Digitized by Google

Digitized by Google

Patent. LVI. 55

(2

10485

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

TOME II.

A GENÈVE,
CHEZ BARBEZAT ET DELARUE.

A BRUXELLES,
A LA LIBRAIRIE DE LECHARLIER.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
Rue de Vaugirard, n° 9

Digitized by Google

(2

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

TOME SECOND.

PARIS,

MOUTARDIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE GIT-LE-CŒUR, N° 4.

1829.

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

FAUCHE-BOREL.

CHAPITRE XII.

Le Directoire exécutif, en butte à tous les partis et peu rassuré sur son existence, s'était inquiété du séjour de Louis XVIII à Vérone. Bacher, agent du Directoire à Bâle, était chargé de faire espionner le Roi.

Son gouvernement imputait à l'influence de ce prince et de ses adhérens le réveil et les progrès des idées monarchiques en France; il n'ignorait pas d'ailleurs que le Roi et le prince de Condé étaient en relation relativement aux projets qu'on agitait sur les bords du Rhin. Le Directoire alors se plaignit de l'asile accordé au Roi sur le territoire vénitien, et il demanda son éloignement de Vérone. C'était au moment même où Buonaparte, débutant à la tête d'une armée par des victoires, étendait ses conquêtes en Lombardie, menaçant

de brûler les villes et les hameaux qui s'opposeraient à son passage. Déjà même il se dirigeait du côté de Vérone. Les sommations du Directoire pour l'expulsion de Louis XVIII se combinaient ainsi avec les progrès de l'armée républicaine.

Le sénat de Venise admirait l'héroïque imperturbabilité du Roi, qui ne songeait nullement à la sûreté de sa personne; mais le sénat craignait le courroux d'un jeune général, qui, enivré des premières faveurs de la fortune, soulevait les peuples, promenant partout la faulx de la mort et la torche de l'incendie. Dans ses appréhensions, soit pour la sûreté de la république, soit pour celle du roi de France, le sénat pria d'abord ce prince et se vit ensuite forcé de le sommer de sortir des États vénitiens.

Le Roi fit, à cette sommation, une réponse qui prouvait en même temps une grande force de caractère et le profond sentiment d'une dignité que l'adversité ne pouvait affaiblir. « J'exige « avant mon départ, dit-il, qu'on raie du livre « d'or six noms de ma famille, et qu'on me rende « l'armure dont mon aïeul Henri IV a fait présent « à la république de Venise. »

Le Roi sortit de la ville et se rendit au quartier-général de l'armée de Condé, à Riegel, dans les États de Baden, enclave du Brisgaw; il y occupa

le palais du prince de Schwarzenberg, où était le quartier-général.

Je reçus le jour même, de la main du prince de Condé, la lettre suivante :

« Vous voyez bien que je n'ai pas eu le temps « de vous mander l'arrivée du Roi; mais j'étais « bien sûr que vous le sauriez bientôt; j'espère « que vous l'avez mandé tout de suite à *Furet* « (Demougé); faites-lui passer ce billet. Il y a « neuf mois que vous me parlez le même langage « d'espérances, comme si nous touchions toujours « au moment : vous sentez bien que cela ne peut « plus faire d'effet; ainsi, mandez-moi seulement « les faits en m'envoyant les lettres de *Furet*. Si « l'arrivée du Roi ne presse pas la chose, je ne « vois plus de raison pour qu'elle finisse. Écrivez-« moi en bulletin, sans complimens. »

Je ne voyais pas les affaires avec le même sang-froid que le prince de Condé : j'étais plus que jamais plein d'espérances.

La présence de Louis XVIII à l'armée de Condé y produisit un véritable enthousiasme, et fit même une grande sensation en Alsace. La correspondance avec la rive gauche en reçut un nouveau degré d'activité. Une foule de lettres, de messages, d'offres de service, d'instances pour rentrer en grâce, arrivaient de Strasbourg, du

Lyonnais, de plusieurs provinces de France, et de Paris même.

Le Roi venait au moment où, par suite de l'armistice qui avait terminé la dernière campagne, les troupes des deux armées se trouvaient encore inactives dans leurs cantonnemens respectifs. Tel était l'effet que produisait la présence du Roi, que les postes républicains, placés sur la rive gauche, battaient aux champs lorsqu'ils apercevaient Louis XVIII sur la rive droite dans ses jours d'inspection.

MM. Wickham, le commissaire anglais Crawfurd, presque toujours à la suite du Roi, lui témoignaient la plus grande déférence, ainsi que les généraux autrichiens. Mais le cabinet de Vienne, manifestant la vive contrariété que lui faisait éprouver l'apparition inattendue d'un prince dont le titre seul offusquait sa politique, ne perdit pas un moment pour faire connaître qu'elle souhaitait que le Roi s'éloignât de l'armée. Telle n'était pas du tout l'intention du Roi, qui, dès son arrivée à Riegel, avait voulu connaître tous les détails relatifs à la négociation secrète avec Pichegru.

M. de Montgaillard, saisissant l'à-propos de l'arrivée de Louis XVIII et du désir qu'il témoignait d'être instruit des circonstances de la négo-

ciation, quitta Offembourg avec un travail tout prêt à ce sujet, et vint se présenter au Roi, jugeant sans doute que son rôle, dans l'intrigue de ce drame, n'était pas encore terminé. L'occasion d'ailleurs était favorable. D'un autre côté, M. de Montgaillard n'était pas inconnu au Roi, grâce à la correspondance qu'il avait entretenue l'année précédente avec M. le comte d'Antraigues. Il y faisait alors, à chaque page, profession du plus ardent royalisme. « C'est d'après une foi inébran-« lable à la royauté, disait-il dans sa lettre datée « de Neuchâtel, le 23 juin 1795; c'est d'après des « principes *qui ne changeront jamais,* que toutes « mes démarches et tous mes écrits seront con-« stamment dirigés. Je ne connais point, je ne dis « pas d'hommes, mais même d'événemens qui « puissent me faire vaciller un instant.... M. le « Régent est devenu roi de France; il est le seul « véritable et légitime souverain de la France..... « L'intérieur promet tout; mais si l'on perd du « temps, il ne fera rien. »

M. de Montgaillard avait mis sous les yeux du Roi à la même époque, et sous les auspices de M. d'Antraigues, son écrit intitulé *État de la France en* 1795, où il avait traité de la position politique de Louis XVIII et des intentions réelles des puissances à son égard. Le Roi lui avait fait

témoigner par M. d'Antraigues sa satisfaction particulière, et il avait reçu à cette occasion un *diplôme* de fidélité à la royauté, diplôme que le Roi accordait dans ce temps-là aux personnes dont la conduite lui était agréable. En lui adressant cette patente à Rhinfelden, M. d'Antraigues le détournait de se rendre en Italie, et l'engageait à aller plutôt en Russie, où il trouverait des moyens d'existence; il lui offrit même des recommandations puissantes pour cet empire. Ce n'était point là ce que se proposait M. de Montgaillard.

Parvenu, à force d'insinuations et d'adresse, à captiver la confiance de M. le prince de Condé, il ne douta bientôt plus qu'il ne pût disposer des secrets les plus importans du parti royaliste : c'est en effet ce qui arriva; et on a pu voir l'usage qu'il en fit. A l'arrivée du Roi, à Riegel, il se mit aussitôt en avant pour reprendre la position que lui avaient fait perdre d'une part le peu de confiance qu'avaient eu en lui Pichegru et M. Wickham, et de l'autre la froideur que lui témoignait alors M. le prince de Condé.

En conséquence il dresse le tableau de tout le travail qui avait été fait sur les deux rives du Rhin, relativement à la négociation avec Pichegru, et montre l'intention de remettre le tout au

Roi. Cette espèce de rapport en forme de lettre, que M. de Montgaillard n'a pas jugé à propos de publier, était conçu en ces termes :

« SIRE,

« Je supplie Votre Majesté de me permettre « de déposer à ses pieds l'hommage de mon res- « pect, et de lui soumettre le résultat du travail « dont S. A. S. Mgr le prince de Condé daigna « me charger par la lettre dont elle m'honora « le 9 juin dernier.

« Profondément pénétré de la soumission que « je dois à mon souverain, j'ai tâché, par tous les « moyens qui étaient en mon pouvoir, de donner « à Votre Majesté une preuve de la fidélité que je « lui ai vouée.

« Mon devoir m'ordonne et la justice me « commande de déposer aux pieds de Votre Ma- « jesté la copie de trois lettres que j'ai écrites au « général Pichegru le 16 août[1], le 20 février et le « 20 avril dernier, toutes celles que j'ai écrites « directement à ce général dans l'espace de neuf « mois n'étant qu'une suite et une explication « des trois lettres susdites, qui sont les pièces fon-

[1] La première, qui était la plus importante, je l'ai interceptée, et j'en ai dit les raisons : je ne crois même pas que Pichegru ait reçu les deux autres.

« damentales sur lesquelles a été établie la cor-
« respondance suivie jusqu'à ce jour avec le gé-
« néral Pichegru : je n'ai point cru devoir les
« joindre ici dans la crainte d'abuser de l'atten-
« tion de Votre Majesté.

« J'avais connu le général Pichegru pendant
« mon séjour à Paris dans l'année 1793 [1]. Les
« principes et la façon de penser de ce général
« m'étaient connus. Je lui devais particulièrement
« la délivrance de mes deux enfans, faits prison-
« niers en Hollande et transférés dans les pri-
« sons de Bréda; et différentes actions qui ho-
« norent également le cœur de cet homme, et
« prouvent son amour pour son Roi, m'avaient
« été communiquées par les personnes mêmes qui
« en avaient été l'objet.

« S. A. S. Mgr le prince de Condé daigna me
« faire part, le 22 mai 1795, de l'intention où elle
« était de faire sonder les dispositions du général
« Pichegru, et Son Altesse Sérénissime daigna
« jeter les yeux sur moi pour exécuter le plan
« qu'elle avait conçu à cet égard dans sa sagesse
« et dans l'étendue de ses lumières; elle daigna
« me permettre de prendre tous les arrangemens
« que je croirais nécessaires pour le faire réussir.

[1] M. de Montgaillard, comme je l'ai déjà observé, n'a jamais parlé à Pichegru.

« Son Altesse Sérénissime consulta mon zèle et « non pas mes talens en me donnant une si haute « marque de son estime, et le désir de m'en « rendre digne ne me permit pas de persister dans « un refus que la faiblesse de mes lumières excu- « sait, mais que mon devoir et ma fidélité à Votre « Majesté blâmaient avec plus de force encore, « en osant me charger d'une responsabilité aussi « effrayante que le plan de Son Altesse Sérénis- « sime était immense : je ne consultai que mon « amour et ma fidélité pour Votre Majesté.

« Ce plan était le seul sage, le seul raisonnable « qu'on eût formé depuis six années ; il répondait « à l'étendue, à la gravité de l'objet pour lequel « toutes les puissances de l'Europe étaient ou pa- « raissaient armées depuis ce long temps ; ce plan « pouvait seul faire tomber les armes de tous les « cabinets : tous les moyens en étaient avoués par « l'honneur et dictés par le devoir, et rien, pas « même la victoire, n'en ternissait la pureté. Le « salut de la France, celui de l'Europe, devaient « en être le prix, et Votre Majesté donnait la paix « à l'Europe et le bonheur à la France.

« Il ne s'agissait pas d'entreprendre, mais d'exé- « cuter le projet dont Son Altesse Sérénissime « voulait bien me confier la direction. Aucun des « détails qui me parurent propres à en assurer

« le succès ne purent m'être indifférens; et comme « celui des plus grandes entreprises dépend pres- « que toujours d'une foule de petits moyens « qu'on ne peut négliger, du moins sans le com- « promettre infiniment, l'affaire dont Son Altesse « Sérénissime avait daigné m'entretenir à son « arrivée à Manheim en Brisgaw ne commença à « être mise en activité que dans les derniers jours « de juillet : cette lenteur fut salutaire à une opé- « ration pour laquelle il était impossible de s'ar- « mer de trop de précautions.

« La monarchie française fut assez heureuse « pour trouver deux personnes que leur qualité « d'étrangers et leur profond dévoûment à la per- « sonne sacrée de Votre Majesté rendaient par- « ticulièrement propres à exécuter les ordres de « Son Altesse Sérénissime. Ces deux personnes, « dont l'Europe ne prononcera un jour les noms « qu'avec respect, quelle que soit la dépravation « des principes, sont MM. Louis Fauche-Borel, « ancien réfugié et ancien gentilhomme de la « Franche-Comté, et Antoine Courant, honoré « de la confiance intime de Frédéric-le-Grand, « tous les deux habitans de Neuchâtel en Suisse; « il me serait impossible de les louer autant « qu'elles le méritent, parce que leur conduite « depuis près d'une année est au-dessus de tous

« les éloges, et que la satisfaction de Votre Ma-
« jesté peut seule devenir une récompense digne
« d'elles. Le bonheur d'entendre l'expression de
« cette satisfaction de la bouche de Votre Majesté
« est le seul que leur âme puisse ambitionner,
« après avoir joui de celui de consacrer leur vie
« à Votre Majesté.

« Ces deux personnes ont sacrifié avec joie, et
« avec un zèle dont rien n'a pu ralentir l'ardeur,
« leur famille, leur fortune et leur vie pour le
« service de Votre Majesté, et je ne crains point
« d'avoir l'honneur de dire à Votre Majesté que
« ces deux étrangers ont rendu à sa personne
« sacrée le plus important service qu'on eût pu
« attendre et même exiger de deux Français.

« L'intelligence de ces deux personnes, leur in-
« trépidité et leur sang-froid au milieu des grands
« dangers qu'elles ont courus, leur séjour de près
« de quatre mois aux quartiers-généraux ont été
« entièrement nécessaires pour amener le projet
« formé par Son Altesse Sérénissime au point où
« il se trouve aujourd'hui, et pour le garantir,
« surtout, des indiscrétions si ordinaires et si per-
« nicieuses dans des affaires aussi majeures.

« Le dévoûment de MM. Fauche et Courant n'a
« pas été surpassé, mais il a été égalé par le dé-
« voûment qu'offre, depuis cinq années, pour le

« service de Votre Majesté, la personne désignée « (M. Demougé) sous le nom de *Furet* dans la « correspondance.

« Ces trois individus, dont le courage retrace « celui des hommes les plus recommandables de « l'antiquité, ont échappé à tous les soupçons « des ennemis de la monarchie française, et il « est impossible de ne pas considérer M. *Furet* « comme un de ses plus précieux défenseurs et « comme l'objet de l'estime et de la reconnais- « sance de tous les bons Français.

« M. le chevalier de Beaufort, capitaine dans « le régiment du Roi infanterie, n'a cessé de tra- « vailler, avec tous les moyens que lui fournissaient « son talent et son zèle, à seconder les vues de « Son Altesse Sérénissime, et M. Fenouillot, avo- « cat au parlement de Besançon, a donné des « preuves constantes de son zèle dans les détails « qui lui ont été confiés.

« M. le comte Hippolyte de Murat, lieutenant « dans le régiment de Mortemart, obligé, pour « rejoindre son corps qui était désigné pour aller « à la Vendée, de quitter une affaire à laquelle « il se dévouait entièrement, a conservé le plus « religieux silence sur son objet.

« Je supplie Votre Majesté de me permettre « de ne point passer sous silence le dévoûment

« héroïque et véritablement sans bornes que ma-
« dame la baronne de Reich et le sieur Jœglé, curé
« de la cathédrale de Strasbourg, ont offert et
« offrent chaque jour depuis le mois de décembre,
« époque où la correspondance avec le général
« Pichegru a été transférée de Bâle à Offembourg.
« C'est au talent rare de ces deux personnes que
« l'on doit la sûreté de la communication avec la
« rive gauche du Rhin, communication à la faci-
« lité de laquelle M. le général baron de Klinglin
« apporte tous les soins qui dépendent de lui avec
« un zèle qui honore un sujet, et avec un atta-
« chement et des talens qui distinguent un che-
« valier français, et prouvent en même temps la
« bonne foi de la cour de Vienne.

« Tels sont, Sire, les détails que la justice, la
« vérité et mon respect profond pour Votre Ma-
« jesté m'ordonnent également de déposer à ses
« pieds.

« Votre Majesté doit être trop particulièrement
« instruite de l'empressement avec lequel le gé-
« néral Pichegru s'est hâté de rentrer dans le de-
« voir, et de prêter serment de fidélité à Votre
« Majesté aussitôt que S. A. S. Mgr le prince de
« Condé lui a fait entendre sa voix, pour que je
« me permette d'entrer ici dans aucun détail à
« ce sujet. M. Fauche, qui a eu quinze confé-

« rences avec le général Pichegru et en sept quar-
« tiers-généraux différens, n'a laissé aucun doute
« sur les intentions entièrement pures qui ani-
« ment ce général. Je supplierai seulement Votre
« Majesté de daigner me permettre de l'assurer
« que Votre Majesté n'a point de sujet qui lui soit
« plus fidèle et qui soit plus véritablement dévoué
« à sa personne que le général Pichegru. J'ajou-
« terai, d'après la conviction que j'ai du caractère
« et des principes de cet homme précieux et bien
« rare, et parce qu'il est impossible de ne pas en
« être persuadé après avoir entendu M. Fauche,
« que le général Pichegru est la seule personne
« existante aujourd'hui dans le royaume de Votre
« Majesté qui puisse aider efficacement Votre
« Majesté à monter sur le trône de ses pères.

« Il me reste à supplier Votre Majesté de me
« permettre de lui rendre compte de ma conduite
« personnelle, et de déposer à ses pieds mes ob-
« servations fidèles et respectueuses sur les cir-
« constances présentes.

« J'étais trop profondément convaincu, depuis
« six années, que la royauté ne pourrait être ré-
« tablie en France que par les assemblées pri-
« maires, ou par des intelligences militaires, ou
« par une faction d'assemblée nationale, pour ne
« pas regarder comme le plus sacré de mes de-

« voirs l'obligation de tenter tout ce qu'il serait « possible de faire pour amener le succès des in- « telligences militaires ou conventionnelles, car « je n'ai cessé de regarder la première des trois « principales et peut-être uniques ressources qui « restaient à la royauté comme infiniment éloi- « gnée et ne devant produire son effet nécessaire « qu'à une époque bien reculée.

« Investi de la confiance dont S. A. S. Mgr le « prince de Condé avait daigné m'honorer, pé- « nétré de mes devoirs envers mon Roi et ma « patrie, je n'ai rien négligé pour leur prouver « ma fidélité et mon amour. Occupé sans réserve « du sort de la monarchie française, j'ai tout re- « porté à son seul intérêt; j'ai employé toutes les « ressources qui ont pu être à ma disposition pour « l'assurer. J'ai placé toutes mes facultés dans l'am- « bition unique de satisfaire les désirs de S. A. S. « Mgr le prince de Condé, c'est-à-dire d'exécuter « les ordres de Votre Majesté. Ils m'ont été con- « nus, ils me seront toujours sacrés.

« Je ne crains point d'avoir l'honneur de dire à « Votre Majesté qu'autant je serais répréhensible « si dans des temps ordinaires j'avais prononcé « d'une manière aussi positive le nom sacré de « Votre Majesté, autant je serais coupable si dans « les circonstances déplorables et vraiment cri-

« tiques où se trouvent Votre Majesté et la France, « j'avais hésité un moment de parler au général « Pichegru au nom de Votre Majesté, et, autant « qu'il a pu dépendre de moi, avec toute la bonté « et la dignité dont l'âme de Votre Majesté est « remplie.

« Je ne connais qu'un seul et unique devoir, « celui qui impose à un sujet la fidélité envers « son souverain et l'amour de la patrie. C'est à « ce devoir que je me suis sacrifié sans réserve; « et j'ai tellement la conscience de l'avoir rempli « de toutes mes forces et de toute ma volonté, « que je ne dois point craindre de dire à Votre « Majesté que je croirais m'être rendu coupable « du crime de lèse-majesté si je n'avais point tenu « vis-à-vis du général Pichegru la conduite que « j'ai suivie, et que la confiance dont S. A. S. « Mgr le prince de Condé avait daigné m'honorer « m'ordonnait de tenir, puisque Son Altesse Sé- « rénissime, en m'accordant cette marque si écla- « tante de son estime, m'ordonnait, pour m'en « rendre digne, de concourir au rétablissement « de la monarchie française et au salut de la « France par tous les moyens qui pourraient dé- « pendre de moi.

« Si Votre Majesté daigne considérer que la « correspondance avec le général Pichegru a été

« suivie depuis le mois de juillet dernier sous les « yeux du sieur Barthélemy, en présence du corps « diplomatique, séant alors à Bâle, *devant quatre « représentans du peuple* et au milieu des obstacles « innombrables que présentait une ville ennemie « sous le nom de *ville neutre*, Votre Majesté « daignera être persuadée qu'il a été employé par « MM. Fauche, Courant et Furet, autant de pru- « dence que de dévoûment dans cette affaire, et « que c'est à la Providence que l'on doit le secret « qui l'enveloppe encore aujourd'hui, malgré le « grand nombre de personnes qui sont en pos- « session de ce secret important.

« Mais mon observation est une preuve bien « forte du désir que les Anglais et les Autrichiens « paraissent avoir réellement de seconder une « opération dont les premiers ont la connaissance « depuis huit mois et les seconds depuis cinq. La « profonde sagesse, les hautes connaissances et « les qualités précieuses dont Votre Majesté est « si évidemment douée, ont d'ailleurs fait aper- « cevoir depuis long-temps à Votre Majesté les « moyens les plus propres à engager les cours de « Londres et de Vienne à favoriser les intérêts de « la monarchie française, qui sont bien évidem- « ment ceux de ces deux cours, vérité qu'il ap- « partient à Votre Majesté seule de leur démon-

« trer, comme il appartient à Votre Majesté seule « de juger quelles sont les voies les plus sûres « pour y parvenir.

« Votre Majesté a trop profondément étudié « la révolution française, Votre Majesté en a trop « judicieusement observé tous les écarts pour ne « pas savoir ce que l'opinion demande aujour- « d'hui au général Pichegru. C'est cette opinion, « maîtresse des États et des Empires, qu'il veut « suivre dans tous ses replis pour la déterminer « et la fixer avec certitude vers le point où elle « doit, où elle veut tendre. Je n'ose prendre la « liberté de dire à Votre Majesté que le général « Pichegru sent vivement l'importance vraiment « décisive de mettre l'opinion dans son parti, « parce que la rare pénétration de Votre Majesté « en a fait depuis long-temps la remarque pré- « cieuse; mais je croirais trahir Votre Majesté si « j'osais lui taire une grande vérité : c'est que le « général Pichegru doit être le maître absolu « d'exécuter les ordres de Votre Majesté de la « manière qu'il jugera la plus convenable et la « plus sûre de les remplir, et que ce général ai- « dera Votre Majesté à reconquérir son royaume, « si, comme il l'a dit dans ses propres paroles, on « ne compromet pas le succès de ses mesures sur « la rive droite du Rhin.

« Quelles que soient les longueurs survenues « dans une affaire aussi majeure que celle dont « s'est chargé le général Pichegru, Votre Majesté « aura sûrement considéré, dans la grandeur de « ses lumières, que ces longueurs sont l'effet iné- « vitable des circonstances. Celles-ci changent « chaque jour, parce que la révolution française « n'est jamais la même pendant un mois de suite; « et ses formes variant sans cesse et à l'infini, les « mesures à prendre contre elle doivent leur être « nécessairement subordonnées. Si les circon- « stances les plus impérieuses n'avaient point « forcé de rejeter au mois d'août dernier le plan « proposé par le général Pichegru, il eût peut- « être exécuté alors ce qu'on a droit d'attendre « aujourd'hui de lui.

« Je suis sujet trop fidèle de Votre Majesté pour « oser me permettre de lui taire que je regarde « l'exécution du plan médité par le général Pi- « chegru commé la ressource la plus précieuse de « la monarchie française, et comme celle qu'on « ne saurait favoriser avec assez de prudence et « de moyens en tout genre.

« J'oserai, avant de terminer cette lettre, sup- « plier Votre Majesté de m'accorder une grâce et « de vouloir bien l'étendre sur toutes les per- « sonnes qui ont été appelées avec moi à exécu- « ter les ordres de S. A. S. Mgr le prince de Condé.

« Les profondes connaissances militaires et poli-
« tiques de Son Altesse Sérénissime ont pu seules
« conduire l'affaire qu'elle avait daigné nous con-
« fier au point où elle se trouve, comme le cœur
« de Son Altesse Sérénissime avait pu seul en
« concevoir l'idée. La grâce que nous supplions
« Votre Majesté de nous accorder est celle de
« daigner considérer que nous sommes déchar-
« gés, si toutefois il plaît ainsi à Votre Majesté,
« de l'immense responsabilité qui existe pour
« nous aux pieds de Votre Majesté, aux yeux de
« la France et de l'Europe, relativement à un
« projet et à un secret que nous avons heureu-
« sement conduits (avec la grâce de l'Être su-
« prême et avec les conseils de S. A. S. Mgr le
« prince de Condé) jusqu'à cette époque. Nous
« ne cesserons d'offrir notre zèle sans bornes
« et nos vœux ardens pour l'exécution du projet
« confié au général Pichegru; et quant à son se-
« cret, Votre Majesté est trop juste pour ne pas
« daigner considérer que la grande quantité de
« personnes qui en sont instruites rend chaque
« jour ce secret plus périlleux, et ajoute par con-
« séquent chaque jour à notre pleine et entière
« justification à ce sujet.

« Je suis, avec respect, etc.

« *Signé*, LE COMTE DE MONTGAILLARD.

« A Kensingen, le 8 mai 1796. »

C'est particulièrement dans la dernière phrase que se décèle tout l'artifice de cette lettre insidieuse où l'auteur élude toute responsabilité *personnelle* en n'admettant qu'une responsabilité collective; où il obscurcit avec des mots tout ce qu'il y a de positif dans les choses; où, s'il se montre forcément sincère à l'égard de ses collaborateurs, il ne l'est nullement quant aux circonstances qu'il altère; où, s'embarrassant peu de paraître en contradiction avec lui-même au sujet des intentions de l'Angleterre et de l'Autriche, il n'a d'autre dessein que de donner le change à son Roi sur l'état réel de l'affaire et relativement à la destitution récente de Pichegru, sur laquelle, gardant un silence étudié, il nous avait abusés tous par des espérances trompeuses et des prévisions fantastiques.

Malheureusement M. le prince de Condé était *seul* en garde alors contre M. de Montgaillard dont il commençait à se défier; mais pas assez, il faut le dire, pour prendre à son égard un parti violent et décisif. Voici ce que confesse M. de Montgaillard relativement au prince et à la lettre que je viens de rapporter. « M. le prince de « Condé, dit-il, m'avait long-temps empêché de « rendre un compte général au Roi. Lorsque ce « dernier fut arrivé sur le Rhin, il n'y eut plus

« moyen de reculer; mais afin que mon travail « parvînt jusqu'au Roi, je fus obligé de le porter « moi-même à la porte de son appartement, de le « remettre à un de ses gens, et de ne quitter le « palais qu'après avoir eu la certitude que le pa- « quet ne pouvait être détourné. »

Dès-lors M. de Montgaillard fut réellement admis auprès du Roi, et réussit à jouer de nouveau un rôle actif, mais de courte durée, dans la suite de cette négociation importante.

J'étais parti également d'Offembourg avec M. Courant pour aller prendre les ordres de M. le prince de Condé relativement à l'arrivée du Roi. J'aurais voulu aller conférer préalablement avec Pichegru à Strasbourg. Mais Demougé m'écrivit qu'il n'y avait pas moyen, malgré le désir que lui et le général avaient de m'embrasser. Toutes les démarches de Pichegru étaient épiées visiblement. « Pour vous, ajoutait Demougé, malgré « vos *passe-ports d'Hambourg*, vous seriez, n'en « doutez pas, provisoirement happé. »

Je fus me présenter à M. le prince de Condé, qui en m'apercevant me dit : « Le Roi veut « vous voir; allez à votre hôtel, et attendez que « Contye aille vous chercher. » En effet M. de Contye, peu de temps après, vint chez moi, et nous allâmes ensemble au château. Je vis d'abord

M. le comte d'Avaray, qui me dit les choses les plus obligeantes. Il m'introduisit lui-même auprès du Roi, qui, daignant venir à moi, m'adressa la parole avec affabilité en ces termes : « Mon « cher M. Fauche, le prince m'a fait connaître « votre zèle et votre dévoûment courageux pour « notre cause; vous en avez ici l'expression de « ma reconnaissance; mais le moment viendra « où vous n'aurez pas à regretter vos peines; le « prince vous aura fait connaître mes intentions « pour vous à cet égard. Aujourd'hui je veux « savoir de vous les principaux détails de votre « première entrevue avec le général Pichegru. » Je satisfis la juste curiosité du Roi en lui rendant compte de tout ce qui s'était passé. Ma narration finie, le Roi me congédia avec l'expression d'une extrême bonté, en me disant : « Tenez-vous tou- « jours, mon cher Louis (nom qui m'était donné « dans la correspondance); tenez-vous toujours « à la disposition du prince, afin qu'on sache où « vous trouver. »

Je pris congé du Roi au moment où l'on allait célébrer un service funèbre en l'honneur de Charette; j'y assistai, et à la sortie le Roi me donna de nouveaux signes de bienveillance.

M. de Montgaillard avoue que le Roi me fit un accueil tellement flatteur, que j'en fus *enivré;* il

rapporte même ce que le Roi dit à mon sujet, pendant mon absence, et certes ici son témoignage n'est pas suspect. « C'est un homme précieux que M. Fauche, dit le Roi ; il aura la place « qu'avait M. Vidaud-de-la-Tour, il aura encore « d'autres marques de ma satisfaction. »

Le fait est que peu de jours après le Roi, profondément affecté de sa situation vis-à-vis de l'Autriche, me fit appeler, et me chargea d'aller faire une tentative auprès du brave et respectable maréchal Wurmser, pour qu'il ne fût plus question de l'éloignement de Sa Majesté. Je me hâtai de remplir les intentions du Roi. Le maréchal m'accueillit et fit de bonne foi toutes les démarches nécessaires dans l'intérêt de la cause royale, mais infructueusement. J'en étais désolé. Pourtant j'étais sûr que le vieux maréchal aimait la France au fond de son cœur. Mais je savais d'un autre côté que, cherchant à se rendre agréable à la cour de Vienne, il aurait voulu donner l'Alsace et la Lorraine à la maison d'Autriche; qu'il ne voyait aucun autre moyen d'obtenir la reconnaissance de la monarchie française qu'en déterminant le Roi, qui ne voulait entendre à aucun abandon de territoire, à ne pas repousser la seule concession qui pût assurer son sort politique, et qu'il était fermement persuadé

que, sans ce préalable, on ne ferait jamais rien à Vienne pour le roi de France. Mais ceci n'était pas de mon ressort.

Je crus devoir me retourner du côté de l'archiduc Charles qui avait pris depuis un mois le commandement général des forces autrichiennes sur le Rhin. J'étais fondé à croire que ce prince, d'un caractère magnanime, serait favorable au roi de France. C'était un grand motif d'espérance au moment surtout où le cabinet d'Autriche manifestait de nouveau l'intention formelle que le Roi s'éloignât de l'armée de Condé. Pichegru insistait au contraire pour que le Roi y demeurât à quelque prix que ce fût. Mais les ordres de la cour de Vienne étaient péremptoires. Les Autrichiens étant battus en Italie, l'empereur d'Allemagne y faisait demander une trève aux Français, et il pressait l'exécution de la sommation déjà signifiée deux fois au Roi de quitter l'armée.

Dans cette crise je rendis compte de Manheim à l'Archiduc de l'état où se trouvait la négociation secrète avec Pichegru, espérant par-là faire changer les résolutions de l'Autriche. Voici la réponse autographe que daigna me faire l'Archiduc.

« Monsieur, j'ai reçu votre lettre de Manheim « en date du 22 mai, et je vous suis bien obligé

« pour les peines que vous ne cessez de vous « donner d'être utile à la bonne cause; si le succès « y répond, vous aurez rendu de grands services « à tous les partis, et je serai charmé de vous en « témoigner ma reconnaissance.

« *Signé*, CHARLES.

« Au quartier-général de Meissenheim, le 26 mai « 1796. »

Quand j'allai rendre compte au Roi de ma mission, j'avais en main la lettre que venait de m'écrire l'Archiduc. Le Roi en prit connaissance, et ce fut alors qu'il se décida à m'envoyer en personne vers ce prince pour que je lui fisse connaître en détail les vues et les intentions de Pichegru : il se flattait que, dès qu'il aurait une connaissance exacte de l'état des choses, l'Archiduc serait frappé de la nécessité de le laisser à l'armée et de l'y protéger. Le Roi joignit à la dépêche, que j'étais chargé de remettre au prince, le billet chiffré en note de musique dont Pichegru m'avait donné la clef, et que j'avais remis au prince de Condé moi-même. A cette note était jointe une lettre de Demougé très détaillée, et renfermant l'état des positions de l'armée républicaine dans le Hundsruck, l'Alsace et les Deux-Ponts, ensemble l'aperçu du plan de campagne

que Pichegru avait tracé à Moreau. Demougé, qui se prétendait l'organe de Pichegru, demandait que l'Archiduc rompît sur-le-champ la trève, qu'il attaquât les républicains avec énergie, et qu'après les premiers succès il ne s'arrêtât pas un moment. Il insistait fortement pour que les Autrichiens attaquassent les premiers, et eussent l'air de prévenir les républicains, afin de couvrir le général Moreau, et de ménager les apparences. Il assurait que l'armée républicaine, qui ne s'attendait nullement à la rupture de l'armistice consenti sur le Rhin, serait infailliblement dispersée au premier choc; qu'il avait la certitude que dans ce cas les intelligences que Pichegru avait dans Paris le feraient nommer *généralissime* avec l'attribution de tous les pouvoirs d'un *dictateur*. Enfin il demandait aussi au nom de Pichegru que l'armée de Condé passât le Rhin au-dessous d'Huningue, et qu'après l'occupation de cette place et de New-Brisach, elle se portât en Franche-Comté. Demougé recommandait en outre qu'un troisième corps d'armée tînt en échec le général Jourdan, qui par-là ne pourrait porter aucun obstacle sérieux aux opérations offensives dès qu'on se serait rendu maître de l'Alsace. On voit ici clairement que Demougé se servait du nom de Pichegru pour faire rompre l'armistice.

J'arrivai en toute hâte au quartier-général de l'Archiduc, qui prit d'abord connaissance de mes dépêches. Je le sollicitai ensuite vivement pour que le roi de France pût rester, sans opposition de la part des Autrichiens, à l'armée de M. le prince de Condé. « Dites au Roi mon « cousin, reprit l'Archiduc, que ses intérêts sont « les nôtres; mais que tant que je n'aurai pas « *carte blanche*, je ne pourrai jamais profiter « d'aucun succès, parce qu'après une victoire nous « sommes toujours soumis à la direction du con- « seil aulique..... Mais cela changera, je l'espère. »

Je jugeai que l'Archiduc, sans prendre aucune mesure contraire aux ordres qu'il avait reçus, était disposé à en suspendre l'exécution à l'égard de Louis XVIII. Quant à la rupture de l'armistice, soit qu'il eût reçu de Vienne des ordres conformes à ce qu'on demandait au nom de Pichegru, soit qu'il prît sur lui de suivre l'avis de ce général, il me dit positivement que c'était le seul général français qui inspirât assez de confiance à l'Empereur pour le décider à rompre la trève.

Dans le jour même le prince envoya sur toute l'étendue de sa ligne ordre de signifier aux généraux français la cessation de l'armistice. L'armée autrichienne se mit aussitôt en mouvement, et,

peu de jours après, passa le Rhin sur plusieurs points en prenant partout l'offensive.

Je revins à Manheim; j'y portai des dépêches de l'Archiduc au maréchal de Wurmser, et de là j'allai rendre compte au Roi du résultat de ma mission.

Pendant mon absence, les ordres de la cour de Vienne étaient devenus si pressans, que le Roi s'était vu au moment d'être obligé de résister à force ouverte aux sommations réitérées du maréchal de Wurmser et du baron de Summeraw, président suprême de l'Autriche antérieure. Ce fut dans ce moment critique que M. de Montgaillard donna au Roi le conseil, qu'il appelle *hardi*, de jeter de l'autre côté du Rhin le sceptre d'Henri IV. Suivons ici sa propre narration : « Le « prince de Condé, dit-il, m'avait prié instam- « ment, avant de me présenter à Louis XVIII, de « ne pas lui donner des avis aussi *hardis*. Avant « d'entrer au conseil, il m'avait répété plusieurs « fois cette demande. Pendant la tenue de ce con- « seil où se trouvaient MM. d'Avaray, de Jaucourt, « de Flaschslanden et M. de La Chapelle, autant « que je puis me le rappeler, j'étais placé à côté « du prince, le prince était en face du Roi, qui se « trouvait de l'autre côté de la table. Le prince « de Condé avait mis son chapeau sur le parquet

« entre ses jambes, et il tenait ses deux mains « fixées sur sa canne lorsque je donnai au Roi le « conseil de jeter de l'autre côté du Rhin le « sceptre d'Henri IV. M. le prince de Condé mon- « tra une surprise qu'il me serait impossible d'ex- « primer; s'opposant à ce projet, il dit au Roi, « entre autres choses, ces paroles que j'ai enten- « dues : Si Votre Majesté veut passer le Rhin, « nous sommes tous prêts à la suivre et à verser « pour elle jusqu'à la dernière goutte de notre « sang. Votre Majesté pourra débarquer, mais « elle court le risque d'être *assassinée* par le pre- « mier officier qui ne sera pas du secret de « Pichegru; je pense qu'il vaut mieux attendre « l'effet des promesses de ce général, et voir si les « dispositions dans lesquelles on assure toujours « qu'est Moreau ne seraient pas dérangées par « un événement de cette nature. »

Eh bien! je dis que le prince de Condé voyait très juste; qu'il fit très bien de détourner le Roi de suivre un conseil non pas seulement hardi, mais téméraire et peut-être même perfide. Devait-il, sans consulter Pichegru et sans avoir son avis, se jeter au milieu d'une armée qui venait de passer sous un autre commandant en chef? Eût-il été raisonnable de tout livrer au hasard et de se mettre à la merci d'une troupe où il y avait

sans doute des hommes favorablement disposés pour le Roi, mais où il s'en trouvait aussi de fanatisés dans un sens contraire? Et le Roi aurait pris ce parti sans même être sûr d'être secondé par l'Autriche politiquement? Certes, le sentiment qui faisait prévoir au prince de Condé ce qui pourrait arriver de fâcheux personnellement au Roi, n'était ni exagéré ni ridicule. En se retirant de l'armée, le Roi ne fut-il pas *assassiné* à Dillingen, assassinat visiblement organisé par les affidés du Directoire et du Comité secret de Bâle?

Quoi qu'il en soit, le Roi ne voulant prendre aucun parti qui ne fût dicté par la maturité et avoué par la raison, écrivit au maréchal Wurmser et à l'archiduc Charles pour leur faire sentir l'instante nécessité de sa présence à l'armée de Condé, le désir formel de Pichegru à cet égard, les doutes que son éloignement ferait naître dans l'esprit de ce général, et le refus qu'il ferait infailliblement dans ce cas de seconder les mesures et les opérations des Autrichiens. D'après ces considérations, le Roi priait l'Archiduc de suspendre l'exécution des ordres à son sujet, et d'informer directement Sa Majesté Impériale des motifs qui le porteraient à adhérer à sa demande. Le Roi chargea ce même M. de Montgaillard de remettre à l'Archiduc la lettre écrite de sa main, et lui en

donna une copie afin qu'il pût en saisir parfaitement l'esprit, et préparer ses réponses aux différentes objections qui lui seraient faites. M. le prince de Condé, qui se défiait de M. de Montgaillard, le fit accompagner par M. le comte de Barbançon, maréchal-de-camp et son commissaire au quartier-général autrichien, sous le prétexte qu'il serait mieux servi sur les routes, et qu'il n'éprouverait aucun retard aux postes de l'armée impériale. M. de Barbançon avait l'ordre secret de ne pas perdre de vue M. de Montgaillard, et d'assister à toutes ses conférences. S'étant mis aussitôt en route, ils joignirent M. de Wurmser à Kayserslautern, et l'archiduc Charles dans le pays des Deux-Ponts. l'Archiduc couvrait alors le Bas-Rhin; il avait placé son quartier-général à Ulmet, petit village situé sur la frontière du duché des Deux-Ponts, à deux lieues environ du camp retranché d'Antweiller, commandé par le général Moreau.

Je fus honoré, peu de jours après le départ de M. de Montgaillard, d'une mission toute de confiance que me donna le Roi en personne, à l'effet de me rendre immédiatement auprès du général Pichegru. A peine le Roi avait-il eu connaissance de tous les détails relatifs à la négociation ouverte avec ce général, qu'il lui écrivit, sous

la date du 24 mai, une lettre fort honorable que M. le curé Jœglé porta lui-même et remit entre les mains de M. Demougé à Strasbourg. Je ne la rapporterai pas tout entière parce qu'elle est déjà connue, mais j'en citerai les principaux passages. Le Roi, qui témoignait la plus grande confiance en Pichegru, confirmait les pleins-pouvoirs qui lui avaient été transmis par M. le prince de Condé. « Je n'y mets aucune borne, disait le Roi, aucune « restriction, et vous laisse entièrement le maître « de faire et d'arrêter tout ce que vous jugerez « nécessaire à mon service, compatible avec la di- « gnité de ma couronne et convenable aux intérêts « de l'État. J'approuve, je ratifie les avantages qui « vous ont été assurés en mon nom par le prince « de Condé.... Je cède à ce besoin de mon cœur; et « c'en est un pour moi de vous dire que j'avais « jugé, il y a dix-huit mois, que l'honneur de ré- « tablir la monarchie française vous serait réservé. « Je ne vous parlerai pas de l'admiration que j'ai « pour vos talens et pour les grandes choses que « vous avez exécutées. L'Histoire vous a déjà placé « au rang des grands généraux, et la postérité « confirmera le jugement que l'Europe entière a « porté sur vos victoires et sur vos vertus. Les « capitaines les plus célèbres ne durent, pour la « plupart, leurs succès qu'à une longue expé-

« rience de leur art, et vous avez été dès le pre-
« mier jour ce que vous n'avez cessé d'être
« pendant tout le cours de vos campagnes. Vous
« avez su allier la bravoure du maréchal de Saxe
« au désintéressement de M. de Turenne, et à la
« modestie de M. de Catinat ; aussi, puis-je vous
« dire que vous n'avez point été séparé dans mon
« esprit de ces noms si glorieux dans nos fastes....
« La rupture de l'armistice prouve, d'une ma-
« nière bien flatteuse pour vous, la confiance que
« vous inspirez au cabinet de l'Empereur ; car
« vous savez sûrement que M. l'archiduc Charles
« a assuré que vous étiez le seul général français
« qui eût pu décider Sa Majesté Impériale à rom-
« pre la trève.... Le passage du Rhin est résolu....
« Puissent, ajoutait le Roi, les événemens mili-
« taires survenus en Italie ne point apporter
« d'obstacles aux opérations qui viennent d'être
« arrêtées!... »

Hélas! le vœu du Roi à cet égard ne fut point exaucé; et ce fut, comme on le verra, une des principales causes qui firent évanouir les plans de Pichegru. On avait appris que ce général, après avoir accompagné le général Moreau jusqu'à Strasbourg, s'était retiré à Arbois, son pays natal. Le Roi, en me chargeant d'une mission particulière auprès de lui, désirait surtout savoir

comment on pourrait accorder les plans de Pichegru, soit avec la sommation réitérée que recevait le Roi du cabinet autrichien pour s'éloigner de l'armée de Condé, soit avec les revers que l'Autriche éprouvait alors en Italie, et dont le contre-coup se faisait sentir sur le Rhin.

La lettre que le Roi me remit pour Pichegru était datée de Mulheim, le 9 juin 1796, et conçue en ces termes :

« Vous connaissez, monsieur, les malheureux « événemens qui ont eu lieu en Italie : la néces- « sité d'envoyer trente mille hommes dans cette « partie fait suspendre définitivement le projet « de passer le Rhin. Votre attachement à ma per- « sonne vous fera juger à quel point je suis af- « fecté de ce contre-temps, dans le moment sur- « tout où je voyais les portes de mon royaume « s'ouvrir devant moi. D'un autre côté, les dés- « astres ajouteraient, s'il était possible, à la con- « fiance que vous m'avez inspirée. J'ai celle que « vous rétablirez la monarchie française; et soit « que la guerre continue, soit que la paix ait lieu « cet été, c'est sur vous que je compte pour le suc- « cès de ce grand ouvrage. M. Louis Fauche vous « remettra cette lettre. Je lui ai donné mes pou- « voirs, afin que dans le cas où vous jugerez à « propos de faire faire des démarches auprès des

« généraux de l'armée d'Italie, elles n'éprouvent « pas le moindre retard. Vous êtes le maître de « décider à cet égard : je dépose entre vos mains, « monsieur, toute *la plénitude de ma puissance « et de mes droits;* faites-en l'usage que vous « croirez nécessaire à mon service.

« Si les intelligences précieuses que vous avez « à Paris et dans les provinces; si vos talens et « votre caractère surtout pouvaient me permettre « de craindre que quelque événement impossible « à prévoir vous obligeât à sortir du royaume, « *c'est entre M. le prince de Condé et moi que « vous trouveriez votre place : si j'en connaissais « une plus digne de vous, je vous l'offrirais.* En « vous parlant ainsi, j'ai à cœur de vous témoi- « gner mon attachement et mon estime; car vos « rares qualités rendent impossible un avenir « semblable, et ce que vous avez fait jusqu'à pré- « sent est un sûr garant que vous exécuterez ce « qui reste à faire. Je me flatte que M. Wickham « continuera de fournir, et avec la même géné- « rosité, les secours que vous pourrez désirer. Je « sens combien ils deviennent nécessaires lors- « qu'il faut plus que jamais former et diriger « l'opinion publique. Ne négligez rien pour pro- « duire cet effet, dont l'importance est si ma- « jeure. M. le duc de La Vauguyon accompagnera

« M. Louis Fauche à Berne, afin de presser l'en-
« voi des fonds. J'attends de vos nouvelles avec
« bien de l'impatience. Je ne vous parlerai pas de
« mon estime, de ma reconnaissance; le senti-
« ment que vous devez avoir de vous-même vous
« répond de tout ce que je pense, de tout ce que
« je sens pour vous. *Signé*, LOUIS. »

Les pouvoirs que me remit le Roi étaient écrits sur de la gaze, et renfermés dans le peu de lignes que voici :

« Pleine et entière confiance dans le porteur
« du présent. J'approuve et ratifie d'avance tout
« ce qu'il jugera convenable et nécessaire de faire
« pour mon service et l'intérêt de l'État.

« *Signé*, LOUIS.

« A Mulheim, le 9 juin 1796. »

Ces pouvoirs m'étaient donnés dans la vue surtout de me servir auprès de Pichegru, pour qu'il pût m'envoyer lui-même au besoin en mission secrète.

Le Roi me remit aussi une note confidentielle pour M. Wickham, rédigée dans les termes de la correspondance secrète. La voici :

« Les circonstances qui ont dérangé le grand
« plan que Baptiste (Pichegru) avait formé, loin
« de diminuer ma juste confiance en lui, n'ont fait
« que l'augmenter, s'il est possible. Je désire sa-

« voir quelles sont actuellement ses idées sur l'ob-
« jet que je suis bien sûr qui n'est pas moins ce-
« lui de ses vœux que des miens. Je le prie donc
« de s'en expliquer avec Louis (Fauche-Borel),
« que je charge aussi de l'entretenir d'une idée
« que les derniers événemens m'ont fait naître,
« et sur laquelle je crois que Baptiste (Pichegru)
« peut m'aider puissamment. Le sentiment qu'il
« doit avoir lui-même de ce qu'il vaut lui est un
« sûr garant de mon estime pour lui.

« *Signé*, LOUIS.

« 8 juin 1796. »

J'étais chargé aussi de prier M. Wickham de délivrer les fonds nécessaires pour l'exécution du nouveau plan dont parlait le Roi, s'il était adopté par Pichegru. Ce plan consistait à réunir les moyens de correspondance et d'influence qu'avait ce général dans l'intérieur avec les moyens employés par M. Wickham pour arriver au même but : le tout aurait été remis dans les mains qui en auraient eu la direction. M. le duc de La Vauguyon devait m'accompagner à Berne; il était chargé, comme ministre du Roi, de répondre à toutes les objections que M. Wickham serait dans le cas de faire, et de presser l'envoi des fonds selon les intentions du Roi.

Nous étant mis en route le 10 juin, M. de La

Digitized by Google

Vauguyon et moi, nous allâmes descendre à Berne à l'*hôtel de la Couronne*. Là, la première chose qu'apprit M. le duc de La Vauguyon, c'est que son fils, le prince de Carency, s'était réfugié à Berne même où il se tenait caché, étant menacé d'être arrêté pour dettes. Ce jeune seigneur, rempli de moyens, parlant avec facilité presque toutes les langues et tous les dialectes, mais avide et très ingénieux, changeait, tel que Protée, de figure, d'organe, d'habillement et de rôle à volonté et avec une facilité incroyable; il se procurait ainsi des ressources pour se livrer sans retenue aux jouissances du luxe et à tous les plaisirs dans un temps de crise universelle, où la religion et la morale perdaient chaque jour de leur empire. Il avait déjà fait plusieurs fredaines soit en Allemagne, soit à Bâle, avec un rare succès. Mais celle dont le résultat le menaçait de la perte de sa liberté, présentait malheureusement le caractère d'une intrigue effrontée et peu délicate. Voici comment il s'y était pris : Il arrive à Francfort, et là il se fait passer pour l'ambassadeur d'Espagne allant à Vienne, et dont il contrefait l'allure, le costume, l'équipage et le langage. Il joue son rôle avec toute l'adresse d'un comédien consommé, ce qui lui réussit à tel point qu'il parvient à se faire payer une somme considérable

en or par la maison Betheman : elle reste persuadée qu'on a payé à l'ambassadeur d'Espagne, pour qui elle a un crédit ouvert. Cette escroquerie diplomatique ne pouvait pas rester longtemps inconnue. L'ordre de faire arrêter le prince de Carency partout où il serait, parvient dans les principales places de l'Allemagne, et par conséquent aussi à Berne au moment même où y arrivait avec moi le duc de La Vauguyon, père du jeune prince. Le duc en est informé, et vient se jeter, pour ainsi dire, dans mes bras, où il épanche toutes ses douleurs. Il m'en fait connaître le sujet, et me dit que son fils, poursuivi de toutes parts, est caché dans Berne, où il peut être arrêté à chaque instant; il me représente que son arrestation, si elle parvenait aux oreilles de M. Wickham, nuirait singulièrement à la mission que le Roi venait de nous donner auprès de ce ministre. Je sens la force de ces raisons, et prenant un char-à-bancs de nuit, je me hâte de conduire moi-même chez moi, à Neuchâtel, le prince de Carency, dont les folles prodigalités étaient telles qu'il n'avait déjà plus pour équipage que les minces effets qui pouvaient tenir dans son mouchoir. Il resta dix jours caché dans ma maison, d'où il se rendit à Genève. Quelque temps après cette affaire fut assoupie par les soins de

son père et par l'intervention du Roi, à ce que j'ai eu lieu de croire.

Malheureusement ce fut alors et à cette même occasion que ce trop séduisant jeune homme prit connaissance d'une partie de nos affaires secrètes, dont il abusa depuis d'une manière si condamnable, comme on le verra bientôt.

A mon retour de Neuchâtel je n'eus qu'à me présenter à M. Wickham, pour recevoir de lui l'accueil le plus obligeant et le plus empressé.

Je lui exhibai les papiers qui constataient ma mission, et il mit au bas de la note confidentielle du Roi les quatre lignes suivantes :

« Si Baptiste (Pichegru), après avoir mûre-
« ment réfléchi à la possibilité du plan dont il est
« question dans la note ci-dessus, se prête à rem-
« plir les vues de Sa Majesté, je promets de le
« soutenir de tous mes moyens.

« *Signé*, BLUET (WICKHAM).

« 13 juin 1796. »

Ce ministre me réitéra l'assurance d'un crédit illimité sur Paris, dans le cas où le général le témoignerait nécessaire pour le service du Roi. En me donnant ses dernières instructions, il ajouta : « Si d'ailleurs Pichegru était court d'ar-
« gent, M. le chevalier de Teissonnet, principal
« agent de la correspondance à Lons-le-Saulnier,

« vous remettrait tout celui dont vous croyez « que le général pourrait avoir besoin momen- « tanément. »

Ayant pris congé de M. Wickham le 18 juin, je me rendis à Yverdun, et là, pour faciliter mon entrée en France, j'obtins un passe-port, que me procura M. Paul de Pourtalès, sous le nom de Favarger, horloger de Couvet. Le 20 je passai par Jougne, et le 23 j'arrivai à Lons-le-Saulnier, où je fis viser mon passe-port. J'étais adressé à Lons-le-Saulnier à M. Dauphin, commissaire du Directoire, et à M. le chevalier de Teissonnet. Le premier, ami intime de Pichegru, protégeait en secret l'agence. Le chevalier de Teissonnet était absent; mais M. Dautelan son ami, qui le remplaçait au besoin, ayant eu connaissance de ma mission, s'empressa de me remettre tout l'argent qui était dans la caisse, c'est-à-dire près de cinq cents louis. Je me décidai à partir le lendemain pour Arbois où j'étais sûr que je trouverais réellement Pichegru. A mon arrivée je lui écrivis avec précaution et prudence deux billets qui lui parvinrent dans la journée du 24. N'ayant reçu aucune réponse, je résolus à tout prix de me présenter chez lui le lendemain, 25 juin, au matin. Je m'y rendis de très bonne heure, à quatre heures du matin. Ayant passé la sentinelle, j'aperçus une

servante, et je l'abordai. Elle me dit qu'il était inutile de demander à voir le général, attendu qu'il avait donné lui-même l'ordre de ne laisser entrer personne. Mais ayant insisté sous divers motifs, la servante se décida enfin à entrer dans la chambre de Pichegru pour l'avertir qu'un jeune homme, sous le nom de Louis, demandait à lui parler, et venait prendre ses commissions pour l'armée. Le général répondit aussitôt qu'on devait laisser entrer le jeune homme. J'entrai, et je le trouvai au lit. M'ayant fait fermer la porte à clef il me donna la main, et me dit : « Croyez-vous, « mon cher Louis, que je n'ai pas trouvé hier un « seul moment qui me permît de faire parvenir à « votre adresse un mot en réponse aux deux « billets que vous m'avez écrits dans la journée; « mais j'ai bien supposé que vous trouveriez le « moyen de m'aborder, et en conséquence j'avais « donné l'ordre de ne laisser entrer personne jus- « qu'à onze heures du matin, sous prétexte que je « voulais me reposer. Enfin vous voilà; quelle « nouvelle me donnez-vous des Autrichiens? car « je vous avoue que je ne conçois rien à leur re- « traite; elle me paraît difficile à concevoir d'a- « près tout ce que vous m'aviez mandé de leurs « dispositions à suivre les avis salutaires qu'on « leur faisait donner.

— « Je lui répondis que cette retraite était « l'effet des ordres arrivés le 2 juin par un cour- « rier venant du cabinet de Vienne, qui avaient « fait détacher à l'instant trente mille hommes « de l'armée de Wurmser pour aller renforcer « l'armée d'Italie, d'où l'on recevait des nouvelles « peu consolantes; qu'en conséquence de cette « diminution de forces on était passé subitement « de l'offensive à la défensive, en reprenant les « anciennes positions lorsque le corps d'armée « du prince de Wurtemberg avait reçu un échec, « ce qui, joint à la retraite inattendue des Autri- « chiens, jetait la consternation dans le camp du « prince de Condé et dans le cabinet du Roi.

— « Il est bien étonnant, répliqua Pichegru, « qu'ayant facilité aux Autrichiens à différentes « reprises les moyens de faire passer en France « l'armée du prince de Condé, ils aient toujours « eu quelque apparence de raison pour justifier « le retard de cette opération importante qui eût « tant contribué vraisemblablement au succès « de ce qu'on espère. Si la politique des cours « étrangères, ajouta-t-il, n'éloignait pas la recon- « naissance du Roi, cette reconnaissance pro- « clamée de leur part ferait un effet surprenant « en France, et rallierait la majorité des esprits « à la cause du Roi légitime. Le parti du duc

« d'Orléans étant dans ce moment-ci le plus fort « dans Paris, il serait utile de faire travailler la « capitale pour affaiblir ce parti, et augmenter « celui du Roi.

« Dans le cas d'embarras ou de troubles, con- « tinua-t-il, j'aurais moi-même un parti assez fort « pour me faire nommer dictateur, mais ce ne « pourrait être qu'à la suite de quelque revers, « et si les Autrichiens se décidaient à reprendre « l'offensive; dans le cas contraire, il serait à « craindre que, sous peu de mois, et par la force « des choses, le gouvernement français ne chan- « geât de forme, et que ceux qui ont le projet de « placer le duc d'Orléans sur le trône n'y parvins- « sent, ce qui allumerait infailliblement la guerre « civile. Il dépend des Autrichiens de l'éviter, en « facilitant l'entrée de la famille royale sur le ter- « ritoire français, ce qui rallierait autour d'elle « tous les êtres bien pensans, et qui ne se pro- « nonceront jamais sans cela. Il serait d'ailleurs « inutile de faire soulever les départemens du « Doubs et du Jura avant cette époque. On ne « doit agir qu'au moment où la retraite des ar- « mées républicaines produira le découragement « parmi les soldats, une grande confusion sur les « frontières et un mécontentement excessif dans « l'opinion publique. La présence du Roi ferait

« alors la plus grande impression, et rallierait « tous les partis. »

Pichegru me témoigna ses craintes sur les ouvertures faites par les Autrichiens auprès du général Moreau. Ce serait, selon lui, une très grande imprudence que de le nommer à Moreau, bien que Moreau fût son ami. Il se pourrait qu'il finît par le compromettre, pour se faire valoir auprès du Directoire. Je le rassurai par la seule persuasion où j'étais que les Autrichiens n'avaient pas commis une telle imprudence. Pichegru me parut aussi très inquiet d'être sans nouvelles fraîches de Paris : il en attendait à chaque instant, et comme il y avait huit jours qu'il n'en avait reçu, il se persuadait que le bruit répandu de l'arrivée à Paris de quatre commissaires autrichiens pourrait peut-être se confirmer; il craignait que ce ne fût pour y porter des propositions de paix, ce qui donnerait encore beaucoup de morgue au Directoire. Il ne manquerait pas, dans de telles circonstances, d'imposer à la cour de Vienne des conditions très dures et même honteuses. Pichegru était convaincu qu'il y avait dans ce cabinet des hommes disposés à sacrifier les intérêts de l'Empereur pour servir la cause des républicains. Il savait, me dit-il, pertinemment que rien ne se décidait, dans le cabinet de Vienne, sans que le

Directoire n'en fût prévenu dans le plus petit détail. « Vous verrez, ajouta Pichegru, que l'Au-« triche sera la dupe du peu de bonne foi qui « règne dans son cabinet. » Quant à l'Angleterre, il pensait qu'elle ne pouvait rien faire de mieux pour ses propres intérêts que d'aider puissamment le parti du Roi à se relever. Avec ce parti seul, elle pourrait traiter à l'amiable, et régler de communs intérêts; car il était bien certain que tout autre parti que celui du Roi légitime porterait toutes ses forces contre l'Angleterre, si on venait à détacher l'Autriche en l'obligeant à signer la paix.

Pichegru parut très sensible à la marque de confiance que lui témoignait le Roi par la lettre que je lui remis de la part de Sa Majesté. Je lui observai que le Roi l'instruisait de sa propre situation, et lui demandait son avis. « Dites au « Roi, me répondit-il, que pusique le cabinet de « Vienne insiste pour son éloignement de l'armée, « Sa Majesté fera bien de se rendre dans le lieu « qui lui sera assigné. *Partout où le Roi sera,* « ajouta-t-il, *les vrais Français sauront toujours* « *bien le trouver.* »

Il me dit de plus de prévenir le Roi qu'il ne devait pas espérer reprendre jamais les rênes de l'État, s'il ne prenait pas la résolution de donner

au gouvernement *quelques formes constitutionnelles;* qu'il fallait tâcher de s'y résoudre; que c'était le seul moyen de parvenir au but désiré; que lui-même, s'il lui arrivait d'exercer la dictature, ne pourrait proclamer le Roi sans annoncer quelques unes de *ces formes qui consacrent les libertés publiques;* que c'était le seul moyen *de rallier tous les esprits à un centre commun.* Un instant après il ajouta : « Lorsque les temps « seront accomplis, que le Roi ne craigne pas de « revenir en France avec les formes constitution- « nelles à la main; une fois la botte sur le terri- « toire français, il sera plus puissant que jamais. »

Pouvais-je jamais oublier ces paroles, après avoir d'ailleurs acquis la certitude, avant même la restauration, que telle était aussi la pensée dominante de Louis XVIII? Or, il y aurait eu accord parfait entre les vues du Monarque et celles du Monck de la France, si Dieu avait permis, pour la félicité des peuples, que Pichegru eût rempli le rôle dont il était si digne : vingt années de guerres, de désolations et de calamités n'auraient pas eu lieu.

Reprenant la conversation, Pichegru, après avoir réfléchi deux minutes, me dit que si les Autrichiens ne voulaient pas aider le Roi à passer sur la rive gauche, il demandait que le Roi

s'armât de quelque patience encore; qu'il trouverait bien le moyen de le servir efficacement. Il ajouta qu'il fallait continuer de travailler l'armée du Rhin; qu'elle était généralement bonne, mais que si on obtenait de grands succès militaires, le nombre des bien intentionnés finirait par s'affaiblir; qu'il convenait aussi de continuer les intelligences qu'on avait en Alsace; qu'il recommandait beaucoup de réserve à l'égard des généraux de l'armée d'Italie; que le plus disposé à servir la cause du Roi serait Kellermann; qu'il croyait pouvoir répondre de ses sentimens, mais que le moment n'était pas favorable pour lui faire quelque ouverture. Quant à Buonaparte, c'était, disait-il, un jeune téméraire infatué de ses victoires, et qu'il serait inutile de sonder; qu'au reste, sous sept à huit jours il serait en mesure de donner des nouvelles plus positives, et qu'il dirait alors ce qu'il conviendrait de faire dans la circonstance. Je lui indiquai des moyens plus prompts de communication, et lui proposai, selon que le Roi en avait témoigné le désir, de s'aboucher avec M. de Précy. Il objecta qu'étant surveillé dans ses plus petites démarches, il ne croyait pas prudent d'assigner un rendez-vous à M. de Précy, ni à aucune autre personne; qu'il pourrait en résulter des inconvéniens graves; que du reste il étudiait par lui-

même l'esprit de sa province, et qu'il n'était pas à Arbois pour rien. Pichegru y était très aimé, et j'étais arrivé au moment où les habitans de sa ville natale lui donnaient une fête : on lui avait rendu les honneurs militaires; il y avait eu des salves d'artillerie et de mousqueterie. La municipalité de Lons-le-Saulnier se proposait même de lui envoyer une députation pour l'inviter à aller visiter ce chef-lieu du Jura, où tout le monde se disposait à le recevoir de la manière la plus honorable.

J'avais renfermé dans ma ceinture l'or que m'avait donné M. Dautelan à Lons-le-Saulnier, et l'ayant détachée, je la glissai adroitement sous la couverture du général, ne voulant pas le blesser par l'offre d'une somme si modique, destinée purement à son usage. Je l'assurai du reste, quant à ses opérations, qu'il ne manquerait d'aucun secours, ainsi que l'exprimait la note de M. Wickham. Il me chargea de lui dire des choses obligeantes, et me répéta qu'il conviendrait de travailler Paris. Je lui renouvelai l'assurance qu'on y était disposé; mais qu'on voudrait que ce fût par ses moyens et d'après ses propres agens. Il me répondit qu'il donnerait sous peu de jours la marche qu'il conviendrait de suivre à cet égard; qu'il attendait de Paris des nouvelles très impor-

tantes. Je dois observer ici qu'on était aux approches des élections, et que Pichegru était fondé à croire qu'il serait nommé député, ce qui le replacerait naturellement sur la scène politique.

Avant de le quitter je lui dis que j'aimerais bien de pouvoir remettre au Roi un mot de lui, qui justifiât du zèle que j'apportais dans ma mission. C'est alors qu'il écrivit cette courte déclaration signée de sa main : « De grands événemens « militaires peuvent amener des chances favora- « bles ; je les saisirai, et le descendant de Henri IV « peut compter sur mon dévoûment. »

Il ajouta de vive voix qu'il ne voulait plus de projets partiels ou isolés, dont l'exécution, toujours arrêtée, opérait une diminution de forces et de moyens, sans produire d'autre effet que la crainte et le découragement. « Vous auriez, me « dit-il, tous les généraux de la république, qu'ils « ne pourraient rien faire par eux-mêmes s'ils « n'avaient pas à mettre à l'ordre un arrêté, un « décret venant de Paris ; car, je vous le répète, « c'est Paris qui fait le bien comme le mal. Voilà « pourquoi je me suis décidé à me faire nommer « député, afin d'aller juger par moi-même de « l'état des esprits, et me concerter pour opérer « le bien. »

En prenant congé de lui, il me fit observer

qu'ayant été dénoncé dans plusieurs départemens, il serait possible, quoique j'eusse pénétré en France sans obstacles, qu'on eût apposté des espions pour m'arrêter à la sortie : il me conseilla de suivre une autre route. D'après son avis je pris celle des montagnes. Je savais que la famille Michel, très sûre et très respectable, et qui se composait de trois garçons et de deux filles d'une haute stature, se chargeait de servir de guide à travers les bois aux agens de la correspondance. Mais j'arrivai une demi-heure trop tard, car le service se faisait à heure fixe. Deux des frères Michel venaient d'accompagner deux agens du Roi, au nombre desquels se trouvait M. d'Orville. J'eus le temps d'être informé que madame de Baleure, très belle émigrée, venait d'arriver tellement mouillée par la pluie, qu'elle s'était couchée dans un grenier pour qu'on pût faire sécher ses vêtemens qui étaient trempés. Comme elle me connaissait, et qu'elle savait que j'étais attendu, elle demanda à me voir ; une courte conversation l'ayant mise au fait, je partis seul avec une des sœurs Michel, espérant atteindre la correspondance. Mais ayant manqué le véritable sentier, ce fut avec infiniment de peine que nous arrivâmes à la cime de la montagne boisée, d'où nous aperçûmes le grand chemin. Arrivé sur la route, ma

conductrice aperçut au loin avec étonnement, au bout d'une côte, ses frères et les deux voyageurs. « Comment, ils ne sont encore que là! » s'écria-t-elle. Nous arrivâmes presque en même temps à l'auberge du Villers, où les frères Michel nous expliquèrent le motif de leur retard. Ces messieurs, qui avaient suivi le petit sentier, avaient été arrêtés par deux volontaires, qui, les ayant couchés en joue, leur avaient demandé avec menaces leur argent. Après les avoir fouillés, et avoir pris à l'un quarante doubles louis, et à l'autre un rouleau de cinquante louis, ils se partagèrent entre eux, et en présence des deux voyageurs dépouillés, cette somme très exactement, à l'exception de quinze louis qu'ils leur laissèrent, ainsi que tous les papiers dont ils étaient porteurs, mettant dans ce dernier procédé une sorte de loyauté militaire. En me racontant son aventure, l'un des deux voyageurs, M. d'Orville, jeta sur la table un petit morceau de papier roulé que je pris machinalement, et le tenant ainsi je m'aperçus qu'il y avait dedans quelque chose de solide que je crus d'abord être le cachet : c'était un double louis qui était resté au fond du papier, et que je lui présentai en lui disant : « Voilà « encore un double louis : vous n'avez pas tout « perdu. » On lui eût rendu la somme entière

qu'il n'eût pas montré plus de joie. « Eh bien, « me répondit-il avec vivacité, il nous servira « pour payer le déjeuner, et nous boirons à la « santé du Roi. » Le chevalier d'Orville venait de Paris, et se rendait à Rhinfelden, très satisfait d'avoir sauvé ses papiers, qu'il disait très importans par suite de la mission dont on l'avait chargé.

Je rejoignis le Roi à Dillingen dans la Forêt-Noire. Je lui remis la déclaration de Pichegru, en assurant Sa Majesté que bientôt ce général aurait un poste éminent à Paris, qui le mettrait à portée de servir efficacement la cause des Bourbons. Le Roi daigna me témoigner sa satisfaction pour la manière dont j'avais rempli ma mission. La déclaration de Pichegru le toucha. En me donnant ses instructions le Roi me dit qu'il se retirait à Blanckenbourg, et m'indiqua la manière de lui faire parvenir ma correspondance.

Tout ce que M. de Montgaillard a écrit pour flétrir la retraite du Roi à cette époque n'est qu'un tissu de calomnies ou de suppositions malveillantes. On a vu quelles étaient les dispositions du cabinet autrichien à l'égard de Louis XVIII. D'un autre côté, la campagne était manquée sous tous les rapports. Déjà les républicains, prenant à leur tour l'offensive, après avoir passé

le Rhin à Kehl, et forcé le passage du Knibis, poursuivaient dans toutes les directions les Autrichiens en retraite. Ceux-ci pouvaient d'autant moins soutenir le choc, qu'ils étaient affaiblis par le détachement de trente mille hommes envoyés en toute hâte au secours de l'Italie, mais inutilement. Il n'y avait donc plus aucun espoir de rien entreprendre les armes à la main en faveur du Roi, qui, au moment de son départ, chargea le comte d'Avaray d'adresser à toutes les puissances l'exposé des motifs qui l'avaient déterminé à quitter l'armée du prince de Condé, alors en pleine retraite des bords du Rhin vers la Bavière.

M. d'Avaray me remit le chiffre du Roi, qui devait me servir pour ma correspondance secrète soit avec Sa Majesté, soit avec le comte d'Avaray lui-même, qui était l'ami de cœur du Roi. Ce chiffre avait l'avantage de pouvoir être varié à volonté, en changeant les deux clefs, savoir : celle des numéros, qui étaient au nombre de mille, et celle des doubles lettres, au nombre de 576, depuis *aa* jusqu'à *zz* ; on pouvait même encore le varier davantage.

L'instruction pour son usage me fut communiquée en même temps. Ses principales dispositions étaient conçues en ces termes : « 1°. Les objets qui

« sont de nature à demeurer secrets doivent être « chiffrés en entier, et non pas en entremêlant « des mots et des chiffres, parce que la connais- « sance des mots écrits en clair donne beaucoup « de facilité aux gens experts pour arriver à celle « des chiffres. Il faut donc que le sens de la « période soit fini ou en clair ou en chiffres, « sans relation de la partie chiffrée à celle qui ne « l'est pas.

« 2°. Tout ce qui est écrit dans une dépêche « relativement au chiffre doit être chiffré.

« 3°. Lorsque le nom de quelqu'un ne se trouve « pas dans la liste qui est dans le chiffre, et qu'on « est obligé de le composer, il est nécessaire de « chiffrer en lettre, ou en mot qui n'ait pas de « dérivés.

« 4°. On rend le travail plus facile et plus exact « en dictant les chiffres sur la minute de la dé- « pêche, ce qui n'emporte pas la nécessité de « mettre le secrétaire dans sa confidence.... »

En un mot, les affaires secrètes qui intéressaient la cause monarchique furent désormais plus concentrées dans le cabinet du Roi, et moins exposées aux atteintes de la légèreté et de l'indiscrétion.

Je me rendis à Berne, où j'appris par M. de Latour, ce que M. Wickham me confirma en sou-

riant, que j'avais été accusé par M. le chevalier de Teissonnet de lui avoir enlevé sa caisse à mon passage à Lons-le-Saulnier. M. de Teissonnet avait pris la poste pour aller rendre compte de ce prétendu enlèvement au ministre, qui, heureusement sachant déjà à quoi s'en tenir, se prit à rire en présence de M. de Latour, et dit à M. de Teissonnet que M. Fauche lui avait évité l'embarras de remettre cet argent dans les mains de celui à qui il était destiné. « Il a bien fait, ajouta « M. Wickham; il l'a remis en très bonnes mains, « et c'est ainsi qu'il devra toujours agir. »

Je revins à Neuchâtel, d'où j'entretins et réglai la correspondance entre Pichegru et M. Wickham dans l'intérêt de la cause royale, qu'il m'eût été impossible de délaisser ou de perdre de vue.

CHAPITRE XIII.

Les opérations militaires qui eurent lieu en Allemagne jusqu'à la fin d'octobre 1796 firent cesser toutes relations entre les Autrichiens et les royalistes, soit en Franche-Comté, soit en Alsace. Pichegru n'eut plus aucun rapport direct, au-dehors, qu'avec moi. Je recevais ses communications à Neuchâtel, et de là je correspondais particulièrement avec M. Wickham, ou bien j'allais conférer à Berne avec ce ministre : ainsi, la négociation secrète se concentrait tout entière à Berne. Il était évident que le rétablissement de la royauté en France allait dépendre plus que jamais des événemens militaires : ils changèrent de face brusquement dans cette campagne. L'Allemagne, d'abord envahie par deux armées françaises, fut sauvée, comme on va le voir, par l'archiduc Charles : mais là aussi se bornèrent les exploits de ce prince.

L'armée de Rhin et Moselle, commandée par Moreau, avait passé le Rhin et pris le fort de Kehl, malgré tous les avis donnés par M. Demougé sur les mouvemens qui s'opéraient à cet effet à

Strasbourg. Le 5 juillet, Moreau gagna la bataille de Rastadt sur l'Archiduc, qui s'éloigna du Rhin.

Le général Jourdan, qui commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, poussait en même temps devant lui le général Wartensleben, qui couvrait Francfort-sur-le-Mein. L'armée française occupa non seulement Francfort, mais Wurtzbourg et Bamberg, au moment même où Stuttgard était occupé par le général Gouvion-Saint-Cyr, de l'armée de Moreau, qui, après un engagement, venait de rejeter les Autrichiens à la droite du Necker.

La jonction de Jourdan et de Moreau, au centre de l'Allemagne, eût asservi cette contrée au Directoire, comme elle le fut neuf ans plus tard à Buonaparte après la bataille d'Austerlitz. Heureusement l'Archiduc, qui s'était replié de Rastadt, réunissant tout à coup une grande partie de ses forces au corps nombreux du général Wartensleben, opposé à Jourdan, attaqua et repoussa ce dernier à la gauche du Mein.

Mais, d'un autre côté, Moreau conservant et augmentant ses avantages, forçait le passage du Lech.

L'attention du prince de Condé s'était portée entièrement sur les opérations militaires de son

armée : elle fut repoussée, de même que les Autrichiens, jusqu'au centre de la Bavière.

La seconde défaite de Jourdan, à Wurtzbourg, fut décisive : il s'ensuivit la retraite précipitée de l'armée de Sambre-et-Meuse, qui, en peu de jours et dans le plus grand désordre, abandonna les dépouilles de la Franconie, la ville de Francfort, et ne s'arrêta qu'à Dusseldorff.

Dès-lors toute l'attention de l'Archiduc se tourna vers Moreau, et voulant arrêter aussi ses progrès, il marcha contre lui. C'était au moment où le prince de Condé, combattant les républicains avec énergie et courage, sauvait, dans les environs de Bibrach, le corps autrichien commandé par le général Baillet-de-Latour. L'armée de Moreau, après la bataille de Bibrach livrée le 2 octobre, se mit tout-à-fait en retraite sur le Rhin. Son arrière-garde y arriva le 26. C'est ainsi que, partie du centre de la Bavière, l'armée de Rhin-et-Moselle, qui était passée du commandement de Pichegru à celui de Moreau, opéra en quarante jours une retraite de cent lieues, citée comme très mémorable, et dont toute la gloire appartient aux combinaisons de Moreau.

J'étais logé à l'*hôtel du Sauvage*, à Bâle, lorsque des soldats de l'armée de Moreau, en retraite, y arrivèrent cousus d'or, mais les pieds nus, en-

veloppés de guenilles, tout en faisant des repas où le vin de Champagne et la bonne chère contrastaient avec le délabrement de leur équipage. Sur la demande que je leur fis pourquoi, se livrant à une si grande dépense, ils ne s'achetaient pas des bas et des souliers, ils me répondirent : « Par Dieu oui, des souliers! n'est-ce pas à la « république à nous les donner? Nous serions « bien fous de dépenser notre argent à ça! »

M. Wickham vint à Bâle. Là, nous apprîmes que lord Malmesbury, arrivé à Paris avec des propositions de paix, avait expédié un courrier à Vienne. Mais nous savions aussi que la démarche du gouvernement anglais n'était pas sérieuse.

Je reçus des nouvelles de Pichegru, qui s'était trouvé à Strasbourg au moment même où le général Moreau y rentrait, après avoir effectué la retraite qui immortalisa son nom et son armée.

M. Wickham se rendit au quartier-général du prince de Condé, qui, dans les derniers jours d'octobre, était revenu s'établir à Mulheim. Il y arriva le 2 novembre, et j'y arrivai le lendemain. Je rendis compte au prince du travail de Pichegru dans l'intérieur, ainsi que des nouvelles mesures qu'il proposait. Il les fondait sur les derniers événemens de la campagne, qui, sur le Rhin,

venaient de tourner à l'avantage de l'Autriche, d'où il résultait que les revers de l'Italie étaient compensés en Allemagne; mais l'Autriche ne vit pas tout le parti qu'elle pouvait en tirer, ou plutôt son cabinet ne voulut pas le voir.

Au retour de ses armées sur le Rhin, elle refusa d'adopter les mesures que nous proposions, et qui consistaient à pénétrer, à quelque prix que ce fût, en Alsace, où Pichegru avait disposé pendant le cours de l'été les esprits et les choses de manière à s'y promettre un résultat favorable au moment de l'approche de l'armée impériale.

Les espérances de Pichegru furent également trompées d'un autre côté : il s'était attendu que la retraite du général Jourdan, et les revers qui l'avaient accompagnée, donneraient à son parti, dans la capitale, assez d'influence pour lui faire rendre le commandement général des armées du Rhin. Il en fut autrement, et il put juger, dès-lors, qu'il ne rentrerait jamais en faveur sous le Directoire. Selon Demougé, pour que Pichegru fût rappelé, il *fallait frapper fort;* et l'Autriche, au contraire, n'agissait plus que mollement depuis qu'elle s'était rapprochée des bords du Rhin, où la campagne vint expirer devant le fort de Kehl et la tête de pont d'Huningue.

Quant à la paix, le Directoire n'y était pas plus

porté que l'Angleterre elle-même; aussi renvoya-t-il de France lord Malmesbury, qui s'était borné à des messages insignifians, à des préliminaires évasifs. Le négociateur n'avait pas eu d'autres intentions, en effet, que d'épier la situation intérieure de la France, et de découvrir le but des armemens qui se faisaient à Brest.

Il était évident que le Directoire n'avait pas d'autre intention que de détacher l'Autriche des intérêts de l'Angleterre, et d'isoler cette puissance par des paix partielles sur le continent. Or l'Angleterre, se mettant sur ses gardes, n'eut rien de mieux à faire que de favoriser le système anti-républicain.

Dans ces entrefaites, Badouville m'ayant rejoint à Bâle avec des instructions de Pichegru, nous en partîmes le 13 novembre pour Berne, et nous y trouvâmes M. Wickham, qui fondait toujours les plus grandes espérances sur les combinaisons de Pichegru. Demougé vint également faire un voyage à Berne, et y entretint ce ministre dans les mêmes dispositions : il lui communiqua le nouveau plan de Pichegru, qui consistait à diriger dans l'intérieur l'opinion publique qui se déchaînait contre le Directoire, et à miner le gouvernement en se rendant maître des assemblées primaires et électorales; en un

mot il s'agissait d'évincer les révolutionnaires en suscitant contre eux la masse de la nation.

M. Wickham renouvela l'assurance de fournir tous les secours nécessaires, au point que Demougé manda que Pichegru serait *cavé pleinement pour les grands coups*. Ayant regagné Strasbourg, Demougé en partit le 21 novembre pour aller porter à Pichegru, qui était alors à Belvaux, neuf cents louis; mais toujours animé par le même désintéressement, le général déclara que c'était à Louis XVIII à en régler l'emploi, bien qu'il eût du Roi des pleins-pouvoirs illimités.

J'étais moi-même depuis le mois de septembre dernier en correspondance réglée avec le duc de La Vauguyon pour le service du Roi. M. de La Vauguyon, connu dans la correspondance secrète sous le nom de *Grimer*, me transmettait les ordres de Sa Majesté. Je les faisais passer à Pichegru, et je les communiquais à M. Wickham. Ayant moi-même fait la conquête de Pichegru pour la couronne, je sentais qu'il fallait l'y rattacher par tous les liens possibles.

Le Roi, dont la cause avait semblé désespérée après son départ de l'armée, moins encore par suite des revers qu'éprouvaient les armes de l'Autriche, que par l'effet de la politique versatile des cabinets de l'Europe, ne s'était pas montré

disposé à chercher un asile soit en Autriche, soit en Prusse. Il s'était décidé pour la petite ville de Blanckenbourg, dans le duché de Brunswick. Là le loisir ne manquait pas à Louis XVIII pour se livrer soit aux douceurs de l'étude, soit aux soins qu'exigeait sa correspondance : elle ne laissait pas que d'être étendue non seulement au-dehors, mais avec ses partisans dans l'intérieur de la France.

Aux revers de l'Autriche, aux obstacles qu'on avait suscités à Pichegru, était venu se joindre la décadence du parti royaliste armé dans les départemens de l'Ouest à compter de la fatale issue de l'expédition de Quiberon.

La reddition de toutes les armées royales, obtenue successivement par le général Hoche, et consommée à la fin de juillet 1796, avait mis à la disposition du gouvernement directorial cent mille soldats de plus, qui, partagés en grande partie entre les armées d'Italie et d'Allemagne, résistèrent à l'Autriche ou l'accablèrent.

Le parti royaliste était vaincu; mais ses élémens existaient encore; il avait en sa faveur l'opinion fortifiée par la haine qu'on portait au gouvernement directorial, qui ne régnait que par la force et par l'emploi des mesures révolutionnaires. Le Directoire avait contre lui non seu-

lement les royalistes, mais encore les démagogues et les républicains austères; ceux-ci voyant avec mépris, les autres avec dépit une oligarchie insolente et corrompue s'élever et fouler aux pieds les libertés publiques. Tout l'éclat du gouvernement résidait dans les armées et dans les exploits des généraux, indice visible de son penchant vers l'usurpation militaire.

La pacification intérieure n'était qu'une trève déguisée : aux hostilités ouvertes avaient succédé les manœuvres et les intrigues cachées.

Avant même l'extinction de la Vendée, les agens du Roi à Paris avaient souvent allégué que le parti royaliste n'aurait une véritable consistance, que lorsque ses fractions éparses seraient réunies à un centre commun, et n'agiraient que par une seule impulsion. Ils s'étaient vainement efforcés d'amener à ce système les chefs de la Vendée et de la Bretagne, qui, tenant chacun à leurs vues particulières, attaquaient la république par des moyens contradictoires. La cessation des hostilités fit prévaloir les vues de l'agence ou plutôt les vues du Roi lui-même, qui avait été frappé des considérations que Pichegru lui avait soumises à cet égard par mon organe.

Le Roi conçut et traça de sa main à Blanckenbourg un plan général d'exécution propre à

réunir en un seul faisceau les élémens du royalisme et ses ressources nombreuses trop éparses jusqu'alors, et dont l'incohérence compromettait sans cesse l'emploi.

Le plan général qu'arrêta le Roi divisait la France en trois agences : l'une comprenait la Franche-Comté, le Lyonnais, l'Auvergne, le Forez; une autre, les provinces méridionales. Elles furent successivement placées à Constance et à Augsbourg sous la direction de M. le président de Vezet, de MM. Dandré, Imbert-Colomès et Précy. La troisième agence, qui s'étendait sur le reste du royaume, était dirigée par les commissaires de Paris, savoir : Brottier, Duverne de Presle et La Vilheurnoy. Toutes trois ne devaient agir que de concert; tout mouvement partiel leur était interdit expressément. Le gouvernement anglais avait pris l'engagement de fournir des subsides pour toutes les dépenses jugées nécessaires.

Vers la fin de novembre, le Roi fit donner, par son ministre le duc de La Vauguyon, l'instruction suivante à ses agens de Paris..... « Sa Majesté est « disposée à approuver tous les changemens que « ses commissaires croiront utiles à l'exécution « du plan dont l'enchaînement a été tracé. Le Roi « pense qu'il devient de jour en jour plus essen-

« tiel d'en lier les opérations avec l'agence de l'est « et du midi. Les relations déjà formées d'un « côté avec la Franche-Comté et la Bourgogne « vont s'étendre avec la Provence et le Languedoc, « où des agens travaillent avec succès d'après les « mêmes principes. Sa Majesté désirerait aussi que « ses commissaires étendissent, depuis les pro- « vinces de la Vendée et du Poitou, leurs rap- « ports successifs dans la Guienne et le Languedoc, « afin d'envelopper ainsi la circonférence.

« Parmi tous les moyens d'accroître l'influence « du parti dont les agens du Roi entretiennent et « excitent les dispositions, il en est trois princi- « paux : écarter efficacement de l'administration « les régicides, leurs chefs et ceux des jacobins; « travailler à assurer le succès des nouvelles élec- « tions; gagner et ramener le plus grand nombre « qu'il sera possible des membres du parti connu « aujourd'hui sous la dénomination du *ventre*. « Les plus récentes notions sur la situation ac- « tuelle des deux Conseils[1] rendent ce troisième « point bien important; et le Roi croit devoir « ajouter cette nouvelle instruction à toutes les « précédentes qu'il confirme, ainsi que celles dont « vous trouverez à Londres, entre les mains de

[1] Le Conseil des Anciens et le Conseil des Cinq-Cents.

« M. le duc d'Harcourt, les copies signées et ap-
« prouvées par Sa Majesté. »

Ce plan obtenait déjà un commencement d'exécution. Préparer l'emploi de la force militaire comme auxiliaire, s'emparer des places de l'administration publique, s'introduire dans le Corps-Législatif, en se rendant maître des élections pour le renouvellement du tiers dans les deux Chambres, miner sourdement le gouvernement directorial, et s'assurer de Paris pour entraîner ensuite les provinces, tels étaient les secrets desseins de l'agence royale.

Dans l'attente de l'ouverture d'une nouvelle campagne, on se berçait de l'idée, à l'armée de Condé, dans le cabinet du Roi, à Strasbourg et à Berne, de la possibilité d'une prochaine révolution dans l'intérieur.

Et c'était au moment où le parti du Roi touchait à une nouvelle infortune, que rien n'égalait, à Paris, la confiance des commissaires de Sa Majesté. A l'aide d'officiers généraux de la garnison de Paris, ils espéraient s'emparer d'abord des barrières, ensuite de l'École-Militaire, des Invalides, des Tuileries, du Luxembourg et du Temple, assigné pour quartier-général. On devait se borner à placer des canons sur les ponts, à contenir les faubourgs par la présence de deux

détachemens d'élite, à mettre aux arrêts, chez eux, les membres des deux Conseils, à enlever le Directoire et à diminuer la résistance en promettant une entière amnistie. C'était sur ce plan qu'on se flattait de déterminer le mouvement de la restauration; mais les mobiles en étaient chimériques.

Trahis et dénoncés par le chef de brigade Malo, les trois commissaires du Roi tombèrent eux-mêmes dans les piéges du Directoire : ils furent arrêtés avec leurs pouvoirs. Néanmoins les papiers les plus importans furent sauvés par la présence d'esprit de l'abbé Leclerc. Associé aux travaux comme aux périls des agens du Roi, il apprend qu'ils sont arrêtés; il vole à l'instant même à l'hôtel de l'agence, et fait transporter dans un lieu sûr les états de l'organisation royaliste, les minutes et chiffres de diverses lettres secrètes, et notamment la correspondance qui avait été suivie par le Roi lui-même. Toutefois la conspiration fut matériellement divulguée, et le parti royaliste, frappé de stupeur, resta confondu.

On trouva dans les papiers de La Vilheurnoy le plan dont nous avons indiqué les bases, et d'après lequel Vauvilliers devait être nommé, au nom du Roi, directeur des subsistances; Bénézech,

ministre de l'intérieur; Fleurieu, de la marine; Siméon, de la justice; Barbé-Marbois, des colonies; Cochon l'Apparent, de la police générale, etc... Nul doute que Pichegru, en cas de succès, n'eût été appelé immédiatement, et revêtu de la dignité de commandant général ou de généralissime.

Ce revers affecta sensiblement le Roi, et amena la disgrâce de M. le duc de La Vauguyon : dans cette affaire, il s'était conduit avec une imprévoyance et une légèreté qu'on ne devait pas attendre d'un seigneur qui s'était fait dans la diplomatie une réputation d'habileté. Si M. de Montgaillard pouvait être cité comme autorité, je rapporterais, sur M. de La Vauguyon, le trait suivant comme pouvant servir de donnée sur ses opinions et son caractère. « Ce ministre (c'est Montgaillard qui parle) me disait, dans sa cahutte à Blanckenbourg : Je vous avoue, Monsieur, que je ne « suis point du tout ennemi de la révolution, ni « de l'égalité, et si vous voulez connaître mes « principes, je suis cosmopolite. — Dans ce cas, « dis-je à M. de La Vauguyon, vous ne devriez pas « être ministre, ni habiter Blanckenbourg. »

Peu de temps après sa disgrâce, je reçus de Blanckenbourg la lettre suivante, sous la date du 3 mars; elle était signée du baron de Flachslanden,

qui, honoré de la confiance du Roi, faisait partie de son cabinet.

« M. le duc de La Vauguyon, Monsieur, n'étant « plus employé au service de Sa Majesté, elle me « charge de vous prévenir de cesser avec lui toute « correspondance relative au service du Roi, et « de vous en tenir à la forme déjà établie.

« Les dépêches seront donc adressées directe- « ment à Sa Majesté sous le nom de M. le comte « de Lille, et avec un double couvert, à l'adresse « de M. de Henneberg, directeur de la poste à « Blanckenbourg. »

Peu de jours après, je reçus du duc de La Vauguyon lui-même la lettre suivante[1] : « Vous « aurez été affligé, mon cher Louis, de tout ce « qui vous sera parvenu sur mon compte; mais « je me flatte que vous avez vu de trop près la « pureté de mes principes inaltérables pour que « votre opinion à mon égard ait pu être ébranlée. « Vous aurez été informé des trois griefs que le « Roi m'a reprochés, et de l'éclat qu'il a donné à « sa disgrâce : il en est résulté la plus odieuse « déclamation contre moi dans le public, qui n'a « duré qu'un moment ici, et l'affaire s'y est « promptement réduite à ses simples termes. J'ai

[1] Du 10 mars 1797.

« adressé au Roi une lettre dans laquelle je pré-
« sente ces griefs sous le point de vue le plus
« vrai. Je me bornerai à vous transmettre l'ex-
« pression des faits telle que je la présente au
« Roi, afin qu'elle puisse fixer vos idées. » Voici ce que M. de La Vauguyon avait écrit au Roi :

« Une lettre qui ne m'était pas adressée, mais
« qui était écrite par une personne dont j'en re-
« cevais habituellement pour le service de Votre
« Majesté, s'est trouvée mêlée avec les miennes :
« je l'ai ouverte par méprise. J'ai pensé ensuite
« que Votre Majesté avait fait consulter cette
« personne relativement à un point sur lequel je
« prenais la liberté de différer d'opinion avec
« Votre Majesté. J'ai cherché à m'assurer si ses
« idées étaient conformes ou contraires aux
« miennes. J'aurais dû ne pas dissimuler à Votre
« Majesté ce tort, auquel je ne me suis laissé
« entraîner que par le désir de faire prévaloir
« auprès d'elle un sentiment que je croyais utile.

« La lettre que Votre Majesté m'a remise pour
« M. de Saint-Priest lui a été envoyée, et Votre
« Majesté en acquerra la preuve, ainsi que je l'en
« ai assuré.

« Quant à celle que j'ai écrite à une autre per-
« sonne pour qui je ne puis douter de la juste et
« entière confiance de Votre Majesté, lorsque je

« lui en ai lu le projet, elle m'arrêta sur un des « articles, et me dit qu'il était inutile que j'en- « trasse dans ces détails; qu'elle se réservait à « l'avenir de lui écrire exclusivement, et que je « devais me borner à répondre simplement aux « lettres que j'en recevrais. J'ai laissé partir ma « réponse avec les détails dans lesquels Votre « Majesté m'avait dit qu'il était inutile d'entrer; « mais j'étais bien déterminé à borner ma cor- « respondance ultérieure ainsi qu'elle me le pre- « scrirait.... »

« Je vous recommande absolument, me mandait « le duc de La Vauguyon, de ne faire aucun usage « de ces extraits de ma lettre au Roi. » J'avoue que je n'y comprenais qu'une chose, c'est qu'il n'avait rempli ni les intentions ni les vues de Sa Majesté.

A peu près à la même époque, je reçus de M. le prince de Condé la lettre suivante, datée de Mulheim :[1]

« Je prie M. Fauche-Borel d'imprimer l'adresse « du Roi aux Français, ci-jointe, au nombre de « deux mille exemplaires, *de les répandre en « France*, et de ne pas rompre la planche; je le « prie aussi de me rendre compte de l'entrée de « ces écrits en France, et de m'adresser le mé- « moire des frais d'impression, que je payerai. »

[1] Du 23 mars 1797.

Le chevalier de Contye, aide-de-camp du prince, m'écrivait de son côté sous la même date : « Je vous envoie, mon cher Louis, une *Adresse* « *aux Français*, que le Roi vient de donner, et « qu'il y a ordre de la part de Sa Majesté de faire « imprimer et répandre avec *profusion* dans l'in- « térieur. Vous verrez qu'il n'y a pas *une minute* « *à perdre*. Ainsi l'on s'en rapporte à vous pour « faire le plus de diligence possible. »

Dans la nuit même, l'adresse du Roi fut imprimée, et immédiatement les ballots pénétrèrent en France dans toutes les directions établies pour la correspondance secrète. Voici le texte de cette déclaration royale :

Louis XVIII aux Français.

« Une douleur profonde pénètre notre âme « toutes les fois que nous voyons les Français gé- « mir dans les fers pour prix de leur dévoûment « au salut de la France. Mais suffira-t-il à vos « tyrans de s'être procuré de nouvelles victimes? « Dans cette conspiration qu'ils leur imputent, « dans ces papiers qu'ils publient avec tant d'é- « clat, ne chercheront-ils pas des prétextes pour « calomnier nos intentions? N'est-il pas à craindre « enfin que, supposant des pièces, ou se permet- « tant de frauduleuses insinuations, ils ne s'effor-

« cent de nous peindre à vos yeux sous des cou-
« leurs mensongères?

« C'est un devoir pour nous de vous prémunir
« contre une perfidie que l'expérience du passé
« nous autorise à prévoir; c'est un besoin pour
« notre cœur de vous manifester les sentimens
« qui le remplissent. Les tyrans s'enveloppent des
« ombres du mystère; un père ne craint pas les
« regards de ses enfans. Ceux de nos sujets fidèles
« que nous avons chargés de vous éclairer sur vos
« véritables intérêts, retrouveront dans cet écrit
« les instructions qu'ils ont reçues; ceux que la
« pureté de leur zèle et la sagesse de leurs prin-
« cipes rendront dignes à l'avenir de notre con-
« fiance, y liront d'avance les instructions qui
« leur seront données; tous les Français enfin
« qui, partageant notre amour pour la patrie,
« voudront concourir à la sauver, s'y instruiront
« des règles qu'ils doivent suivre; et la France
« entière, connaissant le but auquel ils tendront
« de concert, et les moyens qu'ils mettront en
« œuvre, jugera elle-même du bien qu'elle doit
« en espérer.

« Nous avons dit à nos agens, nous leur répé-
« tons sans cesse : Rappelez notre peuple à la
« sainte religion de ses pères et au gouvernement
« paternel qui fit si long-temps la gloire et le

« bonheur de la France; expliquez-lui la consti-
« tution de l'État, qui n'est calomniée que parce
« qu'elle est méconnue; instruisez-le à la distin-
« guer du régime qui s'était introduit depuis trop
« long-temps; montrez-lui qu'elle est également
« opposée à l'anarchie et au despotisme, deux
« fléaux qui nous sont odieux autant qu'à lui-
« même, mais qui pèsent tour à tour sur la
« France depuis qu'elle n'a plus son Roi; consul-
« tez des hommes sages et éclairés sur les nou-
« veaux degrés de perfection dont elle peut être
« susceptible, et faites connaître les formes qu'elle
« a prescrites pour travailler à son amélioration;
« affirmez que nous prendrons les mesures les
« plus efficaces pour la préserver des injures du
« temps et des attaques de l'autorité même; ga-
« rantissez de nouveau l'oubli des erreurs, des
« torts et même des crimes, et étouffez dans tous
« les cœurs jusqu'au moindre désir des vengeances
« particulières, que nous sommes résolu de ré-
« primer sévèrement; transmettez-nous le vœu
« public sur les réglemens propres à corriger les
« abus, dont la réforme sera l'objet constant de
« notre sollicitude; donnez tous vos soins à pré-
« venir le retour de ce régime de sang qui nous
« a coûté tant de larmes, et dont nos malheureux
« sujets sont encore menacés; dirigez les choix

« qui vont se faire sur des gens de bien, amis « de l'ordre et de la paix, mais incapables de « trahir la dignité du nom français, et dont les « vertus, les lumières et le courage puissent nous « aider à ramener notre peuple au bonheur; as- « surez des récompenses proportionnées à leurs « services aux militaires de tous les grades, aux « membres de toutes les administrations qui co- « opéreront au rétablissement de la religion, des « lois et de l'autorité légitime; mais gardez-vous « d'employer pour les rétablir les moyens atroces « qui ont été mis en usage pour les renverser; « attendez de l'opinion un succès qu'elle seule peut « rendre solide et durable; ou s'il fallait recourir à « la force des armes, ne vous servez du moins de « cette cruelle ressource qu'à la dernière extré- « mité, et pour lui donner un appui juste et « nécessaire.

« Français, tous les écrits que vous trouverez « conformes à ces sentimens, nous nous ferons « gloire de les avouer : si l'on vous en présente « où vous ne reconnaissiez pas ces caractères, « rejetez-les comme des œuvres de mensonge; ils « ne seraient pas selon notre cœur.

« Donné le 10 mars de l'an de grâce mil sept « cent quatre-vingt-dix-sept, et de notre règne « le deuxième. *Signé*, LOUIS. »

Cette déclaration ne fut pas sans influence; on en jugera par ce qui eut lieu à Paris à l'occasion du procès des trois commissaires du Roi : ils étaient voués à la mort. Contre toute attente, ils parvinrent à s'y soustraire, mais non sans confusion ni même sans déshonneur pour l'un d'eux. La Vilheurnoy fut le seul qui, respectant son caractère, montra quelque dignité. Brottier s'efforça d'exciter la compassion de ses juges aux dépens de sa mission. Duverne de Presle se fit dénonciateur de ses compagnons d'infortune pour échapper au supplice. Mais en dépit de l'animosité du Directoire, des poursuites du ministre de la justice Merlin, et des révélations de Duverne, les juges militaires, après avoir déclaré les prévenus coupables d'embauchage, commuèrent la peine capitale en dix années de réclusion pour Duverne et Brottier, et en une année seulement pour La Vilheurnoy. En voyant ces trois agens royalistes échapper à la mort, le Directoire frémit : il tenta encore, mais inutilement, de les faire condamner comme conspirateurs par les tribunaux ordinaires. Toute cette affaire donna au parti du Roi l'idée de sa force morale.

Aussi, dans l'intérieur, avait-il déjà renoué tous ses projets que favorisaient la liberté de la presse, la disposition des esprits, la haine portée

aux démagogues et aux restes de l'Assemblée conventionnelle, disséminés dans les deux Conseils, ou siégeant au Directoire, où les régicides tenaient seuls les rênes du pouvoir.

Ce fut dans la noirceur d'une nouvelle intrigue que ces nouveaux gouvernans cherchèrent et trouvèrent le prétexte qui leur servit quelques mois plus tard à colorer les violences du coup d'État dont je faillis moi-même être l'une des victimes. Ici le nom de M. de Montgaillard va se reproduire encore. Mais comment a-t-il pu préparer de longue main, par ses artifices, cette journée fatale au parti du Roi, et particulièrement à Pichegru? Décidé à éclaircir les faits et à les rapporter avec toutes leurs circonstances, je me vois dans l'obligation de remonter à la fin de juin 1796. A compter de cette époque l'intrigue se découvre tellement aux investigations de l'histoire, qu'il n'y aura plus à suspendre son jugement, ni à s'environner d'aucun doute sur les causes secrètes de la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797). Tous les voiles seront déchirés à l'aide de M. de Montgaillard, et c'est dans ses propres Mémoires, dans sa correspondance, et dans des pièces authentiques, que je puiserai mes preuves, comme je l'ai fait jusqu'ici pour le démasquer.

Dès le mois de juin 1796, M. de Montgaillard

ne gardait plus d'autres ménagemens envers le parti du Roi que ceux qui lui paraissaient utiles au succès de ses combinaisons particulières. Il croyait la cause du Roi irrévocablement perdue, et voici comment il s'en exprimait : « Après le « passage du Rhin à Kehl, dit-il, vers les derniers « jours de juin 1796, passage commandé par le « général Moreau, il me fut mathématiquement « démontré que la restauration de la monarchie « française dans la maison de Bourbon était une « chose impossible. » Jugeant dès-lors sa présence inutile en Allemagne, il chercha un autre théâtre pour y continuer son double rôle.

Aux approches de l'armée française il s'éloigne de Carlsruhe, arrive à Stuttgard, de là gagne, au bout de quelques jours, le margraviat d'Anspach, et prend à la fin de juillet la route de Munich. C'est là, qu'ébloui par les victoires du général Buonaparte, il prend la résolution d'effectuer son ancien projet de se porter à Venise pour se rapprocher à la fois de l'armée française d'Italie et de M. d'Antraigues, qui, à son tour, et de même que Pichegru, va devenir l'objet de ses intrigues. C'est à la fois Pichegru, M. d'Antraigues et moi qu'il voudra immoler à la *république triomphante.*

A Munich, M. de Montgaillard obtient du ba-

ron de Sadler, ministre d'Autriche, des passeports pour traverser les pays héréditaires. M. de Sadler avait des ordres très précis de son cabinet pour n'accorder à aucun Français l'entrée des États autrichiens. M. de Montgaillard parvient à le persuader qu'il va joindre le maréchal Wurmser, alors opposé à Buonaparte, et de qui, sur les bords du Rhin, il avait obtenu, comme agent royaliste, un passe-port très étendu. Forcé de prendre la route de la Carinthie et de l'Istrie, M. de Montgaillard arrive à Venise le 2 septembre 1796 avec l'abbé du Montet, son compagnon de voyage ou plutôt son collaborateur intime, dépositaire de ses manœuvres secrètes. « J'avais « pris la route d'Italie, dit-il, comme la seule que « les opérations militaires des Français laissassent « alors ouverte pour se rapprocher d'un ministre « de France. Heureusement pour la France et « pour l'Europe le général Buonaparte fixait déjà, « en 1796, leurs regards et leurs espérances..... « Je me présentai de suite chez M. Lallemant, « ministre plénipotentiaire de la république fran- « çaise ; *je lui confiai des secrets qui intéressaient,* « *dans ce temps-là, le sort de l'État : j'écrivis,* « *en conséquence, au ministre des relations exté-* « *rieures*, et je crois me rappeler que le ministre « Lallemant fit lui-même partir mes dépêches. »

On ne s'étonnera donc pas que M. de Montgaillard ait cherché à tromper le comte d'Antraigues, dont il connaissait la position et le caractère. Pour sa sûreté personnelle, M. d'Antraigues était entré au service de l'impératrice de Russie, comme attaché à la légation russe près de la république de Venise. « M. d'Antraigues, « dit M. de Montgaillard, était à la fois le ministre « du Prétendant et le principal agent des Anglais « en Italie. Il avait subjugué le petit esprit de « M. Drake, ministre britannique à Venise. C'était « bien lui qui y conduisait les affaires de Londres ; « c'était un homme universel : il dirigeait à peu « de chose près les légations étrangères à Ve- « nise..... Mes visites à l'*hôtel de France* ne pou- « vaient guère demeurer secrètes, quoique ce « palais fût situé à une des extrémités de la « grande île, et que je misse beaucoup de pré- « caution dans mes rendez-vous. Les ministres « d'Autriche, de Russie, d'Angleterre, avaient « importuné la procuratie d'État à mon sujet. « M. d'Antraigues avait passé vingt fois dans ses « bureaux pour vérifier si c'était bien *moi* qui « était venu sous mon nom à Venise..... Je n'avais « point renoncé cependant aux *apparences royales* « qui pouvaient me ménager quelque repos. Je « les avais entièrement conservées, d'après les

« conseils, je pourrais même dire les ordres du « ministre Lallemant, et dans l'intention d'être « de quelque utilité à l'armée française d'Italie. « Et si on osait appeler cela être *espion*, je m'ho- « norerais de l'avoir été..... »

Que fait M. de Montgaillard pour se mettre *en rapport* avec M. le comte d'Antraigues, et même avec M. Drake, ministre d'Angleterre? Il leur propose de séduire Buonaparte, et de l'enrôler sous les drapeaux de Louis XVIII. On sent bien qu'il n'en était pas venu là sans leur communiquer toutes les particularités de la négociation secrète suivie avec Pichegru, et sans se donner une prodigieuse importance et un crédit imaginaire. Rapportons ici la mystification qu'il prépara, mais sans aucun succès, pour faire tomber dans ses piéges M. d'Antraigues, le ministre anglais Drake, et moi-même. Mes preuves sont irrécusables : je les puise dans ses propres lettres, dans celles de l'abbé du Montet, son collaborateur, et dans les déclarations précises du comte d'Antraigues. Commençons par le billet suivant, qu'il lui écrivit de Venise :

« J'écris aujourd'hui pour affaires indispen- « sables à Pichegru par Milan. Monsieur le comte « pense-t-il que je puisse lui toucher un mot de

« l'*affaire en question* (séduire Buonaparte), en « évitant toute désignation quelconque? J'écris « au Roi, au prince de Condé et à M. Wickham « (jactances d'émissaire). Monsieur le comte pen- « se-t-il que je doive instruire le prince de Condé « du départ de mardi et des suites? Je crois qu'il « y a de l'inconvénient, et je prie monsieur le « comte de dire à l'abbé du Montet ce qu'il pense « à cet égard des intentions de M. Drake. Les « miennes seraient de ne correspondre qu'avec « ce dernier et avec M. Wickham directement. Je « resterai donc ici pour donner à M. Drake tous « les éclaircissemens qu'il désirera, et en même « temps pour suivre ses instructions. J'ai écrit ce « matin par exprès que, mardi soir, mon ami du « Montet serait positivement dans la ville qu'ha- « bite le Roi; et je suis sûr, aidé par les conseils « et les avis de monsieur le comte, d'obtenir « avant peu un résultat, de la part de Buonaparte, « aussi positif que celui que j'avais obtenu de « Pichegru. »

Le fait est que M. de Montgaillard avait mis son ami, l'abbé du Montet, en relation avec M. d'Antraigues, en le priant de regarder cet abbé comme un autre lui-même; que, s'étant décidé à partir pour Milan vers la mi-décembre, il avait positivement proposé à M. d'Antraigues

d'aller gagner Buonaparte à la cause royale, ne lui demandant à cet effet qu'une modeste avance de la somme préliminaire de trente-six mille francs. M. d'Antraigues, peu séduit par le projet de M. de Montgaillard, lui déclare qu'il n'a pas un écu à donner sans les ordres du Roi. Attendre l'approbation de Louis XVIII ne convenait guère au prétendu corrupteur de Buonaparte. Dans son impatience il s'adresse au ministre anglais Drake. Mais ce diplomate anglais exige, avant d'accorder de l'argent à M. de Montgaillard, qu'il produise des pleins-pouvoirs du Roi, « trouvant naturel « que Buonaparte ne fît rien ou ne voulût rien « faire sans être assuré de l'existence de ces pou- « voirs. »

Qu'on observe ici que c'était dans ce moment-là même que M. de Montgaillard s'efforçait, par ses lettres, de m'attirer à Milan auprès de Buonaparte, qu'il désignait sous le nom d'*Éléonore;* il s'agissait de m'engager à lui faire les mêmes ouvertures que j'avais faites à Pichegru. M. de Montgaillard ne doutait pas que je ne fusse séduit et entraîné par l'idée que je réussirais dans cette négociation comme j'avais réussi dans la première, et que, cédant à ses insinuations et à ses instances, je ne tombasse dans ses embûches, où évidemment j'aurais été compromis et sacrifié.

Mais je me gardai bien de me laisser prendre à cette amorce perfide.

Voyons maintenant comment M. de Montgaillard rend compte de ses relations avec M. d'Antraigues et M. Drake.

« M. Wickham, dit-il, avait instruit M. Drake des « négociations suivies avec Pichegru [1]; M. Drake « n'en avait laissé ignorer aucune particularité à « M. d'Antraigues, qui s'était rendu maître de « son esprit, et qu'on pouvait considérer comme « le véritable ministre d'Angleterre en Italie..... « Je fus témoin de toutes les manœuvres qu'ils « employèrent pour provoquer, dans les États « vénitiens, le massacre général des Français [2], et « pour décider la cour de Rome à prêcher contre « eux une croisade religieuse.... M. d'Antraigues « crut s'apercevoir que je ne me prêterais jamais, « non plus que M. du Montet, à favoriser réelle- « ment des projets de cette nature, *quoique j'eusse « l'air de m'y prêter pour en découvrir toute « l'étendue.* »

[1] C'est pour ne pas convenir que c'est lui-même qui en instruisit M. d'Antraigues et M. Drake; on en a la preuve dans le billet rapporté ci-dessus.

[2] Anachronisme, fausseté insigne. Les événemens dont il s'agit n'eurent lieu qu'au mois d'avril suivant, et M. de Montgaillard quitta Venise au mois de décembre. Or, comment fut-il témoin d'un fait arrivé quatre mois après son départ?

On voit qu'il affecta de provoquer la croisade religieuse et l'insurrection pour chercher à s'accréditer auprès de M. d'Antraigues et de M. Drake.

Mais enfin, il fallait agir pour se rendre encore plus utile au ministre de France et au général Buonaparte. « Le ministre de France, ajoute Mont-« gaillard, voyant qu'aucune réponse n'arrivait « de Paris [1], m'engagea à me rendre à Milan et me « donna des lettres pour le commandant de Le-« gnano, pour les commandans de plusieurs places, « et enfin une lettre pour le général Buonaparte « lui-même. »

Mais il n'était pas facile de percer la ligne autrichienne au moment où tout se disposait, au débouché du Tyrol, à de nouvelles opérations pour délivrer Mantoue. Ici, bien que Montgaillard ne s'explique pas très clairement, ce qui va suivre ne laissera plus aucun doute sur la nature de ses démarches.

Désappointé dans ses tentatives pour tromper M. d'Antraigues et M. Drake, et n'ayant pu leur arracher une obole, il n'en partit pas moins pour se rendre à Milan auprès du général Buonaparte, et il partit tout seul.

[1] Au sujet de ses révélations envoyées au ministère des relations extérieures.

« Je laissai, dit-il, tous mes papiers à M. du « Montet, à Venise, parce qu'il m'était physique- « ment impossible d'emporter un immense porte- « feuille, et un portefeuille aussi précieux, des « pleins-pouvoirs, des patentes; parce que j'étais « observé jusque dans ma chambre; parce que « je partis pour ainsi dire à la dérobée, et avec « l'air d'aller seulement dans les campagnes de la « Brenta, au point que je ne me munis de rien de « ce qui m'était nécessaire pour une longue route; « parce que je voulais seulement arriver à un « poste français; parce que j'avais la certitude « que M. du Montet perdrait la vie plutôt que de « se dessaisir de mon portefeuille sans un ordre « précis de moi. J'avais pris avec moi deux lettres « originales de M. le prince de Condé, une lettre « originale du Prétendant, copie des lettres de « M. le prince de Condé, de M. Fauche, de « M. l'Archiduc à M. Fauche, du major-général « Klinglin, de plusieurs agens. Cette copie était « écrite sur neuf feuilles faisant trente-six pages « de papier de soie d'une écriture très menue. « *Mon intention était de la remettre au général « Buonaparte,* vis-à-vis duquel trois lettres des « princes devaient, ainsi que la lettre du ministre « Lallemant, me servir de créance : ce général « aurait alors fait demander par M. Lallemant,

« avec mon autorisation, mon portefeuille dont « un officier se fût chargé. »

Tous les moyens que Montgaillard employa ne purent assurer son débarquement en terre ferme. Il fut arrêté à trois lieues de Fusina; heureux encore de pouvoir se rendre, sous un prétexte quelconque, auprès du général Provera à Padoue. Ce général l'envoya par la route de Citadella, et sous la garde d'un officier, au général en chef par intérim, le baron d'Alvinzy, à Trente.

Ici écoutons-le parler lui-même encore : « Il me « fallut, dit-il, donner à ma sortie de Venise et « à mon voyage un motif absolument opposé à « celui qui me faisait entreprendre ce voyage. Je « fus assez favorisé, par mes anciens services « *royaux* sur le Rhin, pour donner le change « aux soupçons; je détruisis à Trente les dépêches « du ministre de France. Le général Alvinzy s'ou- « vrit à moi, et finit par me dire qu'il ne pouvait « faire parvenir à M. de Wurmser, à Mantoue, « que des avis rares, et par la voie de boulettes « de cire. La clef de l'Italie était, comme on le « voit, au moment de passer dans les mains du « général Buonaparte : j'eus en quelque sorte « d'avance le jour fixe de sa reddition. »[1]

[1] Elle n'eut lieu que le 2 février suivant.

Qu'on rapproche de ces révélations les mémoires militaires du temps, et on verra que Buonaparte, *averti* du moyen de correspondance du général autrichien avec Mantoue, connut à propos, et en interceptant une de ces boulettes de cire dont parle Montgaillard, la détresse de la place ainsi que le mouvement projeté pour y porter secours. La boulette enveloppait un petit papier roulé, contenant en peu de lignes l'avis militaire : avalée par l'espion qui en était porteur au moment où il fut arrêté, et mise en évidence par des évacuations forcées, la bataille de Rivoli fut livrée[1], et Mantoue succomba.

Du reste, quelles que fussent les allégations et les représentations pressantes de M. de Montgaillard, il lui fut interdit de prendre toute autre route que celle du Tyrol, pour de là gagner le quartier-général de l'archiduc Charles par Donaœschingen et la gorge qui débouche dans les plaines de Kehl.

L'Archiduc était alors à Offembourg, où la prudence fit à M. de Montgaillard une nécessité de séjourner huit jours entiers pendant lesquels le prince ne lui dit pas un mot qui eût rapport au général Pichegru, et ne fit aucune réponse aux

[1] Le 14 janvier 1797.

questions que Montgaillard hasarda au sujet de ce général. Voulant même écarter tout soupçon, et craignant, dit-il, que M. d'Antraigues n'étendît ses bras anglais jusque sur les rives du Rhin, M. de Montgaillard crut devoir annoncer qu'il allait à Blanckenbourg pour y rendre compte au Roi de sa conduite. Il fut libre alors de se rendre d'abord à Mulheim, quartier dans lequel M. le prince de Condé venait d'être stationné de nouveau.

« Ce prince, dit-il, m'accorda, et même avec « assez de grâce, trois ou quatre entretiens par- « ticuliers. Il était curieux de savoir des nouvelles « d'Italie. Voici littéralement ce que le prince de « Condé me dit alors [1] : Je vois qu'il faut re- « noncer à faire reconnaître la royauté par les « armées. Pichegru n'a pu ou n'a pas voulu suivre « mon plan..... Tout le monde a voulu se mêler « de ces négociations : les Anglais, les Autrichiens, « le Roi, tout le monde veut les conduire encore. « Je me décharge de toute responsabilité envers « Sa Majesté, elle fera maintenant à Blancken- « bourg ce qu'elle jugera à propos..... On nous « menace de la demi-solde et du licenciement. Le « cabinet anglais voudra peut-être nous envoyer

[1] Du 3 au 7 janvier 1797.

« dans l'Inde ou dans le Canada. Qu'allons-nous « devenir si Mantoue se rend? Et où en sera l'Em- « pereur *avec son Italie*, qui est la cause de tous « les malheurs arrivés sur le Rhin?.... Pensez-vous « que l'Empereur puisse se résoudre à traiter « avec ces gens-là et avec ce gouvernement?..... « Nous avons sauvé l'armée de M. de La Tour et « toute son artillerie dans l'affaire du 2 octobre « à Biberach. On sent vivement à Vienne ce ser- « vice rendu par la noblesse française. J'ai reçu « de Vienne des dépêches très flatteuses à cet « égard; mais ce ne sont que des complimens « forcés, et il était impossible de les refuser à « ces braves corps que j'ai l'honneur de com- « mander. Mon armée se dissout et se fond tous « les jours; mais enfin je n'ai pas pu faire mieux.... « Pichegru envoie toujours, dit-on, de belles « promesses; mais je ne crois plus à rien de « *bon*, etc., etc. »

Toutefois M. de Montgaillard, dont les spéculations financières et politiques au-delà des Alpes avaient manqué leur effet, n'était pas venu seulement au quartier-général du prince de Condé pour donner des nouvelles et pour en recevoir. Visant au solide, il réclamait cinq cents louis qui, disait-il, lui étaient dûs tant pour ses *services personnels* que pour s'acquitter envers

quelques agens qu'il avait employés sur la rive gauche.

« Voilà de singulières demandes, répliqua le « prince; je ne veux pas donner d'argent, je n'en « ai que trop dépensé. Je ne donnerai rien, rien, « absolument rien. Si M. Wickham ne veut pas « payer, je ne puis pas l'y obliger. Il fait ce qu'il « peut faire. Quant à moi je suis très gêné. Il faut « que vous alliez, dites-vous, à Blanckenbourg? « Sa Majesté acquittera sûrement cela, et je vous « donnerai même des lettres pour l'en prier; ou « bien le Roi écrira à M. Wickham à ce sujet..... « Mais je dois vous avertir qu'on a su que vous « aviez vu plusieurs fois le ministre du Direc- « toire à Venise, et que M. d'Antraigues a écrit « à Blanckenbourg des choses très fortes contre « vous. Au surplus, vous verrez sûrement tout « cela là-bas; et vous jugerez mieux que je ne « puis le faire ici, le point où vous en êtes, et où « nous en sommes..... »

Croirait-on que Montgaillard, bien qu'il fût averti qu'il était dévoilé, ait eu l'audacieuse impudence d'aller se présenter à Louis XVIII pour lui demander cinq cents louis? Laissons-le narrer lui-même ses turpitudes. « M. de Beaufort et moi, « dit-il, ne pûmes jamais obtenir du prince l'ar- « gent nécessaire pour fournir aux frais de notre

« route. Nous fûmes réduits à demander trente « louis à la baronne de Reich, qui avait retrouvé « un dépôt considérable d'écus enfouis dans la « Montagne-Noire, au moment où les Français « passèrent le Rhin. Il semblait que le prince et « M. Fauche se concertassent pour nous ôter dé- « sormais tous les moyens de parler ou de mar- « cher. Le prince me donna cependant un passe- « port; il m'était *important* de l'avoir, afin de « voyager avec l'agrément des princes.....

« Le Prétendant et M. d'Avaray me confirmèrent « tous deux également les détails que le prince « m'avait donnés à Mulheim sur la campagne de « Bavière; le Prétendant me parut conserver une « grande confiance dans les généraux Pichegru « et Moreau. Il n'entra avec moi dans aucune « espèce de détail ni d'explications particulières « relativement à toutes les négociations, depuis « le mois de juin dernier (1796), et en même « temps il me témoigna si souvent sa satisfaction « pour mes *services*, qu'il me fut impossible de « ne pas apercevoir toute la défiance que mon « voyage en Italie lui inspirait..... »

Le fait est qu'il ne fut plus au pouvoir de cet homme d'abuser d'aucune manière le Roi, qu'il n'approchait plus que pour l'épier : c'est ce qui résultera clairement de ses propres aveux. « J'ap-

« pris, dit-il, à Blanckenbourg (22, 23 et 24 jan-
« vier 1797) que le Prétendant conservait de
« grandes espérances, et entretenait des relations
« sur le Rhin et à Paris. M. Thovenay, son *mi-*
« *nistre* à Hambourg, était chargé du dépôt et de
« la communication d'une grande partie de cette
« correspondance. M. Wickham la protégeait ou-
« vertement en Angleterre..... *Je rendis compte*
« *de ce voyage, à Blanckenbourg, au ministre*
« *français Lallemant dans mes deux dépêches*
« *datées de Gotha en Saxe, et de Francfort-sur-*
« *le-Mein, janvier* 1797. » Quel aveu! et quel rôle!

N'ayant pu abuser le Roi, ni lui extorquer aucune somme d'argent, M. de Montgaillard vendit la voiture qui l'avait conduit à Blanckenbourg. C'était une de celles qu'on avait achetées pour le service des principaux agens du Roi. « M. Fauche, « dit-il, s'emporta vivement, parce que c'était « une des trois voitures qu'il s'était réservées de- « puis long-temps..... » Je ne m'étais rien réservé; je savais qu'il y avait toujours une voiture à ma disposition; mais je fus indigné du procédé ou plutôt de l'escroquerie manifeste de M. de Montgaillard, et je lui témoignai ouvertement mon indignation, car ni lui ni moi n'avions aucun droit de propriété sur une voiture qui apparte-

nait au quartier-général : la vendre, c'était la voler.

Mais M. de Montgaillard avait levé le masque; il disait ouvertement qu'il allait rentrer en France, et que, voulant se réconcilier avec la république, il dévoilerait au Directoire tous les secrets du parti royaliste.

Instruit de ses propos, et les attribuant encore plus au mécontentement qu'à des intentions foncièrement perverses (quel aveuglement!), le prince de Condé m'écrivit à ce sujet la lettre suivante, datée du quartier-général de Mulheim, le 17 mars 1797 :

« Je suis, monsieur, aussi surpris qu'affecté de « ce qui m'est revenu sur le compte de M. de « Montgaillard; mais je le suis encore davantage « des fâcheuses impressions qu'une conduite sem- « blable doit donner à M. Wickham. Je désire que « vous vous rendiez sur-le-champ à Berne pour « dissiper les inquiétudes qu'il a sur le sort de « Pichegru; vous y réussirez mieux que personne « par les relations que vous avez avec lui, et la « connaissance que vous avez de tout ce qui s'est « passé depuis six semaines. Prévenez Pichegru « de tout ceci, afin qu'il prenne toutes les me- « sures qu'exige la prudence, quoique je ne pré- « sume pas possible que le mécontentement puisse

« aigrir M. de Montgaillard au point de lui faire « oublier ses devoirs et le porter à des excès si « répréhensibles. Déférez entièrement à la vo- « lonté de M. Wickham, et ne perdez pas un « moment pour exécuter les ordres qui vous se- « ront donnés. Je serais charmé, je désirerais « même que Badouville pût revenir et arriver « jusqu'ici ; vous sentez assez de quelle impor- « tance serait son voyage dans ces circonstances, « sans que je vous le dise. Écrivez-lui en consé- « quence. Tout ce qui me revient de Paris s'ac- « corde parfaitement avec son dernier rapport, « et je ne doute pas que M. Wickham et moi ne « parvenions, de concert avec Pichegru, à diri- « ger les élections prochaines comme il convient « au rétablissement de l'ordre.

« Vous voyez avec quelle confiance je vous « parle ; mais votre zèle et votre courage me ré- « pondent depuis long-temps de votre fidélité. « C'est vous dire assez, monsieur, que je n'ajou- « terai jamais foi aux rapports que l'on tentera « contre vous ; et je suis charmé de trouver cette « occasion de vous assurer que tout ce qui m'a « été écrit en dernier lieu aurait augmenté la « confiance que j'ai placée en vous, loin de la di- « minuer, si vous ne la possédiez tout entière. Je « ne doute pas que vous n'y répondiez dans tous

« les temps, et que M. Wickham ne soit toujours « aussi satisfait de votre conduite. Ne négligez « rien de ce qui peut lui être agréable, car je lui « laisse dans tout ceci la direction principale. Sur- « veillez M. de Montgaillard, et tâchez de le dé- « tourner de ses projets de voyage. Adieu, mon- « sieur; je suis très pressé, mais pas assez pour « me priver du plaisir que je trouve à vous assurer « de tous les sentimens d'estime et d'intérêt que « vous m'avez inspirés. »

Cette lettre me fut portée par le marquis de Montesson, et M. de Montgaillard, envers qui on croyait devoir user de beaucoup de ménagemens, parvint à me la soustraire (comme il en convient lui-même). Qu'on juge de sa dextérité! C'était pour lui un coup de maître dont il sut tirer parti, comme on va le voir: « M. Fauche, dit-il à ce sujet « dans ses impudens Mémoires, resta persuadé « que M. le marquis de Montesson avait remporté « la lettre par mégarde. »

Connaissant dès-lors les appréhensions du prince de Condé, il le menaça ouvertement de livrer toute sa correspondance au Directoire s'il ne lui faisait pas compter sur-le-champ cinq cents louis. Le prince, alarmé de ces dispositions hostiles, me pria de me concerter avec M. Wickham sur les moyens de déjouer la perfidie de

M. de Montgaillard. M. Wickham, se prêtant volontiers à ce que désirait le prince, promit de couvrir les cinq cents louis si audacieusement réclamés.

Et qu'on ne croie pas qu'en obtenant cette somme M. de Montgaillard voulût se dessaisir de sa correspondance ! Il en avait soustrait, comme on l'a vu, les pièces les plus utiles pour les vendre soit à Buonaparte, soit au Directoire. Le reste de ses papiers il l'avait laissé à Venise dans les mains de M. du Montet, qui, à son retour d'Italie, l'avait mis en dépôt à Bâle. Je croyais ces papiers au pouvoir de M. de Montgaillard, et j'en promis au prince de Condé et à M. Wickham l'enlèvement.

Le prince chargea le vicomte de Maccarthy-Levignac, son aide-de-camp, de se concerter avec moi à cet effet, et il lui remit pour M. de Montgaillard une lettre datée de Mulheim, le 22 mars 1797. Il faut se rappeler que c'était ce même aide-de-camp qui avait présenté M. de Montgaillard au prince de Condé, en 1795. Voici la lettre du prince, dont M. de Levignac était porteur :

« Je vous envoie, monsieur, M. de Levignac « avec des pleins-pouvoirs suffisans pour termi- « ner tous les différends. J'ai pensé qu'il vous se- « rait agréable sous tous les rapports, connais-

« sant son attachement pour vous et l'estime « qu'il a pour vos talens et vos qualités, et vous « êtes d'ailleurs de la même province. La con- « fiance sans bornes que je vous ai accordée et « que je vous conserverai toujours me persuade « que vous lui remettrez les papiers qui vous sont « inutiles et dont j'ai le plus grand besoin. Vous « ne pouvez craindre, sous aucun rapport, de « vous en dessaisir; vos services parleront pour « vous plus que tous les témoignages que je pour- « rais vous en donner; et la satisfaction que le « Roi a bien voulu vous témoigner ne laisse dés- « ormais aucune prise à la calomnie. J'ai un vé- « ritable plaisir, monsieur, à vous renouveler les « sentimens d'estime et d'amitié que vous m'avez « inspirés, et à vous assurer de toute ma satisfac- « tion relativement à la mission que je vous ai « donnée. Elle est terminée aujourd'hui, puisque « M. Wickham et Pichegru agissant d'après un « nouveau plan, vous ne pouvez, en aucune ma- « nière, les seconder activement dans l'intérieur, « où votre présence compromettrait également « votre sûreté et les grands intérêts qui s'y trai- « tent; mais je serais charmé de m'aider de vos « lumières dans ces circonstances, et je désirerais « bien que vous puissiez accompagner M. de Le- « vignac ici; vous y trouveriez quelqu'un qui

« vous estime et vous aime bien sincèrement, et « dont les sentimens pour vous ne changeront « jamais. »

Je ne crus pas une minute que cette lettre du prince pût faire aucune impression sur un homme qui, ayant pris son parti, ne voulait que de l'argent, sans se dessaisir d'aucun de ses papiers. Nous avions les cinq cents louis qu'il demandait, et apprenant qu'il était alors à Neuchâtel, logé à l'*auberge du Faucon*, nous nous y rendîmes après avoir combiné ensemble nos démarches.

Montgaillard me devait soixante-quinze louis; j'avais résolu de me servir de cette créance dans l'idée d'obtenir de lui un titre qui m'eût rendu maître de sa personne, et, par suite, de ses papiers.

J'entrai chez lui et le trouvai à table avec M. de Beaufort, dont il avait fait sa créature. J'apportai dans ma démarche beaucoup de ménagemens et de modération, et je finis par tirer de lui un billet avec sa signature, au moyen duquel j'espérais le faire arrêter et obtenir les papiers s'il ne payait pas. J'eus soin de ne faire aucune mention de la demande que M. de Levignac était chargé de lui faire au nom du prince.

M. de Levignac alla le voir le soir même, lui remit la lettre du prince de Condé, et fit tout

au monde pour l'engager à lui donner les dix-sept lettres autographes que réclamait le prince; il lui dit que j'avais un crédit ouvert pour lui payer sur-le-champ les cinq cents louis qu'il demandait, et pour terminer cette affaire à l'amiable, comme le désirait le prince, qui attachait un grand intérêt à ravoir sa correspondance. Montgaillard répondit qu'il ne voulait pas de mon intervention dans cette affaire; qu'il souhaitait la traiter avec M. de Levignac seul, et qu'à cet effet il le priait, pour la conclure, de se rendre avec lui à Arberg, canton de Berne. M. de Levignac, jugeant dès-lors que c'était ma personne qu'il redoutait, lui observa que le crédit des cinq cents louis était en mon nom, et que c'était à moi à lui payer cette somme; en vain resta-t-il jusqu'à quatre heures du matin dans l'espoir de le persuader. N'ayant pas réussi, il vint m'en avertir, en me disant qu'il voulait bien les cinq cents louis, mais qu'il entendait ne restituer aucun papier.

Comme il avait annoncé qu'il partirait à six heures du matin, dès cinq heures je montai dans sa chambre, et le trouvant au lit : « Eh bien, « monsieur le comte, lui dis-je, avez-vous terminé « avec M. de Levignac? Êtes-vous convenu de « rendre les papiers que le prince réclame? » Sur-

pris de mon apparition, il me répondit qu'il était convenu de traiter cette affaire-là avec M. de Maccarthy-Levignac à Arberg. Je m'approchai de son lit très ému, et apercevant un portefeuille de maroquin rouge sous son chevet, je le pris avec vivacité; et supposant qu'il contenait la correspondance réclamée par le prince, je l'emportai en lui disant : « Faites maintenant ce que vous « voudrez. » Tandis que je m'éloignais, il se mit à crier au voleur, à l'assassin, ameutant tout l'hôtel contre moi. Je me rendis à l'instant même, avec le portefeuille, chez le digne et respectable maire de Neuchâtel, M. de Pierre, conseiller d'État, qui connaissait toutes mes relations, et que j'avais informé de l'anxiété du prince. J'ouvris le portefeuille en sa présence : nous n'y trouvâmes que deux lettres de la main du prince de Condé, le brouillon d'une lettre écrite à M. Wickham, un ancien travail où il était question de M. Pitt, et d'autres papiers étrangers à notre affaire. M. de Pierre me dit alors : « Allez repor« ter ce portefeuille, dont le contenu ne vous « satisfait pas; faites-en l'objet d'une plaisanterie; « tâchez même d'engager Montgaillard à faire une « partie sur le lac, en lui promettant les cinq « cents louis; et quand il sera là, si vous n'en « obtenez rien, jetez-le dans le lac, d'autant plus

« que je ne puis vous donner un ordre de l'arrê-
« ter pour la somme qu'il vous doit, et qui n'est
« exigible que dans quinze jours, d'après l'é-
« chéance de son billet : mais prenez que je n'en
« sache rien, et faites-vous accompager de mon
« *grand sautier* (premier huissier), pour qu'il
« vous donne des sûretés. »

Je pris avec moi non seulement le *grand sautier*, M. Favarger, mais encore M. de Levignac et mon cousin Borel-Borel, pour qu'en leur présence le portefeuille fût rendu. Nous retournâmes en toute hâte chez M. de Montgaillard; mais nous étions si irrités de sa mauvaise foi, que nous étions peu disposés à la modération. En entrant je lui remis son portefeuille, et je lui demandai avec énergie les dix-sept lettres que réclamait le prince. Il me les refusa, en déclarant avec emphase que ces lettres étaient confiées *à l'honneur d'un chevalier français*. Indigné de cet impudent subterfuge, je lui appliquai un soufflet, en lui disant : « Si tu as une goutte de sang français dans « les veines, tu m'en demanderas satisfaction ! » Il se contenta de réclamer l'assistance de M. de Levignac, en s'écriant : « Comment pouvez-vous, « monsieur le vicomte, me laisser ainsi traiter par « M. Fauche ? — Que voulez-vous que j'y fasse ? « répondit le brave aide-de-camp; je ne puis « mieux faire que de vous servir de second à l'un

« et à l'autre dans la satisfaction que vous offre « M. Fauche-Borel. »

Sa version au sujet de cette scène est curieuse; la voici : « M. Fauche, dit-il, essaya de m'assassi- « ner vers le 25 de mars 1797, à cinq heures du « matin, à l'*hôtel du Faucon*, à Neuchâtel; il « entra précipitamment dans ma chambre, m'é- « veilla en sursaut, se jeta sur moi, me maltraita « violemment, me prit à la gorge, pendant que « son cousin, M. Borel-Borel, enfonçait le secré- « taire et renversait mon lit. Je fus assez heureux « pour que les lettres des princes (dont il avait « formé un cahier en papier de soie d'une écri- « ture très menue) ne fussent pas découvertes « avant l'arrivée des gens que mes cris appelèrent. « Tout Neuchâtel peut témoigner de ces faits. « M. le prince de Condé m'avait dépêché un aide- « de-camp, et j'ai la certitude que cet aide-de- « camp avait prémédité cette violence avec M. Fau- « che et son cousin. Il chercha à m'attirer sur la « rive droite, et toute sa commission aboutit à « entendre ces paroles : Dites au prince que moi « et mes enfans rompons à jamais tout pacte avec « la royauté des Bourbons, et que j'ai trouvé plus « d'honneur chez un ministre républicain que « chez les princes français. »

Je n'entendis point ces paroles, qu'il n'aurait pas osé proférer, et qui sont de pure invention.

On a vu d'ailleurs, dans tout ce qui précède, comment M. de Montgaillard entendait l'honneur; on a vu qu'il n'attendit pas qu'on lui demandât les papiers de la négociation secrète pour rompre tout pacte avec les Bourbons.

Quel fut le dénoûment de cette affaire? M. de Montgaillard n'ayant pas jugé à propos de le faire connaître, il me reste à réparer son omission.

Avide des cinq cents louis qu'il savait lui être destinés, il eut l'air de se calmer, et nous protesta qu'il n'avait pas réellement les papiers que réclamait le prince, et qu'ils étaient en dépôt chez la veuve Serini, à Bâle. Je lui fis alors souscrire une déclaration portant l'engagement de ne faire aucun mauvais usage de ces papiers, et de les remettre au prince dès qu'ils seraient à sa disposition. Possesseur de cet engagement, et connaissant le dépositaire des papiers, je ne fis aucune difficulté de lui compter les cinq cents louis, déduction faite de la somme qu'il me devait.

Dans ma correspondance destinée à être mise sous les yeux du Roi, et que j'adressai directement à M. le comte d'Avaray, je rendis compte de ce qui venait de se passer à Neuchâtel, et en même temps je parlai de Pichegru, de ses sentimens et de ses appréhensions.

Voici la réponse que me fit M. d'Avaray, sous la date de Blanckenbourg, le 21 avril 1797. « J'ai

« reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait « l'honneur de m'écrire, et celles qui y étaient con- « tenues. Pichegru a bien raison de *recommander* « *le silence et la prudence*. Assurez-le qu'on s'en « est fait ici une loi inviolable, et que sa corres- « pondance ne sera connue que du Roi. Je suis « charmé de ce que vous me dites qu'il désirait « depuis long-temps que cette correspondance fût « établie. Mais il devrait être bien convaincu « qu'elle n'aurait éprouvé aucun obstacle de ce « côté-ci, et qu'elle eût fait un vrai plaisir au Roi. « Le rétablissement de l'adjudant-général Badou- « ville lui cause une grande satisfaction : vous « pouvez en assurer ce brave homme. C'est une « chose abominable que la conduite du sieur « Montgaillard et de M. de Beaufort. Le prince « de Condé a terminé cette affaire : Dieu veuille « que ce soit sans retour.

« Je vous renouvelle, etc.... »

Elle ne le fut pas sans retour, malheureusement, comme on le verra bientôt quand se révélera la trame qu'avait préparée Montgaillard à Venise, et qui devait exercer sur les destinées de la France monarchique une si funeste influence. Ainsi, cet homme devait contribuer, plus que tout autre, à retarder pendant plus de vingt ans le retour de l'autorité royale et de la paix publique.

Quant à ses papiers, je connaissais le dépositaire, et j'avais expédié en toute hâte une estafette à la veuve Serini, à Bâle, pour qu'elle me les envoyât de suite, presque sûr qu'elle n'y verrait aucun inconvénient, vu mes relations particulières avec le prince de Condé et avec Montgaillard, et dont elle avait une parfaite connaissance. Je reçus en effet, par le retour du courrier, deux portefeuilles énormes, l'un vert et l'autre rouge, contenant tous les papiers de M. de Montgaillard, à l'exception d'un très petit nombre qu'il en avait tirés et de quelques pièces qu'il avait copiées de sa main, à Venise, dans l'intention de les livrer au général Buonaparte. J'envoyai les deux portefeuilles au Roi par mon cousin Henri Borel, que M. l'abbé de Lamarre accompagna jusqu'à Blanckenbourg.

Voici la lettre [1] que le Roi me fit écrire, par M. le comte d'Avaray, au sujet de cet envoi.

« C'est avec la plus vive satisfaction, monsieur, « que le Roi a vu, dans la démarche de M. Henri « Borel, que votre zèle pour son service non seu- « lement ne se dément jamais, mais qu'il anime « et enflamme tous les vôtres, que partout enfin « où Louis Fauche se trouve, il faut être royaliste « ou le devenir.

[1] Datée de Blanckenbourg.

« Les expressions de la lettre que vous avez « bien voulu m'écrire sont à Sa Majesté une nou- « velle preuve de votre dévoûment, et elle me « charge de vous dire qu'elle est très satisfaite des « communications que vous avez faites à M. de « Lamarre; on le verra avec la plus grande con- « fiance travailler avec vous à lui procurer des « relations plus directes et plus actives avec son « brave et fidèle Baptiste (Pichegru); je ne m'éten- « drai pas davantage sur ce sujet, M. de Lamarre « étant chargé de vous développer tout ce que je « voudrais en vain renfermer dans cette lettre.

« Mon devoir et mon plaisir étaient d'accueillir « votre parent comme il mérite de l'être, et de « lui procurer les moyens d'offrir lui-même au « Roi l'hommage de son dévoûment : il pourra « vous redire que votre recommandation n'a pas « été vaine. Avant de vous quitter, monsieur, je « vous dirai, au risque d'une inutile répétition, « que le Roi est vivement touché de votre zèle « aussi désintéressé qu'actif, et que le jour de la « restauration vous en assurera un témoignage « non suspect.

« J'ai l'honneur, etc....

« *Signé*, LE COMTE D'AVARAY. »

Entrons maintenant dans un autre ordre de faits d'un intérêt plus général.

CHAPITRE XIV.

Les événemens de la guerre ne répondaient plus aux espérances des amis du Roi. Toujours mal combinée et mal soutenue par l'Autriche, la guerre n'offrait plus à la cause royale que des chances douteuses ou des revers permanens, particulièrement en Italie. La prise de Mantoue, qui remontait aux premiers jours de février, le passage du Tagliamento, qui avait eu lieu le 16 mars, la prise de Laybach, qui en avait été la conséquence, amenèrent la poursuite et la retraite précipitée de l'archiduc Charles dans les montagnes de la Carinthie et de la Carniole sur la route de Vienne; mais, d'un autre côté, Buonaparte était débordé par le Tyrol, et les peuples d'Italie se soulevaient sur ses derrières. Tout à coup une trève imprudente le tire d'une position si critique. L'Autriche négocie, et les préliminaires de paix de Léoben étendent successivement la trève aux armées du Rhin. Le général Hoche, après avoir passé le Rhin à la tête de l'armée de Sambre-et-Meuse, venait de renverser et de pousser devant lui l'armée autrichienne commandée par le géné-

ral Werneck, tandis que l'armée du Rhin-et-Moselle, sous les ordres de Moreau, passant le Rhin également, s'était emparée de Kehl et d'Offembourg.

Ces grands avantages qui comblaient de joie le Directoire et semblaient l'affermir par les armes, offraient un contraste avec l'état des esprits dans l'intérieur. On y était généralement tourné vers un autre ordre de choses; on n'aspirait qu'à renverser un gouvernement impopulaire et vexatoire.

L'époque des élections approchait, et le Roi ainsi que les princes avaient un immense intérêt à ce que le nouveau tiers fût composé sinon de royalistes décidés, au moins de gens probes et anti-révolutionnaires.

Malheureusement des intrigans, des hommes cupides se présentèrent comme seuls capables d'influencer les élections de tel ou tel département, et de composer le nouveau tiers de candidats tellement dévoués à la cause royale, que dans leurs mains la contre-révolution ne serait plus qu'un jeu : c'était une chimère enfantée par l'erreur et la cupidité.

On demanda au ministre anglais Wickham des sommes immenses *pour organiser le travail des élections*, et, suivant l'usage, cet argent resta dans les mains des spéculateurs de royalisme.

Une chose très singulière, c'est que les départemens qui avaient coûté le plus fournirent les députés les plus gangrénés.

Comme je n'ai plus à craindre aujourd'hui, grâce au laps de temps, de réveiller les haines et des souvenirs douloureux, je raconterai dans le cours de ma narration, quand il en sera temps, quelques anecdotes aussi vraies que piquantes; elles montreront jusqu'à quel point peut aller l'audace de la cupidité.

Je sens bien que ne m'étant distingué moi-même ni par de grands talens, ni par une habileté supérieure, je m'expose à être taxé de présomption et de dénigrement en déversant le blâme sur les opérations de certaines personnes qui exploitaient ce qu'ils appelaient la *contre-révolution*. Mais rien ne saurait me détourner de l'engagement que j'ai pris envers le public de toujours dire ce que je sais, ce que j'ai vu, et ce que je pense de ce que j'ai vu. Comment d'ailleurs passer sous silence avec quelle coupable légèreté se fit alors le *travail des élections?* On s'en promettait, dans les deux Conseils, des succès et des résultats infaillibles pour la cause royale, au moyen de tels et tels candidats, dont la plupart ne furent pas même élus, bien que leur élection eût été payée.

Fut-on plus avisé dans la direction de l'opinion publique et dans l'impulsion donnée aux journaux? Les éloges périodiques prodigués impolitiquement au général Pichegru indiquèrent au Directoire les moyens de prévenir l'influence de ce général et de préparer sa perte.

On s'étonnera peut-être quand je dirai que ce fut au quartier-général de Buonaparte que la trame fut ourdie : rien n'est plus vrai. On se servit du canevas déjà tissu par M. de Montgaillard. Dissipons ici les ténèbres qui couvrent encore ces indignes manœuvres.

On se rappelle qu'en partant furtivement de Venise, le 15 décembre 1796, M. de Montgaillard y laissa l'abbé du Montet, son collaborateur et son ami, avec des instructions secrètes, et vraisemblablement avec la mission de le doubler dans son rôle pendant son absence. Le lendemain 16, à onze heures du matin, l'abbé écrivit au comte d'Antraigues que son ami était parti « pour aller « chercher des fonds et *des pouvoirs plus osten-* « *sibles.* » Il ajoutait que, restant lui-même sans argent, et se voyant forcé de payer ce qu'il devait à Venise, il priait M. d'Antraigues de lui prêter vingt-cinq louis. Le soir du même jour, nouvelles instances pour obtenir cette misérable somme : il annonce que la saisie à laquelle il est exposé

pour le lendemain midi peut compromettre *les intérêts du Roi.* Le 17 au matin, nouveau billet pour la même cause. « J'ai l'honneur de vous ré-« péter, dit-il, que les intérêts du Roi pourraient « être compromis si je n'ai pas vingt-cinq louis « avant midi. » A onze heures, M. d'Antraigues reçoit encore un billet où l'abbé s'exprime d'une manière encore plus pathétique : « Ah ! monsieur « le comte, si ce n'est pas vingt-cinq louis, prêtez-« m'en au moins vingt ; évitez un grand malheur. « Je vous le demande au nom des intérêts les plus « chers, les plus précieux du Roi..... »

C'était descendre bien bas pour des hommes qui avaient commencé par demander trente-six mille francs ! A la fin, M. d'Antraigues se laisse toucher, et donne à l'abbé du Montet dix louis de ses propres fonds. Avait-il réellement besoin d'une pareille aumône ? C'est peu probable, lui et Montgaillard s'étant mis en relation secrète avec le ministre de France. Mais il avait fallu créer des prétextes pour s'approcher de M. d'Antraigues, pour ne lui inspirer aucune défiance, afin de le mieux épier, pour le signaler enfin comme le moteur diplomatique de la résistance que rencontrait Buonaparte en Italie en dépit de ses victoires.

L'occasion de se saisir de sa personne et de son

portefeuille se présenta quand Buonaparte, sous les auspices des préliminaires de Léoben, renversa le gouvernement de Venise, le 16 mai 1797. Il n'y eut bientôt plus aucune sûreté dans Venise pour les ministres des puissances qui y étaient accrédités. Déjà la légation d'Angleterre était en fuite. Le même jour, 16 mai, M. d'Antraigues partit également à la suite du ministre de Russie, comte Mordewinoff.

La légation russe fut respectée jusqu'à Trieste, où elle s'était dirigée, à cause des mauvais chemins, pour aller à Laubach. A Trieste, elle est arrêtée, le 21 mai, par ordre du général Bernadote, qui laisse aller le ministre Mordewinoff, et fait conduire M. d'Antraigues avec son portefeuille au quartier-général du général en chef de l'armée d'Italie.

Là on s'empare avec une extrême avidité de ce portefeuille, et sans vérification, ni confrontation, ni signature, on en tire les papiers, dont on dresse une espèce d'inventaire, écrit de la main du sieur Bourienne, secrétaire de Buonaparte; inventaire qu'on termine par l'indication de la pièce suivante :

Une conversation avec M. le comte de Montgaillard.

Ce fut ce document qui, trois mois après, ser-

vit de base à une accusation contre Pichegru, et que le Directoire triomphant publia comme pièce de conviction, et fit afficher avec profusion sur tous les murs de Paris. Cette pièce importante va être expliquée bientôt par M. d'Antraigues lui-même.

Mais on voulut d'abord en obtenir de lui la reconnaissance, puisqu'elle était tirée de son portefeuille. Qu'on ne perde pas de vue que M. d'Antraigues était alors au pouvoir de Buonaparte, maître de l'Italie et vainqueur arrogant.

Le 1er juin, à trois heures du matin, Buonaparte lui propose, en personne, de reconnaître et de signer cette fameuse *conversation* entre Montgaillard et lui. M. d'Antraigues s'y refuse, et son refus déconcerte Buonaparte au point qu'il le renvoie prisonnier au château de Milan. Là, par son ordre, l'adjudant-général Couthaud, sept jours après son arrestation, l'interroge; il avait pour instruction de le forcer à reconnaître la pièce pour être de sa main et avoir été tirée de son portefeuille saisi à Trieste. Mais cet officier ayant refusé de la laisser voir à M. d'Antraigues, celui-ci fit écrire au procès-verbal : « Non, je ne « reconnaîtrai jamais une pareille pièce que je ne « l'aie vue, lue, signée à chaque page, constaté « l'état des pages; cela est de toute justice. On

« n'a jamais fait signer à quelqu'un qu'il recon-
« naît l'existence d'une pièce contre lui, sans la
« lui montrer. — Mais, reprend l'adjudant-géné-
« ral, cette pièce n'est pas du tout contre vous ;
« je l'ai lue, et je vous en assure. » A quoi M. d'An-
traigues répond : « Elle est contre moi si elle est
« semblable à celle que M. Buonaparte m'a pré-
« sentée à signer le 1er juin, à trois heures après
« minuit, et j'ai refusé de la signer parce que son
« contenu est entièrement faux, et qu'il a été évi-
« demment *écrit d'une autre main que la mienne.*
« Je déclare donc que la pièce est fausse..... »

Comme le comte persistait à vouloir qu'on lui en montrât l'écriture, l'adjudant-général lui dit : « Comment la pourriez-vous reconnaître, si ce « papier n'a jamais été, comme vous le préten- « dez, dans votre portefeuille? — C'est, répond « M. d'Antraigues, parce que j'ai vu à Venise, « en 1796, un aventurier qui se disait le comte « de Montgaillard. Comme je ne l'avais jamais « connu, il m'eût été impossible de savoir qui il « était, d'autant qu'il avait et qu'il m'a montré « des passe-ports sous les noms de *Roger* et « *Roucher,* pour aller dans le Tyrol et à Livourne, « et un autre sous le nom de *don Iago-Henri-* « *quez-Francesco d'Almontro, de Barcelone,* « *professor à Salamanque,* pour voyager en Ita-

« lie, et dont il prétendait être autorisé par le « général Buonaparte à se servir pour se rendre « auprès de lui. Cet homme a voulu m'escroquer « de l'argent, et notamment une somme de trente-« six mille livres, pour de prétendus projets aux-« quels on ne pouvait ajouter aucune croyance. « Il serait possible que j'eusse gardé quelques « notes sur ce qu'il m'a dit, ainsi qu'à mon se-« crétaire, et des lettres ou mémoires qu'il m'a « envoyés. Si cela est, je serais fort aise de voir « ces notes, de les reconnaître en totalité; car si « M. Buonaparte les a lues, elles doivent en effet « exciter sa curiosité, puisqu'il était seul l'objet « du voyage du soi-disant comte de Montgaillard. « Qu'on me montre ces notes, si elles existent: je « ne refuse pas alors de signer après les avoir « lues, et même je le désire. »

Ce n'était pas ce qu'on demandait au quartier-général. Aussi Couthaud insistait toujours pour que M. d'Antraigues reconnût la *conversation*, sans même la lui montrer. M. d'Antraigues persistant dans son refus, Couthaud termina l'interrogatoire par ces mots, consignés au procès-verbal : « Eh bien! tout est fini, et vous vous en « repentirez. »

Le refus obstiné de M. d'Antraigues de reconnaître la vérité de cette pièce si artificieusement

produite, sa demande pour qu'on la lui présentât avant qu'il en reconnût la validité, embarrassaient singulièrement Buonaparte et les agens du Directoire; ils se déterminèrent enfin à se contenter de la signature du général Clarke et du général Berthier, chef d'état-major, qui signèrent pour *le comte d'Antraigues.*

Qu'on observe ici que le comte était détenu au château de Milan lorsque Clarke et Berthier signaient en son lieu et place, pour constater la validité de la pièce, dont on concertait alors la publicité, dans le but de perdre Pichegru et le Conseil des Cinq-Cents. L'effet n'en eût-il pas été plus sûr si on avait pu obtenir la signature et la reconnaissance de M. d'Antraigues? De quel droit deux officiers de Buonaparte venaient-ils déclarer qu'ils signaient pour lui?

Nous voilà sur la voie de cette œuvre de ténèbres et d'iniquité.

On a vu par les aveux de Montgaillard que, dès son arrivée à Venise, en 1796, il était aux ordres des agens du Directoire dans les cours étrangères; on a vu que, méditant de compromettre M. d'Antraigues, ainsi que le ministre anglais Drake, il essaya de leur extorquer la somme de trente-six mille livres, sur la seule supposition qu'il irait travailler à gagner au parti

du Roi le général Buonaparte; on a vu qu'il espérait m'attirer moi-même dans ce piége grossier, pour me livrer et me perdre. Mais il ne put abuser ni M. d'Antraigues, ni M. Drake, ni moi. Soit dépit de n'avoir pas réussi dans sa combinaison machiavélique, soit qu'il eût déjà résolu de perdre M. d'Antraigues, il est évident qu'il est la cause première de son arrestation, en le dénonçant d'abord au ministre de France à Venise et au Directoire, et en le faisant plus particulièrement dénoncer plus tard par l'abbé du Montet au général Buonaparte, qui, sur toutes ces données, établit la base d'une accusation contre Pichegru, accusation nécessaire au coup d'État concerté par le Directoire, et provoqué par Buonaparte lui-même.

Si on objectait que M. de Montgaillard n'était plus à cette époque à Venise, je rappellerais qu'il s'y était mis peu de temps auparavant en relation avec le ministre de France; qu'il avait écrit de Venise au ministre des relations extérieures pour lui faire des révélations; et que dès le mois de décembre, il avait pris la résolution de communiquer à Buonaparte toutes les pièces de la négociation secrète qui étaient restées en son pouvoir. S'il lui devint impossible de parvenir alors jusqu'à Milan, l'abbé du Montet, qui *était un*

autre lui-même, fut plus heureux, et cela, dans un temps encore plus opportun, celui de l'arrestation de M. d'Antraigues. « J'avais laissé, dit « Montgaillard, la presque totalité de mes pa- « piers à M. du Montet, à Venise. Il les porta à « Milan...., et il arriva que M. du Montet, réfugié « à Milan, y *vit conduire M. d'Antraigues dans « le château.* »

Veut-on un dernier aveu qui dissipera tous les doutes? « M. du Montet, ajoute Montgaillard, « m'a donné de grandes preuves d'affection; il a « cherché à rendre à la patrie de grands services, « *dans la personne du général Buonaparte*, « dont il avait prévu à Venise *la gloire, les bien- « faits, la destinée....* »

Voilà donc entièrement à découvert l'œuvre de ténèbres et de félonie qui amena la journée du 18 fructidor, vers laquelle vont se presser les événemens qu'il me reste à raconter.

N'ayant pu faire du comte d'Antraigues un instrument docile, Buonaparte n'en fit pourtant pas sa victime; il aurait même nui par là au succès de sa combinaison. Vouer à la mort celui dont on n'avait pas pu extorquer la signature, aurait excité un sentiment d'horreur, et mis au grand jour la fraude. Après trois mois de captivité, M. d'Antraigues recouvra la liberté, ou plutôt il

put s'évader du château de Milan, grâce aux démarches, à l'ardente sollicitude, à la fermeté courageuse de mademoiselle Saint-Huberti, célèbre actrice dramatique de l'Opéra de Paris, devenue sa femme, et à qui le Roi avait décerné le cordon de Saint-Michel, avec le nom de comtesse. On dit qu'elle étonna Buonaparte par la hardiesse de ses réclamations.

Voici ce que m'a raconté depuis le comte d'Antraigues à ce sujet. « J'étais, me dit-il, détenu au « château de Milan au mépris du droit des gens, « puisque j'étais attaché à la légation de Russie, « et malgré le passe-port que m'avait délivré le « ministre de France à Venise. Ma femme, alar- « mée, se détermine à aller solliciter auprès de « Buonaparte ma liberté; elle prend dans ses bras « son enfant en bas âge, se présente ainsi avec « les plus touchans attributs d'une épouse désolée « et d'une mère tendre. Instances, prières, lar- « mes, tout est inutile; Buonaparte reste froid et « implacable : il exige de moi des choses qui « blessent mon honneur. Outrée des obstacles « qu'il suscite et de ses menaces, ma femme prend « tout à coup le ton et l'attitude dramatique « (vous savez que c'est son triomphe) : *Tiens*, « *mange encore celui-là*, lui dit-elle en lui pré- « sentant son enfant. Buonaparte resta interdit. »

M. d'Antraigues me cita une autre anecdote de la même époque, mais dont le dénoûment fut plus tragique. Joséphine y est mêlée. On sait que voulant partager la haute fortune de Buonaparte, elle quitta Paris et vint le joindre à Milan, centre de sa gloire. Là, environnée d'hommages adulateurs, elle vit accourir autour d'elle un essaim de jeunes solliciteurs de Paris, qui avaient plus ou moins de droits à sa protection; la plupart pouvaient même invoquer une tendre bienveillance. Ainsi obsédée, elle demande et obtient un grade pour un de ses protégés exigeans, qui ne tarde pas à la tourmenter pour arracher, au général en chef, une faveur nouvelle. Voulant s'en débarrasser, Joséphine lui représente avec douceur que le général la taxerait vraisemblablement d'indiscrétion et même d'imprudence si elle lui adressait deux demandes si rapprochées pour le même individu. Ce n'était là qu'une défaite. L'emploi réclamé, elle l'obtient pour un autre de ses protégés, au même titre, mais alors préféré par elle à tous ses rivaux. Dès ce moment un vif dépit, un ressentiment implacable s'empare du favori désappointé. A quelques jours de là on affiche, dans le quartier le plus fréquenté de Milan, une satire sanglante au bas d'une gravure nouvelle qui représentait Joséphine : c'étaient des vers gros-

siers et obscènes, qui, roulant sur la phrase que Joséphine répétait sans cesse : *je suis sensible, moi*, et déchirant le voile de ses galanteries, révélaient l'impureté de son haleine et des parties les plus secrètes de sa personne. Cette satire parvint à sa connaissance : elle en pleura de rage, et s'en plaignit à Buonaparte, qui se prit à rire; et affectant même une sorte d'indifférence, lui dit, assez publiquement pour que ses paroles ne fussent pas perdues, qu'on ne devait pas s'occuper à rechercher l'auteur d'une méchanceté aussi méprisable. L'auteur tomba dans ce piége. S'étant informé de l'effet qu'avait produit sur Joséphine et sur Buonaparte ses vers satiriques, le jeune imprudent crut qu'il n'avait plus rien à en redouter, et il se laissa deviner par de perfides amis qui le trahirent. On l'arrêta, et on le conduisit au n° 11 dans la prison du château, vis-à-vis de celle où était détenu M. d'Antraigues : il en sortit trois jours après, m'assura ce dernier, les pieds les premiers, et avec tous les signes d'une exécution nocturne.

Libre, M. d'Antraigues aurait pu déjouer, par une déclaration publique, la trame ourdie à la fois par Montgaillard, par Buonaparte et par la majorité du Directoire, contre Pichegru et le Conseil des Cinq-Cents : aussi fut-il retenu et

surveillé avec sévérité au château de Milan pendant près de trois mois. D'ailleurs il ne put sonder que trop tard la profondeur du complot.

Au moment de son arrestation, aucun symptôme alarmant pour la cause royale ne se faisait apercevoir. Au contraire, le résultat des nouvelles élections lui était favorable. On pouvait compter sur les opinions et les talens de Pichegru, qui venait d'être nommé, de Willot, de Lemerer, de Vauvillers, d'Imbert Colomès, de Camille-Jordan, et de beaucoup d'autres membres distingués des deux Conseils.

Celui des Cinq-Cents débuta par conférer la présidence à Pichegru, et ouvrit la session en se déclarant contre la politique et le système d'administration du Directoire, qui, lui-même, était divisé. Les idées révolutionnaires semblaient déjà céder aux idées d'ordre et de justice; la raison paraissait reprendre son empire; en un mot, l'édifice de la révolution menaçait ruine. La majorité du Directoire frémissait de voir les deux Conseils soutenus par la majorité de la nation, ayant ainsi pour eux l'opinion publique et la loi.

La suspension d'armes qui s'était étendue aux armées de même qu'aux provinces de l'Ouest, si long-temps déchirées par la guerre civile, favori-

sait le développement du nouveau système adopté et prescrit par le Roi.

« La république ne peut tenir long-temps, « mandait le comte Louis de Frotté à son ami « Plascène, devenu l'âme de ses relations secrètes « en Normandie; nous finirons par déjouer toutes « les factions usurpatrices. Engagez les honnêtes « gens à entrer dans toutes les branches de l'ad- « ministration : ils nous seconderont quand on « reprendra les armes. Je reste à Londres d'après « les intentions du Roi, et je n'en partirai que « lorsque la machine générale sera montée de « manière à donner l'espoir de réussir conformé- « ment aux ordres détaillés de Louis XVIII. »

Mais d'autres chefs, tels que Georges Cadoudal, le comte de Puisaye et le comte de Rochecotte, s'agitaient pour faire prévaloir de nouveaux plans d'insurrection, ou du moins les préparatifs d'une nouvelle reprise d'armes. On leur recommandait sans cesse, au nom du Roi, la plus grande circonspection, et de s'abstenir de tout mouvement hostile et prématuré.

Le plan de temporisation, et d'une sage lenteur, semblait autant commandé par les circonstances que par les instructions formelles de Louis XVIII. Recueilli dans un coin de l'Allemagne, et pouvant juger de l'ensemble des affaires,

le Roi envoya le chevalier de Trion à Paris en qualité de commissaire royal, pour lui transmettre les informations les plus récentes sur l'état des partis.

Tout allait bien dans les sept à huit départemens des frontières de l'Est, où une multitude d'agens avaient préparé les esprits. De même qu'à Paris et dans le Lyonnais, M. Wickham à Berne, et le prince de Condé à Mulheim, ne doutaient plus que le second tiers législatif ne renversât le Directoire et la constitution de l'an III. A Blanckenbourg, on partageait la même confiance.

J'allais sans cesse de Neuchâtel à Berne, surveillant la correspondance avec l'intérieur, qui était réglée comme en pleine paix : les dépêches de M. Wickham, expédiées par les Rousses et Moré, y trouvaient régulièrement des personnes chargées de les rendre à Lons-le-Saulnier, d'où on leur donnait la direction convenable. Il serait difficile de se faire une idée de l'ordre et de la régularité établie dans cette partie, si on ne savait pas que nos agens étaient parvenus à remplir la plupart des administrations de personnes qui leur étaient dévouées.

Toutes mes pensées se tournaient alors vers Paris et s'attachaient au général Pichegru. On

l'avait accueilli dans la capitale comme devait l'être un homme de bien; mais dès ce moment aussi les révolutionnaires et les affidés des triumvirs commencèrent contre lui leur travail de diffamation.

Le général Hoche, qui commandait l'armée de Sambre-et-Meuse, haïssait mortellement Pichegru, et préparait dans le silence le coup d'État qui fut depuis exécuté par Augereau sous l'influence de Buonaparte. Hoche, tout aussi ambitieux, envoya de son quartier-général plusieurs de ses agens à Paris, chargés de faire insérer des articles contre Pichegru dans les différens journaux dévoués à la faction qui voulait asservir de nouveau la France.

Les troupes de l'armée de Sambre-et-Meuse s'étaient déjà mises en mouvement d'après l'impulsion de Hoche, qui montrait une animosité profonde contre Pichegru et la majorité des deux Conseils. D'un autre côté, tous les partis opposés aux révolutionnaires et à la majorité du Directoire se rattachaient à Pichegru. Fidèle à sa promesse, et pour être en état de la mieux remplir, ce général, de son côté, se frayait aussi un chemin à la dictature. Il fit un rapport sur la nécessité de réorganiser les gardes nationales, dans le dessein de les opposer aux troupes directoriales.

Quand il vit approcher celles-ci de Paris, sur l'ordre de trois directeurs, il s'en plaignit vivement au Conseil des Cinq-Cents ; et, s'élevant contre les mesures du gouvernement qui ramenait le régime révolutionnaire, il proposa de fixer à ces troupes des limites constitutionnelles qui les empêchassent d'arriver jusqu'au Corps-Législatif. Enfin il était parvenu à se faire nommer, avec le général Willot, membre de la commission des inspecteurs de la salle du conseil ; ce qui lui ménageait la possibilité de jouer un rôle actif.

Dans ce qui se passait alors à Paris je démêlai sans peine les approches d'une crise qui pourrait bien ne pas être sans danger pour le général Pichegru. Vu l'état des choses, je formai le vœu de me rapprocher le plus promptement possible de sa personne, et j'allai d'abord à Berne auprès de M. Wickham lui en témoigner le désir. J'alléguai combien il était urgent de saisir l'à-propos des circonstances, et combien Pichegru aimerait à me voir près de lui. M. Wickham craignait, d'après ce qui s'était passé à Strasbourg, que je ne me compromisse ; j'insistai, et le général de Précy, qui était alors auprès de M. Wickham, appréciant mes motifs, insista avec moi, et détermina M. Wickham à me laisser partir. « Vous direz au « général, me dit le ministre d'Angleterre, qu'il

« a dû être informé qu'il y a maintenant à sa « disposition tout l'argent dont il pourrait avoir « besoin pour le service du Roi, et qu'il doit « compter plus que jamais sur les secours de mon « gouvernement. » M. de Précy, me prenant à part, me dit confidentiellement que c'était M. Dandré, agent du Roi, qui disposait de tous les fonds que pourrait réclamer Pichegru. « Dites-le lui bien, » ajouta M. de Précy. Il me donna aussi ses instructions pour MM. Imbert-Colomès, Camille-Jordan, Lemerer et autres.

Je me mis aussitôt en route; j'arrivai dans Paris vers la mi-août, et je descendis à l'*hôtel du Nord*, rue de Richelieu. J'occupais le même appartement que le colonel Pillichody, mon compatriote, très dévoué aussi à la cause des Bourbons. La première personne que je vis fut Badouville, qui, me donnant des nouvelles de Pichegru, promit de venir me voir tous les matins : il tint parole. J'eus aussi de fréquens entretiens avec le comte de Bourmont, le comte de Frotté et le prince de la Trimouille, que j'avais connu en Suisse; tous étaient réunis alors à Paris pour la même cause. Ce ne fut qu'après m'être concerté avec ces messieurs que je me rendis, avec précaution et mystère, chez le général, près la barrière de Clichy. Pichegru me témoigna combien il était

satisfait de me voir. Je m'empressai de lui faire part de ce que m'avait dit M. Wickham et M. de Précy au sujet des subsides qui étaient dans les mains de M. Dandré, agent du Roi. « Votre mon-« sieur Dandré, répliqua Pichegru, est un drôle « de corps (ce furent ses propres expressions); « il est venu m'offrir, il y a six semaines, des mil-« lions, quand il savait que je n'en prendrais pas, « n'en ayant pas besoin alors; il m'avait promis « aussi la liste des amis du Roi dans les Conseils « sur lesquels on pouvait compter; mais quand le « besoin d'argent s'est fait sentir, personne n'a « plus paru, et M. Dandré doit être pourtant à « Paris; de sorte que nous sommes obligés de « boursiller pour couvrir les dépenses de la police « des inspecteurs de la salle. »

Je fus singulièrement étonné de ce que me dit Pichegru; mais je ne formai aucun doute, néanmoins, que M. Dandré ne se montrât de nouveau, et ne remît tout l'argent dont on pourrait avoir besoin dans l'intérêt de notre cause.

Pichegru me parut dans les meilleures dispositions, mais convaincu cependant qu'on ne ferait rien de décisif par le moyen de l'Assemblée, bien qu'il eût pleine confiance dans l'opinion et les talens de plusieurs de ses collègues qui étaient les membres les plus distingués des Conseils.

Toutes les mesures que proposaient ou prenaient ces hommes courageux avaient l'inconvénient de la publicité; au lieu que le Directoire, en affectant des craintes, maniait adroitement et utilement le pouvoir exécutif.

Il y avait d'ailleurs dans le nombre des députés opposés au Directoire des traîtres qui rendaient un compte exact aux trois directeurs de tout ce qui se passait dans les réunions des députés désignés sous le nom de *parti de Clichy*: c'était celui de Pichegru, et par conséquent celui du Roi.

On a vu que dès le mois de juin Buonaparte avait voulu arracher au comte d'Antraigues des aveux qui pussent compromettre Pichegru. Deux mois après, les agens secrets du Directoire organisaient l'assassinat de Pichegru, dans le cas où il monterait à cheval le jour de l'attaque projetée des Conseils par les triumvirs.

Je dois à la justice et à la vérité de dire que je reçus cet avis du général Danican, déjà compromis dans les troubles du 13 vendémiaire, et rentré en France seulement quelques mois avant le 18 fructidor. Bien qu'on l'eût condamné à mort, il s'introduisit, à ses risques et périls, à la faveur d'une carte que lui prêta Vauversin, qui servait bien notre cause, d'abord au *Cercle cons-*

titutionnel, qui remplaçait le club des jacobins, puis dans des conciliabules clandestins tenus par des chefs du parti exalté ; il y parut travesti, pour ainsi dire, en *capitaine moustache*, et fut présent à la détermination qu'on y prit de tirer sur Pichegru s'il montait à cheval. Le général Danican pouvait à chaque minute être reconnu et mis en pièces : c'était montrer un grand dévoûment, sans doute, que d'aller s'exposer aux poignards de ceux qu'il avait signalés dans sa brochure intitulée *Les Brigands démasqués*.

Le lendemain vendredi, 1er septembre, je me rendis à quatre heures du matin chez Pichegru, et je lui remis la note que m'avait donnée Danican sur l'attentat que préparaient contre lui les jacobins et les agens des triumvirs. En la lisant, il parut vivement frappé, et me fit la remarque suivante : « Quand je conseille une mesure ré« pressive, on me démontre les avantages de la « prudence et de la modération ; si j'accède à « cette opinion, d'autres me disent qu'il faut « porter un grand coup. Pourquoi mon collègue « Willot n'a-t-il pas exécuté ce qu'il a projeté, « ou du moins ce qu'il a fait répandre qu'il avait « proposé ? Certes, je ne l'aurais pas détourné d'en « venir à un coup de main. » Du reste, il me remercia de ces renseignemens, et ne parut pas trop s'en

inquiéter. Mais il me demanda avec beaucoup d'empressement ce que je pouvais savoir au sujet d'un papier dont on parlait au Directoire avec une sorte de mystère, et qui s'était trouvé, disait-on, dans le portefeuille du comte d'Antraigues, arrêté en Italie par Buonaparte, papier qui devait faire mention de lui et de ses relations avec le prince de Condé et M. Wickham, et où il était question, en outre, du comte de Montgaillard. Pichegru ajouta qu'il craignait que celui-ci n'eût parlé, ayant refusé de le recevoir, de même que son abbé du Montet : ils s'étaient présentés chez lui il y avait quelques jours. La présence de Montgaillard à Paris me parut de mauvais augure, et fut pour moi un trait de lumière. Je dis à Pichegru que j'avais des raisons pour croire Montgaillard capable de toute sorte d'infidélité et de malice (bien que la vérité tout entière ne me fût pas connue alors); que j'étais persuadé qu'il m'avait tendu un piége en cherchant à m'attirer en Italie, sous prétexte de gagner Buonaparte à la cause royale, mais que je n'avais pas voulu entrer dans ses vues. Peut-être, ajoutai-je, que, pour se faire un mérite auprès de M. d'Antraigues, il aura pu lui faire part de nos relations, et que M. d'Antraigues aura pu être assez imprudent pour en prendre et en conserver des

notes; mais j'ajoutai que, d'un autre côté, je pouvais le tranquilliser, M. d'Antraigues n'ayant pas été à son sujet en relation directe avec le Roi, le prince de Condé ni M. Wickham, et que par conséquent on n'avait pu trouver dans son portefeuille rien qui pût le compromettre d'une manière directe; que je pouvais de même lui certifier que le Roi, le prince de Condé, et encore moins M. Wickham, n'avaient eu à son sujet aucune correspondance qui pût lui être nuisible, surtout avec M. d'Antraigues; qu'il ne serait pas impossible que dans une affaire de cette nature, qui durait depuis plus de deux ans, et où il avait fallu accorder confiance à beaucoup de personnes différentes, il ne se fût commis quelques indiscrétions et quelques imprudences; mais que, dans tous les cas, on ne trouverait jamais de preuves matérielles sur les communications que j'avais été chargé de lui faire, ni sur celles qu'il m'avait confiées lui-même, n'ayant jamais compromis aucun papier ni aucun secret important. Pichegru, un peu plus rassuré, me pria de continuer à lui faire part de ce que je pourrais apprendre sur les mouvemens des jacobins, en ajoutant que je devais prendre garde de me compromettre moi-même; qu'ayant déjà été arrêté à Strasbourg, la police pouvait avoir

mis des espions à mes trousses pour suivre toutes mes démarches, et que, par prudence, je devais me mettre en mesure de quitter Paris au premier mouvement que j'apercevrais. Je le lui promis, et le quittai inquiet pour son avenir bien plus que pour le mien, dont je ne m'occupais que par déférence pour ses avis.

J'allais me retirer quand le général Willot entra chez Pichegru, et remit la conversation sur le chapitre des affaires. Il fut question du Directoire, et surtout de Barras. Je pensais que Pichegru devait se réconcilier avec ce directeur, et que peut-être cette démarche amenerait à le gagner à la cause du Roi. Je proposai d'en faire moi-même la tentative : Pichegru y paraissait assez disposé; mais le général Willot s'éleva contre ma proposition. Il dit qu'on n'avait rien à espérer de Barras, et ajouta : « Barras est un régicide, et je « l'ai contesté sur son âge. » Ceci n'eut malheureusement aucune suite, et je me retirai.

Dans cette conversation, qui fut pour moi si frappante, le lecteur trouve la solution d'un point d'histoire de l'époque qui n'était pas encore éclairci. On a cru long-temps en France que le général Willot avait voulu un instant marcher contre le Directoire à la tête de la garde du Corps-Législatif, et que Pichegru s'y était opposé.

Rien n'est plus faux; et il y a d'ailleurs une grande différence entre dire qu'on veut faire et ne point faire du tout.

Cette rodomontade de la part de Willot, et la manière avec laquelle il chicana Barras sur son âge, avertirent le Directoire qu'il n'avait plus une minute à perdre pour se sauver; et dès-lors il conspira réellement contre les Conseils.

J'avais promis à Pichegru de m'occuper de ma sûreté : je me rendis dans la journée au bureau central, d'où je retirai mon passe-port, qui y était sous mon vrai nom, après avoir obtenu le visa que je demandais pour Lyon, où je déclarai avoir l'intention de me rendre.

Depuis ce moment jusqu'au lundi 4 septembre, jour néfaste, je fis passer exactement à Pichegru les notes que me remettait Danican sur tout ce que nous apprenions des mesures que prenait le Directoire. Les données que recueillait Danican étaient d'autant plus exactes, qu'il s'était ménagé, comme je l'ai dit, la facilité de pénétrer dans les conciliabules des jacobins.

Rien n'était moins rassurant que ce que nous apercevions autour de nous; la physionomie de Paris se rembrunissait. Il m'était démontré que, pour relever le parti des Conseils, il ne faudrait rien moins que l'emploi de mesures vigoureuses,

et faire taire la constitution. Que faisaient les Cinq-Cents? Au lieu de se constituer en permanence, de décréter d'urgence la mise en activité de la garde nationale, de mettre deux membres du Directoire en accusation, et d'appuyer ces résolutions par un mouvement qu'ils pouvaient facilement exciter, les Cinq-Cents, dis-je, restaient dans une apathie inconcevable, et attendaient tranquillement l'arrivée d'Augereau. Ce fut lui qui apporta de Milan à Paris les pièces fabriquées pour l'exécution du coup d'État appelé le 18 fructidor, ainsi que l'argent nécessaire pour solder les jacobins employés dans cette journée.

Ceux qui, après coup, accusèrent vaguement Pichegru d'indécision, de manque de vue et de résolution, auraient été d'une opinion bien différente si, comme moi, ils l'avaient entendu prévoir douloureusement la tournure que prendraient les affaires, le peu de fond qu'il y avait à faire sur les deux Conseils, la diversité des opinions même parmi les royalistes, et surtout les indiscrétions perpétuelles que commettaient les agens des princes ou se disant tels. Il était parfaitement résigné à tout événement, et s'attendait à être gravement compromis d'un jour à l'autre.

Mais, me dira-t-on, fit-il tout ce qu'il put pour provoquer une noble résistance? Je répondrai : Dépendait-elle de lui seul? Pouvait-il à lui seul lancer des décrets? Qu'avait-il pour alliés et auxiliaires? La jeunesse de Paris? Hélas! nous n'avons pas oublié que cette jeunesse avait à la vérité fait parade de ses forces, mais n'avait jamais osé se mesurer avec les prolétaires appelés *sans-culottes;* que ces nouveaux Décius à collet noir, prodigues de sermens, bruyans au spectacle, royalistes dans les *toast* de leurs festins, braves individuellement, croyaient effrayer l'ennemi par l'étalage de leur force, et, par leurs seules menaces, éviter la peine de frapper et la fatigue de combattre. Ils avaient d'ailleurs le goût dominant du plaisir bien plus encore que l'amour de la vie. Comptez en révolution sur de semblables alliés, et vous aurez des 10 août, des 13 vendémiaire, des 18 fructidor! Pour un mouvement dont le but est une révolution politique, il faut des hommes brutaux, sans propriétés, capables d'action et de violence. Les Conseils ne le sentaient point assez, et se laissèrent d'ailleurs abuser par ces orateurs accrédités qui leur disaient, pour les endormir avec des déceptions : « Vous n'avez pas besoin « de mesures énergiques et extraordinaires; envi- « ronnez-vous de plus en plus de l'opinion pu-

« blique; elle vous suffit, et la sagesse de vos « délibérations sera votre égide. » Quelle égide, grand Dieu! contre un Augereau conduisant des troupes qui ne savaient qu'obéir à la voix de leurs chefs; contre une affiliation d'hommes énergiques qui ne participaient nullement à l'inertie des citadins énervés.

Comme depuis cette fatale époque je n'ai jamais fait un mystère des intentions du général Pichegru, et que j'ai avoué la part que j'ai prise à ses projets, j'ai, ce me semble, le droit de dire que les divers agens des princes français qui se trouvaient alors à Paris ne mirent aucun ensemble dans leurs plans; que même plusieurs d'entre eux gardèrent en réserve l'argent qui leur avait été confié, et dont ils auraient dû se servir pour opérer un mouvement en faveur de la cause royale.

Ceci est d'autant plus vrai, que les députés les plus royalistes qui figuraient parmi les inspecteurs de la salle n'avaient pas même de quoi payer une police qui leur était dévouée. Je livre à leurs remords ces hommes avides qui, au lieu de s'acquitter consciencieusement de ce dont ils étaient chargés, accumulèrent une fortune dont ils jouissent impunément. La plupart sont descendus dans la tombe, et ce n'est que par ménage-

ment pour leur famille que je m'abstiens de les désigner nominativement.

Quoi qu'il en soit, l'expression de l'opinion publique alarmait tellement le Directoire que plus d'une fois il se crut prêt à succomber sous un décret d'accusation. Il fallut même l'aiguillonner pour le décider à en venir à un mouvement hostile contre les Conseils.

Les membres les plus influens des deux chambres législatives furent avertis à temps des dangers que courait la représentation nationale : Pichegru était toujours le plus au fait, grâce à nos informations. Comme il était visible que la lutte ne pouvait se terminer que par une agression violente, les chefs des Conseils songèrent enfin à avoir recours, aussi de leur côté, aux moyens énergiques. Pichegru, de concert avec eux, arrêta un plan dont l'exécution était fixée au 17 fructidor (3 septembre). Un député (je crois que c'était Mersan), donnant le signal, devait monter à la tribune et demander le décret d'accusation contre les triumvirs siégeant au Directoire, dont la conspiration militaire était flagrante; la garde du Corps-Législatif et une force armée royaliste auraient aussitôt prêté main-forte aux Conseils. Mais au moment même où le général Pichegru et ses amis venaient

d'arrêter l'exécution d'un projet sage et exécutable, voici, dit-on, ce qui se passa, et ce qu'on regarde aujourd'hui comme avéré : le prince de Carency, cédant à l'appât des récompenses et aux séductions d'une femme que le ministre de la police Sottin avait mise à ses trousses, s'ouvrit secrètement à ce ministre, et, d'après son impulsion, écrivit de suite à Barras qu'il avait à lui révéler un secret de la dernière importance, et duquel dépendait sa sûreté personnelle ainsi que le salut de l'État. Il le priait de lui assigner un rendez-vous et de lui répondre par le porteur de son billet. Barras, de son propre mouvement, se détermine à accorder au prince de Carency l'entrevue qu'il lui demande; mais préalablement il croit devoir consulter ses deux collègues, La Réveillère-Lepeaux et Rewbell, qui furent d'avis que Barras ne devait pas voir le prince. Sur ces entrefaites arrive Merlin, ministre de la justice, et le plus ardent promoteur du coup d'État projeté. Il se déclare pour l'entrevue, et conseille à Barras d'indiquer le rendez-vous dans une des allées du Luxembourg, et de s'y présenter avec des pistolets. Barras suit ce conseil, et trouve le prince-traître, qui, de son côté, avait pris aussi ses précautions. Carency révéla le secret des royalistes, parmi lesquels il vivait habituellement; il étala les moyens

qu'ils avaient, et prévint Barras que l'attaque du Directoire était fixée au mardi 19 fructidor. Le jour même (c'était le 17), Barras et ses collègues apprennent de différens côtés ce qui doit se passer à la séance du Conseil des Cinq-Cents. Tout est mis en œuvre à l'instant même pour renverser le projet de Pichegru. Aussitôt (il n'y avait pas un moment à perdre) les coryphées des députés du *ventre*, chargés d'endormir ceux de leurs collègues les plus décidés, vinrent conjurer Pichegru de ne pas donner le signal de la guerre civile, et de concerter, dans une délibération plus calme, l'emploi des moyens constitutionnels. En même temps, par une tactique adroite, on fait lever brusquement la séance dans les deux Conseils. Le mouvement royaliste se trouvant ainsi paralysé et ajourné, les triumvirs préparent dans la nuit même et assurent le succès de leur attaque militaire.

Le lendemain 18 fructidor (4 septembre), avant six heures du matin, le lieu des séances des deux Conseils est investi par les soldats d'Augereau, qui forcent le palais du Corps-Législatif et en arrachent les députés inspecteurs de la salle. C'étaient les premiers qu'on voulait proscrire : Pichegru est dans les fers. Les députés de la faction triomphante s'assemblent en minorité pour

dresser des tables de proscription et confirmer toutes les violences de l'autorité exécutive. Le Directoire apporte en preuve d'une conspiration ourdie en faveur de Louis XVIII les révélations de Duverne de Presle, annexées à son registre secret, et la *conversation de Montgaillard avec le comte d'Antraigues*, tirée du portefeuille de ce dernier. On verra bientôt ce que c'était que ce fameux document sur lequel le Directoire éleva l'édifice de la trahison de Pichegru, et qui servit de base à sa déportation et à la violation de la Constitution de l'an III.

Dès le point du jour ces différentes pièces étaient placardées, en totalité ou par extrait, dans tout Paris.

La veille de ce jour néfaste j'avais dîné avec le général comte de Frotté, M. de Bourmont, l'aide-de-camp Badouville, le colonel Pillichody et d'autres dévoués serviteurs du Roi. Le dîner avait eu lieu chez le restaurateur à l'entrée de la rue du Bac, en face le Pont-Royal. Nous nous étions entretenus de la situation pénible où se trouvaient les royalistes, et des moyens de remédier aux dangers qui nous menaçaient. Nous étions loin de soupçonner que dans le même local, à la même heure et dans un appartement au-dessus de nous, dînait aussi, avec tout son état-major,

Augereau, ce lieutenant de Buonaparte envoyé tout exprès d'Italie pour le coup d'État du lendemain. C'est là qu'il le concerta, sans aucun doute, avec ses principaux officiers, au moment même où nous délibérions sur l'incertitude de notre avenir, sans trop nous entendre.

Rentré à mon hôtel, rue de Richelieu, avec le colonel Pillichody, nous fûmes réveillés le lendemain par le canon d'alarme tiré sur le Pont-Neuf. Nous nous levâmes précipitamment pour en connaître les motifs, et je ne tardai pas à me convaincre du danger que je courais personnellement. Plusieurs de mes amis vinrent en toute hâte m'avertir que tout Paris était couvert de placards qui révélaient la conspiration royaliste qu'on supposait avoir existé, et dans laquelle j'étais nommé et désigné comme le principal agent du Roi et de l'Angleterre. Je sortis à l'instant : qu'on se représente ce que je dus éprouver lorsque je vis en effet mon nom affiché à tous les coins de rues, et les différens placards me signaler comme l'un des principaux auteurs de la conspiration en ma qualité d'agent du Roi et de correspondant intermédiaire entre le prince de Condé et le général Pichegru.

Voulant connaître l'impression que produisait sur l'esprit public la lecture de ces placards, le

colonel Pillichody et moi parcourûmes les rues de la capitale. Arrivés près du Pont-Neuf, nous vîmes passer plusieurs voitures escortées par des gendarmes, dans l'une desquelles nous aperçûmes le général Willot. Nos craintes se portèrent aussitôt sur le sort du général Pichegru, et peu après nous apprîmes qu'on l'avait arrêté, ainsi que le directeur Barthélemy, et beaucoup d'autres députés des deux Conseils, et que tous avaient été conduits au Temple. Tout le monde sait avec quel courage se conduisit Pichegru jusqu'au moment où il fut amené blessé au Temple. S'il eût voulu fuir au moment de l'agression, il n'eût tenu qu'à lui : il fut victime de son devoir et de la parole qu'il avait donnée de rester à son poste.

Au moment où on arrêta les députés, il fut d'abord question de les mettre en jugement, c'est-à-dire de les envoyer de suite au supplice. Qu'on se fasse une idée de ma profonde douleur, puisqu'à chaque instant je pouvais apprendre qu'on venait d'assassiner Pichegru! J'étais loin alors de prévoir que j'aurais le bonheur de le serrer dans mes bras dix-huit mois après.

Mesurant l'abîme qui était ouvert sous mes pas, et songeant seulement alors à me soustraire aux poursuites de la police, je m'occupai de

chercher un asile; mais les personnes auxquelles je m'adressai, redoutant pour elles le danger de la responsabilité, me supplièrent de chercher ailleurs un refuge pour ne pas les compromettre. Je pris alors le parti de me rendre à Montrouge, chez M. Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris*, dans l'espoir que le souvenir de nos anciennes liaisons le porterait à m'accorder un asile ou à me procurer des moyens d'évasion. Mais arrivé à la barrière d'Enfer, je la trouvai fermée, et j'appris que les ordres les plus sévères venaient d'être donnés pour qu'on ne laissât sortir des barrières qui que ce fût. Consterné et forcé de revenir sur mes pas, je rencontrai la populace des faubourgs armée de piques, de sabres, couverte de haillons, vociférant des chants infâmes et sabrant les jeunes gens à collets noirs, qu'elle appelait *muscadins*. J'étais vêtu heureusement d'une redingote bleue, uniforme des volontaires de Neuchâtel et ressemblant assez à celui des gardes nationales de Paris. J'échappai, à la faveur de ce déguisement, à l'œil observateur des jacobins triomphans qui parcouraient les rues, et j'arrivai ainsi machinalement dans la cour des Fontaines, à huit heures du matin. Là, apercevant M. Guth, ancien commis de la maison Panckouke, avec qui j'avais eu des relations, et qui

était alors attaché à un journal rédigé par les amis du Roi, je lui demandai, en l'abordant, si je pouvais monter un moment chez lui. « Oui, « certainement, me dit-il, montez : vous trou- « verez madame Chevalier, qui vous recevra avec « plaisir. Je vais m'informer de ce qui a donné « lieu au coup de canon d'alarme qui a été tiré « ce matin, et je reviens aussitôt. »

Je monte et je trouve madame Chevalier qui s'entretenait avec un agent du Roi, monsieur Bayard. J'étais un peu plus calme, mais pas du tout rassuré. Une demi-heure après arrive M. Guth tout pâle et tout tremblant. « Mon Dieu, monsieur Fauche, « me dit-il, vous êtes gravement compromis; vous « nous compromettez; nous sommes tous com- « promis. » Feignant d'ignorer le motif de ses alarmes, je lui dis en plaisantant : « Mon cher « monsieur Guth, vous conjuguez parfaitement « bien; mais de quoi s'agit-il? — Comment, me « répond-il avec une anxiété inconcevable, vous « ne savez donc pas que vous êtes signalé, dans « les placards que je viens de lire, comme l'inter- « médiaire de la conspiration tramée entre le « prince de Condé et le général Pichegru, et dé- « signé de plus comme l'agent le plus actif du Roi « et des princes français? » C'était me donner à entendre que je ne pouvais rester plus long-temps

chez lui. Je me bornai à lui dire alors que je le croyais trop généreux et trop humain pour me forcer de quitter sa maison avant la nuit, que ce serait exposer ma tête. Il se rendit, et j'écrivis aussitôt au colonel Pillichody un mot pour le prier de venir me joindre chez M. Guth.

Je songeai à me procurer un refuge plus sûr, et l'idée me vint de m'adresser à M. David Monnier. C'était un grand partisan de Rousseau, qui, ayant appris que j'étais possesseur de sa correspondance avec M. Dupeyrou, m'avait écrit pour avoir de moi des renseignemens sur cette correspondance, ce qui nous avait mis en relation. J'avais remarqué qu'il signait ses lettres comme faisant partie d'une députation des Bouches-du-Rhône, et je pensai que sa position lui permettrait peut-être de me donner asile sans trop se compromettre.

Le colonel Pillichody mit le plus grand empressement à venir me joindre; je le chargeai de voir, de ma part, M. David Monnier, et de lui demander un asile momentané chez lui.

A peine était-il parti, qu'allant nous mettre à table pour dîner, nous vîmes, par la fenêtre, une vingtaine de soldats armés; ils avaient à leur tête un commissaire de police qui se dirigeait précisément chez M. Guth. Nous ne doutâmes plus que

je ne fusse l'objet de leurs recherches, et sans perdre une minute, j'ouvris précipitamment une grande armoire placée dans le mur, je m'y blottis, et je n'eus que le temps de prier madame Chevalier d'en masquer la serrure, ce qu'elle fit en jetant sur la clef son manteau, qui eut l'air d'être suspendu à un clou.

De cette retraite, je pus entendre distinctement le colloque qui s'ouvrit bientôt entre le commissaire de police et M. Guth. Je fus pleinement rassuré lorsque j'entendis qu'il ne s'agissait que de l'exhibition des registres du journal que publiait ce brave homme, à l'effet de connaître les noms des rédacteurs et des souscripteurs. Comme il s'y refusait, on allait commencer les perquisitions, ce qui me mit dans des transes mortelles. Mais enfin M. Guth mieux avisé, craignant que le commissaire ne trouvât ce qu'il ne cherchait pas, livra les registres et me délivra d'un poids énorme. Après le départ de l'officier de police, je sortis triomphant de ma cachette, et nous nous mîmes à table.

J'étais impatient de voir arriver le colonel Pillichody; enfin vers le soir il parut, et m'apporta l'assurance que je trouverais un asile sûr chez M. David Monnier; il offrit de m'y conduire. Je quittai et remerciai mes hôtes, très satisfaits, moi

de les quitter, et eux, sans aucun doute, d'être débarrassés de moi. Nous nous acheminâmes chez M. David Monnier, qui occupait un grand hôtel rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, où il avait établi une imprimerie. Il me reçut avec les démonstrations de la plus franche amitié, et me présenta d'abord à sa femme et à sa jeune et intéressante famille avec laquelle il m'invita à prendre le thé, ce qui me fit craindre un moment qu'il ne fût pas au fait de la crise où je me trouvais. « Soyez tranquille, me dit-il, je connais « votre position »; et il me conduisit aussitôt dans un très bel appartement meublé en damas jaune. — « Vous êtes chez vous, ajouta-t-il, et vous y « êtes en sûreté; mais si vous entendiez du bruit, « vous n'auriez qu'à tirer le cordon que voici. » Il le tira lui-même, et deux battans s'ouvrirent pour me laisser voir une cachette pratiquée dans le mur. « Voilà, me dit mon nouvel hôte, où les « de Luynes, les Laval se sont cachés pendant « une partie du règne de la terreur; mais on ne « peut y être, comme vous le voyez, qu'assis ou « couché. » Il me conduit ensuite dans le jardin et m'y fait remarquer que, parmi les arbres qui l'ombragent, il s'en trouve deux, qui, très rapprochés du mur d'enclos, ont des chevilles en fer pour arriver à la hauteur du mur, d'où l'on peut

facilement se glisser dans la rue et se trouver en pleine liberté. J'étais ravi quant à ce qui me concernait, mais dans des transes mortelles sur le sort qui était réservé à Pichegru et à tous les amis du Roi.

Le lendemain seulement j'appris par mon nouvel hôte le résultat de la journée de la veille. Au nom de la liberté on vit se reproduire tous les excès de la tyrannie. Un décret annulait les élections de quarante-neuf départemens, toutes les nominations faites par les assemblées primaires, communales et électorales, rapportant plusieurs lois favorables aux émigrés, ne leur donnant qu'un bref délai pour sortir de France, sous peine d'être livrés à des commissions militaires, et condamnant à la déportation cinquante quatre députés, ainsi que les directeurs Carnot et Barthélemy. Plusieurs journalistes, et les trois agens du Roi [1] dont la peine de mort avait été commuée en celle de la déportation à terme, y furent enveloppés. On proscrivit des hommes dont les opinions et les intentions étaient diamétralement opposées. Mais le coup de foudre tomba principalement sur les partisans des Bourbons. MM. Dandré et Imbert-Colomés parvinrent à se

[1] Brottier, La-Vilheurnoy et Duverne de Presle; mais ce dernier, en faveur de ses révélations, ne fut point déporté.

soustraire aux perquisitions des satellites du Directoire ; mais à peine les officiers royalistes cachés dans Paris eurent-ils le temps de se disperser. Le chevalier de Mesnard fut découvert, pris et fusillé dans la plaine de Grenelle. Le chevalier de Trion, commissaire du Roi, dénoncé par un traître, fut la dernière victime de cette seconde journée de septembre, fameuse aussi dans les annales de la révolution.

Tous ces faits, dont la plupart ne vinrent à ma connaissance qu'après ma sortie de Paris, ne m'auraient inspiré aucune inquiétude relativement à ma sûreté personnelle, tant j'avais de confiance dans le caractère de M. David Monnier. Je restai trois jours entiers chez lui, et là le hasard me procura les élémens d'un nouveau projet dont l'exécution aurait pu réparer, dans l'avenir, les malheurs de la funeste journée du 18 fructidor, sans d'autres revers ultérieurs qui ajournèrent indéfiniment les espérances des amis du Roi.

M. Monnier avait pour ami le secrétaire intime du directeur Barras, M. Botot, qui fréquentait assidûment sa maison. Croyant devoir user de quelque réserve à son égard, il me le présenta le lendemain comme étant originaire anglais, grand chasseur, et de la société particulière de Barras, par conséquent en position et toujours

disposé à rendre d'éminens services. Je savais déjà, par M. Monnier, que Pichegru avait dit au moment de son arrestation ce que je lui ai entendu dire moi-même depuis, que si on ne l'eût pas éloigné de Barras la fatale journée n'aurait pas eu lieu. Je m'exprimai aussi dans ce sens et déguisai d'autant moins mes opinions royalistes, que M. Monnier m'avait garanti en quelque sorte les bons sentimens de M. Botot. Un soir que la conversation devint plus intime, ce dernier me laissa entrevoir que si l'on se fût confié à Barras, il aurait secondé le mouvement dans un sens opposé à celui qui avait eu lieu.

Je saisis avidement cette première ouverture, et j'en vins à sonder quelles pouvaient être les dispositions politiques du directeur Barras. La conversation s'engagea, cette première fois, avec réserve; nous la reprîmes le lendemain, et me croyant assuré de la loyauté et de la discrétion de Monnier et de Botot, je jugeai pouvoir les gagner tout-à-fait à la bonne cause en leur donnant une marque absolue de confiance : je leur avouai, sous le sceau du secret, que je n'étais pas un émissaire royaliste subalterne, mais un des agens principaux de Sa Majesté Louis XVIII. Je leur en montrai les pouvoirs que je tenais directement du Roi. Pour répondre à ma confiance, l'un et l'autre protestèrent qu'ils avaient

tout lieu de croire que Barras, malgré les infortunes de la cause royale, serait encore disposé à la servir. Je croyais rêver.

Je venais de passer trois jours dans cette retraite et dans ces mutuelles confidences, lorsque Monnier, encouragé par les premières ouvertures de Botot, ou plus vraisemblablement à son instigation, me fit plusieurs questions sur les intentions du Roi, sur ses dispositions envers les personnes qui avaient marqué dans la révolution par des actes qualifiés de *crimes politiques*, et qu'on regardait comme irrémissibles. Je satisfis à ces questions en assurant M. Monnier que le Roi était bon, et qu'il ne fallait pas douter un seul instant qu'il n'étendît son indulgence et même ses faveurs sur ceux qui, ayant de grands torts à se reprocher, s'efforceraient de les réparer par de grands services.

Ma réponse, à ce qu'on m'assura dans la soirée même, fut rendue mot pour mot au directeur Barras, qui, avouant à Monnier que des rapports certains m'avaient fait connaître à lui comme l'un des principaux agens du Roi et du prince de Condé, ajouta que j'étais capable de traiter une affaire de haute importance, et qu'il faciliterait volontiers mon départ pour me rendre auprès du Roi à l'effet de prendre ses ordres.

Il est de fait que David Monnier m'apporta,

en preuve des dispositions franches et loyales du directeur Barras, un passe-port sous le nom de *Louis-Frédéric Borelly,* comme venant de sa part, et au moyen duquel je pouvais me flatter de dépasser la frontière.

Il était temps de quitter Paris où, d'un moment à l'autre, ma sûreté pouvait être compromise. A plusieurs reprises déjà le ministre de la police Sottin avait ordonné qu'on fît des perquisitions pour s'emparer de ma personne, et Merlin de Douai, qui venait de quitter le ministère de la justice pour passer au Directoire, prononça la destitution du commissaire de police de mon quartier, en motivant cette rigueur sur ce que je n'avais pu échapper aux recherches qu'à prix d'argent. Cette supposition, comme on a pu le voir, n'avait aucun fondement réel.

On ne pouvait guère sortir de Paris à cette époque (trois ou quatre jours après le 18 fructidor) sans être exposé à une sévère investigation, à laquelle il fallait absolument me soustraire. En conséquence, M. David Monnier m'accompagna, avec un ordre particulier, jusqu'à Charenton, où nous attendîmes le brave colonel Pillichody, à qui j'avais donné rendez-vous : il ne tarda pas à nous joindre. Je me séparai, plein de reconnaissance, de M. Monnier, avec la promesse mutuelle

de cultiver nos relations, et de mettre à profit nos ouvertures dès que les circonstances le permettraient. Pour le couvrir dans ses premières opérations, je lui fis pour trois cents louis d'effets payables de mois en mois.

Nous nous éloignâmes immédiatement, le colonel et moi, en faisant toute diligence; et le 13 septembre, à quatre heures du soir, nous arrivâmes à la frontière, où, à huit heures du matin du même jour, on avait reçu mon signalement et celui de plusieurs autres personnes impliquées dans le dernier coup d'État. Mon passe-port, qui était en règle; et le costume que j'avais pris, ne me firent point suspecter : je pus de nouveau remercier le ciel d'avoir encore une fois échappé à mes ennemis.

J'arrivai chez moi, à Neuchâtel, le jour même où l'on débitait que j'avais été arrêté, et même que j'avais déjà subi mon jugement, ce qui avait jeté la désolation dans toute ma famille. Mes ennemis, trompés par mon apparition, et ne sachant comment s'y prendre pour me perdre dans l'opinion publique, furent réduits à répandre et à faire insérer dans les gazettes que je me vantais d'être en effet l'homme qu'avait désigné le Directoire pour être l'agent des princes et de l'Angleterre. Ceci avait un but, celui de me compro-

mettre vis-à-vis de mon propre gouvernement, qui était en pleine paix et en bonne intelligence avec la république française. Ce motif me mit dans le cas de faire insérer dans la gazette une espèce de déclaration ou de désaveu, démarche de pure convenance, et qui fit un bon effet. S. M. le roi de Prusse, affectant aussi, par le même motif, de vouloir connaître le plus ou moins de part que son imprimeur pouvait avoir eue à ce qu'on appelait la conspiration royaliste du 18 fructidor, ordonna à son conseil d'État de Neuchâtel de me faire interpeller à ce sujet. Je répondis à tout ce qu'on me demandait par une dénégation formelle, et je fus autorisé à remettre au conseil du gouvernement le placet que j'adressai au Roi mon souverain, et qui lui fut envoyé. J'y justifiais les réponses que je m'étais cru dans l'obligation de donner. Le Roi témoigna au gouvernement de Neuchâtel sa satisfaction sur ma conduite, et depuis ce moment je reçus plus que jamais des marques d'intérêt et de bienveillance de la part des membres du gouvernement de mon pays. Je continuai à faire imprimer et à répandre des écrits propres à faire le bien, ce qui m'exposa de nouveau, il est vrai, au ressentiment et aux dénonciations du parti qui dominait en France : mais rien n'aurait pu

me détourner de la poursuite de mes plans en faveur de la cause royale. Tel est l'effet que produisent les contrariétés dans une âme ardente.

Cependant la révolution du 18 fructidor faisait l'entretien de toute l'Europe : on en recherchait les causes et on en prévoyait les effets. Qu'opposer désormais au torrent de la révolution française? Comme on l'a vu, cette journée avait eu pour base, ou plutôt pour prétexte, *une conversation de M. de Montgaillard* trouvée dans le portefeuille de M. d'Antraigues. L'arrestation de ce dernier, et son évasion récente de Milan, donnaient lieu à mille conjectures.

Libre enfin, M. d'Antraigues rompit le silence par une déclaration publique, et ce fut à moi qu'il l'adressa pour l'imprimer et pour lui donner la plus grande publicité possible. Des motifs faciles à saisir me portèrent à ne pas adhérer au vœu que m'exprima M. d'Antraigues à cet égard. Cette déclaration me parut entortillée, impolitique, et, en un mot, peu satisfaisante. Je me bornai à lui en expédier à Vienne en Autriche, où il s'était provisoirement retiré, quelques exemplaires, soit pour son usage, soit pour satisfaire la curiosité des cabinets.

Je vais clore ce que j'avais à dire sur le 18 fructidor, par cette pièce peu connue :

Déclaration du comte d'Antraigues.

« Échappé de ma prison de Milan, le 28 août, « j'ai, dès le 29 août, envoyé à Paris, et à un « imprimeur hors de France, ma déclaration si- « gnée de moi sur les projets de M. Buonaparte « contre les Cinq-Cents, et nominativement « M. Pichegru et les deux directeurs.

« Mais à présent, les événemens survenus le « 4 septembre, et les placards imprimés et affi- « chés par l'ordre du parti dominant depuis cette « époque, apprenant de quelles horribles calom- « nies on ose se servir pour poursuivre ceux qui « ont succombé, et que, d'après ce que j'avais « prévu, M. Buonaparte, comptant sur mon si- « lence, et ma mort, lorsqu'elle serait devenue « utile à ses plans, ose me faire entrer comme « moyen de preuves directes contre ses ennemis, « je dois à la vérité la déclaration suivante :

« Je déclare que je soutiendrai non seulement « jusqu'à la mort, ainsi que je l'ai soutenu de « vive voix et par écrit à M. Buonaparte, étant « dans les fers, mais que je ne perdrai ni un « moment ni un moyen de détruire toutes les « allégations du parti dominant contre leurs ad- « versaires, à mesure qu'elles seront connues et

« qu'elles seront tirées des papiers trouvés dans « mon portefeuille.

« J'ai été arrêté le 21 mai à Trieste; on me « força de remettre mes papiers.

« Je remis un portefeuille très gros, qu'on « cacheta devant moi avec mon sceau et celui du « commandant de la division de Trieste[1], en deux « endroits. J'en conservai la clef dans ma poche, « et ce portefeuille fut confié à M. Darr, officier « de l'état-major de la quatrième division, chargé « de rester auprès de moi sans perdre de vue ce « portefeuille.

« Arrivé à Milan, M. Darr porta ce portefeuille « à M. Buonaparte, et je fus conduit au château « de la citadelle.

« En arrivant à Milan, j'envoyai à M. Buona- « parte la lettre écrite de Vérone le 26 mai, où « je lui demandais mes papiers.

« Le 31 je lui récrivis, et je lui dis : Je demande « qu'on me rende mon portefeuille. Je n'imagine « pas, malgré tout ce que j'éprouve, qu'on l'ou- « vre; et si l'on se permettait cette seconde vio- « lation, au moins ne se permettrait-on pas celle « de l'ouvrir sans m'appeler.

« Malgré ma demande, jamais je n'ai été appelé

[1] Le général Bernadotte.

« à l'ouverture de mon portefeuille; jamais on « ne m'a présenté les papiers qu'on y a pris.

« Ces papiers étaient chez M. Buonaparte, qui, « le 11 juin, remit à ma femme mon portefeuille, « dont les sceaux étaient brisés et la serrure « cassée.

« Il joignit à ce portefeuille la note des objets « qu'il avait retenus : le dernier de ces objets « était *une conversation avec M. le comte de « Montgaillard.*

« D'après les propos que m'avait tenus M. Buo- « naparte dans la nuit du 1er au 2 juin, d'après « les propos tenus à ma femme, je vis clairement « qu'il désirait m'attirer à son parti ou à ses pro- « jets, et m'engager à racheter ma liberté en lui « servant de moyens d'inculper M. Pichegru et « les députés des Cinq-Cents qui lui déplaisaient.

« J'avais répondu à ses insinuations d'une ma- « nière si nette, si précise, que je croyais qu'il « avait renoncé à ce plan de calomnie. Pourtant, « voyant qu'il mettait cette prétendue conversa- « tion au rang des papiers qu'il gardait, je crus « devoir à la vérité, quoi qu'il en pût arriver, de « lui écrire le 12 juin ce que je lui avais dit déjà « de vive voix.

« Avant de citer cette lettre, je dois dire ce « que c'était que ce papier. C'est un écrit à mi-

« marge, sur grand papier, de trente-trois pages, « écrites de ma main.

« Sur la colonne en blanc est écrit souvent « par des renvois :

« Contradictions, romans, mensonges, absur- « dités.

« Cela avait trait à des faits cités dans cette « conversation qui étaient absurdes et contra- « dictoires.

« Cet écrit n'était pas terminé, il s'en faut; « mais je l'avais abandonné, par les raisons que « j'ai dites dans l'écrit que j'ai envoyé à Paris le « 14 août, étant en prison, et que j'ai renouvelé « le 29 août, le lendemain de mon évasion.

« En décembre 1796, un aventurier, nommé « Royer ou Roucher, était venu chez moi, se di- « sant le comte de Montgaillard, demandant « vingt-cinq louis pour une prétendue lettre-de- « change qu'il m'avait fait parvenir auparavant « par une voie détournée, et que je reconnus « bien vite être une fausseté.

« Ce prétendu comte de Montgaillard n'aurait « pu me tromper sur son personnel si j'avais « connu le vrai comte de Montgaillard; mais je « ne l'avais jamais vu. [1]

[1] J'ai fait voir en parlant de l'origine de M. de Montgaillard,

« Ce monsieur prétendait que je devais lui pro-
« curer des fonds pour ses besoins, lui en faire
« fournir par les ministres des puissances; et pour
« m'engager à l'aider, il me fit l'histoire de ses
« négociations et de son importance. Il avait né-
« gocié avec l'Empereur, Mgr l'archiduc Charles,
« Mgr le prince de Condé, les généraux Pichegru [1],
« Moreau et Buonaparte.

« Il avait été le moyen pour les gagner et les
« amener au parti du Roi.

« Il avait porté à M. Pichegru les propositions
« dont je ne peux me rappeler tout le détail, et
« à M. Buonaparte le brevet de la vice-royauté
« héréditaire de Corse, le brevet de duc et pair,
« le bâton de maréchal de France et le cordon
« bleu.

« Le résultat de tout cela pourtant était qu'il
« n'avait pas un écu, et avait besoin de quelques
« louis.

« Comme je savais qu'il avait raconté le même
« fait à plusieurs personnes à Venise, je voulus
« le faire connaître, et je pris le parti d'écrire ce
« qu'il me disait, tant sur M. Pichegru que sur
« M. Buonaparte, et de marquer les variations

dont le vrai nom est *Roques*, qu'il n'existe pas de comte de Montgaillard.

[1] Jamais il n'a parlé au général Pichegru.

« perpétuelles sur lesquelles il variait à tout mo-
« ment ses prétendus récits.

« J'étais occupé de cet objet quand j'appris que
« ce prétendu comte de Montgaillard s'était enfui
« de Venise.

« Je cessai alors ce roman. Voilà ce que j'ex-
« pliquais à M. Buonaparte dans ma lettre du
« 12 juin, le priant de faire arrêter cet homme,
« et de le faire conduire à Milan pour m'être
« confronté. Je l'assurais qu'il y était sous son
« nom de Roger ou Roucher.

« M. Buonaparte, en recevant ma lettre du 12,
« dit à ma femme qu'on ne pouvait attacher au-
« cun prix à de pareilles inepties, ni faire aucune
« démarche à ce sujet; que c'était un papier
« inutile, auquel on ne pouvait donner aucune
« suite.

« Malgré cette réponse, ayant appris à con-
« naître l'homme avec qui j'avais affaire, et à ju-
« ger ce dont il était capable par ce que j'en
« éprouvais, et par les offres qu'il m'avait faites,
« je crus devoir à la vérité de la faire connaître
« au péril de ma vie; et c'est ce que j'exécutai
« le 23 juin 1797.

« Ce jour-là j'écrivis à M. Boissy-d'Anglas[1] pour

[1] Et à M. Madier de Montjeu, tous deux membres du Conseil des Cinq-Cents ou des Anciens.

« qu'il demandât qu'on me dît de quoi j'étais « accusé; et par ce même courrier, j'envoyai à un « imprimeur hors de France copie de l'état des « papiers qui m'avaient été pris, et copie de ma « lettre écrite le 12 juin, à M. Buonaparte, à ce « sujet.

« Je remis ces lettres au nommé Angelo Bot- « tini, de Treviso, alors à mon service, et je l'en- « voyai les porter à Bellinzona, après qu'il eut « obtenu pour ce voyage un passe-port de la « municipalité de Milan, visé par le général Kil- « maine.

« Étant environné, outre une garde de dix « hommes et un officier de planton, d'espions « de tous les genres, il me fut impossible de dé- « rober à M. Buonaparte le départ de mon cour- « rier. Il le laissa se mettre en route, et le fit « arrêter à la sortie de Como : on lui saisit ses « papiers, qui furent remis à M. Buonaparte.

« Ce malheureux fut aussitôt enchaîné et jeté « dans un cachot affreux, à Como, où il a resté « dix-sept jours, et un mois en prison, sans pou- « voir obtenir de lui envoyer aucune espèce de « secours.

« Le 26 juin, ma femme se rendit chez M. Buo- « naparte. Il lui apprit l'arrestation de ce courrier, « et qu'il avait arrêté la lettre écrite aux Cinq- « Cents et à mon imprimeur.

« Et alors, sans aucune humanité, il se livra « à des accès de rage et de fureur inouis. Il n'est « aucune sorte d'injure qu'il ne proférât contre « moi, prétendant que je le menaçais, que j'écri- « vais sans sa permission; qu'il avait le pouvoir « de me faire fusiller au moment même; que cela « serait déjà fait s'il le voulait; que j'avais cher- « ché à embaucher ses troupes; et il est à noter « que de ma vie je n'ai connu un seul des indi- « vidus qui les composent.

« Enfin ma femme lui répondant avec la plus « extrême fermeté sur tous les points, et lui di- « sant que puisque je ne pouvais écrire, elle allait « se rendre à Paris, il la mit aussitôt en état d'ar- « restation, c'est-à-dire qu'il lui déclara qu'elle « serait arrêtée si elle sortait de Milan.

« Depuis ce moment, jamais je n'ai pu obtenir « d'écrire une seule lettre; jamais je n'en ai pu « recevoir; et il est impossible d'imaginer avec « quel excès de rigueur on se saisit de tous mes « moyens de correspondance. Enfin j'en trouvai « un le 14 août, bien que l'effroi le plus profond « régnât dans ce pays, et j'en profitai aussitôt, « parce que je vis par les gazettes et par les avis « qu'on me donnait, que le projet qu'avait M. Buo- « naparte de faire de moi un moyen de détruire « ses ennemis, en me forçant au silence, com- « mençait à se développer.

« Averti encore plus précisément le 18 août, « après lui avoir remis ma requête du 17, je vis « que je devais tout tenter pour échapper, et ne « me pas laisser égorger ou détruire, lorsque « M. Buonaparte aurait exécuté son plan, auquel « mon silence ou ma mort donnerait la certitude « qu'il voudrait.

« Tels furent les motifs de mon évasion du « 28 août, et que je m'empressai de publier dès « le 29 août.

« Outre cela, je déclare qu'il n'est personne « à qui j'aie pu parler à Milan à qui je n'aie ra- « conté ces faits de la manière que je les écris, « et cela depuis le 12 juin jusqu'à mon évasion le « 28 août.

« Si la terreur ne glace pas tous les cœurs, « la vérité sortira un jour du sein de ceux à qui « je l'ai développée avec un soin extrême, sans « jamais avoir exigé d'aucun d'eux qu'il me gar- « dât le secret.

« Voilà les faits.

« Maintenant il est aisé d'expliquer le motif « de mon arrestation.

« On préparait la perte du Corps-Législatif, et « on espérait trouver dans mes papiers des « moyens d'établir la conjuration.

« Trompé à cet égard, M. Buonaparte, après

« avoir tenté de m'amener par tous les moyens « possibles à servir ses vues, voyant que je ne « craignais ni lui ni ses séductions, que je mé- « prisais la mort, ainsi que ses offres, prit un « moyen plus profond : ce fut de m'empêcher de « faire connaître la vérité, de se saisir de tous « mes moyens de correspondance ; de me laisser « vivre, parce que ma mort violente eût été nui- « sible : il eût fallu une procédure quelconque, « et sûrement j'y aurais déclaré la vérité. Alors « il prit le parti de prolonger ma captivité, et « de se borner à empêcher que je ne pusse écrire « à personne. Ma femme, qui savait comme moi « tous les faits, et dont il connaissait le courage, « fut mise en état d'arrestation.

« Alors le plan était évident, et ceux qui m'en « donnaient des avis me les donnaient fidèles.

« Le plan était, quand le parti des triumvirs « aurait réussi, de me forcer, pour obtenir la vie « et la liberté, à reconnaître comme vérités les « calomnies dont mes prétendus papiers auraient « servi de prétexte, et si j'avais refusé, de me « déporter à la Guyane.

« Mais quand j'aurais eu l'infamie de racheter « ma vie par une énorme bassesse, je n'en aurais « pas été plus avancé ; car je devais encore périr « et être déporté, de peur qu'étant libre je ne

« désavouasse les calomnies dont je me serais « souillé.

« Voilà quel était le plan dont je fus bien pré- « venu le 18 août.

« Ceux qui entourent M. Buonaparte, témoins « habituels de toutes ses perfidies, l'abhorrent : « c'est de l'horreur qu'il inspire que naît la pitié « en faveur de ceux qu'il persécute ; c'est ce sen- « timent qui m'a sauvé. Qu'il ne cherche pas qui « a pu le trahir; qu'il cherche s'il existe un être « dont il ne soit le tyran et l'effroi, et alors qu'il « voie combien d'issues a auprès de lui la vérité « qu'il croit enchaîner.

« Jamais de ma vie je n'ai vu, connu M. Piche- « gru; jamais je n'ai parlé, écrit, fait parler, ou « fait écrire à M. Pichegru.

« De ma vie je n'ai vu ni connu aucun des di- « recteurs, aucun membre des Cinq-Cents ou « des Anciens.

« Je défie M. Buonaparte d'oser articuler le « contraire, d'oser en former une accusation « qu'on puisse discuter.

« M. Buonaparte le sait bien, et il sait aussi que « moi vivant, je ne me tairai jamais sur ses ca- « lomnies. Il sait ce que vaut le chiffon absurde « qu'il prétend contenir les crimes de Pichegru. « Voilà pourquoi tous ces infortunés sont jugés

« sans examen, sans tribunaux, sans discussion : « c'est qu'il n'existe pas un tribunal sur la terre, « ressuscitât-on tous ceux de Robespierre, où les « accusations énoncées supportassent un mo- « ment de discussion ; tout y est fausseté, ca- « lomnie, absurdité.

« Voilà pourquoi M. Buonaparte m'a refusé ce « que sans cela son intérêt aurait été de m'accor- « der, de me faire assister à l'inventaire de mon « portefeuille pour en reconnaître les papiers et « les parapher. Sans cela, quelle authenticité peu- « vent-ils avoir ? sans cela, quel moyen de garantir « qu'il n'y en introduise de faux, qu'il n'altère « ceux qu'il a pris, qu'il n'efface et n'y interpose « tout ce qui lui conviendra ? Dès le 1er de juin, « je l'avais requis de me faire assister à cet inven- « taire ; les lois de son pays le lui ordonnaient, « et il me l'a refusé ; il a préféré de briser les « sceaux apposés à Trieste, et de forcer la serrure « pour y fouiller seul, parce qu'il savait bien que « je n'étais pas un homme à intimider, et que je « saurais bien le forcer à constater l'état des « pièces.

« Mais enfin, si le roman de ma prétendue con- « versation avec le prétendu comte de Montgail- « lard forme une preuve suffisante pour dépor- « ter M. Pichegru, elle doit aussi former une

« preuve suffisante pour déporter M. Buona-
« parte.

« En vertu de quelle étrange loi prend-on d'un
« témoignage ce qui plaît, et rejette-t-on ce qui,
« parti de la même source, déplaît à l'usur-
« pateur ?

« Si ce roman prouve que Pichegru voulait être
« connétable, et ramener le Roi à Paris,

« Il prouve tout aussi clairement que M. Buo-
« naparte voulait être vice-roi héréditaire de
« Corse, maréchal de France, duc et pair, cordon
« bleu.

« Si ce dernier fait est faux, si l'absurdité de
« ce dernier fait est palpable, pourquoi l'absur-
« dité se change-t-elle en conviction pour Pi-
« chegru ?

« Voilà pourquoi on n'a rien jugé ; voilà pour-
« quoi on imprime les extraits, et non les pièces.

« Voilà pourquoi on m'a refusé d'assister à l'in-
« ventaire pour en constater l'état et le fixer :
« c'est qu'il est plus aisé, même aux plus cruels
« tyrans, d'assassiner que de juger. Ainsi les pré-
« tendus Conseils depuis le 4 septembre assassi-
« nent, mais ne discutent pas : et comment l'ose-
« raient-ils ? Il n'existe pas un être assez hardi
« pour oser offrir de pareilles accusations à la
« discussion : elle eût intimidé Barrère et Saint-

« Just eux-mêmes, parce que si l'atrocité ne les « effrayait pas, l'absurdité les aurait intimidés. « On veut bien se reconnaître pour un tyran, « mais non pour un vil et lâche faussaire qui « ose donner en preuve contre le Corps-Légis- « latif de sa patrie des pièces qui feraient mou- « rir de honte le plus abject des hommes, s'il « osait étayer le plus misérable procès de preu- « ves aussi *patemment* absurdes.

« Le ciel permet quelquefois de grandes cala- « mités, mais il ne permet jamais le triomphe « complet du crime.

« A présent je comprends fort bien que tous « les députés déportés, les directeurs proscrits, « jugés sans discussion, sans être entendus; je « comprends fort bien qu'un vaste tombeau re- « çoive leurs réclamations et leur dernier soupir.

« Le même gouffre m'attendait aussi.

« Mais si la scélératesse m'y fait un jour des- « cendre (ce qui est très possible, car je connais « les moyens de ces gens-là), au moins j'aurai « rendu à la vérité l'hommage que je lui dois.

« Je déclare avoir par écrit de quoi prouver « tout ce que j'écris, et j'y travaillerai avec une « opiniâtreté que rien ne pourra distraire.

« Je l'ai dit le 29 août, dans ma première « déclaration, envoyée à Paris, et à mon impri-

« meur à Neuchâtel, je n'aime ni le parti qui a « succombé, ni celui qui triomphe. Je n'en con- « nais aucun dévoué à l'autorité légitime : mais « le pire de tous pour l'Europe est celui qui « vient de triompher; et je ne veux pas, dussé-je « périr mille fois, servir de moyen à ces usurpa- « teurs de consommer leurs effroyables complots.

« *Signé*, LE COMTE D'ANTRAIGUES,
« *au service de S. M. l'empereur*
« *de Russie.*

« 14 septembre 1797. »

En relisant attentivement cette déclaration, et en la comparant aux réponses faites par M. d'Antraigues dans ses interrogatoires, ainsi qu'à d'autres informations parvenues plus tard à ma connaissance, voici les inductions et les conséquences que je me crois fondé à en tirer, et qui commandent ma conviction.

Dans sa déclaration, M. d'Antraigues s'abstient, au grand détriment de sa cause, de rappeler ses réponses aux interrogatoires de l'adjudant-général Couthaud. On a vu qu'alors, dans un premier mouvement d'énergie et de noble résistance, il s'était refusé de reconnaître la pièce intitulée *une conversation avec M. le comte de Montgaillard.* « Je refuse de la signer, avait-il dit, parce

« que son contenu est entièrement faux, et qu'il « a été évidemment *écrit d'une autre main que la* « *mienne*. Je déclare donc que *la pièce est fausse*. » Or il devenait par là impossible de la présenter comme pouvant servir de base à la réalité d'une conjuration royaliste. Buonaparte et les trois directeurs ses complices sentirent qu'il fallait non seulement que la pièce fût considérée comme ayant été tirée du portefeuille de M. d'Antraigues, mais encore comme ayant été écrite entièrement de sa main.

Pourquoi, dans sa déclaration publique, M. d'Antraigues ne persiste-t-il point dans cette dénégation victorieuse? Et pourquoi dit-il, au contraire, en parlant de cette fameuse *conversation* : « C'est un écrit à mi-marge, sur grand papier, « de trente-trois pages, *écrites de ma main?* » C'était la reconnaître. Buonaparte et les trois directeurs n'en demandaient pas davantage. Expliquons cette contradiction manifeste de la part de M. d'Antraigues sur un point si décisif. C'est que, vaincu enfin par une captivité de trois mois, par la menace de la mort ou de la déportation; c'est que voyant l'orage qui s'amoncelait à Paris prêt à fondre sur lui-même, et cédant aux prières, aux supplications de sa femme, qui lui servait d'intermédiaire auprès de Buonaparte, il aura

prêté l'oreille à la promesse de lui *permettre de s'évader*, s'il remettait à Buonaparte une déclaration de sa main qui le mît, lui d'Antraigues, dans l'impossibilité, *étant libre*, de désavouer et de *déclarer faux* l'écrit destiné à servir de base et d'instrument au coup d'État dirigé contre Pichegru et contre les Conseils.

Et ceci n'est pas seulement une induction, une simple conjecture; car n'est-il pas évident que si l'écrit tiré du portefeuille de M. d'Antraigues eût été originairement de sa main, il eût été forcé de le reconnaître comme tel, ou à défaut de quoi, de voir attester son écriture, et en établir la preuve par des experts et un procès-verbal en règle? Buonaparte n'aurait eu aucun besoin alors de chercher à *l'attirer dans son parti*, à le séduire. L'existence de la conspiration eût été suffisamment démontrée par un document émané d'un agent secret de Louis XVIII, caché sous le manteau de la diplomatie russe, et qui, par ses antécédens, offrait toutes les garanties d'une authenticité suffisante.

Or il est clair que cette prétendue *conversation* formant trente-trois pages d'écriture, et dont l'extrait a été placardé dans Paris le 18 fructidor, n'a pu être autre chose originairement qu'un Mémoire remis à M. d'Antraigues par Montgail-

lard, à l'époque où il cherchait à surprendre sa confiance à Venise. C'est sans aucun doute le résumé des révélations faites par ce dernier au Directoire, au ministre de France à Venise et à Buonaparte lui-même, pour perdre Pichegru et désorganiser le parti royaliste. Il suffit de lire la pièce d'un bout à l'autre, et de la comparer avec ce qu'a écrit Montgaillard à ce sujet par ordre de Buonaparte en 1804, et on en restera convaincu. Vraisemblablement Montgaillard aura fait écrire ce Mémoire à Venise, par une autre main que la sienne, et il se sera servi à cet effet de celle de l'abbé du Montet, qui, je le répète d'après lui, *était un autre lui-même,* et qui vit conduire, peu de temps après, le comte d'Antraigues au château de Milan.

Mais dans tous les cas, ce dernier était inexcusable d'avoir gardé dans son portefeuille, en traversant les postes de l'armée française, une pièce de cette nature, et surtout d'avoir fait assurer le Roi, pendant sa détention à Milan, qu'il ne se trouvait rien dans ses papiers saisis qui pût compromettre les intérêts de Sa Majesté ni d'aucun de ses serviteurs en France. Le Roi, qui s'était reposé sur cette assurance, se crut abusé. Dès ce moment il retira sa confiance à M. le comte d'Antraigues, et le raya de la liste

de ses conseillers. La lettre que Sa Majesté lui écrivit de sa main, et que M. d'Antraigues eut l'extrême simplicité de me faire lire, commençait ainsi : « Vous m'avez trompé, monsieur le « comte; en conséquence, je vous retire ma con- « fiance, etc., etc. »

Mais que cette *conversation* soit véritable ou supposée, je ne perdrai pas un temps précieux à la réfuter : presque tous les faits y sont altérés ou controuvés, les assertions erronées, et la plus insigne mauvaise foi a pu seule présider à la rédaction de cette œuvre de ténèbres. Qu'elle soit l'ouvrage de Montgaillard ou le travail de M. d'Antraigues, peu importe; il est démontré que non seulement l'auteur ne connaissait point Pichegru, mais n'avait aucune donnée sur ses relations domestiques, puisqu'il parle de sa femme et de ses enfans; et tout le monde sait que Pichegru n'a jamais été marié.

Qu'on observe aussi, et cette dernière observation est très essentielle, que le Directoire, au 18 fructidor, n'avait pas encore sous les yeux les papiers saisis à Offembourg dans les fourgons du général autrichien Klinglin, papiers où se trouvaient un plus grand nombre d'indices des projets formés par Pichegru pour la restauration de la monarchie, et du travail des agens secrets du

prince de Condé et du Roi lui-même. Le Directoire n'en eut connaissance que par une lettre du général Moreau (lettre sur laquelle je reviendrai plus tard) adressée au directeur Barthélemy, de son quartier-général de Strasbourg, sous la date du 17 fructidor. Si elle n'aggrava point le sort de Pichegru, qui, à l'arrivée de la dépêche, était déjà sur la route de Sinamary, elle éveilla les soupçons du Directoire; aussi jugea-t-il convenable d'ôter à Moreau son commandement, et de le rappeler sur-le-champ à Paris. D'ailleurs, la correspondance secrète saisie à Offembourg ne fut dépouillée, déchiffrée et publiée qu'un an après le 18 fructidor.

Ainsi il faut toujours remonter à Montgaillard quand on veut citer le génie malfaisant qui s'est acharné à perdre Pichegru, et à reculer l'époque du rétablissement de la monarchie.

CHAPITRE XV.

Plus heureux que le général Pichegru, M. de Vauvillers, célèbre traducteur de Pindare, s'était échappé de France pour se soustraire aux proscriptions du 18 fructidor; il vint à Neuchâtel. Ma maison étant devenue le refuge des *fructidorisés*, qui espéraient trouver en Suisse des adoucissemens à leur infortune, je le recueillis chez moi avec empressement. M. de Vauvillers, très sensible à la réception que je lui fis, et qu'il méritait si bien, s'ouvrit à moi sans détour, et ne me cacha point son dénûment : il s'agissait de lui donner non seulement asile, mais de parer à sa détresse. Je me concertai à cet effet avec l'honorable maire de Neuchâtel, M. de Pierre, l'ami des victimes de l'époque, et très digne appréciateur du mérite. Nous convînmes que M. de Vauvillers, sous le nom de M. Devaux, aurait la direction de mon imprimerie; mais les gouvernans de Paris eurent bientôt connaissance de sa retraite, et en firent l'objet d'une note très expressive. M. de Vauvillers fut donc obligé de quitter Neuchâtel. Nous lui procurâmes successi-

vement un nouvel asile à Uberlingen, et un autre à Constance, en attendant qu'il reçût la réponse à une lettre, que, d'après nos conseils, il écrivit à l'empereur Paul Ier. Il y rappelait à ce monarque l'accueil flatteur qu'il en avait reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres lors du voyage que Paul avait fait à Paris sous le nom de comte du Nord.

Le célèbre helléniste ne tarda pas à recevoir de cet empereur une réponse qui était sous mon couvert, et dans laquelle l'autocrate l'invitait à venir dans ses États remplir une place à l'Académie de Saint-Pétersbourg. Paul lui envoyait en même temps trois mille roubles pour son voyage.

A quelque temps de là, j'appris avec une joie indicible que M. de Vauvillers se trouvait heureux dans la capitale de l'empire russe, et qu'il espérait en supporter le climat. Malheureusement il présumait trop de ses forces. Soutenu d'abord par la haute munificence de l'empereur, et par les témoignages d'estime que lui prodiguaient les académiciens ses confrères, il vécut dans une douce sécurité, se livrant tout entier aux recherches du savoir et à la culture des lettres; mais vaincu enfin par une température glaciale, il languit, et cessa de vivre en juillet 1801.

Quand je le connus, il portait toujours avec

lui un manuscrit, auquel il attachait un grand prix, et qui devait être précieux : c'était un travail fort étendu sur *Thucydide*, dont il s'occupait sans cesse, et le seul objet qu'il eût emporté de France. Il l'aurait fait imprimer chez moi, s'il était resté plus long-temps à Neuchâtel. Qu'on juge de la vivacité de mes regrets, quand je sus que le public serait privé d'un ouvrage qui devait placer le nom de Vauvillers au premier rang des traducteurs et des hellénistes ; à sa mort, on l'avait cherché vainement dans ses papiers.

J'ai eu depuis l'extrême satisfaction de rencontrer au ministère de la marine et des colonies, M. de Vauvillers son digne neveu, avec qui j'ai pu m'entretenir de son illustre parent. Je lui ai communiqué sur lui des particularités auxquelles il s'est montré fort sensible ; je lui ai même remis deux lettres originales que son oncle m'avait écrites, et auxquelles il a attaché assez d'intérêt et de prix pour désirer les avoir en sa possession : elles grossiront, j'espère, un recueil de lettres de cet homme célèbre, recueil dont le public ne peut que se montrer avide.

Je reviens à l'époque où M. de Vauvillers, d'après les avis les plus sages, quitta subitement la Suisse, où sa sûreté personnelle eût été compromise. C'était après la signature du traité de Campo-

Formio entre le Directoire et la cour de Vienne. Ce traité laissait, non seulement la France maîtresse de l'Italie jusqu'à l'Adige, mais il lui livrait encore tout le pays allemand de la rive gauche du Rhin, ainsi que la ville de Mayence, qui est la clef de l'Allemagne. Après un pareil abandon, la Suisse, placée entre l'Allemagne et l'Italie, se trouvait par le fait sous la domination révolutionnaire de la France. Déjà le Directoire, qui en méditait l'invasion, y parlait en maître dans ses notes dirigées contre les proscrits de fructidor qui s'obstinaient à y chercher un asile. Tel était Richer Sérisy, écrivain royaliste très énergique et très mordant : la régence de Bâle l'ayant lâchement livré au Directoire, dès ce moment, il n'y eut plus pour la Suisse ni sûreté ni indépendance.

Voici ce que m'écrivit M. Mallet du Pan à ce sujet. Sa lettre est d'autant plus curieuse que ce publiciste profond y parle du 18 fructidor, de Montgaillard et de M. d'Antraigues. Elle était datée de Fribourg en Brisgaw, le 12 novembre 1797, et conçue en ces termes :

« Fixé ici depuis huit jours seulement, et er-
« rant antérieurement en Suisse depuis la mi-sep-
« tembre, je n'ai appris que fort tard, Monsieur,
« que vous aviez regagné vos foyers : vous m'avez
« donné de vives inquiétudes. Je n'ai été aucune-

« ment surpris de cette déconfiture. Mon étonne-
« ment était que ces relations, soi-disant secrètes,
« n'eussent pas éclaté plus tôt. Montgaillard, dès
« le premier jour, en avait fait le secret de la
« comédie. On me dit qu'il se promène tête levée
« à Paris : je le crois capable de beaucoup de
« choses. Je soupçonne fortement sa perfidie;
« rien ne lui coûtera pour avoir de l'argent, et
« pour satisfaire ses passions; mais j'ai besoin de
« votre opinion pour affermir la mienne. Quel
« rôle pensez-vous qu'il ait joué dans tout ceci?

« Comme j'avais de *sa main* une relation litté-
« ralement conforme à celle qu'on a publiée [1], je
« n'ai pu douter de l'authenticité de cette der-
« nière. Est-il concevable que d'Antraigues ayant
« à traverser l'armée française, ait gardé un sem-
« blable chiffon dans son portefeuille? Le mal-
« heureux Richer Sérisy me fit lire à Bâle la dé-
« claration que vous avez imprimée, et très sage-
« ment fait de supprimer. Il est impossible de
« rien faire de plus gauche, de plus entortillé, de
« plus à contre sens et de plus dangereux; car
« Montgaillard à Paris eût démenti tout ce ro-
« man. S'il vous en reste un exemplaire, pourrez-
« vous me le confier? je vous promets de n'en
« faire aucune espèce d'usage.....

[1] Et placardée le 18 fructidor.

« Je ne suis pas encore revenu du saisissement « d'horreur que m'a causé l'infâme déloyauté « des Bâlois envers Richer Sérisy : voilà le nom « des Suisses flétri pour des siècles. Lorsqu'ils « livrèrent Louis-le-Maure au roi de France, du « moins ils le vendirent, et la cupidité explique « ce forfait. Au reste, j'avais averti la sur-veille « Sérisy de son danger; je le pressai de partir « dans les vingt-quatre heures, et même de me « suivre. Sa présomption l'égara. Les déportés « qui continueraient à résider en Suisse seraient « aussi inconsidérés que lui.

« La paix a jeté dans ce pays-ci une profonde « consternation. Le congrès de Rastadt durera « probablement autant que le siége de Troie, « si de nouvelles hostilités n'en abrégent la durée. « Quant à moi, je passe ici mes quartiers d'hiver « pour aller définitivement à Londres au mois « d'avril, et ne plus sortir de l'Angleterre qu'après « un changement inespéré et inexprimable dans « la face des affaires. Si la révolution doit nous « enterrer, mieux vaut périr avec la seule na- « tion qui mérite encore quelque estime. Adieu, « Monsieur, je vous renouvelle l'assurance de « mon sincère dévoûment.

« *Signé*, MALLET DU PAN. »

Cette lettre fit naître en moi de sérieuses réflexions : j'en jugeai mieux le présent, et j'en prévis avec plus de netteté l'avenir. Je me rappelai qu'aux approches du 18 fructidor, Vauversin, qui était au fait de tous les projets de la faction directoriale, et qui servait le général Danican et ses amis, nous donna l'avis précieux que le Directoire allait révolutionner la Suisse : il nous désigna six mois d'avance tous les agens qui devaient être employés à cette œuvre infernale.

Nous n'y donnâmes pas une très grande attention alors, ni une confiance entière à cause de la crise qui nous menaçait ; mais en y réfléchissant depuis, je sentis parfaitement qu'il n'y aurait bientôt plus de sécurité, non seulement en Suisse, mais sur le continent, à moins d'une nouvelle guerre. L'irruption des troupes françaises dans le pays de Vaud, sous prétexte de maintenir ses priviléges, qu'on prétendait avoir été violés par le gouvernement de Berne, ne se fit pas longtemps attendre. Il n'y eut bientôt plus aucun doute sur les projets du Directoire ; car on savait que l'insurrection avait été fomentée par ses agens. On commença même à soupçonner qu'il avait le dessein de ravir le trésor de Berne, et d'asservir la Suisse en la bouleversant à l'aide d'une poignée de démagogues qui voulaient sub-

stituer partout la démocratie française aux anciennes institutions helvétiques : ils avaient juré l'anéantissement du patriciat.

Qu'était-ce en effet que l'ancien régime de la Suisse ? Il consistait :

1°. Dans la constitution intérieure, et dans l'indépendance de sept villes, et de six peuplades formant ensemble la ligue suisse proprement dite ;

2°. Dans leurs domaines acquis à divers titres, et dans les rapports naturels et de convention avec les habitans de ce territoire ;

3°. Dans leurs alliances réciproques, soit entre elles, soit avec d'autres États compris sous la dénomination générale de confédération suisse.

La révolution de 1798 vint introduire précisément le contraire de tout cela. Au lieu de la souveraineté d'un corps, ou d'un individu, elle établit la liberté et l'égalité universelle, la souveraineté prétendue du peuple, et un gouvernement factice, appelé représentatif, changeant les corporations libres en municipalités sujettes, et s'emparant de leurs biens et de leurs revenus comme de prétendues propriétés nationales. Au lieu des limites naturelles, déterminées d'après l'étendue des domaines et des possessions, elle établit une division arbitraire du territoire en

départemens appelés cantons, sans aucun égard aux droits de propriété réelle; enfin, au lieu des alliances libres elle érigea un pouvoir unique et illimité, portant le nom de République helvétique, une et indivisible, et de plus, exclusivement confié à la secte révolutionnaire, qui seule devint libre et indépendante, sans s'embarrasser le moins du monde du peuple et de ses droits.

Voilà ce que le Directoire préparait dès la fin de 1797, sous prétexte de régénérer la Suisse; mais au fond pour anéantir avec ses institutions son indépendance et ses libertés. Cette œuvre infernale fut confiée au général en chef Brune, qui, d'après ses instructions, employa tour à tour la perfidie et la violence pour vaincre la résistance qu'opposaient les vieux Suisses à ce bouleversement effrayant.

Comme on touchait à la crise, les ordres du Directoire devinrent plus impérieux : il prescrivit à son général en chef de s'emparer, 1°. des Suisses les plus capables d'exciter leurs compatriotes à défendre le pays avec énergie et courage; 2°. de les tenir en arrestation.

Le colonel Pillichody et le major Russillon, mes deux amis, furent des premiers signalés non seulement comme opposés aux vues du Directoire, mais comme zélés partisans des Bourbons.

L'ordre d'attenter à leur liberté fut donné. Voici comment on s'y prit pour s'assurer de leur personne. J'étais à Neuchâtel quand on vint les engager à se rendre à Yverdun, où leurs familles les appelaient sur l'invitation du commandant français. Ce jour-là nous dînions ensemble chez le major Peroud, et je me réunis à nos amis communs pour les conjurer de ne pas donner dans le piége : nous les avertîmes qu'ils auraient infailliblement à s'en repentir. Nos avertissemens furent bientôt sans effet. A leur retour, ils rencontrèrent à Vaumarcus, à moitié chemin, leurs femmes, qui venaient au-devant d'eux dans l'équipage même du commandant d'Yverdun, qui le leur avait offert pour leur inspirer plus de confiance et les attirer. Trompées par les protestations de cet officier, madame Pillichody et madame Russillon pressèrent leurs maris de se rendre à une invitation qui leur paraissait faite de si bonne foi : elles les entraînèrent. Ils furent d'abord caressés par ce commandant, qui avait pris sur lui de garantir leur sûreté. Mais peu de jours après, il leur persuade que leur tranquillité à venir dépend uniquement d'une visite qu'il les engage à faire au général en chef, à Payerne, où était le quartier-général. Ils y vont : Brune ne leur donne pas même audience ; il les fait arrêter sur-le-champ

sans les voir, et les tient huit jours en détention avant qu'on les transfère à Paris.

Dans l'intervalle, je reçois une lettre sans signature, où l'on me presse de me rendre de suite à Genève, à *l'Épée couronnée :* là, me disait-on, des communications de la plus grande importance me seraient faites dans l'intérêt du roi de France par la personne même qui m'écrivait cette lettre. Ayant une mission spéciale et secrète, elle ne pouvait venir elle-même à Neuchâtel, ni compromettre sa signature ; mais elle insistait fortement pour que je prisse la première diligence, afin de venir conférer avec elle.

Ma femme, jugeant comme moi que c'était un piége, se décide à aller elle-même au rendez-vous, munie d'une lettre qui l'accréditait. Elle était accompagnée de mon fils et de ma sœur Vitel. J'alléguais dans ma réponse qu'une indisposition sérieuse me forçait d'envoyer à ma place ma femme, à qui on pouvait tout communiquer avec confiance, puisque c'était un autre moi-même.

Arrivée à *l'Épée couronnée,* madame Fauche y fut reçue par un homme insinuant et d'un extérieur agréable, mais qui lui témoigna son mécontentement de ce que je ne l'avais pas accompagnée, ne pouvant rien communiquer, dit-

il, qu'à moi seul, et il se retira. Ma femme, par suite des renseignemens qu'elle obtint, s'assura qu'en effet on m'avait tendu un piége pour m'attirer sur la frontière. Ce n'était pas la première fois depuis le 18 fructidor. Ici le général Brune avait seulement le désir de compléter par moi les quatre places de la berline dans laquelle il fit transférer au Temple Russillon, Pillichody et le neveu de Custine, qu'il était parvenu aussi à faire arrêter.

Cet enlèvement et d'autres actes de violence préludèrent au combat et à la prise de Fribourg, à l'occupation de Morat, à la prise de Berne, après plusieurs engagemens meurtriers avec les Suisses, événemens qui mirent à découvert les desseins machiavéliques du Directoire, que Mallet du Pan avait si bien pressentis. Étant moi-même surveillé, poursuivi, environné de dangers; voyant la principauté de Neuchâtel cernée par les troupes françaises, redoutant que le général Brune ne lançât contre moi, d'un moment à l'autre, un réquisitoire qui aurait mis dans l'embarras mon gouvernement, je me décidai à m'éloigner de la Suisse, à abandonner de nouveau tout ce que j'avais de plus cher au monde : c'était le seul moyen de tranquilliser ma famille, qui vivait dans des transes mortelles. Je résolus de partir

avec le colonel de Rovérea, qui, dans sa belle défense de sa patrie, conjointement avec le malheureux baron d'Erlach, avait sauvé quatre pièces de canon, dont il était venu faire hommage en pur don à la ville de Neuchâtel. Le colonel de Rovérea était un de ces Suisses intrépides et éclairés, aussi capables d'observer que d'agir.

Mais comment nous procurer des passe-ports? car il nous fallait traverser les postes français pour nous rendre sur la rive droite du Rhin. J'eus l'idée de m'adresser à un M. Richard, qui, jadis commis chez mon père, et depuis à la tête d'un établissement de diligence à Lyon, était alors fournisseur dans l'armée française; je le jugeai en mesure de favoriser notre départ furtif. En effet, il nous fit passer pour deux de ses employés, et nous conduisit lui-même jusqu'au *Cor-de-Chasse*, sur la rive droite. Là, nous fûmes en sûreté; mais il nous fit payer chèrement ce service. J'avais en portefeuille une obligation de six mille francs sur M. Rusand de Lyon, aujourd'hui imprimeur du Roi; je n'hésitai pas de la lui confier dans ses intérêts, comme moyen de crédit, mais à la condition qu'il y apporterait tous les ménagemens convenables, c'est-à-dire qu'il n'inquiéterait nullement M. Rusand. Il me le promit; mais il abusa cruellement de ma bonne foi, se

servit de mon titre avec dureté, et après avoir fort maltraité M. Rusand, me frustra de ma créance. Sa conduite à l'égard du colonel de Rovérea fut encore plus condamnable : il lui retint deux malles remplies d'effets et d'argenterie, dont il ne lui rendit jamais aucun compte. Mais les malheurs publics rendent moins sensible aux infortunes privées : c'est ce que nous éprouvâmes.

Nous étions libres d'ailleurs, et c'était beaucoup à nos yeux. Nous nous rendîmes d'abord à Augsbourg, où nous trouvâmes les principaux émigrés suisses, tels que les Steiguer, les Vatteville, les Moutach et le baron de Roll, qui était attaché à la personne de Mgr le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X. Là, je fis la connaissance personnelle de M. de Stakelberg, ministre de Russie, et de M. le président de Vezet, l'un des agens de Louis XVIII. Il m'apprit que MM. de Précy et Dandré étaient aux environs d'Augsbourg. Je retrouvai dans cette ville M. Wickham avec M. de Valory, l'un des aides-de-camp de M. d'Erlach : il avait été blessé d'une balle à l'épaule. Je remis à M. Wickham deux Mémoires qu'avait rédigés M. le colonel de Rovérea sur les derniers événemens de la Suisse. Il les lut avec un grand intérêt. Ce fut alors qu'en déplorant la journée du 18 fructidor,

dont les événemens de la Suisse n'étaient qu'une conséquence, et en me parlant des papiers trouvés dans le portefeuille du comte d'Antraigues, il ajouta : « Vous voyez bien, M. Fauche, que si « vous m'eussiez dit que Montgaillard était pour « quelque chose dans la négociation avec Piche- « gru, je n'y aurais eu aucune confiance, et tout « ceci n'aurait pas eu lieu. » Je lui observai que j'avais promis le secret à Mgr le prince de Condé, et que j'étais bien sûr qu'il ne me blâmerait pas d'avoir été scrupuleusement fidèle à ma parole. « Oui sans doute, reprit-il ; mais je regretterai « toujours que vous n'ayez pas eu en moi une « confiance indéfinie. Nous aurions évincé Mont- « gaillard de la négociation, pour la reprendre « plus tard en sous-œuvre ; par là, les intérêts des « Bourbons se seraient trouvés hors de la perni- « cieuse influence de ce méchant homme, et peut- « être le 18 fructidor n'aurait-il pas eu lieu. » M. Wickham en était inconsolable : mes regrets n'étaient pas moins vifs.

D'Augsbourg j'allai à Berlin par Francfort et Leipsick. Je trouvai dans la capitale de la Prusse une réunion de hauts personnages diplomatiques, tels que le prince Repnin, le comte Panin, le prince de Reuss et lord Elgin. Le prince de Reuss, que j'eus l'honneur de voir chez lord Elgin,

m'ayant invité à dîner avec les trois autres ambassadeurs, me demanda, pendant le repas, des détails sur le 18 fructidor et sur Pichegru. Je lui en donnai qui l'intéressèrent vivement, ainsi que ses convives, à qui je communiquai les premières notions du projet que j'avais conçu de gagner le directeur Barras à la cause des Bourbons. Tout ce que je leur dis à ce sujet parut leur faire impression : ils en conçurent de grandes espérances, et m'exhortèrent à suivre mon nouveau plan avec chaleur. Je n'avais certainement aucun besoin d'être stimulé.

La destruction de la ligue helvétique et le ravage du territoire suisse avaient laissé dans mon âme une impression profonde. Le Directoire français, en me forçant de fuir ma patrie, m'autorisait en quelque sorte à conspirer contre lui. S'il y a des hommes assez lâches pour se soumettre tranquillement à leurs oppresseurs, je ne suis pas de ce nombre.

Il me tardait de me rendre auprès des princes pour leur faire part de mes rapports récens avec des affidés de Barras, et du parti qu'on pourrait en tirer. Le Roi était alors à Mittau. Le Directoire ayant sommé le roi de Prusse d'exiger du duc de Brunswick qu'il renvoyât Louis XVIII de son asile de Blanckenbourg, Louis avait essayé vai-

nement d'en obtenir un en Saxe. N'ayant plus de refuge en Allemagne, il avait accepté l'offre généreuse que lui avait faite Paul Ier d'aller résider à Mittau, capitale du duché de Courlande. J'aurais désiré m'y rendre immédiatement; mais je réfléchis que je ne devais me présenter devant le Roi qu'avec la preuve des fondemens sur lesquels j'établissais mon nouveau plan de restauration. En conséquence, je crus devoir aller attendre à Londres les lettres qui pouvaient les justifier : j'y étais appelé d'ailleurs par le ministère britannique.

Avant de quitter Berlin, j'étudiai la politique de la Prusse, qui me parut une dissonance dans l'état où se trouvait l'Europe. L'entretien que j'avais eu avec les ambassadeurs des trois grandes puissances, à qui j'avais communiqué les deux Mémoires circonstanciés sur les infortunes de la Suisse, me suggéra l'idée de les adresser au roi et à la reine de Prusse. Je pensai que les détails de ces événemens feraient connaître au Roi combien il serait dangereux à un État voisin de la France de s'en rapporter aux promesses des gouvernans de Paris, et combien, dans l'intérêt de sa couronne, le Roi devait s'en défier.

J'eus l'honneur de faire remettre mes deux Mémoires au Roi par M. de Zastrow, son premier

aide-de-camp, aujourd'hui gouverneur de Neuchâtel. Je l'avais prié aussi de m'obtenir un moment d'audience, lui témoignant le désir de communiquer également à Sa Majesté quelques notes particulières. M. de Zastrow m'ayant laissé sans réponse à ce sujet, je me décidai à écrire à la Reine, pour qui j'avais une lettre de recommandation de la part de mademoiselle de Purry, qui avait été son institutrice. Je joignis à ma lettre les Mémoires sur la Suisse, et quelques brochures nouvelles sur la situation politique de l'Europe.

La Reine me fit la réponse suivante, datée de Potzdam, le 17 mai 1798 :

« J'ai reçu les intéressantes brochures que vous « m'avez fait parvenir avec votre lettre du 15 de « ce mois : leur contenu a déchiré mon cœur. Je « vous les renverrai aussitôt que j'en aurai fini la « lecture.

« Pour ce qui regarde la demande que vous « me faites de m'intéresser à vous faire obtenir « une audience du Roi, je suis fâchée de vous « dire que les importantes affaires qui l'occupent « actuellement ne le permettront pas : mais si « vous consentez de mettre par écrit, dans une « lettre adressée au Roi, ce que vous avez à lui

« dire, je vous promets que personne au monde « n'en sera instruit que lui seul.

« Au reste, je serai toujours votre affectionnée « Reine. *Signé*, LOUISE. »

Il était visible que malgré la conduite criante du Directoire et les représentations des cabinets, celui de Prusse était encore tellement sous le charme, que le Roi lui-même s'abstenait de m'accorder une audience, pour ne pas contrarier la politique de ses ministres.

M. le duc de Brunswick m'ayant engagé à l'aller voir à Sans-Souci, me demanda : « Que pensez-« vous de l'abbé Sieyes? (alors ambassadeur à « Berlin) — J'en conjure Votre Altesse Sérénis-« sime, répondis-je, je la supplie de n'avoir au-« cune confiance dans l'abbé Sieyes; c'est un « homme qui la trompera. » Ce sentiment était partagé par M. Metra, excellent littérateur, qui avait la confiance du roi de Prusse, et qui était sincèrement dévoué aux Bourbons.

En effet c'était alors que Sieyes entretenait et berçait le duc de Brunswick de l'idée de son *grand-électeur*. Le duc ayant d'ailleurs approuvé tout ce que j'avais adressé au Roi, me dit qu'il était convenable que je visse le comte d'Haugwitz, auquel je pourrais dire franchement tout ce que

je savais. Il me recommanda surtout de ne pas lui taire que j'étais positivement instruit que le Directoire avait des espions à ses gages dans les divers cabinets; qu'il sacrifiait à cela beaucoup d'argent, et que je tenais le fait de très bonne source, entre autres du général Pichegru, qui me l'avait assuré et répété plusieurs fois. M. le duc de Brunswick m'avoua que le comte d'Haugwitz était loin encore de connaître à fond la révolution française, et qu'il serait bien de la lui expliquer.

Je fus presque immédiatement appelé auprès de ce ministre, soit que le duc de Brunswick l'eût déjà pressenti à mon sujet, soit que le Roi lui-même lui eût parlé de moi après la réception des deux Mémoires.

Je trouvai le comte d'Haugwitz dans son cabinet; il était décoré de tous ses ordres, et environné de cartes géographiques qu'il paraissait attentivement étudier. Il se leva, et m'ayant mis fort à mon aise, je lui parlai sans déguisement des événemens de la Suisse, des procédés violens du Directoire, et des dangers de laisser la révolution s'étendre en Europe, sans lui opposer aucune digue efficace. Il parut m'écouter avec beaucoup de soin, et finit par me congédier en ces termes: « C'est bien précieux ce que vous nous dites, « M. Fauche; nous vous en devons des remercî-

« mens. » J'aurais dû voir dès-lors qu'il partageait les sentimens du sieur Lombard, secrétaire particulier du cabinet du Roi, qui passait pour être favorable au gouvernement français.

Je fis, pendant mon séjour à Berlin, la connaissance personnelle du valeureux prince Louis, de l'historiographe Muller, et du comte Alexandre de Tilly, dont on vient de publier les Mémoires.

De Berlin je me rendis à Hambourg, où je restai quelques semaines. Là, je trouvai M. le marquis de La Maisonfort en relations particulières avec mon frère. Comme c'est ici que vont commencer mes rapports avec cet homme, dont j'aurai tant à parler et tant à me plaindre, je donnerai d'abord une idée de sa personne, de son caractère et de sa position à cette époque. Dans tout ce que je dirai de lui, je ne trahirai pas mon impartialité quels que soient mes justes ressentimens.

Le marquis de La Maisonfort, gentilhomme du Berry, dont la fortune était assez médiocre, avait servi dans un régiment de cavalerie avant la révolution; depuis il émigra, et fit, dit-on, la campagne de 1792 dans l'armée des princes. Après le licenciement, il erra en Allemagne, et enfin fixa en 1797 sa résidence à Brunswick. Là, il occupait avec madame sa mère, avec sa femme, ses

enfans et des parens à sa charge, la maison dite le *Carolin*, dont le prince régnant lui avait accordé la jouissance gratuite. Il s'y livrait à la littérature encore plus par besoin que par goût, bien qu'il eût de l'esprit, et surtout des ressources dans l'esprit; mais son travail était loin de lui procurer celles qui auraient pu subvenir à des dépenses qui allaient toujours au-delà de ses facultés; car il était immoral et joueur; de plus, il était faux et intrigant; mais il masquait par des manières adroites, et par des dehors insinuans les défauts de son caractère, tels qu'ils se sont révélés depuis. Pressé par le besoin, il vint à Hambourg, où mon frère P. F. Fauche tenait, comme on l'a vu, un établissement considérable en imprimerie et librairie. Sa maison était le rendez-vous des émigrés et des gens de lettres. Le comte de Rivarol y venait travailler à son fameux Dictionnaire, et M. Baudus y composait le *Spectateur du Nord*, qu'il rédigeait pour le compte de mon frère.

M. de La Maisonfort s'était présenté ainsi chez mon frère, et lui avait proposé la vente de son manuscrit, intitulé *État réel de la France en* 1797. Comme la crise où se trouvait l'Europe était alors favorable à l'émission des brochures sur les affaires du temps, celle-ci eut quelque succès. Insen-

siblement, M. le marquis s'impatronisa dans la maison de mon frère, et parvint à dominer tellement son esprit, qu'il le fit consentir à transporter son établissement d'imprimerie à Brunswick, lui promettant que le duc le protégerait, et qu'il lui ferait même des avances de fonds. Un projet d'association entre M. de La Maisonfort et mon frère fut dressé, et présenté à S. A. S., qui l'agréa. Sous ses auspices fut prêtée au nouvel établissement, afin d'en assurer le succès, une somme de quarante mille marcs, et pour la sûreté de laquelle mon frère hypothéqua sa maison de Hambourg, s'éloigna du centre de ses affaires, et contracta des dettes : tels furent pour mon frère les premiers résultats de cette association.

Elle était à son début quand j'arrivai, et on disait même qu'elle commençait à prospérer. Je me liai aussi avec M. de La Maisonfort, sans trop démêler si mon frère avait bien ou mal fait de s'associer à un homme étranger au commerce, et qui n'apportait à l'association que des promesses ou des avantages éventuels, qui jamais ne se réalisèrent. On en plaisantait dans le monde. Un jour, j'entendis poser cette question : Quel est l'émigré qui a le plus de caractère ? On nommait M. de Bouillé, le prince de Condé, M. de Rivarol, tels et tels enfin. « Non, ce n'est

« pas celui-là, disait-on; c'est M. le marquis de « La Maisonfort, qui s'est fait imprimeur, et qui, « par conséquent, a beaucoup de caractère. » Ce calembourg circula, et me donna même à penser. Mais de plus graves intérêts me préoccupaient essentiellement.

Toujours pénétré du désir de voir la monarchie française rétablie, je n'avais pas oublié les ouvertures que m'avaient faites David-Monnier, sur la probabilité d'engager Barras à être l'artisan de la restauration.

J'avais eu la précaution avant de quitter Neuchâtel d'écrire à Monnier, que je me rendais à Hambourg, et que j'aurais soin de le tenir au courant de mon itinéraire : je lui recommandais de m'adresser à Hambourg toutes ses lettres, qu'on me ferait passer ensuite partout où je serais.

Avant de quitter Hambourg pour me rendre à Londres, où j'étais appelé par le ministère britannique, je lui écrivis de nouveau, et le pressai avec chaleur d'accélérer les démarches relatives au projet qui nous occupait, et à me faire part de tout ce qu'il apprendrait d'essentiel à ce sujet. Bien que je partageasse en partie l'engoûment de mon frère pour M. de La Maisonfort, et que dans nos conversations je lui eusse fait part du

service signalé que m'avait rendu David Monnier au 18 fructidor, je m'abstins toutefois de lui faire aucune confidence sur la nature de nos relations, et sur l'espérance que j'avais conçue d'attirer Barras à la cause du Roi. Je recommandai seulement à M. Schultz, commis de la maison, de m'envoyer à Londres les lettres qui me seraient adressées de Paris sous le nom de Louis-Frédéric Borelly; mais j'eus le tort de ne pas lui laisser par écrit une note à ce sujet.

Je m'embarquai à Cuxhaven dans le paquebot, et je vins débarquer à Harich. A mon arrivée à Londres, je demandai une conférence à M. Pitt, à qui je fis part de l'état du continent : il me reçut parfaitement bien. Je lui remis mes deux Mémoires sur les événemens de la Suisse; il m'engagea à leur donner la plus grande publicité possible. Après les avoir aussi adressés aux autres ministres, je les fis traduire en anglais : ils produisirent le plus grand effet à Londres, et servirent de base à l'intéressante publication de M. Mallet du Pan qu'on s'arrachait dans toute l'Europe.

Le saccage et les meurtres commis en Suisse indignèrent non seulement les classes de la société qu'on appelait alors les honnêtes gens, mais encore les révolutionnaires eux-mêmes, qu'on ne prenait déjà plus la peine de distinguer depuis

qu'ils étaient réunis aux royalistes dans leur haine commune contre les vexations et les violences du Directoire. Sa conduite révolta enfin tous les souverains. Quant aux Suisses, ils étaient au désespoir. Si jamais il y eut une époque moralement favorable pour remettre sur le tapis le rétablissement des Bourbons, ce fut incontestablement depuis le milieu de l'année 1798, jusqu'au moment où Buonaparte, de retour d'Égypte, s'empara des rênes du gouvernement français.

Que faisaient alors les agens du Roi, soit à Londres, soit en Allemagne? Allaient-ils au-devant des événemens? Non; ils les attendaient. Peut-être, j'ose le dire, étais-je du petit nombre de ceux dont le zèle devançât les résolutions et les décisions des cabinets; je faisais plus, je les provoquais par mes démarches : j'indiquais la route qu'il fallait suivre pour obtenir des résultats décisifs. Tout n'était alors qu'un sujet d'alarme; mais aucun souverain ne paraissait bouger pour seconder les nouveaux efforts de l'Angleterre. A la moindre rumeur d'une coalition nouvelle, on passait du découragement à l'espérance. Voici ce que j'ai vu parmi les émigrés et les royalistes. Étions-nous à table, partagions-nous un bon dîner, nous voyions tout en beau; il nous paraissait impossible que le Directoire ne fût pas bientôt

ébranlé par les malédictions des peuples et un nouveau concert des rois; mais le lendemain matin quand on lisait les journaux, tout se rembrunissait; il ne restait plus d'espoir. Quant à moi, je tenais ferme; je ne désespérais jamais; c'est ce qui m'avait fait appeler le *Médecin tant mieux*.

Je retrouvai à Londres M. Wickham de retour d'Allemagne, et occupant la place de sous-secrétaire d'État de l'intérieur. J'y trouvai aussi mon excellent ami le chevalier Flint, que j'avais connu en Suisse secrétaire de légation, et qui depuis n'a cessé de me donner des preuves de sa constante amitié. Je ne laisserai pas échapper l'occasion de dire que cette amitié m'a été aussi précieuse qu'honorable, ayant eu alors et depuis à combattre bien des ennemis de mon repos, et des jaloux de la confiance que me témoignaient les ministres de Sa Majesté Britannique.

Un événement imprévu vint alors me combler de joie : le général Pichegru avait eu le bonheur de s'échapper de son effroyable exil de Cayenne, et plusieurs de ses compagnons d'infortune avaient partagé avec lui les périlleux hasards de sa fuite. Pendant son voyage du Temple jusqu'à Rochefort, pendant sa cruelle traversée jusqu'à Cayenne, pendant son séjour dans les déserts de Sinamary, et à son retour, Pichegru avait déployé

un courage vrai qui confondit ses tyrans et leurs sicaires. Il venait d'arriver à Londres, et je l'ignorais; il avait pris terre à Deptfort le 24 septembre 1798. Le chevalier Flint, alors surintendant des étrangers, fut chargé de le recevoir et de le conduire à Londres, pour l'y établir par ordre des ministres. Il se proposait de garder le plus strict incognito. La première entrevue qu'il eut avec M. Flint suffit pour établir entre eux cette confiance intime qui ne fit que se fortifier et s'accroître jusqu'à l'heure fatale de la mort du général. A son arrivée à Londres, Pichegru prit le nom de capitaine Pictet : il voulait vivre dans la plus profonde retraite, et avait fixé sa demeure dans *Crown Court Westminster*. Il ne se communiquait qu'aux principaux ministres du Roi, et principalement par l'entremise de M. Wickham. Le général avait pour lui les sentimens de la plus haute estime. Son arrivée à Londres ne s'était pas encore ébruitée, et je l'ignorais complétement, lorsque M. Wickham imagina de me ménager une grande surprise, et peut-être aussi de constater par une sorte d'épreuve la vérité de tout ce que j'avais pu lui dire des sentimens de Pichegru à mon égard.

Voici le moyen dont il se servit : il m'écrivit que si je me sentais disposé à faire un prompt

voyage à Genève de la part d'un capitaine Pictet, de sa connaissance particulière, et qui y avait une affaire importante à traiter, je pouvais aller de sa part, le lendemain, prendre ses instructions dans Crown-Court, à dix heures du matin. Je m'y présente, et je suis introduit dans un appartement où je crois trouver le capitaine Pictet. Quelle n'est pas ma surprise en reconnaissant le général Pichegru enveloppé dans une robe de chambre de flanelle, et dans l'état de santé le plus triste. Sa maigreur et la lividité de son teint attestaient les ravages de l'air pestilentiel de Sinamary, de même que les privations et les souffrances qu'il avait endurées en s'échappant des mains de ses persécuteurs. Je me jetai dans ses bras, et je bénissais la Providence d'avoir sauvé et préservé cet illustre proscrit, lorsque M. Wickham, sortant tout à coup de derrière un paravent où il s'était tenu caché, vint à moi et me dit en souriant : « Mon cher Louis, j'ai voulu vous mé-« nager une agréable surprise.... » Je le remerciai de la meilleure foi du monde. Pichegru me tendant la main : « Pourquoi n'êtes-vous pas venu « aussi à Cayenne? me dit-il; je m'étais toujours « figuré vous y voir arriver, ou comme déporté, « ou attiré par votre attachement pour moi. — « Telle a été bien souvent mon intention, lui

« répondis-je. — Comment, reprit-il, vous êtes-« vous préservé des proscriptions du 18 fructi-« dor? Que vous est-il arrivé depuis? J'ai eu sur « vous de bien vives inquiétudes. » M. Wickham nous ayant laissés tête à tête, je rendis compte sommairement à Pichegru de ce que j'avais fait depuis cette catastrophe; et lui-même me raconta tous les malheurs de son exil, tout ce qu'il lui avait fallu endurer de privations pour effectuer son évasion miraculeuse. Au récit de ses souffrances, je ne pus m'empêcher de verser des larmes sur le sort de ce nouveau Miltiade, à qui la France devait ses premières victoires, et qu'elle avait traité avec tant d'ingratitude.

Je ne m'étendrai pas sur ce que j'appris de la bouche même de Pichegru, et dont on trouve les détails dans différentes relations particulières; je dirai seulement qu'il ne tarissait pas en témoignages de reconnaissance pour les soins que lui prodigua le gouverneur de la colonie hospitalière de Surinam : là il trouva, pour ainsi dire, son premier port de salut.

Je fis bientôt connaissance à Londres avec la plupart des déportés de Cayenne qui s'étaient évadés avec Pichegru, tels que le général Willot, M. de La Rue, M. d'Ossonville, etc.... Ils me racontèrent qu'en débarquant à Cayenne leur dé-

nûment était tel, que le commissaire général Janet nomma des commissaires à l'effet de pourvoir à leurs besoins les plus urgens. On va juger du laconisme de Pichegru : les uns demandaient des chemises, d'autres des habits, du linge, des souliers. Pichegru, qui manquait de tout, demanda *une malle :* on lui donna un vieux coffre vide..... Il fut long-temps à attendre qu'on le mît à même de se servir de la malle, ce qui prêta singulièrement à rire aux autres déportés.

A son arrivé à Londres, les médecins lui recommandèrent l'air de la campagne pour hâter le rétablissement de sa santé : Pichegru alla fixer sa résidence à Epsom, à quinze milles de Londres. J'allai l'y voir fréquemment. Là il continuait à garder le même incognito.

La seule fois qu'il parut en public à cette époque, ce fut à l'occasion de l'ouverture que George III fit de son Parlement, le 20 novembre 1798.

Le général fut introduit dans la salle par le jeune M. Rose (aujourd'hui sir George Rose), qui le plaça un peu en arrière du trône, afin qu'il fût à portée de voir le Roi et toute cette imposante cérémonie. Malgré les précautions qu'il avait prises pour que le secret de sa présence fût gardé, on le reconnut. Tous les yeux

se dirigeant aussitôt sur lui, plusieurs pairs du royaume s'approchèrent et lui furent présentés: tous parurent fortement pénétrés de cet air de modestie et de dignité mêlée de candeur qui s'est toujours fait remarquer dans la personne du conquérant de la Hollande.

Le Roi, sachant que Pichegru était là, montra beaucoup d'empressement pour le voir, et dirigea plusieurs fois sur lui sa lorgnette : c'était tout ce que l'étiquette lui permettait dans la circonstance.

Ainsi l'arrivée à Londres d'une partie des proscrits de Cayenne ne put rester long-temps secrète : elle porta, pour ainsi dire, le premier coup à la prépotence du Directoire, dont la domination s'écroula rapidement, par une suite de revers qui commencèrent par la perte de la bataille navale d'Aboukir, et par l'évasion des proscrits.

Parfaitement sûr des opinions et de la droiture de Pichegru, je n'avais pas hésité à lui confier le secret de mes relations avec David Monnier, et de mes nouvelles espérances pour le rétablissement de la maison royale, par suite de la défection de Barras, dont la possibilité me paraissait désormais hors de doute. Telle ne fut pas d'abord la manière de voir de Pichegru quand je lui fis

cette ouverture. Il avait éprouvé des perfidies et des malheurs qui le rendaient extrêmement défiant.

Étonné de l'étrange changement qui se serait opéré dans la conduite et dans les opinions de Barras, il se refusait à croire ce changement sincère, et ne pouvait concevoir qu'il voulût franchement le rétablissement du Roi légitime. Je jugeai que son incrédulité à cet égard ne s'affaiblirait que lorsqu'il verrait les dépêches que j'attendais de Paris.

Il est vrai que je n'avais point encore reçu de nouvelles de David Monnier, et que je commençais à m'en inquiéter. Je lui avais écrit de Londres, dès le 3 août, et après avoir pris l'avis du chevalier Flint, que je l'attendais à la fin du mois ou dans le courant de septembre, à Hambourg. Aucune lettre ne m'était parvenue encore, et je ne savais comment expliquer ce silence de la part d'un homme qui m'avait inspiré une confiance sympathique. Je l'attribuais à un contretemps tout-à-fait indépendant de sa volonté, et j'avais raison.

David Monnier, pendant que j'étais à Londres, m'avait écrit trois lettres sous le nom convenu de Borelly, et il les avait adressées, selon nos conventions, à la maison de mon frère à Ham-

bourg. Dans la première (elle était du mois d'août), faisant allusion au danger que j'avais couru au 18 fructidor, il me disait : « Savez-vous, « puisque vous êtes échappé, que vous étiez la « plus belle prise que l'on pût faire; qu'on l'eût « payée au poids de l'or, et que dans vingt-quatre « heures au plus.... J'en frissonne quand j'y « pense. » Dans sa lettre du 12 septembre, il m'annonçait qu'ayant à donner de la part de Barras les nouvelles les plus satisfaisantes, il se mettait en route pour venir à Hambourg en conférer avec moi.

Malheureusement le commis de mon frère n'ayant pas la note de mon adresse fictive, et ne se ressouvenant plus que ces lettres m'étaient adressées, négligea de me les envoyer à Londres, et elles restèrent au rebut.

Quel fut mon étonnement quand je reçus de M. de La Maisonfort une lettre où il m'annonçait qu'effectivement David Monnier était venu à Hambourg vers la mi-octobre, et avait été fort étonné de ne m'y pas trouver; mais que lui personnellement l'avait accueilli de son mieux, sachant qu'il m'avait sauvé la vie au 18 fructidor; qu'à la suite d'explications ultérieures, en recherchant les causes qui avaient pu faire manquer notre rendez-vous, on avait découvert que

les lettres qu'il m'avait adressées chez mon frère étaient restées dans l'oubli; que par là s'était trouvé expliqué le contre-temps; que, du reste, David Monnier m'ayant attendu à Hambourg, et n'ayant qu'un passe-port limité, avait été forcé de retourner à Paris, après avoir mis toutefois M. de La Maisonfort dans la confidence de l'objet de nos relations. Celui-ci s'était évidemment prévalu, pour lui arracher son secret, de ce qu'étant intimement lié avec moi, et servant la même cause, il pouvait être regardé comme un autre moi-même; en outre de ce qu'il s'était associé au commerce de librairie de mon frère à Hambourg; et enfin de ce que ses opinions étaient parfaitement connues depuis qu'il avait pris rang parmi les publicistes les plus opposés à la révolution.

David Monnier n'était pas parti de Hambourg sans m'écrire, et sans déplorer le contre-temps qui nous avait tenus éloignés l'un de l'autre. « Après avoir pris de votre ami d'ici, me disait-il, « les renseignemens qu'il avait acquis de vous, « je me suis ouvert sur le projet dont il m'a pro- « mis de replacer les bases dans un mois. »

Il avait pris du reste l'engagement formel de revenir à Hambourg apporter des explications précises du directeur Barras, tant sur les plans à suivre, que sur les conditions auxquelles ce di-

recteur devait s'engager à faire une révolution en faveur de la monarchie.

Ainsi ce fut seulement après son départ de Hambourg que j'eus connaissance de son voyage et des lettres qui l'avaient précédé.

J'en augurai bien : je les communiquai à M. Wickham et au chevalier Flint, qui, particulièrement frappés de tous les détails que je leur donnai à ce sujet, les jugèrent de nature à mériter la plus sérieuse attention. Tous deux m'engagèrent à passer sur le continent pour m'entendre avec l'agent de Barras dès qu'il serait de retour à Hambourg, en me promettant que je serais suivi moi-même de près par le général Pichegru.

Faire hommage à ce général de tous mes travaux, et lui fournir une seconde fois les moyens de terminer nos malheurs, était pour moi un devoir encore plus agréable que facile à remplir. J'en parlai à Pichegru, et bien que son incrédulité commençât à s'affaiblir, il voyait avec raison dans Barras l'homme qui avait signé sa proscription, et il ne pouvait d'ailleurs se figurer qu'il voulût sincèrement rétablir le Roi légitime. « Il « faut, disait-il, qu'il fasse beaucoup de bien « avant de réparer tout le mal qu'il a fait. » Je lui communiquai toutes les pièces relatives à la négociation, et enfin il s'aperçut que cette affaire

était d'une très grande importance. Je lui annonçai que Monnier était à la veille de revenir à Hambourg, et qu'il pourrait vérifier, en conférant lui-même avec lui, à quel terme en était l'affaire, et ce qu'on pourrait s'en promettre d'avantageux pour le rétablissement de la monarchie. Pichegru me promit, d'après l'avis du gouvernement anglais, de venir bientôt me joindre en Allemagne, et de m'y seconder.

Mais j'y étais déjà devancé, comme on va le voir, par M. de La Maisonfort, qui, profitant de mon absence, s'était hâté de s'emparer de cette affaire comme d'une mine à exploiter. Il en avait d'abord fait l'objet de deux lettres qu'il avait adressées au Roi, à Mittau, en lui demandant des pleins-pouvoirs à l'effet de suivre lui-même la négociation. Quoique ces deux lettres soient remplies de jactance, et que M. de La Maisonfort y réalise en quelque sorte la fable de *la Mouche du Coche*, elles n'en sont pas moins très curieuses sous le point de vue historique, et je les rapporterai ici textuellement. Je n'en réfuterai, en note, que les inexactitudes qui me concernent, ayant d'ailleurs parfaitement reconnu, dans les confidences qu'il parvint à tirer de David Monnier, l'esprit du négociateur et le caractère de la négociation.

Lettre adressée au Roi par M. de La Maisonfort.

« Peu de jours avant le 18 fructidor, Fauche-« Borel arriva à Paris, et se lia très promptement « avec Imbert-Colomès, député des Bouches-« du-Rhône [1], qui professait intérieurement les « mêmes sentimens que lui : il vivait avec les Ca-« mille-Jordan, Lémerer, Cadroi, Portalis, tous « frappés depuis. On se rassemblait chez un ami, « rue du Bac, homme à talent, et rédigeant dans « ce moment, sous un nom emprunté, le *Courrier* « *de Paris*. Il avait été jadis rédacteur et propriétaire du *Courrier Universel*. La conformité « de sentimens attacha cet homme de lettres à « Fauche-Borel [2] qu'il ne faut que voir un mo-« ment pour aimer et estimer. Le 18 fructidor « arriva, Fauche fut proscrit, la députation des « Bouches-du-Rhône dispersée, le parti qui ten-« dait à la royauté, anéanti. Fauche était perdu « sans ressource; il crut à la loyauté de ce Mon-« nier, chez lequel même il devait dîner ce fa-

[1] Erreur : Imbert-Colomès était député du Rhône.

[2] Autre erreur plus grave : il s'agit ici de David Monnier, avec qui j'étais déjà en relation, il est vrai, mais que je n'ai connu *personnellement* qu'après le 18 fructidor, comme je l'ai dit dans ma narration.

« meux 18 [1]. Il se jeta dans ses bras, et Monnier « le sauva à travers tous les dangers, en obtenant « du secrétaire de Barras un passe-port sans être « forcé de produire la personne. Ici, il y aurait « des volumes à ajouter sur cette connaissance, « sur cette intimité, et expliquer des choses qui « de loin paraissent contradictoires; mais j'y « renonce, puisqu'il faut chiffrer. J'espère sa- « tisfaire à tout de vive voix; et comme certes il « faudra, si tout ceci a l'ombre de suite, que j'aie « l'honneur de me rendre auprès de Votre Majesté, « je la supplie de se persuader d'avance que j'ai le « mot, et lui donnerai la clef de tout ce qui, dans « cette dépêche, reste énigmatique et embrouillé.

« Monnier, en sauvant Fauche-Borel, montrait « l'âme d'un galant homme, et en causant avec « lui, il développa l'âme d'un homme d'honneur. « Il lui dit qu'il fallait épargner à la France les con- « vulsions horribles qui l'attendaient, abréger du « moins cette maladie, et que tout honnête homme « devait y tendre. Il parla de ses rapports avec Bar- « ras, et tous convinrent ensemble que si jamais « une occasion de sonder ce directeur se présen- « tait, celui qui restait en France en profiterait « avec autant de courage que celui qui avait été se

[1] Controuvé.

« livrer à Pichegru au milieu de son armée. Fauche « échappa; Monnier resta à Paris; plusieurs mois « se passèrent: Monnier affecta de se lier plus que « jamais avec Botot, secrétaire, l'homme de con- « fiance de Barras[1]. Ce mois de mai, Monnier fut « chasser avec le directeur, et l'ayant aperçu, écarté « de toute sa suite, il chercha à galopper long-temps « auprès de lui; enfin, c'est là qu'au milieu de la « conversation la plus adroite, il osa attacher le « grelot, et s'éloigna, laissant Barras cacher, sous « un extérieur insouciant et léger, l'intérêt pro- « fond qu'il prenait à reconstruire une monarchie « de ses propres mains. Monnier, adroit, prudent, « rempli de moyens pour réussir, affecta de ne plus « parler à Barras, et se laissa prévenir par son se- « crétaire. Il y avait trois jours que ce dernier lui « avait dit après un dîner où il l'avait invité à des- « sein : Eh bien! l'homme aux propositions étran- « ges, vous n'en parlez plus; » quand Monnier « reçut une lettre de Fauche-Borel. Cette lettre « avait été écrite le 15 juin sur ma table à Ham- « bourg[2]. Que l'on juge de la joie de Monnier en « croyant que cette lettre annonçait de grands « moyens et des projets de la part de Votre Majesté!

[1] Tout ceci est dénaturé ou altéré.

[2] Cela est possible, mais je n'ai aucune idée de cette circonstance.

« Abusé par les promesses de Fauche-Borel [1], dont « le zèle avait tout osé, il prit le parti de conférer « sérieusement avec Botot, et sut, par suite, l'at- « tention que Barras donnait à ce projet. Provoqué « encore le 13 septembre par une lettre de Fauche- « Borel, dont je n'ai point eu connaissance, il de- « manda enfin à Botot ce qu'il fallait faire. « Par- « tez, lui dit ce dernier, allez voir; mais souve- « nez-vous qu'avant des engagemens réciproques « qui lient, Barras ne veut se mêler de rien, pas « même de vos passe-ports. Il ne s'agit pas, sur un « pourparler, d'engager son crédit, et de se rendre « suspect. »

« Monnier, l'avant-veille de son départ, a cepen- « dant vu Barras dans un jardin, rue de Babylone; « la conversation a été courte, et elle a fini du côté « du directeur par ces mots: « Mes plans sont faits; « j'en ai cinq [2]; nous choisirons; il est temps de « finir tout ceci qui s'écroulera un jour; partez, « je m'expliquerai *quand on se sera expliqué : in- « demnité et sûreté, voilà ce que je demande.* »

[1] Il n'y eut personne d'abusé : il ne s'agissait que de simples ouvertures, et elles furent sincères de part et d'autre.

[2] Ceci paraîtra singulier, mais n'est pas invraisemblable. Tous les intrigans qui affluaient chez Barras lui donnaient des plans, parmi lesquels cinq auront pu fixer son attention. Ne sait-on pas aussi que Buonaparte recevait des plans de toutes mains.

« Monnier est donc parti, et n'a pris son passe-« port que pour Chartres; il part, et croit trouver « Fauche-Borel à Hambourg. Que l'on juge de son « étonnement! il est à Londres, et il n'a prévenu « personne de l'arrivée de Monnier [1]. Il a si peu « cru à l'effet des deux lettres qu'il a écrites, il a « si peu espéré un succès si prodigieux, qu'il n'a « donné aucune suite à ces ouvertures, et qu'il « n'a pas prévenu l'ami qu'il a sur le continent, « celui qui a toute sa confiance, de ce qui peut « arriver. [2]

« La fortune, disons mieux, la Providence, qui « peut-être est lasse de tant de malheurs, sait que « moi, cet ami qui, dans vingt conversations, « avait tout appris de Fauche-Borel [3], et qui suis « doué d'une mémoire qui oublie peu, je tra-« verse l'Elbe quelques heures avant Monnier, et « me trouve à Hambourg; c'est encore à moi qu'il

[1] N'en étant pas instruit, puisque je n'avais pas reçu ses lettres, je ne pouvais en prévenir personne.

[2] Ceci constate que je n'avais fait aucune confidence à M. de La Maisonfort, et on va voir qu'il dit le contraire quelques lignes plus bas, sans se douter de la contradiction.

[3] Oui, s'il s'agit de la belle action de David Mounier, qui m'avait sauvé la vie au 18 fructidor. J'en racontai, il est vrai, plusieurs fois les circonstances à M. de La Maisonfort, mais, je le répète, je ne lui avais fait aucune confidence au sujet des ouvertures faites au directeur Barras.

« s'adresse, puisque seul dans cette maison, dont « je suis le chef et le guide [1], je peux lui donner « quelques renseignemens. Nous parlons deux « heures ensemble sans nous ouvrir; nous diva- « guons, nous concevons des soupçons; mais de « part et d'autre nous tremblons de nous ouvrir; « il va partir enfin; il se lève, désolé d'avoir fait un « voyage de quatre cents lieues inutile, quand un « mot qui m'échappe lui fait concevoir quelque « espoir. Il se rassure; il me questionne, je réponds « juste: « Vous savez tout, me dit-il [2]; mon voyage « n'est donc pas perdu!.... » Depuis ce moment, « j'ai passé cinq jours avec lui, et j'ai vu la France, « ses cabales, ses intrigues, sa situation politique, « se dérouler devant mes yeux. Quel tableau! « comme il a été bien fait! comme il a été bien « dessiné! Un Mémoire de cent pages ne rendrait « pas tout ce que je sais, et je le confie à ma mé- « moire. La faute de d'Antraigues m'empêchera « d'écrire. Enfin, Sire, il est parti, et j'ai le bon- « heur d'être cause qu'il n'a pas manqué le but

[1] Et mon frère, avec qui M. de La Maisonfort était associé, n'était donc plus rien dans sa propre maison?

[2] Oui, il n'ignorait pas l'origine de mon intimité avec David Monnier, et tout ce qu'il avait fait pour me sauver la vie, et il s'est servi évidemment de ces informations pour feindre d'être *au fait de tout*, afin de provoquer les confidences et les aveux de Monnier; c'est ainsi qu'il s'est *saisi* de cette affaire.

« de son voyage, et que, bien loin de renoncer « à ce qu'il a entrepris, il va tout faire pour raf- « fermir les deux personnes qui l'ont envoyé dans « leur dessein. Nous avons à peu près tout dis- « cuté, et arrêté les choses principales. Il sera ici « dix-sept jours après ma première lettre; les « adresses sont convenues, les mots pour s'en- « tendre donnés, et la correspondance liée. Je « n'écrirai qu'une fois; ma lettre sera communi- « quée à Barras, et Monnier viendra. C'est dans « vingt jours que j'aurai la réponse de Votre Ma- « jesté : c'est à peu près dans six semaines qu'il sera « de retour.

« Comme M. de Thoveney[1] a la complaisance de « chiffrer, qu'il ne lui reste que quelques heures, « je remets à ma première dépêche à expliquer à « Votre Majesté ce que je crois nécessaire de faire « avant cette lettre. Je la supplie de ne faire aucune « démarche, ni ouverture quelconque à tout ce « qui est de son intérieur. C'est un retard de trois « jours que je demande. Monnier et moi avons pu « juger, dans soixante heures de conversation, ce « qui est le plus urgent. Je laisse après à la sagesse « de Votre Majesté, et à celle de ses conseils, à « délibérer sur mes idées, mariées et confondues « avec celles de Monnier.

[1] Agent du Roi à Hambourg.

« C'est donc d'après le premier courrier que « j'attends un agent de Votre Majesté, et que « j'oserai là-dessus entrer dans quelques détails « sur tout ce qu'il y aura à faire dans les confé- « rences qui auront lieu ici dans six semaines. »

Seconde Lettre du marquis de La Maisonfort au Roi.

« Après avoir demandé pardon à Votre Majesté « du désordre de ma dernière lettre, désordre qui « lui prouve que je n'ai pas eu le temps d'être « plus court, je vais passer à un résumé qui ne « sera qu'un bien faible aperçu de tout ce que « nous avons pu dire, moi et la personne qui est « déjà à moitié chemin de Paris.

« J'ignore, Sire, si le désir de vous servir m'a « donné des talens que je n'ai point; mais ce que « je peux vous assurer, c'est que, suivant avec « franchise et abandon les mouvemens de mon « cœur, je suis venu à bout, en cinq jours de tête- « à-tête, de gagner la confiance d'un homme très « adroit [1], très intelligent, très soupçonneux,

[1] Or, je n'avais donc pas confié le secret de cette affaire à M. de La Maisonfort; il s'est donc prévalu de mon absence et de la connaissance de l'origine de ma liaison avec David Monnier, pour simuler qu'il n'ignorait rien, et pour s'offrir comme un autre moi-même.

« comme il est sage de l'être en pareille circon-
« stance, et en tout très capable de l'importante
« mission dont il s'est chargé. C'est à force de
« bonne foi que j'ai excité la sienne, et c'est, si
« j'ose le dire, avec cette franchise qui doit cacher
« et recouvrir toute finesse que je l'ai amené à
« l'abandon. Je le répète, il a fallu bien des heures
« pour cela; mais si j'ai réussi, si jamais ce que
« nous tentons préparait une crise heureuse, ces
« heures seraient les plus utiles de ma vie tout
« entière.

« Pour nous entendre, nous avons de part et
« d'autre fait une liste de questions, dans laquelle
« tout était classé : les miennes étaient bien plus
« nombreuses, bien plus intéressantes; il y a ré-
« pondu avec une clarté, une franchise sans
« égale. Quant aux siennes, je me suis permis,
« sous le voile d'un peu d'ignorance, d'être plus
« discret. J'ai dit ce qui pouvait lui prouver et
« lui faire croire que je disais tout. Je devais en
« agir ainsi, quoique je sois persuadé que je pou-
« vais tout dire à un si bon royaliste; mais comme
« je dois beaucoup de connaissances importantes
« à la confiance du duc de Brunswick pour moi,
« à l'amitié du général Stampfort; que même il
« y avait trois jours qu'une soirée passée avec le
« duc m'avait mis très à la portée de tout savoir

« sur les projets des cours, je me suis renfermé « en homme d'honneur dans le cercle le plus « étroit possible; et j'avouerai, peut-être à ma « honte, que dans cette seule circonstance je me « trouve avoir un peu triché avec lui.

« Non, Sire, il est impossible qu'il se présente « jamais une chance plus avantageuse pour Votre « Majesté. Au jeu que nous jouons, il y a tant de « hasard, que l'on doit s'attendre à manquer bien « des tentatives; mais en calculant ici les données, « il est permis d'espérer; ce n'est plus ici une « misérable conspiration qui se trame par des « particuliers sans moyens, sans alentours, sans « puissance, sans cette connaissance profonde des « flux et reflux des factions, science si imparfaite « aujourd'hui. C'est le chef du gouvernement, « c'est l'homme presque assis à votre place qui « vous l'offre, c'est celui des cinq qui a le plus « d'énergie; c'est celui qui, dans ce moment, a le « plus de prépondérance, et celui qui dans le par- « tage du pouvoir a la surveillance de tous les « complots, et la grande police de la république; « c'est celui contre lequel on ne peut rien faire; « que Carnot dédaigna sottement au 18 fructidor, « et qui d'ailleurs s'opposera de tout son pouvoir « à tout ce qu'il ne menera pas en chef; au milieu « de quatre avocats, c'est un gentilhomme fier

« encore de l'être; et, quoi qu'on en dise, attaché « encore à des sentimens monarchiques, parce « que, en sa qualité de noble, il les a sucés avec le « lait dès sa naissance. C'est un sybarite, un vo- « luptueux qui veut jouir et rien de plus, qui veut « prolonger son existence au-delà du terme de « cinq années que la république lui assigne; et « après avoir donné encore un grand jour tout « entier à la gloire de recréer le plus bel empire « du monde, pouvoir aller en paix, loin de cet em- « pire, jouir de sa fortune et de cette admiration « qui suit partout le bonheur, même quand il ne « fait que couvrir le crime.

« Barras, Sire, est d'après ses desseins l'homme « le plus commode à récompenser; il ne veut imi- « ter Monck, Monck qui comme lui fut très ré- « publicain, que par l'action qu'il fit; il n'en veut « point les récompenses : la raison lui dit qu'il « serait une monstruosité dans votre cour; il ne « songe donc point à y conserver ni place, ni cré- « dit, ni honneurs. Il vous dit : « Si je voulais vivre « au milieu des orages, je resterais où je suis; je « tâcherais d'y éterniser mon règne; je ne descen- « drais pas du faîte pour remonter quelques « marches; mais je veux le repos, je veux toutes « les jouissances de la fortune, et je les veux en « paix. » Peut-être aussi une voix secrète lui dit

« du fond de son cœur : Je veux réparer un grand « crime. Mais ne comptons jamais sur l'aveu d'un « pareil sentiment. Il faut donc *indemnité* et « *sûreté*. Voilà toutes ses conditions.

« Sûreté : je n'ai rien à prescrire à Votre Ma- « jesté : l'homme qui a écrit, il y a trois ans, qu'elle « ne pouvait, même pour remonter sur son trône, « sacrifier son honneur, qui est bien au-dessus « de sa couronne, et renoncer, pour régner, à « venger un infortuné frère, cet homme n'en dira « pas moins que proportionner envers un ou plu- « sieurs des assassins de Louis XVI la récom- « pense au service, c'est un acte d'humanité, et « qu'elle doit au plus humain des Rois, à celui « qui ne perdit et le trône et la vie que pour « n'avoir pas su finir la fin des malheurs de cette « France qu'il aima tant, même par l'abandon de « la vengeance la plus légitime.

« Ou je connais mal la négociation qui va s'en- « tamer, ou j'engage Votre Majesté, au nom du « succès, à ne pas témoigner la plus légère incer- « titude, ajouterai-je la plus légère répugnance « pour tout ce qui regarde la sûreté. Peut-être « faudra-t-il une garantie même; et quoique tout « être qui connaît Votre Majesté se contenterait de « l'avoir dans son cœur, il est probable que Bar- « ras demandera celle d'une puissance, quoiqu'au

« fond il désire ne faire entrer que le moins pos-
« sible les étrangers dans tout ceci, bien per-
« suadé, comme nous, du *timeo Danaos*. Un des
« plus grands avantages du plan de Barras, Sire,
« c'est que, s'il veut en finir de la république, il
« veut que vous en finissiez de la révolution. Il
« ne passera pas, comme le ferait l'avocat Merlin,
« le théophilanthrope La Réveillère, l'atrabilaire
« Rewbell, le diplomate Treilhard, un hiver à vous
« faire cinq cents pages de constitution; il veut
« que vous soyez ici sans préambule, sans restric-
« tion; et comme il ne veut pas qu'un souffle
« détruise son ouvrage, il se gardera bien de
« proposer à la France *le Lion amoureux* de la
« Fable, mais un prince aussi recommandable
« par son autorité qu'il l'est déjà par son esprit,
« par ses talens, et surtout par son cœur. Une des
« recherches les plus importantes qu'ait faites
« l'agent de Barras, c'est celle de tout ce qui avait
« rapport à Votre Majesté, à son caractère, à sa
« manière de voir, de sentir. Hélas! Sire, pardon-
« nez à votre panégyriste, pardonnez à un pyg-
« mée, mesurant avec des yeux faibles et délicats
« une statue colossale, mais croyez qu'un portrait,
« fait les larmes aux yeux, a bien aussi, quand il
« est ressemblant, un autre coloris que ceux qui
« n'appartiennent qu'à l'esprit et à l'éloquence.....

« Il faut donc à Barras quelques millions, la « jouissance des terres qu'il possède; il faut que « le légitime propriétaire de Versailles sanctionne « l'acquisition frauduleuse de Grosbois à son ac- « quéreur; mais il ne faut ni grade, ni cordon, « ni consentir au supplice de voir un pareil homme « comme un bâton en travers de toutes les roues « de la monarchie. Quant aux moyens, je les ai « déjà discutés, et plusieurs me paraissent sûrs. « La première condition est la parole royale et « sacrée de Votre Majesté, de ne lier ce mouve- « ment avec aucun de ceux qui peuvent s'organi- « ser en France, et de n'en rien communiquer « dans l'intérieur. Cette demande, au reste, que « je conçois toute naturelle, et tenant au carac- « tère de l'homme qui peut et veut tout faire, ne « sert qu'à me convaincre de sa bonne foi, et « nous procure l'avantage de ne livrer ou com- « promettre personne. Des gens qui voudraient « trahir demanderaient *des coopérateurs, des* « *aides;* se feraient désigner des têtes, et cher- « cheraient à avilir la plus respectable des causes, « en donnant à Votre Majesté l'air de la trahison « envers ses serviteurs. C'est à l'inquiétude que « s'inspirent deux partis, mais tendant à un seul « but, que l'on doit les malheurs du 18 fructi- « dor. Barras le sait, et ne veut pas échouer par

« là; il ne veut dans l'intérieur que deux confi-
« dens jusqu'à la veille, et le reste une heure
« avant; il ne veut qu'une nuit, et surtout qu'un
« chef, qu'une seule tête pour agir et comman-
« der. Ses plans sont ceux d'un homme qui est
« arrivé où il est à travers toutes les factions; ses
« prétentions sont d'un sage; ses vues sur la mo-
« narchie d'un homme d'État, et non d'un brouil-
« lon de constitutionnel.

« Ayant mis à peu près sous les yeux de Votre
« Majesté ce qu'il y avait de plus essentiel à lui
« dire, quoique je me réserve bien d'autres dé-
« veloppemens, je me permettrai d'ajouter ici
« mes idées, en priant de les peser et d'y avoir
« égard, non pas comme venant de moi, mais
« bien de la seule personne au monde qui possède
« l'ensemble de cette importante affaire. L'agent
« de Barras reviendra quand je le ferai revenir,
« et je ne le ferai revenir que d'après vos ordres;
« dirai-je plus? d'après la persuasion que sa né-
« gociation aura presque la certitude de succès:
« je le lui ai promis. Comme on a besoin d'abré-
« ger le temps, qui s'allongera bien assez de lui-
« même, je désire donc, en me mettant aux pieds
« de Votre Majesté pour de certaines expressions
« plus rapides que respectueuses, qu'elle fasse
« partir, aussitôt cette lettre reçue, une personne

« revêtue de ses pouvoirs. Je la désire d'un ca-
« ractère assez liant pour supporter bien des dis-
« cussions délicates, et surtout pour ne point
« s'attacher aux expressions, ni tenir à la force
« des mots. Je désire que cette personne arrive
« sans prévention contre moi, parce que je ne le
« mérite pas, et qu'elle soit prête à me donner
« sa confiance si elle juge que je la mérite : je
« désire qu'elle me regarde comme médiateur
« entre elle et l'agent de Barras, qui aura, à ce
« que je présume, plus d'abandon avec moi. Je
« demande que la communication pour ce côté,
« du moins, se renferme entre cette personne, le
« bon, l'estimable Fauche-Borel, qui sera ici, et
« auquel il faut bien se garder d'ôter la gloire et
« l'honneur d'une pareille entreprise [1]; M. de
« Thoveney, dont le dévoûment sans bornes
« mérite une confiance sans restriction, et moi
« enfin, puisqu'il est impossible que l'agent de
« Barras se passe de celui auquel il n'a rien ca-
« ché.... Ce secret sera renfermé entre nous quatre,
« et ce petit nombre de personnes de confiance
« que Votre Majesté a autour d'elle; de leur côté,

[1] Aurait-il parlé de moi en ces termes, s'il ne s'était pas douté que j'avais déjà instruit le Roi, par l'intermédiaire du comte d'Avaray, des heureuses dispositions de David Monnier et de Barras en faveur de la cause royale ?

« il restera entre Barras, Botot et leur agent. Je « désire que, sans être obligé de dire pourquoi, « Votre Majesté puisse disposer de deux ou trois « passe-ports; un au nom de Louis Fauche-Borel, « l'autre au mien, un troisième pour quelqu'un « de sûr, qu'on pourrait faire partir d'ici : cette « précaution est essentielle. Je désire que, sur « réception de cette lettre, on ne perde pas un « moment, 1°. à répondre un mot, et 2°. à faire « partir la personne chargée des pouvoirs de « Votre Majesté. Je désire que l'on se pénètre « bien de l'importance de ces pouvoirs, et que « surtout on s'imagine que Barras, d'après l'ou- « verture hardie et heureuse qu'il a plu à Fauche- « Borel de faire faire de son chef, continue de « croire que c'est Votre Majesté qui l'a fait son- « der, et non lui qui s'est offert. Je désire que le « sauf-conduit et la lettre enfin de Votre Majesté[1], « pour un sujet trop puissant pour être traité en « rebelle, soit le *nec plus ultrà* de la bonté pater- « nelle de Votre Majesté, de sa clémence et de sa « modération. Je crois qu'il faudra que la lettre « soit tout entière de sa main; car il faut éviter « le plus petit accroc, et songer qu'une question, « une demande, entraîne vingt-cinq à trente jours.

[1] Les lettres patentes.

« Je désire que le chargé de pouvoirs de Votre « Majesté en ait d'assez étendus pour éviter des « courriers, si difficiles à obtenir. J'ajouterai que « si, comme de raison, les arrangemens à faire « avec Barras sont de nature à ne s'engager qu'en « cas de succès, il faut cependant bien calculer « que tout ce qui regarde et l'agent envoyé, et « Botot le secrétaire, et le reste, demandera des « dépenses préliminaires; qu'il ne faut pas, aux « yeux de ces gens-là, annoncer la moindre pé- « nurie, tandis qu'aux nôtres cela est bien diffé- « rent. J'oserai dire à Votre Majesté, en mon « nom, au nom de Fauche-Borel, au nom de « M. de Thoveney, qui ne sait pas encore qu'il « écrira cette phrase, que nous demandons, « nous, ce qui est bien différent d'eux, la seule « permission de servir Votre Majesté de tout « notre crédit, de tous nos moyens, de tous nos « soins, de notre temps, en attendant que ce soit « de tout notre sang, si cette glorieuse occasion « arrive. Je désire un mot de la main de Votre « Majesté, pour savoir si elle approuve ma con- « duite, et quelques instructions, si elle veut par « moi diriger plus à son gré l'agent qui reviendra. « Je désire qu'on attende, s'il est possible, que, « pour se communiquer à Sa Majesté Impériale « de toutes les Russies, la négociation soit à peu

« près terminée. Je crois alors qu'il sera avanta-
« geux que j'en porte le rapport à Votre Ma-
« jesté, qui peut-être m'enverra à l'Empereur[1].
« Je désire, et j'oserai dire plus tard mes raisons,
« que l'Angleterre et les autres puissances ne
« soient pas d'abord de ce secret, en formant
« des vœux pour qu'elles n'en sachent pas plus
« par la suite, la Russie exceptée. Je désire enfin
« que Votre Majesté pardonne à un serviteur
« fidèle s'il ose manifester ses vœux devant elle,
« et qu'elle lui accorde la douce récompense de
« le séparer de tant d'intrigans vivant depuis plu-
« sieurs années des plans qu'ils font pour rebâtir
« un édifice dont ils ne sont pas appelés à être
« les architectes. Je désire que si Votre Majesté
« a la bonté de m'écrire un mot de sa main, ce
« mot me soit commun avec Fauche-Borel, mon
« ami, qui mérite un pareil honneur, et auquel
« je ne veux ravir en tout ceci que la peine qu'il
« n'a pu prendre, étant absent, et la gloire exclu-
« sive de mieux servir, ou plus heureusement du
« moins, Votre Majesté que ses propres sujets[2].
« Je finis en répétant à Votre Majesté que tant de

[1] Voilà ce qu'il ambitionnait dès-lors, et ce qu'il a fini par obtenir à force d'intrigues.

[2] Voilà encore un hommage rendu au sens exquis et au tact de Louis XVIII.

« désirs manifestés avec une confiance impardon-
« nable dans toute autre circonstance, ne sont
« que le résultat de mes longues conférences
« avec l'agent de Barras, et ce que nous avons
« imaginé de mieux pour son service.

« Je suis, Sire, etc. »

Il reste démontré, par la lecture de cette curieuse missive, que M. de La Maisonfort a mis une grande souplesse à s'attribuer tout le fruit de la négociation ouverte avec les agens de Barras, et à m'en ravir tout l'honneur, sauf quelques expressions arrachées à la vérité, et certains aveux obligatoires. Suivant lui, je n'avais donné aucune suite aux premières ouvertures, et sans lui tout était perdu. Monnier, à son arrivée à Hambourg, ne m'ayant point trouvé, la Providence, qui peut-être était lasse de nos malheurs, suscita M. de La Maisonfort pour y mettre un terme. La fable était assez bien ourdie. S'il ne me mit pas tout-à-fait hors de cause, s'il lui échappa de dire de moi quelque bien, c'est qu'alors il avait encore besoin de moi, et qu'il se proposait de me faire servir de marchepied pour arriver à la fortune et aux honneurs.

Voici du reste quelle fut la réponse du Roi, réponse si honorable pour moi, qu'on me pardonnera sans doute de la transcrire ici en entier.

Mittau, 13 novembre 1798.

« J'ai reçu, monsieur, les deux lettres que vous « avez adressées pour moi au comte d'Avaray. « Vous me connaissez assez pour juger de l'em- « pressement avec lequel j'ai saisi le moyen que « la Providence m'offre par vos mains de satis- « faire le désir le plus ardent de mon cœur, celui « de terminer les maux de ma patrie et de mes « sujets, dont je n'ai jamais si bien senti que je « suis le père, en leur épargnant la peine d'une « cure lente et douloureuse. Je vous envoie M. le « duc de Fleury, auquel j'ai remis les pouvoirs « nécessaires pour conclure cette importante « affaire, et sur la discrétion duquel vous pouvez « vous fier absolument. J'attends de votre zèle que « vous ne perdiez pas un moment à le mettre en « communication avec la personne venue de Paris.

« Dans l'incertitude si M. Fauche-Borel est à « Hambourg, je ne lui écris point; mais les sen- « timens que je vous exprime ne sont pas nou- « veaux pour lui. Vous ne trouverez pas non plus « étrange que ma sensibilité à son zèle soit encore « plus vive qu'au vôtre : il n'est Français que de « cœur; vous l'êtes de naissance. Mais que Dieu « nous aide, et il ne tiendra qu'à *Louis* de le de- « venir aussi.

« Je n'oublierai jamais les services de MM. Mon-
« nier et Botot : ce que je ferai pour eux s'ils
« réussissent sera la moindre de leurs récom-
« penses ; la gloire qui s'attachera à leurs noms
« en est une bien supérieure à toute autre : elle
« leur sera commune avec tous ceux qui auront
« coopéré avec eux à ce grand ouvrage ; et per-
« sonne, monsieur, n'y aura plus de droits que
« vous ; soyez-en aussi persuadé que de tous mes
« sentimens pour vous.

« *Signé*, LOUIS. »

Cette lettre inimitable, qui me fut communiquée à mon arrivée de Londres, me combla de satisfaction. Quel honorable témoignage, en effet, que celui que daignait exprimer ce bon prince pour prix de mon zèle et de mon dévoûment ! Une si douce récompense était parfaitement selon mon cœur.

CHAPITRE XVI.

Je m'embarquai en plein hiver, et j'abordai enfin à Hambourg après sept jours de traversée assez pénible, effectuée néanmoins sans accident. J'étais d'ailleurs plein d'espérance. Je trouvai à Hambourg M. le duc de Fleury, l'envoyé du Roi, dont le caractère et les intentions honorables semblaient d'un heureux augure pour le résultat de la négociation à laquelle je devais concourir. J'étais très satisfait en mon particulier du choix qu'avait fait le Roi de M. le duc de Fleury.

Quant à M. de La Maisonfort, il me témoigna confiance et amitié; mais son plan consistait à me circonvenir : il me marqua d'abord des regrets insidieux de ce que le Roi ne m'avait pas chargé de jouer le premier rôle dans une négociation qui était mon ouvrage. Je démêlais sans peine qu'il était piqué de n'avoir pas reçu les pleins-pouvoirs qu'il avait espérés pour lui-même, et combien la présence de M. le duc de Fleury le contrariait.

L'agent de Barras avait positivement averti

qu'il reviendrait à Hambourg dès que les pleins-pouvoirs du Roi y seraient arrivés. Il en fut prévenu à temps.

J'y étais depuis huit à dix jours lorsque je reçus du général Pichegru l'avis qu'il venait d'arriver à Bode-Kesa, après une longue et pénible traversée : il était resté dix-sept jours en mer. Je fis immédiatement mes dispositions pour aller à sa rencontre. C'était la veille de Noël. Dans la nuit le froid avait été si vif, qu'on trouva plusieurs personnes gelées sur les grands chemins. J'aurais éprouvé indubitablement le même sort, si au moment de mon départ M. le duc de Fleury n'eût insisté pour que je prisse la fourrure qui le couvrait en venant de Mittau. Je m'en enveloppai, et je lui fus, je crois, redevable de la vie; car le froid, dès que je fus en route, devint encore plus rigoureux : j'eus même beaucoup de peine à sauver mon postillon.

Je ne trouvai plus Pichegru à Bode-Kesa; mais il y avait laissé un billet, sous la date du 26 décembre, où il me prévenait qu'il continuait sa route par Walsrode sur Brunswick, *regrettant beaucoup* (c'étaient ses propres expressions) de ne m'avoir pas vu. Je le suivis immédiatement à Brunswick, où je le joignis enfin. Nous revînmes ensemble à Hambourg, et de là je le conduisis à

Altona chez Rainville; mais là se trouvant trop en évidence, il se retira à Zelle près Brunswick.

Nous étions très impatiens de voir David Monnier; mais l'inclémence de la saison mit obstacle à son prompt retour. Il était depuis dix-huit jours en route. Arrivé à Dusseldorff, il se trouva bloqué par l'inondation, sans pouvoir passer à Duisbourg.

Comme en tout on doit s'attendre à de grandes contrariétés, je considérais alors comme une des moindres celle d'être entièrement dans l'impossibilité de communiquer avec l'Angleterre. Le froid fut tellement violent pendant deux mois, et les abords du continent tellement obstrués par les glaces qu'aucun paquebot ne pouvait aborder.

Toutefois la politique n'en allait pas moins son train : les cabinets s'étaient réveillés.

L'hiver, au déclin de ses rigueurs, vit naître contre le gouvernement de la France une tempête effroyable.

La cour de Vienne n'avait pu mettre un terme aux envahissemens du Directoire exécutif, quoiqu'elle lui eût abandonné l'Italie et la rive gauche du Rhin. Abusant de la supériorité de ses armes, le Directoire fit voir qu'aucune paix, aucune trève ne pourrait garantir de la désorganisation sociale les États, soit lointains, soit limitrophes. Ses sol-

dats, après avoir subjugué et révolutionné la Suisse, après avoir enlevé aux Turcs la fertile Égypte en pleine paix, marchèrent sur Rome et dépouillèrent le Pontife; ils marchèrent ensuite sur Naples, et dépouillèrent le roi de Naples. Le Piémont eut son tour, et ils détrônèrent ainsi deux rois à la fois.

Alors des bords de la Néva aux rives du Pont-Euxin se forma contre les révolutionnaires de France une seconde coalition, plus formidable que la première. L'empereur de Russie, Paul Ier, se mit lui-même, avec une ardeur inconcevable, à la tête de cette nouvelle ligue : « Contre une « nation, mandait-il au prince de Condé, une « nation régicide et usurpatrice, dont le but prin- « cipal est de renverser tous les autels et tous les « trônes. »

Il aspirait surtout à rétablir le roi de Sardaigne et le roi de France. Déjà ses troupes étaient en marche, et leurs principales colonnes se formant sur les frontières de la Gallicie, allaient traverser l'Autriche, pour se rendre en Italie et sur le Rhin. Le corps du prince de Condé, qui, depuis la paix de Campo-Formio, s'était retiré en Volhinie, reçut l'ordre de se tenir prêt à marcher en avant. Les mouvemens militaires de l'Autriche répondaient à ces immenses préparatifs de guerre.

Sur la demande de la cour de Vienne, Paul Ier venait de nommer Suwarow, le plus habile des généraux russes, pour commander en chef cette nouvelle croisade contre les chefs du gouvernement qui opprimait la France. Le seul bruit d'une coalition européenne en avait, pour ainsi dire, ébranlé l'édifice; et au-dedans comme au-dehors, les partisans des Bourbons s'enhardissaient.

Sur ces entrefaites, l'agent de Barras fut exact; bravant l'inondation et surmontant les obstacles, il se dirigea de nouveau sur Hambourg, et à l'époque indiquée. J'y revenais moi-même quand je le rencontrai, par hasard, sur la route. Je fus ravi de le revoir. Nos épanchemens furent pleins de franchise. Quand je lui annonçai que Pichegru venait aussi d'arriver de Londres, qu'il était à Zelle, que j'allais l'y conduire, et que j'avais tout préparé pour qu'il présidât à la grande affaire qui nous occupait, il en fut dans l'enchantement.

Pichegru l'accueillit avec la même cordialité; mais il ne put s'empêcher de lui dire, au sujet de Barras, ce qu'il m'avait dit à moi-même : « Qu'il « fallait qu'il fît beaucoup de bien pour réparer « tout le mal qu'il avait fait. »

Nous nous donnâmes un premier rendez-vous

à Harbourg, où M. de La Maisonfort vint nous joindre; et là, il y eut des conférences préliminaires entre Pichegru, David Monnier, M. de La Maisonfort et moi. Monnier m'avait paru engoué de M. de La Maisonfort : il m'avait dit qu'il en faisait un cas particulier, et qu'à son premier voyage, pendant mon absence, il avait été très heureux de trouver en lui un second moi-même.

Il fut convenu que, Pichegru excepté, nous allions nous rendre tous à Hambourg, joindre M. le duc de Fleury, l'envoyé du Roi. Nous y allâmes. On ouvrit les conférences. M. le duc de Fleury et moi nous espérions voir marcher rapidement la négociation, conformément aux désirs du Roi; mais il en fut tout autrement.

M. le duc de Fleury demandait des garanties. Monnier, de son côté, entendait devenir le principal mobile de la négociation et le seul intermédiaire entre le Roi et le directeur Barras. Une lettre de M. de Saint-Priest, qui tendait à faire sortir la négociation de nos mains pour la concentrer à Mittau, lui fut d'abord cachée pour éviter toute occasion de rupture.

Ce fut à la faveur de ces embarras que M. de La Maisonfort dressa son plan à part. Il circonvint Monnier, se concerta avec lui à notre insu, et manœuvra pour rester le maître de la négocia-

tion. Il n'osait plus demander des pouvoirs pour lui-même, d'après la réponse que le Roi lui avait faite le 13 novembre précédent, et où, mettant toute sa confiance dans M. le duc de Fleury, il s'était contenté de dire à M. de La Maisonfort : « J'attends de votre zèle que vous ne perdiez pas « un moment à le mettre en communication avec « la personne venue de Paris. »

N'osant rien faire ouvertement contre les intentions du Roi, il agit sous main. Il détourna Monnier de s'entendre avec le duc de Fleury, et, à cet effet, l'envoyé de Barras suscita une difficulté qu'il eut soin de présenter comme un malentendu. Son moindre inconvénient fut d'occasionner des retards qui, ainsi qu'on le verra, furent très préjudiciables à la cause royale. Voici comment s'y prit Monnier.

M. le duc de Fleury était muni des pleins-pouvoirs que M. de La Maisonfort avait demandés; mais l'agent de Barras témoigna le désir que ces pleins-pouvoirs lui fussent transférés, ayant besoin de justifier, disait-il, de sa qualité d'envoyé du Roi auprès de son commettant; il voulait par là inspirer au directeur Barras une confiance entière, et terminer avec plus de rapidité les arrangemens qui devaient imprimer au rétablissement de la monarchie le mouvement nécessaire.

Mais, vérification faite, les pouvoirs communiqués par le duc de Fleury se trouvèrent destinés à rester entre ses mains, et l'autorisaient à prendre lui-même le titre d'envoyé du Roi. Il ne voulut pas s'en départir, et s'étaya de ses instructions. Monnier prétendait que cette disposition particulière intervertissait les situations respectives, et empêchait le bon effet qui devait résulter de la confiance que Barras avait dans son envoyé. M. le duc de Fleury montra de la défiance; on ne put s'entendre, et le duc rompit les conférences assez brusquement, après avoir déclaré qu'il s'opposerait à ce que Monnier obtînt un passe-port pour Mittau.

Ce fut alors que Monnier écrivit au Roi la lettre suivante, qu'il avait concertée avec La Maisonfort. Il me la communiqua, et j'y adhérai, dans l'espoir de renouer une négociation qui me paraissait mériter plus de confiance et une attention toute particulière.

Lettre de David Monnier adressée au Roi, à Mittau.

« Sire,

« Votre agent confidentiel, Louis Fauche-Bo-
« rel, porteur d'un billet écrit et signé de la main
« de Votre Majesté, qui lui servait de lettre de

« créance, m'a engagé à me charger d'ouvertures « pour le rétablissement de la monarchie en « France. La négociation a été ardemment suivie; « elle a développé un plan bien conçu, d'une exé- « cution facile; elle était conduite par des agens « de toute confiance; il ne restait plus qu'à enga- « ger par écrit deux hommes dont la foi pouvait « être équivoque, lorsqu'un malentendu a changé « la forme de vos ordres nécessaires à cet objet.

« J'avais demandé à Votre Majesté, Sire, la « confirmation des pouvoirs qui m'avaient été « transmis; au lieu de cela, ces mêmes pouvoirs « demandés ont été accordés à M. le duc de « Fleury : alors mon rôle était interverti; je de- « venais l'agent de l'homme auprès duquel je « m'étais présenté au nom de Votre Majesté. « M. le duc et moi n'avons pu nous entendre. « J'aurais eu l'honneur, Sire, de porter mes ex- « pressions devant Votre Majesté; j'y aurais ac- « compagné les deux amis qui m'ont engagé et « secondé dans cette difficile entreprise, si l'on « n'avait arrêté tous passe-ports qui auraient pu « nous être délivrés. Mais on s'est trompé, Sire, « si l'on a cru que rien puisse me dispenser d'ac- « célérer la négociation que j'ai commencée, ni « de tendre incessamment à son exécution. Le « bonheur de votre empire, la tranquillité de

« l'Europe, le sort entier de l'humanité paraît « attaché, Sire, au rétablissement de votre trône. « Votre Majesté retrouvera, je retrouverai moi-« même des coopérateurs partout où il y a des « hommes capables de penser. J'ai cru arriver « à un terme prochain et heureux, en don-« nant pleine connaissance de l'affaire au général « Pichegru, livrant ensuite, d'après son avis, la « négociation à des hommes d'État et à un prince « magnanime (l'empereur des Russies), qui seuls « dans ce moment peuvent vous transmettre nos « vœux et nos pensées. Le temps presse; il m'est « difficile de ménager de nouvelles temporisa-« tions. Laissez approcher auprès de Votre Ma-« jesté, Sire, le sujet très fidèle (M. le marquis de « La Maisonfort) qui a obtenu une fois votre « bienveillance, et qui a partagé mes travaux. Il « vous expliquera les détails que je ne puis expli-« quer moi-même; il est autant que moi l'homme « nécessaire à l'opération : sa discrétion extrême, « sa modestie, l'ont empêché de vous demander « des pouvoirs; l'intérêt de Votre Majesté m'oblige « de vous supplier de les lui accorder. Non, Sire, « ne chargez point de vos volontés auprès de « moi des hommes qui ne m'entendent pas, si du « moins Votre Majesté consent que je tente de « l'acheminer vers le trône. Consentez, Sire, que

« vos sages volontés me parviennent par cet ami; « c'est mon coopérateur. Cet ami n'a, comme « moi, d'autre désir que de mériter sa place dans « sa propre estime, et de fuir le champ de l'in- « trigue.

« J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très fidèle
« et dévoué sujet,

« *Signé*, DAVID MONNIER.

« 7 mars 1799. »

David Monnier nous ayant communiqué à tous ce projet de lettre, nous convînmes d'en aller d'abord conférer avec Pichegru.

La campagne venait de s'ouvrir, et son début était signalé par les revers du Directoire. C'était un puissant motif de plus pour nous entendre, afin d'amener le cabinet du Roi à reprendre la négociation sur de nouvelles bases. Monnier, qui avait reçu des nouvelles de Paris, annonça que Barras, épouvanté de la déroute des armées, en Allemagne et en Italie, convaincu que la place n'était plus tenable, et craignant les conséquences d'un changement subit, était plus que jamais

disposé à faire un mouvement en faveur de la monarchie. Il y mettait pour condition qu'on lui donnerait *sûreté et indemnité* pour lui-même, et que tous ceux qu'il désignerait seraient irrévocablement et sincèrement compris dans l'amnistie que Louis XVIII devait préalablement accorder.

De plus, Monnier demandait formellement que le Roi accordât également des lettres patentes qui, tout en ménageant la dignité du monarque, assurassent à Barras, personnellement, sa tranquillité, ses propriétés et la bienveillance de Sa Majesté. Il donnait même un modèle de la forme particulière que devaient avoir ces lettres patentes, et, enfin, il ne dissimulait pas que l'opération projetée et les frais qu'elle pouvait exiger mettaient Louis XVIII dans la nécessité d'y faire intervenir quelque puissance du premier ordre. La magnanimité que Paul Ier avait mise dans sa conduite, en offrant à un prince fugitif et malheureux un asile dans ses États, faisait au roi de France un devoir de communiquer à l'empereur de Russie la situation dans laquelle il se trouvait, et les espérances de rétablissement qu'il était en droit de concevoir. Tel fut l'avis de Monnier.

Nous tombâmes d'accord, et cet état de choses rendant indispensable un voyage à Mittau et à Saint-Pétersbourg, pour lever tous les obstacles

et aplanir les voies, il fut convenu que je m'y rendrais avec M. de La Maisonfort, et que nous réclamerions à cet effet les bons offices et même l'intervention du comte Panin, ministre de l'empereur Paul près la cour de Prusse.

Nous allâmes donc à Berlin à l'effet de solliciter les passe-ports nécessaires pour pénétrer dans l'empire russe, ce qui alors n'était pas facile.

A Berlin il y eut, tant sur notre mission que sur tous les objets qui y étaient relatifs, trois conférences entre le comte de Panin, M. le général Stamfort, le général Pichegru, M. de La Maisonfort, David Monnier et moi. Monnier ayant communiqué au comte Panin sa lettre au Roi, ce ministre se chargea de la faire parvenir à Mittau. Monnier lut ensuite un rapport destiné à être mis sous les yeux de l'empereur Paul, au sujet de la négociation. Le comte de Panin le reçut également et promit d'en faire usage.

Voici ce document, qui donnera une idée plus complète du commencement de cette affaire et des entraves qui en retardèrent le cours.

Rapport sur une négociation relative au rétablissement de la monarchie française, destiné à être adressé à S. M. l'empereur de toutes les Russies Paul Ier.

Sa Majesté Louis XVIII a nommé pour son agent auprès des personnes qui voudraient concourir au rétablissement de la monarchie, un homme qu'aucun obstacle n'a rebuté, et dont le zèle ardent, mais circonspect, s'est attiré les plus grands éloges. Cet homme, c'est Fauche-Borel. Une dernière lettre de la main de Sa Majesté ne laisse aucun doute sur l'étendue de la confiance que mérite cet agent.

D'ailleurs, il est de fait que c'est à lui qu'est due l'ouverture et la négociation du plus grand plan qui ait été conçu dans cet objet : celui dont l'effet fut interrompu au 18 fructidor par le Directoire.

A cette époque même, cet agent était à Paris. Les placards qui dénoncèrent la confédération l'en désignèrent nommément comme premier instigateur. Cet agent actif, embarrassé d'abord de pourvoir à la sûreté de sa personne, ensuite réfugié, et reçu avec amitié chez un franc et loyal monarchiste, s'occupa de préparer un nouveau mouvement.

Il était porteur d'un écrit du Roi, conçu en ces termes : *Confiance entière au porteur du présent billet.* Suivent la date et la signature.

Il s'autorisa de cette lettre de créance dont il s'était autorisé vingt fois; et il parvint à déterminer celui auquel il devait son asile et sa vie à tenter des ouvertures auprès de Barras, l'un des directeurs.

David Monnier, c'est le nom de celui qui a sauvé l'agent du Roi, David Monnier avait des rapports avec le secrétaire intime du directeur. C'est par ce secrétaire qu'il est parvenu à avoir des explications précises avec le directeur lui-même. « Ce dernier se chargera de faire un mou-« vement et de rétablir la monarchie, à condition « qu'on lui donnera *sûreté et indemnité.* »

Il n'impose aucune limitation à l'autorité monarchique.

Ces premières données ont été transmises par lettres à l'agent du Roi, après sa sortie de France. David Monnier demanda en même temps qu'on lui fît passer un pouvoir à l'aide duquel il pût justifier la mission qu'il avait commencé de remplir. Il observa que la demande lui en était faite à lui-même, et qu'il ne pouvait s'y refuser sans danger pour l'affaire.

L'agent du Roi récrivit à David Monnier pour

lui confirmer les intentions de Sa Majesté, en l'invitant à faire un voyage à Hambourg, où il combinerait et recevrait le pouvoir demandé.

Le voyage entrepris et fait devint inutile, parce que l'agent du Roi avait été appelé à Londres par une affaire pressante et majeure.

Mais au lieu même du rendez-vous se rencontra M. de La Maisonfort, l'ami, l'associé, le chargé d'affaires de cet agent. Il avait ordre d'accueillir tous les étrangers qui auraient quelque rapport au Roi au nom de David Monnier; il reconnut celui qui était chargé auprès d'un directeur de provoquer un mouvement monarchique. Il se charge alors lui-même d'annoncer au Roi d'une part, et à son agent de l'autre, cette arrivée venue à contre-temps. Il est arrêté que le voyage se fera de nouveau, et qu'on préparera dans l'intervalle les pouvoirs demandés.

M. de La Maisonfort n'obtient point de communication plus intime de l'affaire, parce qu'on la supposait entendue par le Roi et par son agent. Il écrivit donc dans le sens qu'il pouvait l'entendre.

Le Roi, par une lettre écrite de sa main, témoigna la plus grande bienveillance à son agent et à M. de La Maisonfort, et leur annonça le pouvoir demandé.

David Monnier avait déjà fait pressentir deux

choses : la première, que la communication du projet à quelque puissance était indispensable; la deuxième, que la nature et les termes des pouvoirs ne pouvaient guère se concerter que dans le cabinet du Roi. Il avait ajouté à cela une troisième observation, c'est que l'agent du Roi dont il avait reçu les ordres, et l'ami de cet agent qui l'avait un moment remplacé, l'accompagneraient auprès du Roi pour faciliter les ouvertures, et réciter eux-mêmes ce qui leur était personnel dans la négociation.

L'agent de Sa Majesté et son ami ayant participé à ces dernières ouvertures par leur correspondance à la cour de Mittau, reçurent une lettre de M. de Saint-Priest, qui les blâmait de toute communication faite avant que d'y être autorisés, rendait leur voyage avec David Monnier incertain, déclarait qu'une affaire de cette importance devait sortir de leurs mains, et qu'on devait à Mittau seulement juger de l'à-propos et du moment.

A l'arrivée de David Monnier, cette lettre lui fut prudemment cachée par La Maisonfort, et par l'agent de Sa Majesté : elle eût entraîné des explications, et peut-être des ruptures.

A cette arrivée, David Monnier vit M. le duc de Fleury qu'on lui dit chargé des pouvoirs du Roi.

Ces pouvoirs communiqués se trouvèrent des-

tinés, non pas à être remis à David Monnier pour justifier sa qualité d'envoyé du Roi auprès du directeur Barras, mais bien à rester dans les mains de M. le duc de Fleury, qui était seul autorisé à prendre le titre d'envoyé du Roi.

Ce malentendu se serait expliqué, s'il n'avait tenu à un préjugé qui repoussait toute confiance. M. le duc de Fleury n'a cessé de voir dans David Monnier qu'un démocrate qui venait au nom d'un Directeur imposer des conditions à la restitution du trône, et couvrir les excès d'une conduite blâmable. Quelque douceur que M. le duc de Fleury ait pu mettre dans ses insinuations, elles ont eu un mauvais effet : elles ont donné de l'amertume à David Monnier, qui se dit, à bon droit, un des plus constans et des plus fidèles sujets de Sa Majesté. Elles l'ont décidé à ne prendre point le titre de fondé des pouvoirs du Directeur.

David Monnier s'est résolu d'aller lui-même présenter ses hommages respectueux, et ses explications à Mittau.

Il en a été empêché par M. le duc de Fleury, qui a déclaré qu'il mettrait obstacle à toute délivrance de passe-port.

On doit dire que M. le duc de Fleury y a con-

senti cependant; mais qu'il y a mis une condition qui a détruit l'effet de son consentement.

Sa condition était que David Monnier déclarerait et donnerait parole qu'il emportait avec lui un blanc-seing du Directeur qui lui tenait lieu de pouvoir. David Monnier avait fait insinuer qu'il serait muni du blanc-seing, mais qu'il avait ordre de pourvoir à la sûreté de ce titre indéfini par tous moyens possibles; qu'on devrait lui laisser une grande latitude pour la disposition de ce titre en cas d'accident; que les conditions qu'on lui présentait étaient senties, mais qu'on ne devait point y insister; qu'il fallait laisser à son jugement la disposition libre de ce titre, sauf à le réclamer lors de la conclusion à Mittau.

M. le duc de Fleury n'ayant pas voulu entendre à ces insinuations, David Monnier se disposa à faire son rapport, et déclara qu'il l'enverrait à Mittau par l'agent du Roi avec lequel il avait traité.

M. le duc de Fleury rompit les conférences avec une telle impétuosité, qu'il refusa de se charger du témoignage de respect et de dévoûment de David Monnier auprès de Sa Majesté.

C'est après cette rupture que Monnier a été informé de la lettre de M. de Saint-Priest, par laquelle il blâme toute déclaration à des ministres

de cours étrangères, interdit le voyage à Mittau, et réserve au Roi seul, de décider l'à-propos des communications et des mouvemens.

Sans doute que David Monnier a rendu justice à M. de Saint-Priest, en se persuadant qu'il y avait dans sa lettre quelque erreur, quelque omission involontaire; car il est sensible qu'on ne peut dans une affaire de ce genre, dont l'exécution n'a que six mois de délais ultérieurs, attendre que l'à-propos soit décidé à six cents lieues du théâtre où doit se passer l'action. Il n'est pas possible non plus qu'il ait voulu que celui qui est chargé du mouvement éprouve des entraves pour les voyages et les déclarations qu'il croira nécessaires.

La seule mesure que Monnier croit utile de prendre, c'est de déclarer aux ministres, et par eux au monarque magnanime dont ce projet fixera l'attention, qu'il n'entre point dans les vues de celui qui a fait les ouvertures auprès du Directeur, ni dans celles du Directeur lui-même, de pénétrer le secret des autres opérations du même genre, ni de toutes autres négociations diplomatiques. Ils livrent avec confiance leur secret, et ne demandent point à connaître celui des cabinets.

Pour abréger toute explication, David Mon-

nier a rédigé, d'après ses instructions, la formule des actes qui vont déterminer l'exécution du plan.

Il demande à Sa Majesté Louis XVIII des lettres patentes qui, en ménageant la dignité du Monarque, assurent à Barras sa sûreté, ses propriétés, et la bienveillance de Sa Majesté.

Sans doute que Louis XVIII ne peut, sans le secours de quelque puissance, fournir aux frais d'une telle opération.

On ne peut aussi avoir le projet de ramener Louis XVIII vers son trône sans en faire la déclaration à l'empereur de toutes les Russies, dont il a été accueilli avec magnanimité.

C'est à ce généreux ami d'un Roi dans l'infortune que David Monnier voudrait faire parvenir ses vœux, le tableau de ses efforts, et l'aperçu de ses moyens; on y verra peut-être la très grande probabilité du succès. »

Tout ayant été définitivement réglé à Berlin, David Monnier fit ses dispositions pour retourner à Paris, afin d'instruire le directeur Barras de l'état des choses. On convint qu'après notre retour de Mittau et de Saint-Pétersbourg, nous nous réunirions de nouveau en conférence, soit à Wesel, soit à Essen, et que nous en instruirions,

à point nommé, David Monnier, qui s'y rendrait de son côté pour y faire l'échange de l'acceptation motivée du directeur Barras, avec les lettres patentes qu'on aurait obtenues.

Malgré les précautions minutieuses que je pris pour qu'il n'y eût pas un moment de perdu dans toute cette négociation, ce ne fut qu'après sept semaines d'attente que je reçus les passe-ports demandés à Saint-Pétersbourg. Je partis sur-le-champ pour Mittau avec M. de La Maisonfort, tous deux dans la même chaise de poste. Nous n'y arrivâmes que dans les premiers jours de mai.

Je donnai à sa majesté le roi Louis XVIII tous les détails qui concernaient cette importante négociation.

Le Roi, en approuvant toutes les mesures que j'avais prises, me dit que cette affaire ne pouvait se suivre sans le concours du gouvernement anglais. Sa Majesté apprit avec satisfaction que j'en avais donné connaissance à son excellence M. Wickham, et que j'avais reçu de lui l'assurance positive que son gouvernement fournirait pour cette opération tous les secours nécessaires.

J'assistai à une première conférence en présence du Roi, du comte d'Avaray et de M. de Saint-Priest. M. de La Maisonfort y lut un Mé-

moire excessivement étendu sur le plan qui faisait l'objet de la négociation ; ce mémoire, il ne me l'avait pas communiqué, car son thême était fait d'avance. Jem'aperçus que le Roi se lassait de cette lecture assez fastidieuse, et prenant la parole : « M. le marquis, lui dis-je, de si longs détails « fatiguent le Roi ; venez-en au fait. Il s'agit de « savoir si sa majesté l'empereur Paul favorisera « l'opération comme le demande Barras ; si d'un « autre côté il convient à Sa Majesté d'en faire la « demande à l'Empereur, et d'adhérer au modèle « de lettres patentes que M. David Monnier m'a « remis dans l'intérêt de Barras. » Le Roi et M. d'Avaray comprirent le vrai sens de mon observation, et levèrent la séance. M. d'Avaray, me prenant à part, me dit : « Revenez, mon cher « Louis, à sept heures, le Roi veut vous parler en « particulier. »

Il me fallut user d'adresse vis-à-vis de M. de La Maisonfort pour me débarrasser de sa personne. Nous devions une visite au gouverneur de Mittau : j'engageai M. de La Maisonfort à y aller seul, sous prétexte que je n'avais pas de chapeau à trois cornes, ce qui était de rigueur dans l'empire russe depuis que Paul Ier avait proscrit les chapeaux ronds par un ukase. J'ajoutai que je me sentais d'ailleurs un peu indisposé, et que j'allais

rentrer chez moi. M. de La Maisonfort s'étant acheminé tout seul chez le gouverneur, je me dirigeai de suite au château. Je me présentai à M. d'Avaray, qui me conduisit auprès de Sa Majesté. « Je vous ai compris, mon cher Fauche, me « dit le Roi. Nous ferons partir M. de La Mai- « sonfort pour Saint-Pétersbourg; nous lui dirons « qu'il est inutile d'être deux pour ce voyage; « et dans la crainte, comme vous l'avez observé, « que l'Empereur se refuse d'adhérer au plan « de Barras, vous partirez de suite pour Wesel « avec les lettres patentes que je vais faire expé- « dier, et que vous irez prendre chez le comte « de Saint-Priest. — Sire, je suis toujours tout « prêt à exécuter les ordres de Votre Majesté, » répondis-je.

Je me retirai satisfait, voyant dans la disposition que venait d'arrêter le Roi une marque de confiance particulière, puisqu'à tout événement j'étais spécialement chargé de traiter et de conclure avec l'agent de Barras.

De son côté, M. de La Maisonfort, enchanté d'aller seul à Saint-Pétersbourg, tant cette mission flattait sa vanité, affecta de s'apitoyer sur moi de ce que je n'étais pas de la partie. Il se mit de suite en route pour la capitale de l'empire russe, et à Mittau on s'occupa immédiatement

de la rédaction des lettres patentes; elles furent expédiées et contre-signées par M. le comte de Saint-Priest.

Elles avaient pour bases les demandes faites au nom de Paul Barras, qui *consentait* à rétablir la monarchie dans la personne de S. M. Louis XVIII. Sa Majesté se chargeait de satisfaire aux deux premières conditions en faveur de M. Paul Barras; savoir, *sûreté et indemnité* : sûreté, en engageant sa parole sacrée de s'interposer entre Paul Barras et tout tribunal quelconque qui voudrait connaître de ses opinions, de ses votes et de sa vie passée, et d'annuler par son pouvoir souverain toute recherche à cet égard : indemnité, en lui promettant et en lui assurant le paiement d'une somme au moins équivalente à celle que pourraient lui valoir deux années d'exercice encore au Directoire. Cette somme était évaluée largement à douze millions de livres tournois, y compris les deux millions qui devaient être distribués entre ses coopérateurs, sans compter la somme nécessaire aux frais du mouvement à effectuer dans Paris. Telle était la substance desdites lettres patentes, datées du 8 mai 1799 [1], revêtues de la signature du Roi,

[1] La minute est aux archives particulières du Roi; l'original

contre-signées par M. le comte de Saint-Priest, et scellées du sceau de l'État.

Ce même jour, 8 mai, elles me furent remises. Je pris aussitôt des chevaux de poste, afin de me rendre de suite à Wesel y attendre David Monnier, qui devait être porteur de l'engagement formel de Barras, destiné à être échangé avec les lettres patentes. Au moment de monter dans ma chaise de poste, le cuisinier du Roi m'apporta un superbe pâté de la part de Sa Majesté, qui me souhaitait un bon voyage. Je pris le pâté des mains du cuisinier, et je voulus lui donner un louis d'or, qu'il refusa. « Chacun, monsieur, me « dit-il, sert le Roi à sa manière ; vous faites ses « voyages, et moi ses pâtés. » Je laissai le pâté intact jusqu'à Brunswick. Là, je trouvai le général Pichegru, qui en eut sa part ; et nous bûmes à la santé du Roi.

De Brunswick, et après m'être concerté avec

resté dans mes mains, comme on le verra par la suite de cette narration, me servit plus tard efficacement auprès du général Moreau. Accueilli, en 1814, par le général Barras avec beaucoup d'aménité, je lui remis dans son cabinet, rue des Francs-Bourgeois, en présence de M. Tropez de Guérin, une nouvelle copie de cette pièce importante qu'il m'avait demandée, et qu'il désira garder. Nous espérons qu'elle figurera un jour dans les Mémoires que le public attend de lui.

le général Pichegru, je me rendis à Wesel, ainsi que nous en étions convenus avec David Monnier. De son côté, Pichegru vint se placer à Essen, à peu de distance de là, pour être à portée de nous joindre et de prendre part, quand il en serait temps, à nos conférences.

J'avais tantôt les yeux tournés sur Paris, tantôt sur Pétersbourg; et j'attendais de cette dernière capitale des nouvelles avec la plus vive impatience. M. de La Maisonfort y fut accueilli très favorablement; il eut accès à la cour de Paul Ier. Bien que se déclarant depuis mon ennemi personnel, il se soit acharné à me nuire, je n'en dirai pas moins qu'à cette époque il remplit parfaitement sa mission politique, et qu'il me donna même des marques d'une confiance méritée. L'empereur Paul, dont les intentions étaient aussi pures que loyales (prince malheureusement variable et bizarre), approuva entièrement le projet que lui communiqua M. de La Maisonfort au nom de Louis XVIII, et il l'honora de trois audiences particulières. Il promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir auprès de son généreux allié le roi d'Angleterre, et s'étant adressé à lord Withworth, ministre de Sa Majesté Britannique à la cour de Pétersbourg, ce ministre répondit d'avance de l'assentiment

de son gouvernement, et dépêcha à cet effet un courrier à Londres.

M. de La Maisonfort reçut de l'empereur Paul Ier, à cette occasion, une gratification de mille ducats. En outre, il se lia intimement, à Saint-Pétersbourg, avec M. le comte de Blacas, qui était à cette époque agent du Roi en Russie, et à la fortune duquel il rattacha depuis si avantageusement la sienne, lorsque M. de Blacas devint ministre de Louis XVIII, à la restauration.

La lettre suivante, que m'écrivit de Saint-Pétersbourg M. de La Maisonfort, donne sur sa mission, que je retrace, des particularités que je crois devoir rapporter ici.

Lettre de M. le marquis de La Maisonfort à M. Fauche-Borel.

Saint-Pétersbourg, ce 2 juin 1799.

« Je pars demain pour Mittau, mon cher Louis, « enchanté de mon voyage et du succès plein qu'il « a eu; tout ce que nous avons désiré, demandé, « prévu, mon cher ami, arrivera. Sa Majesté « l'Empereur consent à tout, et les ordres ont « été expédiés en conséquence au comte de Wo- « ronsof. Allez le voir, mon ami, offrez-lui mes « hommages, quoique je n'aie pas l'honneur de

« le connaître, et demandez-lui pour vous et pour « moi l'honneur d'entrer en relations directes « avec nous. Le ministre d'Angleterre, mon cher « Louis, prévenu par moi et par les ministres « d'ici, a tout communiqué à sa cour, et lui aura « appris le grand et très grand intérêt que l'Em- « pereur met à cette affaire : avant-hier à la cour « il lui en a parlé quatre fois..... Comme vous « aurez déjà bien avancé les choses, je suppose « que cette lettre, qui part par courrier et vous « sera remise en main propre, vous trouvera « sur votre départ. Voici les demandes que j'ai « faites ici ; entendons-nous, et transmettez-les : « je vous préviens que l'Empereur les agréera..... « Un million cinq cent mille francs comme vous « savez pour le mouv..... trois cent mille francs « pour le billet conditionnel à Botot. L'Empereur « approuve fort cela, et deux mille louis que j'ai « osé solliciter pour cet estimable David Monnier, « qui d'ailleurs doit en distribuer une partie. Il « faudra de plus des fonds pour le voyage du Roi, « une caisse militaire pour le cher major[1] quand il « passera là où nous voulons le faire aller. L'Em- « pereur m'a dit lui-même qu'il se chargerait de « ces deux derniers articles, et demandait chaude-

[1] Pichegru.

« ment à ses généreux alliés de se charger des trois « premiers. Insistez sur cela, et ne partez pas sans « cela; vous pouvez montrer et lire cette lettre « comme le résultat de la conversation que je « viens d'avoir il y a une heure avec le vice-chan- « celier M. de Kotschubey, et M. le comte de « Rostopschin, qui est venu de Paulowski exprès « pour moi aujourd'hui. David a été aux portes de « la mort, et voilà pourquoi il ne vous écrivait « pas; tout s'explique. J'ai reçu trois lettres de « lui, une pour vous; elles sont toutes très « bonnes, et il y déclare que si on accepte ici, « on est tout prêt à conclure là où il est. Il se « méfie de la marquise [1], et de ses entourages; il « a tort, vous avez vu que de ce côté tout ira « comme nous le voulons, et beaucoup mieux que « nous le croyions et comptions. Il est impossible « d'avoir sur tous les points et sous tous les rap- « ports un succès et un bonheur pareil à celui « que j'ai eu ici, je n'en reviens pas. On m'a « comblé. Tout ce que le Roi m'a demandé, tout, « tout est accordé : terminez avec le généreux « gouvernement britannique, et souvenez-vous, « qu'outre les dépenses, les allées et venues, il « faudrait quinze cent mille livres d'abord, cent

[1] Le Roi et son conseil.

« mille écus ensuite; ces deux sommes ne pouvant « être engagées que *l'échange* fait [1], mais aussitôt « cet échange..... De plus, comptant, deux mille « louis; et puis après, un courant pour les allées, « les venues, les courriers qui seront alors très « fréquens, puisque je suis chargé, 1°. au mo- « ment de l'échange, d'en envoyer un à Londres, « un ici et un au général Korsakof..... Mon ami, « entendons-nous, voici ma marche..... Je pars « le 4 juin, je serai à Mittau le 8 ou 9, j'en par- « tirai le 11. Je pourrai être à Hambourg du 20 « au 28..... Je vous y attends alors pour continuer « et me rendre au rendez-vous; je vous écrirai de « la route, mais plus rien de clair : vous m'enten- « drez. Répondez-moi à Hambourg; je serai bientôt « sur le chemin d'Hambourg à Essen. Je donne « rendez-vous à notre cher major [2], qui m'écrit et « nous attend. Adieu, je vous embrasse, et suis plein « d'espérance. David ne s'attend pas à un succès « aussi complet. Pour la première fois il semble « que le ciel est pour nous. J'écris à votre frère, « et m'annonce. Quelle belle ville! comme je re- « grette que vous ne l'ayez pas vue! comme on « m'y a comblé de bontés! Comme vous allez « être puissamment appuyé par cette cour auprès

[1] Des lettres patentes avec l'engagement de Barras.

[2] Pichegru.

« du gouvernement britannique! Je ne doute pas, « mon bon ami, que vous ne réussissiez; on nous « prendra partout, vous et moi, pour ce que « nous sommes, d'honnêtes gens pleins de zèle, « et dévoués à la vie et à la mort. »

M. de La Maisonfort fut aussi heureux à Mittau qu'à Saint-Pétersbourg. Le Roi, satisfait du résultat de sa mission, et voulant sans doute lui faire oublier qu'il m'avait chargé seul et spécialement de suivre la négociation secrète, lui conféra à son arrivée la croix de Saint-Louis et le grade de colonel. Cette dernière faveur lui procura l'honneur de dîner à la table des princes, précisément à l'occasion du mariage de *Madame Royale*, fille de Louis XVI, avec le duc d'Angoulême, mariage qui eut lieu à Mittau le 10 juin. Au repas, où se trouvaient parmi les seigneurs attachés à la famille royale quelques anciens députés aux États-généraux, le Roi dit à toute l'assemblée avec le ton de bonté qui le caractérisait : « C'est « ici la fête des Français; mon bonheur serait « complet si j'avais pu y réunir tous ceux qui se « sont signalés comme vous par une fidélité cou- « rageuse envers le Roi mon frère....

« Annoncez cette heureuse nouvelle à l'armée, « manda le Roi au prince de Condé ; elle ne peut

« paraître que de bon augure à vos braves com-
« pagnons au moment où ils vont rentrer sur vos
« traces dans la carrière qu'ils ont si glorieuse-
« ment parcourue..... »

Dans sa lettre, adressée à cette occasion à ses envoyés et à ses agens, lettre que j'ai encore sous les yeux, le Roi s'exprimait en ces termes: « Cette alliance me comble de joie; mais quelque « bonheur personnel qu'elle me promette, c'est « bien moins encore pour moi que j'en jouis que « pour mes fidèles sujets. Ils verront avec atten- « drissement l'unique rejeton du Roi martyr que « nous pleurons, fixé à jamais auprès du trône...»

Enflé de toutes les faveurs dont il avait été l'objet tant à Mittau qu'à Saint-Pétersbourg, M. de La Maisonfort apprenant que j'étais à Wesel vint m'y joindre en toute hâte, mais sans aucune mission particulière. Me voyant dans la plus grande impatience de recevoir les réponses que j'attendais de l'agent de Barras, il me remit de suite une copie du Mémoire qu'il avait mis sous les yeux de l'empereur Paul Ier. C'est aujourd'hui un document précieux pour l'histoire. Le voici avec les notes marginales de la main de M. de La Maisonfort.

Mémoire mis sous les yeux de Sa Majesté l'Empereur de toutes les Russies, auquel elle a fait répondre officiellement par ses ministres.

La négociation entamée depuis plusieurs mois entre Barras et S. M. le roi de France, ayant été mise dans le plus grand détail sous les yeux de Sa Majesté Impériale et de ses ministres, ainsi que sous ceux du ministre de Sa Majesté Britannique, les démarches faites jusqu'à ce jour ayant été approuvées, et le plan adopté, l'importance reconnue, il ne s'agit plus que de réunir tous les moyens qui doivent seconder les desseins du Directeur, et surtout en accélérer l'exécution.

Ce Directeur, homme tout-puissant, le plus actif, le plus entreprenant des cinq, *consent* à rétablir la monarchie; il demande pour y réussir *sûreté et indemnité*, ce sont ses propres termes. *Sûreté*, c'est-à-dire l'entier oubli de sa conduite révolutionnaire, l'engagement sacré du Roi d'annuler par son pouvoir souverain toutes recherches à cet égard :

N. B. Consent, est le terme qu'il veut employer, puisqu'il déclare y avoir été provoqué par David Monnier, qui est l'agent de la monarchie auprès de lui, et non celui de la république auprès du Roi.

Tout ceci est répondu dans les lettres patentes.

indemnité, c'est-à-dire une somme au moins équivalente à celle que pourraient lui valoir deux années qu'il doit probablement passer au Directoire; somme qu'il évalue à douze millions de liv. tournois, y compris les deux millions qu'il doit distribuer entre ses coopérateurs.

A ces demandes, qui regardent personnellement Barras, il faut joindre, 1°. une somme nécessaire aux frais du mouvement à faire dans Paris; 2°. un billet conditionnel pour servir d'appât et de frein tout à la fois à Botot, le secrétaire du Directeur; 3°. une somme moins importante pour indemniser de ses frais et récompenser de ses premiers soins David Monnier, engagé dans ce moment envers ce même Botot, et quelques sous-ordres qu'il a été important de gagner.

Répondu dans les lettres patentes.

S. M. le roi de France, en vertu des lettres patentes demandées par Barras lui-même, et accordées par elle, se charge de satisfaire aux deux premières conditions, *indemnité et sûreté*. Les douze millions y sont promis au Directeur,

et la parole royale et sacrée de Sa Majesté y est engagée de s'interposer entre lui et tout tribunal quelconque qui voudrait connaître de sa vie passée : ce qui dépend donc de Sa Majesté Très-Chrétienne sera exécnté. Les lettres patentes vont être dressées et scellées à Mittau; elles seront remises à M. de La Maisonfort; il les portera sur les bords du Rhin à David Monnier, et ce dernier livrera en échange l'acceptation motivée écrite tout entière de la main du Directenr.

Les lettres patentes ont été remises à Fauche-Borel, et expédiées à Mittan, comme on l'a demandé.

Ceci est promis de nonveau par Monnier.

Voulant donc bien accorder sa puissante protection et sa haute entremise à cette négociation, S. M. l'empereur de toutes les Russies est suppliée de vouloir bien s'entendre avec son généreux allié le roi d'Angleterre, pour les sommes dont le paiement doit précéder la restauration de la monarchie et en devenir la principale cause.

Sa Majesté a envoyé, le 3 de jnin, un courrier au comte de Woronsof.... Le ministre d'Angleterre en a fait autant, en répondant d'avance de l'assentiment du gouvernement britannique.

Le Directeur demande un million cinq cent mille liv. tournois à sa disposition au moment de l'échange de sa lettre contre les lettres patentes; il est donc né-

Il est urgent que l'on satisfasse à cette demande le plus tôt possible; cet article est le seul qui reste à faire.

Nota. Il existe des moyens pour cela, qui ont déjà été indiqués par Monnier; moyens très connus, et que l'on pratique journellement dans un pays où tout se marchande, se vend, et ne s'obtient qu'au moyen de pareils billets au porteur. L'agent qui remettra ce billet se charge de prendre toutes les précautions possibles à cet égard.

cessaire que le plus tôt possible un crédit de cette valeur se trouve soit à Hambourg, soit dans toute autre place de commerce, et soit placé de façon que les agens de Leurs Majestés qui se rendent à Essen le puissent transporter (en recevant la lettre de Barras) sur une maison de banque de Paris, et le mettent à sa disposition. Tout ce qui, à cet égard, pourra abréger le temps est non seulement essentiel, mais indispensable.

S. M. l'Empereur ayant trouvé à propos qu'un billet conditionnel de cent mille écus soit remis à Botot, secrétaire de Barras, afin de se l'assurer sans retour, il faudra joindre cette somme au crédit que l'on formera dans Paris; avec cette différence cependant, c'est que l'on ne pourra en disposer que le mouvement fait, et vingt-quatre heures après que l'étendard de la royauté aura été levé dans Paris.

La somme que réclame David Monnier, par ses dernières lettres, arrivées le 13 et le 15 du mois de mai à Pétersbourg, est

Sa Majesté a approuvé que cette somme soit remise à David.

Nota. David Monnier a un état dont il a suspendu les fonctions depuis qu'il s'occupe de cette négociation... et il y a huit mois qu'il s'en occupe sans relâche.

d'environ onze cents louis : elle est indispensable pour bien disposer tous les entours du Directeur; il en a contracté l'obligation sous peine de n'être plus cru ni écouté. Si l'on veut bien y ajouter la juste indemnité à accorder à l'homme le plus habile, le plus intelligent, le plus dévoué; à celui qui a couru seul les plus grands dangers pour entamer la négociation avec Barras; qui a fait, au milieu de deux hivers, deux voyages très pénibles, et qui sort des portes du tombeau, venant d'avoir une maladie qu'il doit à tant de courses, et surtout à tant d'inquiétudes, on trouvera plus que juste sans doute de la porter à quinze cents ou deux mille louis, et l'on chargera M. de La Maisonfort, au moment de la remise de la lettre de Barras, de les lui payer.

Telles sont les sommes contre lesquelles deux grandes puissances peuvent jouer la paix de l'Europe, le bonheur du monde, et le sang et les subsides que peuvent coûter deux campagnes heureuses. Moins de deux millions pour ce qui regarde l'intérieur, et peut-

être une somme pareille destinée, non seulement au voyage du Roi en France à l'armée, mais à payer, pendant les premiers jours seulement, l'armée royaliste destinée au général Pichegru.

D'après les ordres de Sa Majesté Impériale, les ministres chargés de traiter avec M. de La Maisonfort voudront bien, le dispensant de toute autre formalité, lui expédier le plns tôt possible un passe-port, pour non seulement partir de Saint-Pétersbonrg, mais pour sortir de Russie, soit par mer, soit par terre.... Le temps devenant d'autant plus précieux, que les dernières lettres de Paris, en date dn 29 avril, annoncent qu'on attend son retour avec impatience; il est à désirer que l'on y ajoute un ordre de lui livrer snr la ronte des chevaux de courrier.

Accordé. — On a mis à Pétersbourg tous les soins possibles pour abréger et rendre le voyage de M. de La Maisonfort le plus agréable.

Les précautions une fois prises pour la somme principale de un million cinq cent mille francs destinée à Barras, pour celle de trois cent mille francs à payer conditionnellement à Botot, le snrplns sera délivré, soit en cré-

Il est essentiel que cette somme soit effectivement remise à David.

dit, soit en argent comptant, à David Monnier.

Aussitôt ces dispositions prises, M. de la Maisonfort partira pour Mittau : il aura l'honneur de porter au Roi la lettre que Sa Majesté l'Empereur lui écrit; y conférera avec Sa Majesté Très-Chrétienne et ses ministres; il recevra les lettres patentes telles que Sa Majesté Impériale les approuve, ainsi que le ministre de Sa Majesté Britannique, et se rendra, le plus promptement possible, à Essen en Westphalie, en passant toutefois par Hambourg.

Sa Majesté l'Empereur, ayant daigné accorder quelque confiance à M. de La Maisonfort, en lui déclarant qu'elle attachait autant d'intérêt que d'importance à cette négociation, il aura l'honneur d'être mis en rapport direct avec S. E. M. le comte de Woronsof, à Londres, et S. E. M. le général Korsakof. Les ministres de Sa Majesté Impériale voudront bien prendre les précautions nécessaires à cet égard.

M. de La Maisonfort, ne pouvant probablement (l'échange une

Tout ceci a été exécuté.

Nota. Le général Pichegru, ainsi que Fauche-Borel, qui sera de retour de Londres, se trouveront, s'il est possible, au rendez-vous d'Essen, où il est essentiel que le premier fasse passer à Barras le plan dont il s'occupe pour la suspension de tous les généraux suspects, et la réorganisation de l'armée.

Ceci a été exécuté par M. le comte de Rostopschin, ministre de Sa Majesté Impériale.

fois fait) s'éloigner du théâtre des événemens, il est à désirer que l'on veuille bien lui remettre, sur sa responsabilité, un ou plusieurs passe-ports, s'il est possible, à la charge de n'en disposer que pour des renseignemens importans et des avertissemens indispensables.

Cela a été exécuté.... au nombre de trois.

Nota. Si M. Fauche-Borel peut faire le voyage, ce sera lui qui probablement se chargera d'une commission qu'il mérite à tant de titres. Si sa santé, ou d'autres cas qu'on ne peut prévoir, l'en empêchent, M. de La Maisonfort prévient qu'il emploiera, avec autant de confiance que de tranquillité, M. Herman, qui a été attaché au Roi, et que l'on a déjà chargé de commissions délicates; après lui, M. Decoiffier, son ami : il répond de l'un et de l'autre de ces deux messieurs comme de lui.

Les ministres de Sa Majesté Impériale étant bien prévenus des difficultés qui naissent aux frontières, et du danger qui peut être attaché à un retard, sont priés d'y avoir égard.

Sa Majesté l'Empereur ayant bien voulu dire à M. de La Maisonfort qu'elle regarderait l'échange des lettres patentes contre celles de Barras comme un gage suffisant, et un signe certain de l'existence du plan de restauration de la monarchie, il expédiera de lui-même, où cette lettre du Directeur lui sera remise, un courrier qui apportera ce titre important.

A exécuter.

Le général Korsakof en sera

en même temps instruit, ainsi que le gouvernement britannique.

Aussitôt la communication faite à Sa Majesté Impériale, le roi de France partira de Mittau sous le plus sévère incognito, et se rendra à l'armée du général Korsakof, où il sera reconnu.

Le général Pichegru, ainsi qu'il en sera convenu plus particulièrement à Essen, se rendra soit à l'armée même du général Korsakof, si elle est en présence de l'ennemi, soit le plus près possible des avant-postes de l'armée française, que Barras lui destinera. Il y sera probablement avec quelques officiers sûrs, dont il aura fait choix, et une caisse militaire suffisante pour porter tout-à-coup l'abondance là où l'on aura eu soin d'entretenir la disette.

L'Empereur a déclaré à M. de La Maisonfort que s'il priait le gouvernement anglais de se charger des trois sommes pour Barras, Botot et David..., il se chargerait de déclarer à S. M. le roi de France qu'il se réservait de fournir à tout ce qui serait nécessaire pour son voyage; à son entretien à l'armée, et aux premières sommes nécessaires au général Pichegru, en rejoignant l'armée française. Il a ajouté que, pour ce dernier objet, le général Korsakof avait déjà ses ordres, et prendrait les sommes qu'il faudrait sur sa propre caisse.

Les moyens de Barras étant à lui seul, on se contentera, pour entretenir la confiance, et parler à la fois à Londres, à Pétersbourg, à l'armée, de signes publics et officiels, tels que celui qui a eu lieu pour *Badouville*. David Monnier, le général Pichegru, Louis Fauche-Borel et M. de La Maisonfort conviendront, à cet égard, d'une suite de signes dont le vrai sens sera d'avance communiqué.

Ces signes seront indiqués à David par le général Pichegru, Fauche-Borel et La Maisonfort.

Tels sont les principaux événemens à prévoir, les principales précautions à prendre.... On y ajoutera, à Essen, la rédaction des premières proclamations du Directeur: proclamations qui contiendront, le plus possible, les intentions du Roi, et tout ce qu'il pourra avouer, sans cependant élaguer encore tout ce qu'il sera sage de conserver afin de ne pas effaroucher d'abord toute une nation qui, par une secousse inattendue, retournera, avec autant d'étonnement que de joie, à la seule constitution qui puisse lui assurer et son repos et son bonheur.

S. M. le roi de France a fait connaître à M. de La Maisonfort ses intentions à cet égard, et les bases nécessaires pour faire ses proclamations dans un sens qui ne s'écarte pas de ses volontés.

On a pu remarquer dans ce Mémoire que M. de La Maisonfort n'y parlait guère que de lui, et qu'il s'y était désigné comme le principal négociateur du projet de restauration, en écartant avec soin toute idée que je pusse y avoir une part essentielle. Ses récompenses n'en devaient être que plus grandes; aussi a-t-on vu qu'il devint l'objet spécial des bontés de l'empereur Paul et de S. M. Louis XVIII.

Peut-être en 1799 se serait-il contenté de m'éclipser avec dédain, si j'avais pu rester inactif dans la suite du travail relatif à cette même négociation où j'étais nécessaire. Les instructions que j'avais reçues du Roi et de son ministre intime M. le comte d'Avaray, d'après le refus singulier que David Monnier et M. de La Maisonfort avaient fait de traiter avec M. le duc de Fleury, me mettaient dans l'obligation d'employer les moyens les plus efficaces, soit pour connaître d'une manière plus positive les intentions du directeur Barras, soit pour écarter toute espèce d'intrigue.

J'attendais les réponses que Monnier devait me transmettre de Paris, et je ne pouvais me rendre compte de son silence, surtout dans le moment si opportun où les armées du Directoire essuyaient de si affligeans revers en Italie comme en Allemagne. Il me paraissait impossible

que Barras ne songeât point à sa sûreté. Nous supposâmes, M. de La Maisonfort et moi, que sa prudence l'avait porté à intercepter notre correspondance pour s'assurer de ma sincérité et de celle de son agent; mais cette précaution que je pouvais soupçonner ne me paraissait pas devoir apporter un retard aussi long au retour de Monnier près de nous.

Enfin, le 23 juin nous reçûmes une lettre de Monnier; elle était décourageante. « J'arrive à « Paris, nous disait-il, après avoir fait quatre « cents lieues de voyage forcé..... Pour moi, me « voilà revenu du manége des affaires. Je regagne « mon gîte comme le pigeon de la fable demi- « mort et demi-boiteux..... Si vous m'aimez (et « j'ai lieu de le croire), ne me parlez plus de re- « nouer, ne me parlez pas de fortune; en tout « cas, attendez-vous à n'avoir pas d'autre réponse « que celle de cet empereur romain qui avait ab- « diqué : *Les belles laitues que j'ai plantées dans « mon jardin de Salonne!* »

Ce fut surtout en lisant cette lettre que je me récriai contre La Maisonfort de ce qu'il avait fait écarter l'intervention de M. le duc de Fleury par des contestations sur ses pouvoirs. J'étais persuadé que sans son intrigue la négociation serait arrivée à terme.

D'après la lettre de Monnier, La Maisonfort quitta Wesel, puisqu'elle paraissait annoncer que si la négociation n'était pas abandonnée, elle était tout au moins ajournée indéfiniment. Il nous assigna un rendez-vous à Pichegru et à moi dans la ville de Hanovre. Là, après la conférence, il fut déterminé que Pichegru irait en Suisse où il était appelé, et que La Maisonfort et moi nous irions à Hambourg attendre que Monnier ou Barras vinssent à s'expliquer ultérieurement.

Mais arrivés à Hambourg, La Maisonfort trouva une lettre de Monnier sans date, qui lui disait : « On délibère en ce moment ; attendez, espérez, « écrivez-moi ; si vous aviez quitté le poste de « Wesel, réparez cette faute en vous y rendant « incessamment ; je ne puis faire le voyage qu'avec « la certitude de vous trouver..... »

Je ne perdis pas une minute ; je laissai M. de La Maisonfort vaquer à ses propres affaires, et je retournai de suite à Wesel. J'y arrivai à la fin de juillet, et j'y trouvai deux autres lettres de Monnier, l'une du 7, l'autre du 12, plus vagues, ne précisant et ne déterminant rien. On sent que cette correspondance était toujours plus ou moins énigmatique. Dans sa lettre du 7, Monnier présentait la négociation comme *une entreprise négligée et mal menée ;* dans celle du 12, on re-

Digitized by Google

marquait cette phrase : *Le bien aimé vous arrivera, soyez tranquille ;* enfin, dans une troisième et dernière dépêche, il me donnait le résumé de ses lettres perdues ou égarées. Le résumé, me disait-il, se réduit à ceci : « L'impression du « moment était distribuée ; onze ateliers étaient « chargés de l'exécution. L'ouvrage devait sortir « tout à la fois, pour ainsi dire, de dessous terre ; « il ne fallait que l'assentiment positif de votre « maison, et l'assurance des fonds et des crédits. « C'est dans cet état que se prépara en France le « mouvement du 30 prairial (16 juin), qui chan- « gea l'état des choses : *nos meilleures maisons « plièrent.* »

On verra tout à l'heure quel fut le caractère de ce mouvement politique du 30 prairial.

Monnier ajoutait : « Dans ce même temps où il « était également périlleux de s'endormir sur des « opérations commencées, ou de les continuer, « *mon banquier suivit sa tête*, et à défaut de notre « entreprise, *donna, en habile incidenteur, dans « une autre opération qui l'a laissé en mesure de « reprendre la mienne.* »

Ainsi Monnier me laissait toujours dans l'attente qu'on ne tarderait pas à renouer la négociation. Je me nourrissais même de l'espérance de le voir arriver à chaque instant ; mais il ne venait

jamais, et dix lettres que je lui adressai successivement ne m'ayant obtenu aucune réponse, ce silence me parut incompréhensible.

Pour sortir de l'inquiétude affreuse qui me tourmentait, je me déterminai à écrire directement à Barras; mais je crus devoir auparavant adresser la lettre suivante à mon souverain le roi de Prusse :

« SIRE,

« J'ose prendre la respectueuse liberté de me « servir de l'adresse directe de Votre Majesté, « pour faire parvenir à sa connaissance la suite « de la négociation de laquelle, par ses ordres, « j'eus l'honneur de lui rendre compte en avril « dernier par le canal de S. E. M. le comte « d'Haugwitz. Le Mémoire ci-joint annonce suf- « fisamment à Sa Majesté l'intérêt qu'y prend « S. M. I. et R. des Russies, ainsi que le gou- « vernement anglais. Mon devoir comme sujet « très fidèle de Votre Majesté, est de ne rien lui « cacher de tout ce qui a rapport à cette impor- « tante négociation à laquelle je sais qu'elle porte « le plus grand intérêt; seulement je dois cher- « cher les moyens de le faire de manière à ne « jamais compromettre ni la chose ni les indi- « vidus qui s'en mêlent.

« Je me suis assuré positivement que la pré-
« sente parviendrait sûrement dans les mains de
« Votre Majesté, et c'est par cette assurance que
« j'ai pu hasarder en toutes lettres la communica-
« tion de cette importante négociation, qui a été
« interrompue un moment par l'effet du mouve-
« ment du 30 prairial; mais qui reprend son ac-
« tivité première, étant ici à attendre mon ami
« David Monnier, que je dois conduire auprès du
« général Pichegru qui se trouve près de M. Wick-
« ham en Suisse, où se fera l'échange, si rien de
« contraire n'arrive aux dispositions prises, et
« qui me sont parvenues de Paris par le dernier
« courrier.

« Si Sa Majesté désire avoir la suite de cette
« opération, je la supplie de bien vouloir m'in-
« diquer par S. E. M. le comte d'Haugwitz, les
« moyens desquels je devrai me servir par la
« suite pour la lui faire parvenir; je surveillerai,
« autant qu'il sera en moi, les courriers qui pour-
« raient être destinés pour Berlin, et saisirai
« toutes les occasions sûres pour la mettre au
« courant de cette négociation.

« J'avais adressé de Hanovre une lettre à
« S. E. M. le comte d'Haugwitz, et de Bruns-
« wick un chiffre avec lequel je proposais de
« correspondre; n'ayant point reçu de réponse

« à ces deux envois; je crains qu'ils ne soient « égarés, c'est ce qui me fait recourir au moyen « que je prends aujourd'hui de me servir de « l'adresse directe de Votre Majesté, qui daignera « excuser cette liberté en faveur du motif.

« Je dois ajouter que S. M. le roi de France a « daigné me dire que si elle parvenait jamais à « rentrer dans ses droits, le premier acte qu'elle « ferait serait de renouveler son alliance avec la « Prusse : je dois aussi annoncer que le cabinet « de Vienne est parfaitement ignorant des dispo- « sitions du directeur Barras, et qu'on a exigé « qu'il n'en fût point informé.

« Je remets dans l'incluse à S. E. M. le comte « d'Haugwitz, mon adresse, le priant, pour ma « tranquillité, de vouloir bien m'accuser récep- « tion de l'envoi de ce jour.

« C'est en me recommandant, ainsi que ma fa- « mille, à la haute, puissante et royale protection « de Votre Majesté, que j'ai l'honneur d'être avec « le respect le plus profond,

« Sire,

« De Votre Majesté,

« Le très humble, très obéissant et très « dévoué serviteur et sujet,

« *Signé*, FAUCHE-BOREL.

« Wesel, le 6 août 1799. »

Bien que, d'après les assurances réitérées de David Monnier, je dusse être convaincu que Barras était instruit de tout, je mis dans la lettre que je lui écrivis toute la réserve et la prudence convenables; je lui mandai en termes généraux : « Que « j'avais à lui communiquer une affaire de la plus « haute importance, et qui intéressait le Direc- « toire et la France entière; que, ne pouvant me « rendre à Paris, je le suppliais de m'envoyer, le « plus tôt possible, une personne investie de « toute sa confiance, et munie d'une lettre de sa « main, etc.....; qu'il me serait bien agréable que « le citoyen Botot fût chargé de cette mission. »

Ma lettre était conçue dans un sens tel que le Directoire lui-même pouvait en prendre communication. Pour qu'elle parvînt plus sûrement, je me servis d'un courrier de Sa Majesté Prussienne, qui était porteur des dépêches de ce monarque pour M. de Sandoz Rollin, son ministre à Paris. Le courrier se nommait aussi Monnier; il était de Neuchâtel, et connaissait parfaitement ma famille.

Je lui confiai ma lettre, en même temps celle qu'à tout hasard je crus devoir écrire à David Monnier : je lui recommandai expressément de ne la remettre qu'à lui-même.

A son retour, qui fut très prompt, le courrier prussien me remit un simple reçu, constatant

que la lettre que j'avais adressée au directeur Barras lui avait été apportée au Directoire; mais il m'annonça, quant à David Monnier, qu'il n'avait pu lui remettre directement la lettre dont il était chargé pour lui, attendu qu'ayant été arrêté et renfermé au Temple, il lui avait fallu se contenter de l'assurance qu'on lui avait donnée que la lettre lui parviendrait sans faute.

J'avais toujours craint, au milieu de mes anxiétés, que Monnier ne se trouvât tôt ou tard gravement compromis; en apprenant qu'il était au Temple, mon esprit fut assiégé et tourmenté d'une foule de réflexions chagrinantes. Je flottais de conjecture en conjecture sans pouvoir m'arrêter à une idée raisonnable. Ce n'est que bien longtemps après, et, je puis le dire, depuis la restauration, que j'ai su à quoi m'en tenir sur les véritables causes de tous ces incidens fâcheux.

Mais ici, pour être compris, il me faut reprendre la suite des événemens qui avaient agité la France, ou qui s'étaient passés dans le sein du gouvernement français depuis que Barras s'était montré disposé à en changer la forme.

Il est clair qu'il n'avait pu y être amené qu'en désespoir de cause, et par suite d'une crise de jour en jour plus effrayante.

Depuis la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797) les deux Conseils et le Directoire

étaient en butte au mécontentement public. La France entière trouvait le gouvernement directorial aussi malfaisant que le comité de salut public. Sa domination n'était rachetée par aucun bienfait. Tout en provoquant la seconde coalition, il s'était privé de ses meilleurs généraux, qui presque tous étaient destitués, ou vivaient dans la disgrâce. Ses forces effectives étaient réduites à cent soixante-dix mille hommes, et c'était avec ce faible nombre de soldats, épuisés de fatigues, dégoûtés par vingt défaites, dénués des objets de première nécessité par l'effet de la rapacité des agens du gouvernement, qu'il fallait faire face à plus de trois cent mille ennemis portés par l'ardeur de la victoire et le désir de la vengeance, sur les frontières même de la France, et secondés en Italie et en Allemagne par les peuples qui, en les appelant de tous leurs vœux, brisaient avec furie le joug du Directoire.

Au-dedans, la dureté et l'ineptie des Directeurs réveillaient les passions démagogiques, et les résistances légitimes. Les Directeurs gouvernaient au hasard, d'après l'exigence du jour, sans but commun et sans principes. Ce règne avait supplanté celui de la terreur; mais celle-ci menaçait de reparaître; l'hydre du jacobinisme relevait ses mille têtes.

Dès l'ouverture de cette campagne menaçante,

et au moment où nous délibérions à Berlin pour accélérer le rétablissement de la monarchie, le Directoire était composé de Barras, La Réveillère-Lépaux, Merlin, Treilhard et Rewbell. Barras était doué d'un esprit naturel qui lui faisait apercevoir les choses sous leur véritable point de vue, et ne lui permettait pas de s'abuser sur la fragilité du pouvoir qui lui était départi. Il sentait bien qu'une crise était inévitable, et il avait sagement pensé de la faire tourner à l'avantage de ses amis, et de son pays qu'il voulait préserver d'une invasion étrangère. D'un autre côté, il avait tout à craindre, si l'anarchie recommençait de nouveau ses fureurs. La monarchie était donc le seul port de salut, le seul état de choses où il pouvait se flatter de mener une existence agréable et paisible ; c'était pour lui le souverain bien. Ces considérations nous avaient portés à ne former aucun doute sur la sincérité des résolutions qu'il avait manifestées par l'organe de ses agens. Enfin, Barras était le protecteur connu des nobles et des émigrés ; il s'était efficacement opposé, après le 18 fructidor, à la déportation en masse de toute la noblesse, mesure que Sieyes et ses adhérens provoquèrent alors. Susceptible de mouvemens généreux et de résolutions hardies, Barras, en un mot, était réputé capable de travailler avec sincé-

rité à ramener un ordre stable en France, et la paix générale en Europe.

Il n'en était pas de même de ses collègues. La Réveillère-Lépaux appliquait à la politique l'esprit de système qu'il apportait aux affaires de religion. Le triomphe de la secte théophilanthropique était l'unique objet de ses vœux et de ses travaux. Persuadé que, s'il n'y avait plus de république, il n'y aurait plus de théophilanthropie, il était par cela même un des plus zélés appuis du gouvernement républicain. Cette fièvre de prosélytisme lui attira de la part de Barras cette apostrophe : « Pour qu'on te croie, commence par te faire « pendre. »

Merlin, Rewbell et Treilhard, tous trois avocats, ne doutaient nullement que les affaires de la république française ne dussent se mener comme celles des républiques d'Athènes et de Rome. Ils faisaient peu de cas de Barras, qui n'improvisait pas un discours aussi bien qu'eux, mais qui voyait les choses beaucoup plus sainement. Du reste, ils se croyaient obligés d'être républicains, par cela seul que Cicéron l'avait été, sans songer qu'une république mal ordonnée tombe nécessairement dans l'anarchie ou dans le despotisme. Leur parler du rétablissement de la monarchie, c'eût été proposer à Brutus de rappeler les Tarquins.

Barras avait à se plaindre de La Réveillère, de Merlin et de Treilhard, qui ne laissaient échapper aucune occasion de contrarier ses idées, ou de le réduire à une nullité absolue, quant aux plus hautes affaires d'État. Or, il ne traversa point l'élection de Sieyes, appelé à remplacer Rewbell, et dont il espérait se faire un appui. Sieyes était encore en ambassade à Berlin lors de sa candidature. C'était précisément l'époque où nous venions de régler en conférence dans cette capitale la marche de la négociation secrète relative à Barras. Je crus alors devoir faire part à mon auguste maître[1] de tout ce dont j'avais connaissance ; et, de concert avec l'envoyé de Barras, je suppliai Sa Majesté Prussienne de me désigner celui de ses ministres à qui elle me permettait de parler avec confiance. Le Roi me désigna le comte d'Haugwitz, et je m'ouvris à lui sans aucune réserve.

La conduite qu'a tenue depuis ce ministre, et d'autres indices venus aussi plus tard à ma connaissance, me donnent lieu de soupçonner qu'il fit, au sujet de mes informations, des confidences à Sieyes au moment où ce dernier quitta brusquement Berlin pour aller s'installer au Directoire.

[1] Le roi de Prusse.

C'était à peu près à l'époque de mon retour de Mittau, en mai 1799.

Dans différentes conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec S. A. S. le duc de Brunswick, j'ai eu lieu de remarquer que ce prince comptait beaucoup sur Sieyes, et qu'il lui supposait de grands et généreux desseins.

Il n'est pourtant guère présumable que Sieyes, instruit des projets de Barras, ait affiché auprès du duc de Brunswick l'intention de les seconder. Un prince, homme d'esprit, et que tout le monde regardait comme un homme d'État, aurait-il pu supposer à Sieyes des idées de restauration en faveur des Bourbons? Je ne le pense pas. Mais Sieyes avait aussi sa constitution toute faite et son projet de *grand-électeur* : c'est avec ce projet qu'il aura fasciné l'esprit du duc de Brunswick et égaré le cabinet de Prusse.

Pendant mon séjour à Paris et ma longue détention au Temple, j'ai acquis une sorte de conviction que Sieyes avait été instruit de l'objet de nos conférences secrètes à Berlin, ce qui vraisemblablement lui aura suggéré l'idée, à son avénement au Directoire, de traverser les intentions et les vues de Barras.

Ce dernier, bien persuadé que Sieyes ignorait absolument quels étaient ses desseins, disposait

tout pour en venir à leur exécution; il m'avait fait prévenir qu'il ne pourrait rien tenter de décisif sans expulser préalablement du Directoire Treilhard, La Réveillère-Lépaux et Merlin, sorte de fanatiques, de jacobins déterminés, que ne pouvaient rassurer aucune promesse.

Il est vrai que Barras avait aussi la réputation d'un jacobin, qu'il passait aux yeux des militaires pour un homme décidé; mais il exerçait une sorte d'influence sur les armées, et avait d'ailleurs toute confiance dans la parole du Roi. Ce qui lui donnait encore plus de poids, c'était l'idée qu'on avait de la fermeté de son caractère : il en avait donné assez de témoignages pendant les orages de la Convention.

Ce qui prouve que son influence n'était pas chimérique, c'est qu'il parvint à se débarrasser de ses trois collègues dont les passions l'inquiétaient. A la vérité, il fut secondé par Sieyes, mais avec des vues bien différentes, dans un dangereux coup d'état, qui ne fut que la contre-partie de celui du 18 fructidor. On commença par faire attaquer dans le Conseil des Cinq-Cents la validité de l'élection de Treilhard; on s'attacha à établir qu'elle était nulle, et Gohier, autre avocat, fut nommé à sa place. Comme ceci ne touchait ni Merlin ni La Réveillère-Lépaux, aucun d'eux ne

réclama en faveur de Treilhard. Soit aveuglement, soit pusillanimité, soit l'effet du dechaînement de l'opinion publique, ils se laissèrent tranquillement enlever un collègue dont la voix leur assurait la prépondérance au Directoire. Ils ne tardèrent pas à en éprouver toutes les conséquences; car peu de jours après ils furent eux-mêmes attaqués et expulsés par leurs adversaires. On leur demanda leur démission le 30 prairial (16 juin 1799), et ils la donnèrent avec une soumission qui décelait leur stupeur. Moulins et Roger-Ducos les remplacèrent.

Ces trois nominations concertées et insignifiantes laissèrent Barras et Sieyes maîtres du champ de bataille et de l'autorité directoriale ébranlée : ils n'avaient rien à redouter de leurs nouveaux collègues; mais tous deux en défiance l'un de l'autre s'observaient et n'agissaient nullement de concert.

Sieyes était sans contredit le plus habile des directeurs, si la finesse et la dissimulation pouvaient passer pour de l'habileté. Parlant peu, observant beaucoup, il attendait l'instant propice pour tirer parti des circonstances qui pourraient se présenter. Toutefois il était facile de pénétrer qu'il caressait intérieurement un projet favori, qui n'était pas celui de replacer Louis XVIII sur le trône.

Mais l'ensemble des dispositions émanées de cette journée du 30 prairial (16 juin), qui mettait Sieyes en crédit et Barras en présence de Sieyes, tourna finalement au profit des jacobins ou des révolutionnaires exaltés. Leurs clubs étaient rouverts; ils étaient en forces dans les deux Conseils, et ils en puisaient de nouvelles dans les revers qu'essuyaient les armées françaises sur presque tous les points du vaste théâtre de la guerre. Tandis que les dépositaires du pouvoir suprême, s'irritant de tout, s'entourant de débris, replongeant tout dans le chaos, sondaient chaque jour leur propre faiblesse, la dépravation et l'ineptie disposaient des destinées de la France, et le vaisseau de l'État flottait sans direction.

Nul doute que l'aspect de cette nouvelle scène si effrayante et si mobile n'ait déconcerté Barras par l'ascendant que reprenaient les jacobins avec lesquels il ne pouvait plus s'allier franchement. Voyant alors son agent revenir sans résultats et sans garanties, comment n'aurait-il pas évité de se compromettre? Il ne le fit point arrêter; mais il consentit à son arrestation, et je suis fondé à croire qu'elle fut demandée par Sieyes, qui la motiva sur la suspicion que devait faire naître les voyages de Monnier en Allemagne et en Prusse, voyages dont il avait eu évidemment connaissance

à Berlin, mais dont il dissimula le motif pour se tenir avec Barras dans les termes d'une froide réserve. Voilà comment David Monnier fut mis au Temple; il n'y fit pas un long séjour. Quand Barras eut introduit Fouché à la police, car ce fut à Barras que Fouché dut son élévation, la première mise en liberté qu'il en obtint fut celle de Monnier : on sent toutefois qu'il lui devenait impossible de s'en servir de nouveau comme émissaire.

Voyons maintenant quel changement s'était opéré dans la politique de Barras quand il reçut ma lettre, et comment il la reçut.

Il avait des créatures dans le ministère nouvellement formé, entre autres Fouché qui lui devait sa place; il pouvait disposer de plusieurs généraux; il avait un parti dans les deux Conseils et même parmi les jacobins; il avait en un mot une espèce de cour, ce qui lui donnait une sorte d'éclat trompeur. D'un autre côté, il voyait se dissoudre tous les ressorts du gouvernement directorial et la violence de la tempête augmenter par la gravité des revers. Non seulement on venait de perdre la bataille de la Trebia, mais Turin et Mantoue s'étaient rendus aux Austro-Russes, et le roi des Deux-Siciles était rentré à Naples. On était à Paris dans l'attente d'une bataille en Suisse, dont les suites pouvaient ouvrir aux alliés la fron-

tière de la vieille France dans sa partie la plus accessible.

Ma lettre à Barras arrivait pour ainsi dire à point nommé; elle lui fut remise pendant qu'il était en séance au Directoire : or, il ne pouvait guère se dispenser d'en donner communication à ses collègues. M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures, qui était présent à la séance, dit que M. Borelly (Fauche-Borel) pouvait en effet avoir quelque chose d'important à communiquer au Directoire; qu'il ne fallait rien mépriser en politique, et qu'il ne voyait aucun inconvénient de charger M. Eyriès, qui allait partir pour Clèves avec une mission relative à la Prusse, de s'aboucher avec M. Borelly, et de le voir venir. Peut-être ne fit-il cette proposition que pour offrir des facilités à Barras, car il était alors à la veille de résigner le ministère.

Quoi qu'il en soit, je vis arriver à Wezel M. J.-B. Eyriès, chevalier de Saint-Louis, et fils d'un ancien capitaine de vaisseau. Il était porteur de ma lettre au directeur Barras, et de sa réponse écrite de sa main, sur papier officiel, et portant ces mots imprimés en tête : *République française; Directoire-Exécutif.* Elle était conçue en ces termes :

« J'ai reçu, monsieur, votre lettre du 1er fructidor; Botot est aux eaux. Je charge le citoyen

« porteur de cette lettre et de la vôtre, de con-
« férer avec vous; vous pouvez avoir en lui une
« entière confiance.

« Salut et fraternité,

« *Signé*, BARRAS. »

Après un court entretien avec M. Eyriès, je le jugeai un brave homme, pensant bien, ayant de très bons principes; mais comme il avait une seconde mission, et qu'il devait aller se fixer à Clèves pour y servir d'intermédiaire à la correspondance du citoyen Otto à Berlin, et que d'ailleurs il n'avait pas l'ordre de retourner à Paris après m'avoir entendu, je ne crus pas devoir m'ouvrir à lui entièrement, ni entrer dans aucun détail, d'autant plus qu'il n'avait aucun autre moyen de rien transmettre à Barras que par la voie de la poste. Je lui en fis apercevoir l'inconvénient. Il en jugea de même, et ajouta que M. de Talleyrand, qui avait été chargé par Barras de l'envoyer auprès de moi, lui avait dit qu'étant à la veille de quitter le ministère, il avait ordre de lui recommander d'adresser directement au directeur Barras tout ce que lui confierait le citoyen Borelly pour ce Directeur.

En conséquence, je lui remis une seconde lettre, que je crus devoir écrire à Barras; elle était conçue en ces termes :

« Citoyen Directeur,

« J'ai reçu avec infiniment de reconnaissance « la lettre que vous avez daigné m'adresser, en « date du 11 fructidor, en réponse à la mienne « du 1er; elle m'autorise à conférer avec le por- « teur que vous avez investi de votre confiance; « mais pour répondre de mon côté à celle que « vous m'accordez en vous prêtant à ma demande, « j'ai dû, avant que de m'ouvrir sur l'objet de « ma mission, m'assurer si le porteur de votre « lettre avait l'ordre de m'accompagner à quel- « que distance d'ici, et de retourner sur-le-champ « vous rendre compte de ce que je lui ai dit et « confié pour vous être remis manuellement. Sur « sa réponse, qui porte que ses affaires l'obli- « geaient de se rendre à Clèves pour y séjourner « quelque temps, et qu'il n'a d'autres moyens « que la poste pour vous rendre ce que je lui « confierai, que même il n'est muni d'aucun chif- « fre pour cette correspondance, je n'ai pas cru « devoir m'ouvrir à lui pour ce que j'ai à faire « parvenir à votre connaissance. Vous m'accuse- « riez, citoyen Directeur, d'imprudence si je ha- « sardais à la poste un secret de l'importance de « celui dont je suis dépositaire : il intéresse trop « la France entière, ses gouvernans, le Direc-

« toire, et vous en particulier, pour que je me « permette de rien faire qui puisse jamais le com- « promettre. Il est malheureux que dans ce mo- « ment le citoyen Botot, qui, je le sais, mérite « votre confiance, soit aux eaux; mais pour pa- « rer à cet inconvénient, j'ose encore vous pro- « poser de le remplacer par son ami David Mon- « nier, qui, je crois, est employé dans son bureau. « J'aurai moi-même beaucoup de confiance en « lui, d'après ses liaisons avec le citoyen Botot; « je promets, au surplus, de l'indemniser de tous « frais, si je puis ici parler de cet objet.

« Dans le cas où le citoyen Monnier, par ab- « sence, maladie ou autre cause, ne pourrait se « déplacer, alors je vous prierai d'autoriser le « citoyen J.-B. Eyriès, porteur de votre lettre, à « retourner à Paris, après m'avoir accompagné là « où sont déposées les pièces qui justifient de l'im- « portance de ma mission, et desquelles il pren- « drait connaissance; mais ce moyen entraînerait « des longueurs auxquelles il serait obvié si c'é- « tait le citoyen David ou le citoyen Botot qui « fussent chargés de ce voyage. Si j'avais eu un « passe-port, je me serais déterminé à me rendre « moi-même à Paris pour vous rendre compte « circonstanciellement de tout ce qui a trait à « l'objet dont je suis chargé, et dont les détails,

« qui vous deviendraient infiniment avantageux, « seraient bien propres à vous inspirer tout l'in- « térêt qu'ils offrent et toute la confiance qu'ils « méritent.

« Les momens deviennent de jour en jour plus « précieux, et vous ne sauriez trop tôt être in- « struit, pour le bonheur de tous les bons Fran- « çais, de l'objet dont il est question.

« Daignez, citoyen Directeur, me faire part, « le plus promptement possible, et courrier par « courrier, de ce que vous aurez déterminé, et « croyez aux sentimens d'attachement et de res- « pect, avec lesquels j'ai l'honneur d'être

« Le très humble et très obéissant « serviteur,

« *Signé*, L.-F. BORELLY.

« Wesel, le 24 fructidor an VII (10 septem- « bre 1799). »

M. Eyriès accompagna mon épître d'une lettre très pressante de lui, espérant déterminer Barras à le charger de suivre cette affaire, qu'il supposait de nature à devoir amener le retour de la tranquillité de son pays. Il le désirait ardemment, et aurait voulu pouvoir y coopérer. En un mot, il pensait comme moi que le régime directorial ne pouvait plus durer long-temps. « La confiance

« dans le gouvernement, me disait-il, se perd « tous les jours; les caisses sont vides, les armées « se découragent, et l'opinion publique est en- « tièrement tournée vers un nouvel ordre de « choses : la république perd chaque jour de ses « plus zélés partisans..... »

Ceci n'était point exagéré, et on s'attendait généralement à une nouvelle crise dans Paris; les seuls membres du gouvernement qui eussent de l'influence, Barras et Sieyes, avaient mesuré le danger. Mais n'agissant pas de concert, chacun d'eux marchait par des moyens différens au but qu'il se proposait, celui de remplacer par un nouvel ordre de choses la constitution qui s'écroulait évidemment. Mais Sieyes avait un avantage sur Barras : il avait déjà son parti tout formé et son plan arrêté. Voici ce qui avait eu lieu dans le gouvernement aux mois de juillet et d'août. On peut avoir confiance dans tout ce qu'on va lire; je citerai mes sources quand j'en serai à l'événement du 18 brumaire, qui rompit la négociation dont je tenais les fils.

Sieyes endoctrinant d'abord quelques membres des deux Conseils, leur avait présenté la situation de la république sous des couleurs si lugubres, qu'ils en avaient été effrayés. « Les « armées étaient battues de toutes parts, le trésor

« était sans argent, le crédit anéanti, les lois sans « vigueur, et le parti royaliste dans la Vendée, « en Bretagne et dans le Midi, se montrait me- « naçant. » Tel était le fond du tableau qu'il leur mettait sous les yeux. « Tous les malheurs, di- « sait-il, proviennent d'un vice fondamental dans « la constitution. Il faut donc la refondre entiè- « rement. » Puis, jetant en avant quelques grands mots, tels que *concentration d'autorité, balance de pouvoir*, il leur avait développé en partie les bases du nouvel ordre de choses qu'il voulait établir, et où il y avait, disait-il, des places pour tout le monde. Cette assurance avait beaucoup contribué à aplanir les difficultés : une trentaine de membres des deux Conseils étaient entrés dans la ligue, et avaient promis de seconder Sieyes de tous leurs moyens.

En outre, ce parti se fortifiait au besoin de celui des frères de Buonaparte, qui, d'après les instructions que leur avait laissées le général à son départ pour l'Égypte, s'étaient ménagés des connexions dans le gouvernement, et avaient dans les Conseils où ils siégeaient des affidés et des adhérens intimes.

C'était pour hâter la maturité du plan de Sieyes qu'on avait laissé se déchaîner, pendant quelques jours, les jacobins. On pensait que la crainte des excès, auxquels ils ne pouvaient manquer de se

livrer, ferait désirer au public un changement, et donnerait lieu à le provoquer. Le succès de cette mesure avait passé les espérances des différens partis qui aspiraient à renverser la constitution. La réunion des jacobins au Manége et leurs vociférations avaient jeté en effet la terreur dans l'âme de tous les honnêtes gens. Ici la pénétration de Fouché de Nantes, appelé par Barras au ministère de la police, avait été prompte. Le premier acte de son ministère fut de chasser les jacobins du Manége, et successivement de la rue du Bac, où ils s'étaient réfugiés; il parvint ainsi à les enchaîner quand l'effet qu'on en attendait eut été produit.

Dès ce moment, ce qu'on désirait en secret devenait inévitable, et il ne s'agissait plus que de fixer l'époque de la crise. On s'occupa de chercher parmi les généraux celui qu'on jugerait le plus capable de favoriser le mouvement par sa réputation et son crédit sur les soldats. On discuta, dans un comité secret, les moyens, le caractère et le degré de confiance que pouvaient mériter ceux des généraux sur qui se fixèrent d'abord les regards. On proposa Moreau ou Joubert. Ce dernier était un jeune guerrier plein de loyauté, d'élan et de mérite. Sieyes et Fouché trouvèrent le premier trop froid et trop rigide; après quelques objections, Joubert, proposé par

Fouché, fut accepté par Sieyes. Il était pourvu alors du commandement de Paris. On le mande aussitôt au comité; il y vient, et s'exprime avec beaucoup d'exaltation dans le sens des membres qui le composaient. Mais ayant principalement en vue d'aller commander l'armée d'Italie, il ne pouvait, disait-il, jouer un rôle important dans l'État, à moins d'avoir gagné en chef une bataille. Cette condition entraînait des retards préjudiciables aux vues des principaux meneurs : il fallut pourtant y souscrire. Aussitôt après sa nomination, Joubert ne parla plus qu'avec ironie et mépris de celui qu'il appelait son *grand-prêtre*, ainsi que de ses adhérens.

Il alla donc se mettre à la tête de l'armée d'Italie pour acquérir le prestige de gloire qu'il ambitionnait, et dont on sentait le besoin de l'environner promptement.

Dans l'intervalle, Lucien Buonaparte avait mandé à son frère, en Égypte, ce qui se passait, le pressant avec instance, au nom de ses amis et de sa famille, de revenir sans délai, car le moment était propice. Soit que Lucien agît selon les projets de Sieyes et de concert avec lui, soit qu'il en eût de particuliers conformes à l'ambition de son frère pour se rendre maître du gouvernement, il allait tous les soirs avec les prin-

cipaux députés de son parti mûrir ses plans dans la maison de campagne qu'habitaient près de Bagatelle madame Récamier, dont il était épris, et madame Bernard, sa mère.

Tout à coup Joubert, que Fouché avait mis en avant avec l'appui secret de Barras, fut tué à la tête de ses soldats, le 15 août, à la bataille de Novi, bataille qui aurait dégénéré en déroute complète si Moreau n'eût présidé à la retraite de l'armée. Cet événement déconcerta les combinaisons intérieures de Barras. Sieyes n'en fut pas moins contrarié dans ses vues, car il se flattait aussi que Joubert aurait suivi ses directions. Il fallut en revenir à Moreau, sur lequel il y avait peu de fonds à faire pour un coup d'état. On lui dépêcha un courrier à Gênes, avec ordre de se rendre sur-le-champ à Paris.

Cependant il était difficile que toutes ces intrigues échappassent entièrement à l'attention soupçonneuse du parti exalté : il voyait bien que c'était pour disposer du pouvoir, et l'en écarter, qu'on préparait le renversement de la constitution existante.

Ce parti s'était fortifié singulièrement dans les deux Conseils ; il avait pour lui le peuple, la masse des troupes, et plusieurs généraux en crédit, tels que Jourdan, Bernadotte et Auge-

reau. A la vérité, Bernadotte venait d'être écarté du ministère de la guerre par Sieyes et par sa faction, qui le regardaient comme dévoué aux jacobins. Redoutant plus que jamais un coup d'état, les principaux députés de ce dernier parti vinrent proposer à Barras de se déclarer leur chef, et lui offrirent même la dictature. Barras s'y refusa; il leur dit qu'il était *trop bon Français* pour usurper ainsi le pouvoir, où il lui serait d'ailleurs impossible de se maintenir; il leur répéta même ce qu'il avait dit à ses amis, qu'on en était déjà comme au temps de la Convention sur le penchant de l'anarchie, et que, s'il était assez imprudent pour donner les mains aux projets violens qu'on voulait lui faire embrasser, sa tête, avant un mois, roulerait dans les rues de Paris.

Telle était la situation de ce qu'on appelait le gouvernement de la république française, quand Barras reçut ma lettre du 10 septembre, datée de Wesel. Ce fut alors seulement que, sondant sa position, il se décida, sans plus de délai, à donner suite à la négociation entamée par David Monnier, qu'il avait cru devoir désavouer, et qui, reprise ensuite, était sans direction dans la main de M. Eyriès, ce dernier n'ayant aucun moyen d'agir. Barras jugea qu'il fallait un négociateur à la fois prudent et habile, et qu'il n'était

plus temps de tenir cette affaire dans l'ombre du secret, et pour ainsi dire en réserve. La nécessité de prendre enfin un parti se faisait sentir plus que jamais. La France, après la bataille de Novi, était dans une situation à peu près désespérée; encore une bataille perdue, et les hommes de la révolution pouvaient se trouver à la merci des puissances coalisées; déjà même dans l'intérieur le feu de la guerre civile embrasait de nouveau, non seulement la Vendée, mais les provinces situées entre la Loire et la Seine, jusqu'aux portes de Paris.

Dans cet état de choses qui ne permettait plus ni fluctuations ni retard, Barras s'ouvrit à M. Tropez de Guérin, ancien officier de marine, avec qui il s'était lié au moment de son retour de Constantinople : il l'avait fait rayer de la liste des émigrés, et il lui inspirait d'autant plus de confiance, qu'avant la révolution, sous le ministère de M. de Vergennes et du maréchal de Castres, il avait été employé successivement à des missions importantes en Russie, à Constantinople, en Perse et en Égypte. M. de Guérin arrivait d'ailleurs de l'étranger; il avait pu juger les intentions des puissances, et ne dissimula rien à Barras dans ses communications confidentielles. Barras, revenant sur la négociation secrète, lui en découvrit tous

les fils, lui proposa de la suivre lui-même, et de se rendre à cet effet à Wesel pour s'y aboucher avec moi.

M. de Guérin était trop prudent pour se charger en aveugle, et au milieu de la crise où se trouvait le gouvernement, d'une mission si délicate, où, d'un moment à l'autre, il pouvait être désavoué et sacrifié. Il fit sentir à Barras qu'il fallait d'abord le mettre en règle, et le faire autoriser par le Directoire lui-même, attendu qu'une mission de cette importance devait porter un caractère diplomatique quelconque. Il en conclut qu'il ne devait pas balancer de s'en ouvrir avec quelques ménagemens devant ses collègues, comme d'un objet de haute politique tenant à la sûreté éventuelle de l'État, afin de déterminer par là leur assentiment. Barras y consentit : il fut convenu seulement qu'on tiendrait dans le secret les arrangemens qui lui seraient purement personnels.

Barras s'en ouvrit à deux de ses collègues le jour même, et M. de Guérin, mandé au Directoire, fut lui-même consulté sur l'objet de la délibération qui était sur le tapis. Il n'eut pas de peine à faire comprendre à des hommes déjà dominés par la peur, qu'il était d'une politique prévoyante, dans la tourmente où se trouvait l'État, de s'assurer des dispositions des princi-

paux cabinets à l'égard des gouvernans qui tenaient en France le timon des affaires, et qu'il n'y avait aucun inconvénient à aller s'aboucher à cet effet avec M. Louis-Frédéric Borelly, à Wesel, pour y recevoir ses propositions.

Le ministre de la police, Fouché, ayant parlé dans le même sens, le Directoire autorisa la mission secrète, et le jour même, 28 fructidor (14 septembre), Fouché, d'accord avec Barras, délivra un passe-port dans les formes, à M. Tropez de Guérin, pour se rendre sur la rive gauche du Rhin et à Brunswick, en qualité d'*envoyé extraordinaire, ministre plénipotentiaire de la république française.*

A son passage à Clèves, il prit avec lui M. Eyriès, qui l'accompagna jusqu'à Wesel, pour lui servir d'introducteur auprès de moi. Le nouveau négociateur me rapportait ma dernière lettre à Barras pour lui servir de lettre de créance, et il me remit en outre la réponse que me faisait le Directeur lui-même, sous la date du 2 vendémiaire (23 septembre 1799). Elle était conçue en ces termes :

« Je reçois, monsieur, la lettre que vous m'é-
« crivez et que m'adresse le citoyen Eyriès; je l'ai
« communiquée au Directoire; il a ordonné au
« ministre des relations extérieures d'accorder un
« passe-port au citoyen Guérin, porteur de la

« présente, auquel vous pouvez avec confiance « donner les renseignemens et remettre les pièces, « que vous m'annoncez être d'un intérêt majeur « pour la république, au gouvernement, et à moi « en particulier.

« Recevez mes félicitations,

« *Signé*, P. BARRAS. »

Le caractère officiel de M. de Guérin se trouvait par là doublement constaté. Ses qualités personnelles m'inspirèrent bientôt une grande confiance : elle devint réciproque. La mienne me parut bien plus fondée encore, lorsque je sus qu'il avait été employé, avant la révolution, et fort jeune encore, à des missions importantes, et qu'il connaissait particulièrement M. le comte de Saint-Priest, ministre de Louis XVIII, le même qui avait contre-signé les lettres patentes destinées à Barras.

M. de Guérin me parut empressé de saisir l'occasion de servir une cause de laquelle dépendait la paix et le bonheur de sa patrie.

Après m'être assuré dans une longue conversation avec lui que je pouvais m'ouvrir entièrement, je ne lui déguisai aucune circonstance de l'opération projetée. Je lui communiquai les lettres patentes du roi Louis XVIII, l'extrait du mémoire présenté à l'empereur de Russie et

approuvé par ce monarque; je l'assurai en outre que le gouvernement britannique était disposé à donner tous les secours nécessaires pour opérer la restauration de la monarchie; enfin j'eus soin de lui parler du général Pichegru et de la nécessité de le rapprocher de Barras, ce qu'il approuva.

M. de Guérin convint avec moi que la forme du gouvernement ne pouvait plus subsister; que l'opinion publique, les événemens, la situation des armées, tout, enfin, rendait un changement indispensable. Il adhéra aux mesures qui avaient été prises, et me prouva par ses discours qu'il était parfaitement instruit de tout ce qui s'était passé, à mon sujet, entre le directeur Barras, M. Botot et David Monnier. Seulement, il désavoua tout ce qui aurait pu faire supposer que Barras ne consentait au rétablissement de la monarchie que par des calculs sordides et des vues personnelles, tandis qu'il n'avait d'autre but que de préserver la France de tomber dans l'anarchie et d'être la proie des étrangers. Il était d'ailleurs naturel qu'il cherchât pour lui-même des garanties dans l'avenir.

M. Tropez de Guérin vit dans les lettres patentes qui m'étaient confiées, et dont je lui communiquai l'original, le gage, et pour ainsi dire les préliminaires d'une charte qui devait assurer

aux Français la jouissance de leurs libertés, de leurs propriétés, de leurs franchises; enfin il n'hésita pas à me faire connaître combien il s'estimait heureux de pouvoir porter au directeur Barras les moyens que le Roi mettait dans ses mains pour rétablir l'ordre et la tranquillité dans sa patrie.

Après m'avoir chargé d'assurer formellement le roi Louis XVIII que Sa Majesté pouvait compter sur son zèle, il me donna rendez-vous à Francfort, pour le 26 octobre, afin d'y échanger l'original des lettres patentes du Roi avec l'acceptation motivée, souscrite par le directeur Barras.

Je lui remis la lettre que j'adressais à ce Directeur, et qui accompagnait la copie des lettres patentes dont j'étais chargé, et que je lui envoyais par M. de Guérin lui-même.

Ma lettre, datée de Wesel, le 12 vendémiaire de l'an VIII (2 octobre 1799), était conçue en ces termes :

Citoyen Directeur,

« Le citoyen Guérin, investi de votre confiance « particulière, et porteur de la lettre que vous « avez daigné m'adresser, en date du 2 de ce mois, « aura l'honneur de vous rendre verbalement des « détails qu'il serait trop long de placer sous vos

« yeux dans un écrit fait à la hâte : je me borne-
« rai donc à vous transmettre les faits et, sans
« phrases, à vous rendre compte de ce dont je suis
« chargé pour vous. Je n'entreprendrai point non
« plus de vous parler de la situation où se trouve
« la république française; personne mieux que
« vous et vos collègues ne peuvent l'apprécier, et
« les adresses qui vous parviennent des différens
« départemens ne laissent aucun doute sur les
« malheurs qu'ils prévoient. S. M. Louis XVIII,
« profondément affectée et gémissant sur les maux
« qui sont préparés à la France si jamais des ar-
« mées ennemies y pénétraient, et ayant tout à
« craindre de la guerre civile qui en serait la
« suite, remet en vos mains tous les moyens et toutes
« les facilités possibles pour sauver la France d'un
« envahissement et vous procurer dans votre po-
« sition l'assurance d'un plein succès. Vous êtes
« Français, citoyen Directeur, et c'est assez dire
« que vous saisirez avec empressement les heu-
« reuses dispositions de deux grandes puissances,
« qui, dans ces momens, sont disposées à vous
« aider de leurs forces et de leurs subsides. Les
« événemens militaires qui sont journaliers pour-
« raient, si vous tardiez trop, leur faire changer
« de résolution, et vous auriez perdu pour jamais
« l'occasion de sauver la malheureuse France des
« calamités qui la menacent, et vous éloigneriez

« pour long-temps la paix tant désirée de tous « les peuples. Dans l'extrait du Mémoire qui a « été présenté à S. M. l'empereur de toutes les « Russies, et que je remets un peu à la hâte au « citoyen Guérin, vous trouverez la preuve des « dispositions bienveillantes de la Russie, ainsi « que celles du gouvernement anglais, sur les- « quelles vous pouvez compter.

« La copie des lettres patentes qui vous sont « destinées vous prouvera les intentions du « Roi, et ne vous laisse rien à désirer de ce « côté.

« La cour de Prusse verrait avec grande satis- « faction une opération de cette nature, et vous « pourriez compter sur sa médiation; j'en ai l'as- « surance positive.

« Les citoyens Botot et David sont en état de « vous satisfaire sur tout ce qui a précédé mon « voyage et celui d'un ami à Saint-Pétersbourg et « à Londres; il suffira de vous dire, que déjà, avant « le 18 fructidor, j'avais été chargé d'arriver jus- « qu'à vous; mais à cette époque nous n'avions pas « à vous offrir les garanties que nous avons au- « jourd'hui, et qui ne vous laissent rien à désirer « de la part de l'empereur de toutes les Russies, « comme sur les intentions du gouvernement an- « glais et sur la médiation que la Prusse accorde- « rait dans cette importante négociation. La lec-

« ture des lettres patentes me dispense d'entrer « dans des détails verbeux : c'est à vous, citoyen « Directeur, qu'il est réservé de sauver la France, « de procurer la paix à l'Europe et la tranquillité « à l'univers ; vous le pouvez, vous en avez les « moyens, et la postérité ne prononcera plus « votre nom qu'avec admiration et le sentiment « de la reconnaissance.

« Daignez, citoyen Directeur, accorder la con- « tinuation de votre confiance, dans la suite de « cette affaire, aux citoyens Guérin et David : si « ce dernier ne vous était pas suffisamment connu, « je puis vous le recommander comme une per- « sonne de mérite, et qui vous est personnellement « dévouée.

« Nous convenons avec le citoyen Guérin des « moyens de nous réunir pour nous rendre en- « semble au dépôt où il touchera tous les fonds « nécessaires à l'opération, et où l'échange des « lettres patentes scellées et signées lui seront re- « mises contre votre lettre d'acceptation.

« Recevez, citoyen Directeur, l'hommage de « mon profond respect, ayant l'honneur d'être,

« Citoyen Directeur,

« Votre très humble et très obéissant « serviteur,

« L.-F. BORELLY. »

Peut-être trouvera-t-on que j'entre ici dans trop de détails; peut-être les pièces dont j'accompagne cette narration paraîtront-elles fastidieuses à quelques égards; mais ce n'est pas sans motifs que j'ai cru devoir fortifier ainsi la partie historique la plus essentielle de mes Mémoires. N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que la négociation que je retrace n'était qu'une déception, et n'avait aucun fondement réel? Cette opinion a été énoncée par M. Gohier, qui était membre du Directoire avec Barras à cette époque. Mais que nous importe le motif qui ait pu être allégué pour déterminer M. Gohier à donner son assentiment à la mission de M. Tropez de Guérin? Il est évident que M. Gohier n'a vu cette affaire que sous une seule face. Quoi! il a été gouvernant, et il ignore que la politique secrète est comme Janus! D'après cet exposé, d'après les circonstances particulières que je divulgue, et par d'autres faits constans que je rapporterai tout à l'heure, je convaincrai, j'espère, le lecteur non seulement de la réalité de la négociation, mais encore, j'ose le dire, de la maturité d'un plan dont la réussite rendait à l'Europe la tranquillité, à Louis XVIII l'héritage de ses pères, et au peuple français la paix et le bonheur. En suivant cette grande affaire avec zèle et persévérance, on pouvait atteindre ce but bien plus

positivement qu'avec les mille et une petites intrigues ourdies dans les départemens, dans les assemblées législatives, au sein des factions et des partis qui divisaient alors la France. L'homme qui avait eu assez de puissance pour dominer constamment ses collègues dans le gouvernement, aurait pu sans aucun doute, en profitant d'un moment d'effroi et de découragement général, en venir à un acte de vigueur, et, au moyen d'un mouvement adroitement concerté et exécuté à propos, replacer un Bourbon sur le trône avec toutes les garanties nécessaires au maintien des libertés publiques. Il savait bien qu'en cela il serait secondé par le vœu tacite de la nation.

De retour à Paris, M. de Guérin m'écrivit deux lettres : il me manda d'abord qu'il avait rendu un compte exact et détaillé à Barras. En m'assurant que tout allait au mieux, il ajoutait qu'il ne tarderait pas à venir me joindre; il demandait seulement qu'on eût un peu de patience.

Quant à moi, j'étais plein de confiance et d'espoir, et je ne me doutais guère qu'on touchait de si près au renversement du Directoire, et que l'événement ne serait point à l'avantage des Bourbons, mais au profit de Buonaparte, que tout le monde croyait en Égypte : il allait débarquer à Fréjus.

On a prétendu qu'indépendamment des causes

générales que j'ai exposées ci-dessus, et qui ont amené la chute du Directoire, cet événement a tenu à des circonstances particulières, entre autres à la défaite des Russes à Zurich. Ce fut, il est vrai, dans cette ville et après la bataille, que tous les bagages du prince Korsakof tombèrent au pouvoir des Français; la caisse militaire fut pillée, et les papiers du général en chef russe furent pris.

Dans ces papiers se trouvait malheureusement une copie du plan approuvé par S. M. l'empereur de Russie pour la restauration des Bourbons, ainsi que les instructions particulières données au prince Korsakof, qui lui enjoignaient de seconder de toute sa puissance et de ses moyens l'événement qu'on préparait en faveur de la royauté.

Il est possible que ces papiers pris au général russe soient tombés dans les mains du général Masséna, et que la connaissance de leur contenu ait accéléré une révolution qui devait tendre à centraliser le gouvernement et à lui donner plus de force contre les entreprises de l'extérieur; mais rien encore dans les mémoires contemporains ne constate ce fait d'un manière authentique.

Ce qu'il y a d'avéré, c'est que la bataille de

Zurich porta un coup funeste à la cause des rois, et, par ses conséquences, recula indéfiniment la restauration de la monarchie française.

Pichegru avait été envoyé en Suisse avec le colonel Tinseau, lorsqu'on nourrissait encore l'espoir que la négociation avec Barras aurait un plein succès. Voilà pourquoi il se tenait à portée d'être au besoin l'intermédiaire entre la nation et le souverain légitime. Mais il paraît que ses conseils ne furent pas suivis par l'imprévoyant et malhabile Korsakof, dont la défaite aurait pu affermir la république, si le Directoire n'eût pas été divisé.

Il en fut tout autrement, d'abord par l'effet des machinations de Sieyes contre la constitution existante, machinations bien antérieures à la bataille de Zurich, et qui tenaient à l'état intérieur des partis en France et à la déconsidération irrémédiable où le gouvernement était tombé. Qu'on remarque bien d'ailleurs que la bataille de Zurich n'a été livrée que le 25 septembre, et que ses conséquences n'ont pu être sensibles que dix jours après l'événement, c'est-à-dire au moment même où Buonaparte, déserteur de son armée, arrivait également d'Égypte, comme Sieyes était arrivé de Berlin, avec le dessein formé de disposer de l'autorité souveraine.

Voici où en était alors la conspiration de Sieyes. J'avertis le lecteur que presque tous les détails qui vont suivre, à l'exception de ce qui concerne la négociation secrète, m'ont été communiqués par le directeur Barras lui-même, ce qui leur donne un caractère d'authenticité irrécusable.

Or donc Sieyes, qui présidait le Directoire, épiait depuis près de deux mois le moment de remplir les engagemens qu'il avait pris pour faire adopter sa nouvelle constitution, et il avait même déjà triomphé des obstacles que lui opposait son parti, en annonçant pour chef de l'État *un grand-électeur et un sénat absorbant.* Le grand-électeur était le duc de Brunswick, appuyé par des armées, par sa haute réputation et ses alliances. Le général Moreau, sans rejeter ce projet, n'avait pas voulu se charger de le faire exécuter. Alors Sieyes embarrassé avait senti la nécessité de mettre dans ses intérêts son collègue Barras; mais comme il n'avait pas avec lui de liaison d'intimité, Sieyes et son comité convinrent que le député Chazal irait conférer à ce sujet avec Barras; on lui recommanda seulement de mettre beaucoup de prudence dans ses discours. Chazal arrive chez le Directeur, lui débite d'abord des lieux communs en lui parlant des dangers que présentent d'un côté les royalistes, et de l'autre les jacobins;

il passe ensuite à la situation de la république, à celle des membres du Directoire, enfin à l'urgence d'établir un autre ordre de choses. Barras lui répondit avec humeur : « Tous ces maux sont « dus à ton grand-prêtre; il entrave toutes nos « délibérations, il conspire; sa tête, très sûre- « ment, et peut-être les nôtres, rouleront dans « les rues de Paris, qu'il agite et qu'il trompe. »

Cette réponse portée à Sieyes, et la confidence qu'il avait faite de son projet à plusieurs personnes de son parti, le déterminèrent à ne pas différer de presser le renversement du Directoire pour s'établir *grand-chancelier* sous le *grand-électeur*. Mais son embarras était grand sous le rapport de l'exécution. Moreau persistait dans son refus, quand on apprit tout à coup que Buonaparte venait de débarquer à Fréjus [1]. *La patrie est sauvée !* s'écrie Sieyes avec un transport involontaire, en recevant cette nouvelle. Une exclamation aussi indiscrète aurait dû ouvrir les yeux de Barras; mais il ne paraît pas qu'il en comprît le véritable motif. Kléber, il est vrai, ayant entrevu dans la dernière conversation qu'il avait eue avec Buonaparte avant son départ, que le projet de ce dernier était d'asservir la France,

[1] Le 9 octobre.

avait expédié de suite M. le chevalier de Barras, cousin du Directeur, pour en prévenir celui-ci. Malheureusement le vaisseau qui le portait fut pris à la vue de l'île de Corse, et les avis de Kléber arrivèrent trop tard.

Quant à Moreau, il se réduisit à dire à Sieyes et à ses adhérens : « Vous n'avez plus besoin de « moi; voilà l'homme qu'il vous faut pour votre « mouvement, adressez-vous à lui. »

En effet, Sieyes, rassuré par l'arrivée de Buonaparte, avait chargé aussitôt des entremetteurs de le voir et de le pressentir. Ils s'adressèrent d'abord à sa femme Joséphine, qui leur fit connaître qu'ils pouvaient aborder son mari en toute confiance. Alors se forma chez lui, rue Chantereine, un comité qu'il présidait lui-même; Sieyes et les autres membres de son parti s'y rendaient exactement. Mais Buonaparte ne professait pas une grande estime pour Sieyes : il disait partout que la réputation de cet homme n'était due qu'à ses idées métaphysiques, auxquelles lui-même ne comprenait rien.

Barras eut aussi des conversations avec Buonaparte, sans doute pour le capter; mais il ne lui fit point de confidences. Il fut pourtant question une fois chez ce Directeur des moyens de sauver l'État. Talleyrand, Fouché, Réal, étaient présens;

chacun redoutait le retour de l'anarchie. Buonaparte disait : « Si Barras n'était pas membre du « gouvernement, je ne verrais aucune garantie « et je m'en irais ; c'est lui qui doit se mettre seul « à la tête des affaires. »

Barras répondit : « Je m'occupe de garantir la « France des entreprises des méchans; j'irai au « Corps-Législatif lui exprimer ce qu'il convient « de faire, et je donnerai ma démission. » Tous alors répliquèrent : « Il faut s'en garder ; il est « nécessaire que vous restiez, et que vous soyez « le régulateur, car de toutes parts on veut un « changement. Si vous ne l'opériez pas de concert « avec nous, nous ne pourrions peut-être pas le « diriger vers un but utile qui rassurât tous les « citoyens. »

Barras ajouta : « Ce changement est bien senti « partout, il est urgent ; le Corps-Législatif dési- « gnera un chef provisoire pris hors de l'armée, « en attendant la réunion d'une assemblée con- « stituante et l'organisation définitive de la France ; « quant à moi, je n'accepterai rien, je veux me « retirer des affaires. »

Cette opinion fut combattue ; on aperçut du dépit, et l'on vit bien qu'il y avait de la froideur entre Buonaparte et Barras. Sieyes n'avait pas manqué de mettre Buonaparte en garde contre

les projets de son collègue Barras; il lui révéla tout ce qu'il avait appris par Haugwitz sur la négociation secrète avec les Bourbons par mon intermédiaire; et il lui peignit Barras comme un lâche parjure, qui, voyant la république en danger, voulait composer avec ses ennemis. Fort de cette révélation et des confidences de Sieyes sur ses vues ultérieures, Buonaparte se promit bien de tromper et Barras et Sieyes, et d'asseoir sa fortune sur cette double fraude.

Et cependant Barras était encore dans une telle sécurité, que le 29 vendémiaire, quatre jours après l'arrivée de Buonaparte à Paris, son confident, M. Tropez de Guérin, m'écrivait à Francfort, où nous nous étions donné rendez-vous: « J'ai vu Barras, David et le secrétaire. Tout va « bien : ainsi, attendez-moi à Francfort; j'y serai « incessamment. Tranquillisez-vous..... »

Et six jours après, c'est-à-dire treize jours avant le 18 brumaire (9 novembre), Barras lui faisait délivrer par le ministre des relations extérieures Reinhard, un passe-port, en qualité d'*agent du gouvernement*, pour venir s'aboucher avec moi à Francfort. Cette pièce, qui m'a été communiquée depuis, et que j'ai maintenant sous les yeux, *établit diplomatiquement* la réalité de la négociation.

J'attendais M. de Guérin avec d'autant plus d'impatience, que de son côté David Monnier me mandait : « Annoncez à vos commettans que « sous peu de jours vous pourrez leur porter de « bonnes nouvelles. »

Quel désappointement et quel changement de scène quand, au lieu de voir arriver le plénipotentiaire de Barras, que je savais positivement en route, j'appris par la voie des journaux l'événement du 18 brumaire, qui renversa mes espérances, et confondit également les plans salutaires de Barras et les idées tortueuses et machiavéliques de Sieyes.

Les autres circonstances de la journée de Saint-Cloud et ses résultats, qui amenèrent l'usurpation de Buonaparte, sont trop connues pour que je les reproduise ici sans nécessité : je n'en dirai que ce qui rentre essentiellement dans le sujet que je traite.

Buonaparte, par exemple, se servit des charges tirées des dénonciations de Sieyes contre Barras, soit pour intimider ce Directeur, soit pour paralyser son action dans le gouvernement, soit enfin pour lui arracher sa démission, qui, en rompant la majorité directoriale, commença la démolition de la constitution républicaine de l'an III.

M. Tropez de Guérin lui ayant été signalé par

Sieyes, non seulement comme le confident intime de Barras, mais comme l'agent des Bourbons, le premier ordre que donna Buonaparte à M. de Talleyrand, qui venait de reprendre le portefeuille des affaires étrangères, ce fut d'expédier en toute hâte un courrier pour presser le retour immédiat de M. de Guérin. Le courrier l'atteignit à Mayence, et à l'instant même l'agent confientiel de Barras reprit la route de Paris.

Il s'attendait à paraître devant M. de Talleyrand son nouveau ministre : il ignorait qu'en sacrifiant Barras M. de Talleyrand se fût déjà singulièrement accrédité auprès du nouveau maître de la France. Voulant même éviter d'avoir le moindre contact avec M. de Guérin, M. de Talleyrand se contenta, au moment de son arrivée, de lui envoyer, écrite de la main de M. de La Benardière, son faiseur, l'injonction suivante :

« Le ministre des relations extérieures est « chargé d'inviter le citoyen Guérin à se rendre « aujourd'hui chez le citoyen Buonaparte, consul « de la république. Afin de n'éprouver aucun « obstacle, le citoyen Guérin dira à la porte qu'il « a un rendez-vous.

« Paris, ce 25 brumaire an VIII (16 novembre « 1799). »

Heureusement que M. de Guérin avait connu chez Barras le général Buonaparte, avant son départ pour l'Égypte, qu'il avait eu avec lui, sur l'état politique de l'Orient, dont il avait une parfaite connaissance, des conversations qui ne s'étaient pas effacées de la mémoire du premier consul, et que c'était déjà une circonstance atténuante que d'être personnellement connu de lui, car, dans toute autre hypothèse, la réception qu'il lui réservait aurait pu tourner à mal.

M. de Guérin s'étant rendu en hâte au palais du Luxembourg, où siégeait le gouvernement nouveau, on le fit entrer aussitôt dans le cabinet du premier consul : là sa réception fut foudroyante. Mais il ne se déconcerta nullement, parlant surtout de sa mission avec candeur, et insistant sur sa légalité, et sur ce qu'il ne pouvait être considéré que comme l'agent du gouvernement défunt, et non comme l'agent d'un gouvernant; il avoua même qu'il avait donné volontiers les mains à l'objet de la négociation, et qu'il l'avait même conseillée, parce qu'il croyait fermement et en conscience que la France ne pourrait rentrer dans un ordre stable, ni se réconcilier avec le reste de l'Europe, qu'en rétablissant dans ses droits la dynastie des Bourbons; que telle était son opinion personnelle, et qu'il faisait des vœux sincères pour

que le premier consul mît sa gloire à couvert sous l'égide de la légitimité, en répétant le rôle de Monck, et en devenant ainsi l'arbitre de l'alliance indissoluble entre la couronne et les libertés nationales..... Le consul le laissa parler, et après en avoir tiré tout ce qu'il lui convenait de savoir, il termina cette conversation de cinq quarts d'heure par ces paroles, si remarquables en ce qu'elles furent proférées sept jours après son avénement au pouvoir.... « Tant que *je régnerai,* lui dit-il (car « il entendait bien dès-lors que ce fût un règne), « les Bourbons ne rentreront point en France. « Quant à vous, je vois, quoiqu'ayant l'apparence « d'être parfaitement en règle, que vous êtes « l'agent de Louis XVIII; observez-vous bien; on « aura l'œil sur vous; » et il le congédia.

Le lendemain, M. Botot s'étant présenté au consul de la part de Barras, qui avait refusé toutes les offres à lui faites pour le rattacher au nouvel ordre de choses, le consul en l'apercevant l'apostropha ainsi, en frémissant de colère : « Que venez-vous faire ici? m'espionner « sans doute pour votre Barras : il sait que je « n'aime pas le sang; mais dites-lui bien qu'il se « rende sans plus de délais à Bruxelles, car si « j'eusse connu huit jours plus tôt les circon- « stances de l'affaire des lettres patentes, je les lui

« aurais fait placer sur sa poitrine, et je l'aurais « fait fusiller sur le champ, ainsi que vous..... » [1]

J'ai ignoré long-temps ces détails dont je puis garantir l'authenticité; mais j'en appris assez alors par la voie des journaux et par la notoriété publique, pour comprendre qu'il me fallait abandonner la partie, et renoncer à mes espérances. Dès ce moment, toute correspondance entre M. de Guérin, David Monnier et moi, fut suspendue.

[1] Je tiens ces détails curieux de M. Botot lui-même : il me dit à cette occasion : « Vous voyez, monsieur Fauche, le « danger que vous m'avez fait courir. »

CHAPITRE XVII.

Tous les partis avaient préparé les voies, pour ainsi dire, à l'usurpation de Buonaparte, accouru des bords du Nil pour s'emparer de la France qu'il savait à l'encan. Fier d'avoir porté au loin le bruit de son nom, il n'eut qu'à se montrer à une nation fatiguée par l'anarchie, et trahie par ses magistrats, pour attirer sur lui tous les regards, toutes les espérances. Bientôt dans ses mains se trouva déposée la puissance d'un peuple qui n'avait su ni la limiter, ni la conserver. Héritier de la révolution, maître de plusieurs armées créées par d'habiles généraux, il se déclara seul l'arbitre des destinées de la France, et sous le titre modeste de consul, flatta les chefs de tous les partis, à l'exception des démagogues, ce qui acheva de lui concilier la plus grande partie de la nation. Les royalistes s'abusèrent d'abord au point de voir en lui l'émule du restaurateur des Stuarts : cette illusion lui servit à subjuguer le seul parti qui combattît ouvertement pour la dynastie légitime.

Tandis que les pouvoirs de la révolution se

concentraient, et prenaient ainsi de nouvelles forces, la coalition, ébranlée jusque dans ses fondemens, allait de nouveau se dissoudre, encore plus par la fausse politique des cabinets, et par les passions des souverains, que par l'effet de la bataille de Zurich. Ce revers avait singulièrement aigri Paul Ier, enclin aux actes de violence, et à une légèreté de caractère qui le rendait aussi variable dans ses goûts que dans ses résolutions. Courroucé contre la cour de Vienne, il était persuadé que les Autrichiens, jaloux de la gloire dont s'était couvert Suwarow, n'avaient eu d'autres motifs dans leurs tergiversations en Suisse que de faire tomber tout le poids de la guerre sur les Russes pour les amener à évacuer l'Italie reconquise, et en rester seuls les maîtres. Pénétré de cette idée, il intima l'ordre à ses armées de rentrer dans ses États, et rompant ainsi le nœud de la coalition, abandonna la cause de Louis XVIII.

Toutefois le Czar avait donné au Roi les preuves d'une si sincère amitié; il avait marqué une si profonde horreur pour la révolution, qu'on était encore loin de s'attendre qu'il s'unirait à l'usurpateur du trône de Louis, et qu'il le bannirait lui-même de son empire : mais ces nouveaux écarts d'une politique versatile ne se décelèrent

pas tout d'abord. Rien n'indiquait encore la haine que nourrissait déjà le Czar contre l'Angleterre, sa dureté pour le Roi, et sa partialité pour Buonaparte quand je quittai Francfort pour me rendre à Augsbourg, où je savais que Pichegru venait de se retirer. Je m'y dirigeai d'autant plus volontiers, que je sentais le besoin d'obtenir des informations plus positives sur la situation politique du continent qui me paraissait tombé dans le chaos. Je trouvai Pichegru à Leitershoff, près d'Augsbourg.

Après les premières effusions de notre sincère amitié, il satisfit aux interpellations que me suggéra l'état si peu consolant des affaires. Il s'exprima à peu près en ces termes : « Vous savez, me « dit-il, que tandis qu'on détruisait au-dehors l'as- « cendant militaire et politique du gouvernement « directorial, des coups plus terribles encore, pré- « parés par la confédération des royalistes de l'in- « térieur, allaient lui être portés des divers points « du royaume. Outre les provinces de l'Ouest qui « comptaient plus de soixante mille royalistes en « armes, Lyon ranimait les souvenirs de son « héroïque résistance : les fidèles de Lyon don- « naient la main aux fidèles du Jura régulièrement « préparés à une levée en masse.

« Vous savez que, traversant l'Allemagne, je

« vins me placer en Suisse vers la lisière de la « Franche-Comté, province qui m'était dévouée « tout entière. Ne voulant combattre les tyrans « de la France qu'avec des Français fatigués de « l'oppression, j'attendais d'une part l'issue de la « bataille que devait livrer en Suisse l'archiduc « Charles au général Masséna, et de l'autre, la ra- « tification de la part de Barras des engagemens « pris en son nom. Si l'armée française était bat- « tue, je devais en réunir les débris : les procla- « mations étaient imprimées; tous les subsides « étaient fournis par l'Angleterre à l'agence royale.

« De l'autre côté, sur les rives du Rhône, de « l'Hérault et de la Haute-Garonne, des partis « royalistes se montraient à découvert : c'était « surtout dans la Guyenne, la Gascogne, la Sain- « tonge et l'Angoumois que la fédération prenait « une forme régulière. Ces provinces étaient liées « entre elles par une association dont Bordeaux « était le centre, et dans laquelle on comptait « vingt mille hommes militairement organisés.

« Tout était disposé au mois de septembre pour « la levée de boucliers générale, quand des revers « inattendus vinrent enchaîner le zèle et faire éva- « nouir les espérances des amis du Roi. Ces revers « avaient pris leurs sources bien moins encore « dans l'obstination de la Prusse à conserver un

« système de neutralité incompatible avec la situa-
« tion de l'Europe, que dans la longue inaction
« de l'archiduc Charles en Suisse, et dans l'âpre
« ténacité de l'Autriche à conquérir l'Italie pour
« son propre compte. L'Archiduc hésita au lieu de
« livrer la bataille; il attendit les renforts d'une
« nouvelle armée russe, tandis que seul il eût pu
« se couvrir de gloire en devenant le libérateur
« de l'Europe comme il l'était de l'Allemagne.

« A peine les trente mille Russes commandés
« par Korsakof sont-ils en ligne, que l'Archiduc
« reçoit du cabinet de Vienne l'ordre inouï d'éva-
« cuer sans délai la Suisse et de se diriger vers
« Manheim. Cet ordre fatal n'a pu être surpris que
« par les mêmes hommes qui avaient pactisé se-
« crètement avec le comité de salut public, en 1794,
« pour lui abandonner la Belgique, et plus tard
« avec Buonaparte, à Campo-Formio, pour se par-
« tager inégalement les dépouilles de l'Italie. Sous
« prétexte de s'affranchir de l'alliance exigeante
« et onéreuse de la Russie, et mettant en avant
« la possibilité de rester les maîtres de l'Italie et
« de la Bavière par une nouvelle pacification, le
« conseil aulique a souscrit aveuglément à l'aban-
« don de la cause des puissances. Qu'en est-il ré-
« sulté? Cet ordre fatal, criminel peut-être, en iso-
« lant les Russes, a amené leur défaite à Zurich,

« défaite provoquée également par l'impéritie de « Korsakof qui a méprisé tous mes avis. Je crains « bien, mon cher Louis, ajouta Pichegru, que cet « événement, et surtout celui du 18 brumaire, qui, « sans la bataille de Zurich, eût tourné contre son « auteur, ne prolongent les malheurs du monde « ou tout au moins ne rejettent dans un avenir « incertain l'exécution de nos plans salutaires. »

Je remontai autant que possible le moral de Pichegru en lui montrant une confiance illimitée dans les décrets de la Providence. Son cœur me comprit, et il reprit un peu de sérénité.

La vie qu'il menait à Leitershoff était d'ailleurs assez douce : il y occupait un logement commode et décent. Comme il était essentiellement religieux, il y avait fait élever une chapelle, desservie par un bon curé, qui venait lui dire la messe à laquelle assistaient les principaux habitans. Pichegru était sobre ; mais il aimait à réunir ses amis à sa table ; la sienne était toujours assez bien servie : il y entretenait parmi les convives une gaîté franche et honnête. S'il recevait honorablement chez lui, il ne se produisait au-dehors qu'avec beaucoup de réserve. Toutefois, ayant été prié à un bal masqué où devait se réunir l'élite de la société d'Augsbourg, je le déterminai à s'y rendre avec le général Willot, les neveux du général Précy, le baron

de Roll, et M. de Stakelberg, ambassadeur de Russie. Là ne devait pas figurer seulement le monotone domino, mais des mascarades variées et de caractère. Une dame fort gracieuse chez qui je logeais ayant eu la fantaisie de m'habiller en femme, m'afflubla d'un beau costume et d'un chapeau élégant qui dissimulait assez bien le peu de barbe que j'avais alors : elle se travestit en cosaque et m'accompagna. Nous fîmes un effet merveilleux. Le baron de Roll se mit à mes trousses. « Mon Dieu, disait-il avec son « accent helvétique, qu'elle est aimable! » et s'adressant à Pichegru : « Quelle belle tournure, « général Pichegru! » Il circonvint mon cosaque, et lui fit savourer force punch que je ne dédaignai nullement pour ma part, tout en jouant mon rôle de dame hollandaise avec dignité et même avec une sévérité étudiée qui l'aiguillonnait encore davantage. Du reste, mon cosaque ne badinait pas. Le baron s'attachant à moi de plus en plus, et concevant néanmoins quelques doutes sur mon sexe, saisit l'instant où mon argus zaporogue détourne les yeux, et porte furtivement la main sur ma gorge qu'on avait artistement façonnée : je le repousse; mais il se croit sûr de son fait, et s'écrie dans sa fascination : « C'en est une! « c'est une femme! » S'adressant de nouveau à Pichegru, en lui vantant les charmes de la belle

hollandaise, il lui demande qui j'étais, croyant ne pouvoir mieux s'adresser qu'au vainqueur de la Hollande. Pichegru lui dit que j'étais une demoiselle Vandenyver. Le baron ne me presse que davantage, et en vient à des déclarations significatives et directes. « Modérez votre ardeur, lui « dit Pichegru; point d'imprudence! Demain d'ail- « leurs je vous procurerai la satisfaction de déjeû- « ner avec mademoiselle Vandenyver, et vous pour- « rez donner plus de sérieux à vos déclarations. » Il invite en effet pour le lendemain toute la diplomatie et les principaux officiers des différens états majors.

Le baron fut un des premiers à s'y rendre; son impatience était vive en ne voyant point arriver la belle hollandaise. A chaque instant il disait à Pichegru : « Mais elle ne vient pas; elle tarde bien « à venir! » Tous les convives étant réunis, on se mit à table; et, sur une nouvelle interpellation du baron, Pichegru lui dit : « Mais elle est ici; ne « la reconnaissez-vous pas? Comment vous ne re- « connaissez pas Fauche que voilà, ni son cosa- « que? » en lui montrant mon aimable hôtesse. On ne saurait dire combien fut extrême la surprise du baron de Roll, qui se montra encore plus désolé que mystifié de voir sa dulcinée batave transformée en un jeune suisse, dépouillé de tous ses charmes féminins d'emprunt. « Vous avez

« bien joué votre rôle, monsieur Fauche, me « dit-il. — Oui, baron, lui répondis-je, et je ne « me suis pas déconcerté, quoique vous ayez été « un peu touchant. »

Le déjeuner fut fort gai. Dès qu'on se fut levé de table, on proposa un *passe-dix*, jeu alors en vogue. Je tenais le cornet, et j'avais déjà passé trois fois. J'allais me retirer par discrétion, lorsque Pichegru me dit : « Continuez, Fauche, je « suis de moitié avec vous. » Je répris le cornet assez machinalement, et continuant mon jeu, j'eus le bonheur de passer onze fois de suite, chose assez extraordinaire. Nous fîmes un gain énorme, et pourtant nous n'étions joueurs ni l'un ni l'autre : j'eus pour ma part cent soixante-douze louis.

Nous touchions au printemps de 1800, et la campagne allait s'ouvrir avec bien moins de chances favorables pour la cause des souverains. Quoique l'empereur Paul ayant décidément retiré ses armées, la coalition fût dissoute par le fait, l'Autriche néanmoins, dont les troupes étaient intactes, et qui se voyait d'ailleurs maîtresse de l'Italie, se crut en mesure de continuer la lutte avec avantage. Il lui semblait qu'il était impossible qu'elle ne restât pas seule l'arbitre de la guerre et de la paix, d'autant plus que celui même avec qui elle avait traité à Campo-Formio

se trouvant à la tête du gouvernement de France, n'en serait sans doute que plus disposé, pour s'affermir, à conclure un nouveau traité sur les mêmes bases, c'est-à-dire en se partageant les fruits de la guerre.

Mais que d'erreurs et de mécomptes dans les calculs politiques de l'Autriche! En ne considérant que l'état moral des deux partis, on n'apercevait d'un côté que nonchalance et impéritie, tandis qu'on voyait de l'autre tous les signes d'une activité et d'une vigueur extraordinaires. Qu'on y joigne l'avantage de l'unité de pouvoir et d'action. Buonaparte d'ailleurs avait pour lui l'opinion publique, parce qu'il était réputé avoir vaincu la révolution; et dans les cabinets, on ne s'imaginait pas avoir beaucoup à redouter de celui qui venait d'étouffer la république. A cet égard, l'empereur d'Allemagne et les autres souverains étaient trompés par leurs agens et par leurs ministres sur les intentions, le caractère et les vues ultérieures de Buonaparte.

Pichegru et moi nous en jugeâmes autrement: Buonaparte ne restituait pas le trône à Louis XVIII, or, c'était le continuateur de la révolution avec d'autres formes, qui n'en étaient que plus perfides et plus dangereuses.

Dominé par ces idées, je me rendis à Londres

dans le dessein d'éclairer les ministres si je les trouvais dans la même aberration où était plongé le continent. Je m'embarquai à Cuxhaven. Je fis connaissance, dans la traversée, avec le général de Boigne, envers qui la fortune a été si libérale dans l'Inde; il venait de faire un voyage dans la Savoie, sa patrie, avec sa femme, la belle et intéressante mademoiselle d'Osmond, qu'il avait épousée en Angleterre, où il retournait. Je fus frappé des grâces et de la mignardise de madame de Boigne, née réellement pour tenir le sceptre de l'élégance et de l'opulence. Notre traversée ne fut pas sans danger : pendant sept quarts d'heure nous fûmes poursuivis par un corsaire français, auquel nous ne pensions guère pouvoir échapper, ce qui porta d'une part notre capitaine, M. Dean, à jeter la malle à la mer, et de l'autre les passagers à prendre aussi des précautions. Le général de Boigne crut devoir se défaire de beaucoup de papiers, et entre autres de la correspondance privée de sa femme : elle déplorait amèrement ce sacrifice fait à un danger encore incertain. Ses regrets étaient d'autant plus fondés que nous parvînmes bientôt après à nous soustraire à la poursuite du corsaire ennemi par la rapidité avec laquelle nous gagnâmes la côte d'Angleterre. Avant d'y aborder, je me chargeai, pour obliger le gé-

néral de Boigne, de prendre sous ma responsabilité une quinzaine de sabres précieux, connus sous le nom de damas, qu'il avait apportés de l'Inde, et dont il appréhendait la saisie : je les passai sans difficulté en arrivant à Harwich. J'ai eu depuis la satisfaction de revoir à Chambéry même ce célèbre favori de la fortune, si essentiel, si précieux pour son pays, qu'il embellit de constructions, d'établissemens utiles, et où il répand tant de bienfaits. C'est sans contredit le plus bel usage que puisse faire de son opulence un homme de bien.

Il me semblait qu'en Angleterre je respirais un air plus libre : grâce à son esprit national et à la liberté de la presse, qui en est le véhicule, l'Angleterre n'était pas, comme la plus grande partie du continent, sous le charme du dominateur de la France. Le ministère avait jugé lui-même indispensable de lui opposer en Allemagne et en Italie une résistance calculée avec l'Autriche, tandis qu'il pousserait ses armemens avec vivacité pour expulser les Français de Malte et de l'Égypte. Pour mieux s'assurer la persévérance de la cour de Vienne, le cabinet anglais prit la résolution de passer un nouveau traité de subsides avec cette cour. Je fus chargé, à cette occasion, de porter sans délai à Vienne, conjointe-

ment avec M. le colonel de Bosset, des instructions à M. Wickham.

Je partis de Londres au commencement de juin pour me rendre d'abord à Hambourg, de là à Vienne, et j'allai m'embarquer à Harwich sur le paquebot *le Dolphin* : il était commandé seulement par le contre-maître March, le capitaine Flyn étant retenu en Angleterre pour affaires. Nous avions à bord le chevalier Barkley, chargé d'une mission pour les grains; M. le colonel de Bosset, officier suisse au service de Sa Majesté Britannique, et attaché à M. Wickham; deux dames anglaises; plusieurs autres passagers, et entre autres un juif.

L'absence du capitaine et l'inexpérience du second nous furent fatales. *Le Dolphin* s'étant trop approché du Texel, nous fûmes chassés par un corsaire français qui s'y tenait à l'affût. C'était *le Napoléon*, capitaine Pollet de Boulogne, de douze canons et de soixante hommes d'équipage. Nous n'avions à bord que quatorze hommes d'équipage et quatre petites pièces de canons.

Après un combat inégal, qui dura cependant sept quarts d'heure, nous fûmes obligés d'amener.

Pour inspirer plus de confiance à l'équipage, M. de Bosset avait mis son uniforme, ce qui

l'avait fait servir de point de mire au feu du corsaire : un passager trop curieux avait même été tué à côté de lui. Après le combat, le contre-maître et plusieurs autres matelots du *Napoléon* nous dirent qu'il n'avait pas dépendu d'eux que l'habit rouge n'eût été envoyé dans l'autre monde, que c'était sur lui que se dirigeaient les coups.

Au moment de l'abordage, nos dames furent insultées ; mais ce ne fut pas en vain que nous en appelâmes à la courtoisie française. Nous n'en fûmes pas moins fouillés de la manière la plus sévère. On laissa cependant dix louis à chacun des passagers. M. de Bosset perdit deux cents livres sterlings ; un Anglais, une plus forte somme qu'il avait cachée dans ses bottes. Le chevalier Barkley eut l'extrême adresse de sauver aux dames anglaises deux cents guinées. Mais comme elles avaient eu l'imprudence de se confier à ce même juif qui était au nombre des passagers, et qui s'était offert de leur changer leurs guinées à Hambourg, celui-ci les trahit, ce qui fit faire une nouvelle recherche dans leurs effets. On ne trouvait rien, mais le juif insistait. « Ces dames, lui « observai-je, vous ont dit qu'elles avaient deux « cents guinées à changer ; mais c'est à Ham- « bourg que sont ces guinées. » Là se bornèrent enfin les recherches.

J'avais eu la précaution de jeter tous mes papiers à la mer, ne gardant que ma dépêche pour M. Wickham, que je cachai avec soin. Je m'étais fabriqué un passe-port, signé en blanc du nom de Pettavel, chef de la police de Neuchâtel, qui ne m'en avait jamais laissé manquer en faveur des émigrés. Le passe-port était sous le nom de Fréville, horloger de Couvet, en Suisse. Je ne perdis dans cette bagarre que ma chatouille, ayant eu l'adresse de sauver ma ceinture, que je glissai dans ma malle au moment où elle venait d'être visitée.

Le corsaire nous ayant amenés en vue d'Amsterdam, nous vîmes arriver, heureusement pour tous les passagers, M. Coquebert-Montbret, consul de France. Instruit qu'il y avait des dames à bord, il s'était fait accompagner par madame Coquebert pour les recevoir et les rassurer : il se montra tellement bienveillant, qu'il demanda aux passagers quelle avait été la conduite de l'équipage du corsaire, fit dresser un procès-verbal en forme, où chacun fut entendu, et fit même rendre plusieurs objets que les matelots français nous avaient soustraits.

Le capitaine Pollet, à qui j'avais donné un excellent dîner, avec promesse de lui payer la valeur de ma chatouille, m'avait positivement as-

assuré qu'il me la ferait restituer; mais sachant que j'allais me rendre à La Haye, il ajourna cette restitution, et je jugeai dès-lors qu'elle n'aurait pas lieu. Outré de son indélicatesse, je me rendis à bord avec deux matelots, pour lui porter mes réclamations. Ne le trouvant pas, je demandai au contre-maître ma chatouille : il me répondit que le capitaine se l'était réservée, et que je pouvais y renoncer pour toujours. Voyant que j'étais joué, je leur dis que j'étais peu étonné de la détermination du capitaine, puisqu'il savait que j'avais renfermé cent quatre-vingts ducats dans ma chatouille. A ces mots, ils se mirent en devoir de la briser, tout en pestant contre leur capitaine, qui prétendait les frustrer de leur part de prise. Je m'éloignai avant la fin de leur opération, et satisfait de ma petite vengeance.

Sur la déclaration de tout l'équipage du corsaire, que M. de Bosset avait encouragé et dirigé la défense du *Dolphin*, cet officier fut retenu et incarcéré comme prisonnier de guerre; tous les autres passagers obtinrent la liberté de continuer leur voyage.

M. de Bosset avait heureusement pour lui un parent qui portait le même nom, et qui était ministre des villes anséatiques, à La Haye : il lui

écrivit pour l'engager à obtenir sa liberté sur parole. Je me chargeai de sa lettre. Arrivé à La Haye, je me présentai chez M. le résident de Bosset; il était absent, mais je trouvai madame de Bosset, qui avait précisément ce jour-là à dîner M. de Semonville, ambassadeur de la république française. Elle m'engagea avec beaucoup de grâces à venir prendre le café chez elle, ce qui lui donnerait le temps de prévenir l'ambassadeur en faveur de son parent; et en effet, elle finit par obtenir que le colonel de Bosset viendrait habiter La Haye sous sa responsabilité.

Quand j'entrai dans son salon, je trouvai M. de Semonville déjà favorablement disposé. Je lui fus présenté, et il me questionna beaucoup sur ce qui se passait en Angleterre, au sujet de la disette des grains qui s'y faisait sentir. Il me fut facile de reconnaître de quelles fausses idées il était imbu, soit par l'effet de ses préventions, soit qu'il admît comme infaillibles les assertions du *Moniteur*. Le fait est qu'il croyait la disette si grande à Londres, qu'il s'était persuadé que le Roi lui-même ne mangeait que des pommes de terre au lieu de pain. Je lui répondis qu'on l'avait trompé; que si le roi d'Angleterre avait des pommes de terre sur sa table, c'est qu'il les aimait; que, d'ailleurs,

j'avais vu moi-même sur la Tamise plusieurs navires chargés de blé, et que cette disette ne donnait aucune inquiétude au gouvernement. Je m'aperçus que je ne faisais pas ma cour à M. de Semonville en lui disant la vérité, qui vraisemblablement n'était pas dans ses instructions; et je me tus.

Cette capture de mon paquebot, qui aurait pu me devenir funeste si l'on m'eût reconnu, fut un événement heureux, en ce qu'il abrégea mon voyage de huit jours au moins, n'ayant pas été obligé de passer par Hambourg pour me rendre à Vienne, où je portai mes dépêches. M. de Bosset ayant jeté à la mer celles qu'il avait pour M. Wickham, j'y suppléai en me chargeant de ses commissions pour ce ministre.

Pendant le court séjour que je fis en Hollande, je pus me convaincre combien le souvenir que Pichegru y avait laissé le rendait cher à cette nation industrieuse et probe. Tout le monde en faisait l'éloge, et à un dîner où j'assistai à Amsterdam, et où se trouvaient invités les notables de la ville, la conversation ne tarit pas à ce sujet. Tous reconnaissaient que la Hollande, et particulièrement la ville d'Amsterdam, avaient les plus grandes obligations à Pichegru et à la discipline qu'il avait su maintenir dans son armée.

J'étais en route pour gagner les frontières de l'Autriche, quand j'appris l'événement de la bataille de Marengo; journée fatale à l'Autriche, et où la fortune s'étant déclarée d'abord contre Buonaparte, finit par le combler de ses faveurs : il en fut redevable à l'impéritie du général Mélas, son adversaire, aveuglé par les déceptions de son état-major.

De son côté Moreau, qui avait passé le Rhin dès le mois d'avril, après avoir gagné trois batailles coup sur coup, et pris Memmingen, venait d'occuper Augsbourg, et de remporter une nouvelle victoire à Hochstedt, sur la rive gauche du Danube. On conçoit dans quel état de désorganisation je trouvai la puissance autrichienne à mon arrivée à Lintz. J'étais accablé de fatigue, ayant été obligé de voyager à toute chaise. Le pays était en proie à une espèce d'insurrection contre l'armée française : le tocsin sonnait de toutes parts, et des paysans armés couvrant les routes arrêtaient les voyageurs. J'étais sur une espèce de char découvert, lorsque je fus couché en joue par des paysans groupés sur les chemins. J'agitai mon mouchoir; je fus bientôt entouré et capturé. On me conduisit chez le général autrichien Faber, à qui je fis connaître que j'étais porteur de dépêches pour M. Wickham : il me donna un

laisser-passer, et m'apprit que je trouverais M. Wickham à Munzigen.

C'était un couvent très fameux, à dix ou douze lieues de Vienne. J'y trouvai en effet ce ministre, à qui je remis mes dépêches, qui lui arrivaient fort à propos dans la crise où se trouvait l'Autriche. Là, je reçus de nouvelles marques de l'intérêt le plus sincère, de la part de sir Charles Flint, qui accompagnait M. Wickham et le secondait dans ses opérations diplomatiques.

Pour se tirer de ce mauvais pas et gagner du temps, l'Autriche, après avoir signé secrètement le nouveau traité de subsides, conclut avec le général Moreau un armistice, à Parsdorf, à deux lieues de Munich. Ceci lui donnait autant de répit en Allemagne qu'en Italie, où une suspension d'armes et une cession immédiate de territoire avaient été la conséquence de la défaite de Marengo. L'histoire militaire de l'époque n'avait pas encore présenté de si graves résultats à la suite de la perte d'une bataille : il y avait là des causes morales qui échappaient aux esprits vulgaires.

J'allai joindre Pichegru, que je savais aux environs de Wesel. Il y avait alors des mouvemens en Hollande, où l'on disait qu'il se rendrait; on prétendait même qu'il y était déjà. Il n'en était rien, car Pichegru était alors à Wesel, mais

dans une sorte d'incognito, au point qu'on me prit pour lui quand j'arrivai. C'était au moment où le roi de Prusse, visitant la ligne de neutralité, venait passer la revue de ses troupes rassemblées à Wesel. Il arriva que le jour même, le Roi vit sur la rive droite une espèce d'officier, qu'on distinguait à son énorme panache aux trois couleurs. Le Roi demanda qui c'était. On lui répondit que c'était un médecin en chef de l'armée française. « Il n'a que faire ici, répliqua Frédéric-« Guillaume, qu'on le renvoie sur-le-champ. » A l'instant même plusieurs ordonnances repoussèrent hors de l'enceinte des manœuvres le médecin Tissot, car c'était lui-même, venu tout exprès de Duisbourg pour assister à la revue des Prussiens, moins comme curieux, assurait-on, que comme observateur. Disons, avant de poursuivre, qu'il était particulièrement connu de Pichegru, à l'armée duquel il avait été employé, et qu'il en avait toujours été traité assez familièrement, bien qu'il n'y eût aucune conformité d'opinion entre eux.

A son arrivée de Duisbourg, il était descendu dans le même hôtel où, arrivant moi-même le soir, je le trouvai avec Pichegru. Il venait de lui raconter sa mésaventure; et le général voulant s'en amuser, chargea M. Couchery de venir au-devant de moi, et de me mettre au fait : je vis bien qu'il s'agissait d'imaginer une mystification

propre à nous mettre en belle humeur. L'idée d'amplifier la scène de la revue me vint aussitôt, et voici comment je m'y pris : quand tous les convives se trouvèrent réunis dans la salle à manger, le docteur étant là présent, et moi n'ayant pas l'air de le connaître, Pichegru demanda ce qu'il y avait de nouveau ? Je lui répondis qu'un officier français, venu de la rive gauche pour assister à la revue, et faisant parade d'un immense plumet tricolore, n'ayant pas obtempéré à l'ordre de se retirer que lui avait fait signifier le Roi, avait été empoigné par quatre caporaux qui l'avaient étendu sur un banc, et là lui avaient appliqué de la manière la plus dure ce qu'on appelait la *schelague ;* qu'il n'en avait pas été quitte à moins d'une quarantaine de coups de bâton, imprimés de la manière la plus douloureuse sur la partie de son corps la plus charnue, et que ses lamentations avaient touché les nombreux spectateurs présens à cette exécution militaire. « Vous ne me disiez pas cela, « reprit Pichegru en se tournant vers Tissot. — « Mais ce n'est pas moi, je vous assure, s'écria « celui-ci. — Si ce n'est pas vous, répliqua Pichegru, « il vous sera facile de nous en convaincre en nous « montrant cette partie de vous-même qu'on « prétend avoir été si brutalement traitée par les « caporaux prussiens : allons, mon cher docteur, « mettez vos preuves en évidence..... » Un rire

inextinguible saisit tous les convives, et le pauvre Tissot n'attendit pas la fin du repas pour s'esquiver.

Il m'en a voulu depuis jusqu'à nourrir contre moi un souvenir implacable, qui a survécu même à la restauration, époque où j'ai eu occasion de ressentir les effets de sa malveillance.

Cette anecdote, qui fut connue dans le temps, donna lieu dès-lors à des bruits par lesquels on supposait des dispositions moins favorables de la part du gouvernement prussien à l'égard de la France; et comme rien n'était encore décidé touchant le renouvellement de la guerre, ou la conclusion de la paix, le premier consul sentit le besoin de ménager la Prusse.

L'agence royale d'Augsbourg, qui avait été dispersée par suite des progrès de l'armée française, vint, peu de temps après, se réfugier dans la province prussienne de Franconie, principalement à Bareuth : elle était composée de M. Dandré, du général Précy et de M. Imbert-Colomès. M. Dandré, ex-constituant, et principal agent de Louis XVIII, dont j'ai déjà eu occasion de parler, était à Erfurt, quand vers le mois de novembre j'allai à Bareuth avec M. de La Chapelle, fils du ministre de la guerre de Louis XVIII. On y attendait M. Imbert-Colomès, qui allait abandonner

Salzbourg, où il ne pouvait plus résider à cause de l'armistice et de l'occupation française. Pichegru arrivait de Brunswick, et nous venions de lui louer une chambre à Bareuth. Je me disposais à repasser en Angleterre.

Nous ne croyions point alors à la paix entre la France et l'Autriche, ce qui soutenait nos espérances.

On n'abusait plus le Roi néanmoins sur les dispositions de l'intérieur à cette époque : on en trouvera la preuve dans le Mémoire adressé le 15 novembre 1800 par le général Précy à Louis XVIII sur la situation générale de la France. Ce Mémoire était écrit de la main de M. Goutailler, ex-administrateur du département du Rhône, agent principal de Précy. En voici l'extrait :

« SIRE,

« L'agent principal que j'avais mandé de l'intérieur étant enfin arrivé près de moi [1], j'ai l'honneur d'adresser à Votre Majesté un tableau succinct de la situation actuelle de la France, où il n'existe réellement, dans ce moment, que deux factions actives et bien prononcées, celle des jacobins et celle du premier consul.

[1] M. Goutailler lui-même

« La première, toujours diligente, discrète, est « parfaitement d'accord; elle a fait tout récemment « une tentative [1], qui, quoique manquée, a tou- « jours atteint un de ses buts, celui de sonder « l'opinion publique, qui a montré assez d'indif- « férence.

« Le parti du premier consul, quoique le moins « nombreux, est cependant le plus fort dans ce « moment; il a l'autorité en main. Buonaparte « est tout entier à son objet; il ne se borne pas « à concevoir, à faire des innovations ou des chan- « gemens bons ou mauvais; il exécute lui-même « ou surveille l'exécution : il n'ignore pas les in- « tentions des jacobins, et il est bien pénétré de « la nécessité d'exercer sur eux une surveillance « continuelle; il paraît même qu'il a un pressen- « timent qu'il doit être leur victime [2]. Ses précau- « tions, qui s'étendent jusque dans son intérieur, « ses démarches vis-à-vis de ceux qu'il soupçonne « les plus redoutables, et auxquels il a fait offrir « ou de l'emploi ou un traitement, annoncent « qu'il ne croit pas cette faction vaincue, et qu'il « a besoin de capituler avec elle. On voit en effet

[1] Allusion au complot d'Aréna, Céracchi, etc.

[2] Vérifié par sa déchéance en 1814, et par sa seconde abdication forcée en 1815.

« beaucoup de jacobins, surtout ceux qui ont « montré quelques talens. On présume avec rai- « son que le premier consul prétend non pas se les « attacher, mais les faire exclure de la secte, et l'af- « faiblir ainsi. Il y trouve encore un autre avan- « tage : c'est qu'en leur donnant un caractère pu- « blic, il a sur eux une autorité immédiate et plus « réelle, et qu'il peut par là les paralyser bien « plus facilement. Il suit de cet état de choses qu'il « n'ignore pas que son autorité est non seulement « chancelante, mais encore qu'il est sur un vol- « can dont l'explosion peut avoir lieu d'un mo- « ment à l'autre et le perdre [1]; c'est aussi l'opi- « nion générale. Tous les Français, de quelque « parti qu'ils soient, croient à un changement; « ils le regardent comme inévitable : mais la très « grande majorité le redoute et craint que pour « en venir là, et surtout pour opérer le rétablis- « sement du trône, il ne faille faire de très grands « sacrifices, voir encore des déchiremens affreux « et le retour de l'anarchie. Cette opinion, qui est « le résultat de la persuasion où l'on est que les « jacobins seraient les plus habiles à s'emparer du « gouvernement, attache au premier consul tous « les égoïstes et tous les trembleurs, classe mal-

[1] La machine infernale, le 24 décembre suivant.

« heureusement très nombreuse. Tous, en dési-
« rant le retour du trône et de l'autel, font des
« vœux pour l'usurpateur. Telle est la cause qui
« lui a conservé jusqu'à présent et qui peut lui
« conserver long-temps encore l'autorité. Il est en-
« core soutenu par une classe nombreuse d'hom-
« mes intéressés à l'existence de la révolution;
« hommes très puissans et que le gouvernement
« entretient avec soin dans la crainte du mépris
« public et du dépouillement sous le gouverne-
« ment monarchique. Cette conviction intime a
« fait d'eux le plus ferme soutien du gouverne-
« ment actuel. Cependant ils craignent eux-mêmes
« Buonaparte : son caractère tranchant et despo-
« tique, son gouvernement tout militaire, sa dis-
« simulation et le rappel des émigrés leur donnent
« de l'ombrage. Bientôt ils regretteront également
« la précédente constitution.

« Cette conduite du premier consul, la ma-
« nière dont il traite et décide les affaires publi-
« ques, le peu de communication qu'il a avec les
« deux autres consuls et les autorités premières
« du gouvernement, lui font encore quantité d'en-
« nemis. On le craint, mais il n'est point aimé. Il
« est le chef de la nation, parce qu'il a été plus
« entreprenant que tout autre, parce qu'il a des
« talens qu'on ne peut nier, parce qu'enfin la

« généralité des Français le croit nécessaire à sa « tranquillité. Beaucoup de royalistes et les émi- « grés rentrés ont eux-mêmes cette opinion : leur « position précaire attache le plus grand nombre « d'entre eux au gouvernement actuel.

« Il existe encore en France nombre de per- « sonnes qui supposent à Buonaparte des inten- « tions royalistes, et qu'il travaille intérieurement « pour Votre Majesté; ce qui n'est sûrement pas. « On lui a fait malheureusement à ce sujet des pro- « positions peut-être trop formelles et trop peu « secrètes, ce qui l'a plutôt éloigné que rapproché « de cette mesure. Du caractère dont il est, il ne « veut aucun conseil qui lui ôte le mérite appa- « rent d'être le créateur de ce qui peut, suivant « lui, le conduire à la gloire et à l'immortalité.

« Telle est, Sire, l'opinion publique en France, « et le premier consul paraît ne pas l'ignorer. Sa « modération envers les prêtres et les émigrés, ses « actes de bienfaisance, les arrêtés qu'il fait prendre « tous les jours, n'ont d'autre but que de se faire « des partisans, que de rendre sa personne insé- « parable de la tranquillité et de consolider par là « son autorité; mais cette conduite adroite et po- « litique, qui peut le maintenir quelque temps, ne « le mettra point à l'abri; sa chute, pour être dif- « férée, n'en sera que plus certaine et terrible :

« ce doit être un effet naturel de la révolution et « de sa marche inflexible, dont rien n'a pu en- « core la faire dévier. »

Ce rapport paraîtra aujourd'hui d'une vérité encore plus frappante; mais dans le temps je le jugeai trop favorable à l'homme qui me semblait n'être arrivé et ne se maintenir au pouvoir souverain que par la puissance des baïonnettes.

Apprenant enfin que l'armistice était rompu tant en Italie qu'en Allemagne, je pris la route de Hambourg, décidé à me rendre à Londres avant la fin de l'année courante. Ce fut à mon passage à Hambourg que je devins finalement seul propriétaire d'une obligation de cent soixante-quatorze mille six cent vingt-trois livres en capital, portant intérêt à cinq pour cent, souscrite à Bingen le 1er août 1792, par Louis-Stanislas-Xavier et Charles-Philippe, fils de France [1], au profit de feu M. le comte de Saint-Morys, conseiller au parlement de Paris, parent de M. de Calonne et de l'abbé de Lille, mort à Quiberon en 1795.

Cette affaire mérite ici quelques éclaircissemens, d'autant plus qu'elle m'a suscité depuis des tracasseries dont il me faudra plus tard entretenir le lecteur.

[1] Depuis, Louis XVIII, et le Roi actuel, Charles X.

Dès le mois de septembre précédent M. Charles-Étienne, comte de Saint-Morys, fils de celui dont il est ici question, et qui a été tué depuis si malheureusement en duel [1], ne trouvant à tirer aucun parti de ce titre royal à l'époque que je retrace, m'avait proposé, ainsi qu'à mon frère Pierre-François Fauche, d'en faire l'acquisition. Nous convînmes de lui en payer la somme de cent vingt mille livres, de compte à demi avec la maison de mon frère, associé de M. de La Maisonfort, mais conditionnellement, c'est-à-dire sauf l'approbation de cet associé, sur laquelle nous ne formions aucun doute. Un acte notarié fut passé en conséquence entre nous chez le notaire Hirn, à Hambourg. Quelle ne fut pas ma surprise, étant à Wesel, d'apprendre que M. le marquis de La Maisonfort, non seulement ne voulait pas consentir à cet arrangement, mais qu'il disait hautement et avec une sorte de mépris qu'il ne donnerait pas soixante marcs de ce titre royal. Il y eut même une scène à ce sujet; or l'affaire n'eut pas lieu, les conditions de l'acte n'ayant pas été remplies par les signataires.

Cette fois, à mon arrivée à Hambourg, je rencontrai M. de Saint-Morys, qui, m'ayant à peine

[1] Par M. le colonel Dufay, en 1819.

aperçu, m'apostropha en ces termes : « Pardieu ! « vous êtes un beau royaliste, jusqu'à la bourse, « comme tant d'autres! Vous avez bien confiance « dans le retour des Bourbons, il faut l'avouer ! « — Ce n'est pas moi, lui dis-je, ce n'est pas même « mon frère; c'est M. de La Maisonfort, son as- « socié, qui, en le grondant, lui a formellement « déclaré qu'il ne donnerait pas soixante marcs « d'une pareille créance, et mon frère de lui « répondre qu'il n'avait rien voulu faire sans se « réserver son approbation. — Vous n'en vou- « lez pas? ajouta-t-il, hé bien, prenez qu'il n'y ait « rien de fait. — Dès-lors tout a été rompu. Voilà « à la lettre ce qui s'est passé; vous pouvez m'en « croire. »

Bien que M. de Saint-Morys connût mes principes et l'opinion que je n'ai jamais cessé d'avoir sur le rétablissement plus ou moins prochain de la maison royale, il me parut croire que je n'avais pas été fâché de l'opposition suscitée par l'associé de mon frère.

« Afin de vous prouver, lui dis-je, que j'ai plus « de confiance dans le retour des Bourbons que « M. de La Maisonfort, je me chargerai volon- « tiers de cette affaire si vous voulez prendre, « pour vous remplir des cent vingt mille francs, « les ouvrages que j'ai en magasin chez moi, à

« Neuchâtel; à Paris, chez Pougens; et à Londres, « chez Dulau. » Enchanté de cette ouverture, M. de Saint-Morys accepta sans hésiter ma proposition. Mais son titre original était à Londres. Toutefois, comme il était pressé du besoin de vendre et de conclure, nous liâmes un nouveau compromis, en vertu duquel il s'obligeait à me livrer, le plus tôt possible, son titre sur les princes français, et moi de mon côté à lui payer la somme de cent vingt mille francs en marchandises de librairie, d'après mes catalogues. La maison de mon frère n'entra pour rien dans cet arrangement définitif, ayant été moi seul acquéreur.

Et quel autre que moi, j'ose le dire, aurait fait un pareil marché? Ce n'est pas calomnier la Providence que de se reporter par la pensée à l'époque où je traitais. J'entendais alors les partisans les plus zélés de la monarchie, les amis les plus vrais du Roi, M. de Saint-Morys lui-même, traiter de folie l'ardeur de mes démarches pour une cause qui ne vivait que dans mon cœur comme dans leur mémoire.

J'avais abandonné mon commerce, je promenais mon existence sur tous les points de l'Europe, où me conduisaient les intérêts des Princes et les différens pourparlers dont j'étais chargé. Se peut-il que la calomnie ait cherché depuis à

rendre suspects mes calculs et mes intentions? Ah! mon cœur s'en indigne!

M. de Saint-Morys s'étant embarqué avec moi pour Londres, nous y arrivâmes le 1er de janvier 1801, et nous allâmes ensemble chez M. Dutheil, administrateur des affaires des Princes, qui mentionna, sur les registres, le transfert en ma faveur du titre de cent soixante-quatorze mille six cent vingt-trois livres, souscrit par le Roi et MONSIEUR, le 1er août 1792.

A cette occasion, M. Dutheil nous donna l'historique de ce qui s'était passé à Londres pour un semblable titre, d'un capital de cent vingt mille francs, créé de même à Bingen, en faveur de feu M. de Saint-Morys, qui l'avait passé à l'ordre de M. le chevalier de Saint-Clair. Ce dernier voulant en être payé fit faire des démarches acerbes, qui inquiétèrent MONSIEUR, comte d'Artois. Il en résulta que le Parlement, qui était alors assemblé, porta un bill, d'après lequel aucun émigré ne pouvait être recherché en Angleterre pour dettes contractées en France. Ce bill rassura l'émigration, et rendit la liberté à un grand nombre d'émigrés arrêtés pour dettes contractées dans leur patrie.

J'éprouvai un sentiment pénible en songeant à la situation des Princes; et dans la crainte que,

par quelque événement imprévu, le titre qui était en mon pouvoir ne vînt à tomber dans des mains qui pourraient en faire un usage inquiétant, je me déterminai à le déposer directement dans les mains augustes de sa majesté Louis XVIII. Je l'adressai, à cet effet, à M. le comte d'Avaray, en déclarant que je n'en demanderais le recouvrement qu'à la restauration. Plus tard, M. d'Avaray eut occasion de me témoigner toute la satisfaction qu'avait éprouvée Sa Majesté de ma *noble conduite :* telles furent ses propres expressions.

Et quand me vit-on agir ainsi ? Lorsque l'empereur Paul Ier, rompant sans aucun égard les liens d'amitié et de bienveillance dont il avait donné des preuves si touchantes à Louis XVIII, le renvoyait brusquement de Mittau, l'exposant à errer de contrées en contrées, au cœur de l'hiver, pour trouver un asile que tous les souverains lui refusaient.

Que j'éprouvai d'amertume de savoir le malheureux Roi de nouveau fugitif! Dans quel lieu de la terre, me disais-je, lui permettra-t-on d'exister? Par l'ordre de qui subit-il un traitement aussi cruel? par l'ordre du souverain qui s'était toujours montré le partisan le plus zélé de la bonne cause; de celui qui l'avait seul hautement reconnu pour légitime roi de France, qui lui avait demandé un

ambassadeur pour être en cette qualité à sa cour; le même souverain qui lui avait envoyé les décorations du premier ordre de son empire, et qui, par une espèce d'échange et de témoignage d'amitié, lui avait demandé le cordon bleu. O étranges bizarreries du cœur de l'homme! et c'était pour complaire à Buonaparte, qui ne cherchait qu'à susciter au Roi des traverses et des persécutions, que le Czar en agissait ainsi!

Le spectacle d'un roi luttant avec calme contre le malheur, touche d'ordinaire les âmes généreuses et sensibles. Je citerai l'exemple de mon frère Pierre-François Fauche. Il se rendait à Saint-Pétersbourg pour ses affaires de commerce, accompagné de trois négocians russes; leur voiture s'étant cassée près de la poste où Louis XVIII, expulsé de Mittau, s'était arrêté pour dîner, le Roi désira savoir les noms des trois voyageurs. Quand on lui eut indiqué M. Fauche, il s'informa avec intérêt si c'était M. Fauche-Borel. Apprenant que c'était mon frère de Hambourg, à l'instant le Roi voulut le voir; il le complimenta sur l'avantage qu'il avait d'avoir pour frère un homme qui lui avait montré tant de dévoûment. Mon frère, enchanté de l'accueil flatteur que lui avait fait le Roi, et voyant comme j'étais bien dans son esprit, m'écrivit : « Je jette le manteau

« de la philosophie; je m'attache à ton char : dès « ce moment je ne veux plus le quitter. » Et il y avait sept ans que mon frère avait cessé toute correspondance avec moi !

Depuis lors mon frère embrassa avec zèle la cause du Roi, tant l'ascendant qu'exerçait Louis XVIII sur les personnes auxquelles il témoignait de la bienveillance était irrésistible. Déjà la maison de mon frère était à Hambourg ce qu'était la mienne à Neuchâtel, c'est-à-dire l'asile des émigrés et de tous les hommes de talens qui étaient persécutés par le gouvernement de France.

Revenons aux affaires générales. L'Autriche seule se trouvait engagée sur le continent. De graves événemens suivirent la rupture de l'armistice soit en Italie, soit en Allemagne. La victoire de Hohenlinden, remportée par Moreau le 3 décembre, amena une nouvelle suspension d'armes, convenue à Steyer entre l'archiduc Charles et Moreau. Presque immédiatement eut lieu l'ouverture du congrès de Lunéville. Dès les premiers jours de février la paix fut conclue entre le premier consul au nom de la république française d'une part, l'empereur et le corps germanique de l'autre. Ce nouvel ordre de choses fit naître le système continental, dirigé contre l'industrie, le

commerce et la prépondérance de l'Angleterre. Trois puissances du Nord venaient de se réunir contre elle au moment même où Buonaparte était presque généralement reconnu non seulement comme le chef du gouvernement français, mais comme l'arbitre des souverains de l'Europe.

Une proclamation du roi d'Angleterre mit un embargo sur tous les vaisseaux russes, suédois, danois, et ordonna de saisir tous les individus, toutes les propriétés trouvées à bord.

Ainsi la Grande-Bretagne seule n'avait pas encore subi le joug; mais les autres puissances semblaient se réunir pour l'y forcer. Si la Prusse venait se joindre à cette coalition inverse, il paraissait impossible que la Grande-Bretagne, tourmentée déjà par la disette excessive du blé, ne fût pas exposée à une crise très difficile à vaincre.

Les Allemands étaient ravis de ce changement de scène; mais j'avoue que je ne pouvais guère prendre sur moi de partager leur jubilation : il me semblait que ce serait une raillerie amère après tant de défaites.

L'Angleterre s'obstinant à rester seule dans l'arène, l'énergie de sa politique, la vigueur de ses armemens et la mort tragique de Paul Ier, vinrent la tirer d'embarras.

Mais l'impulsion était donnée pour une paix générale : les peuples la réclamaient. Seulement, l'Angleterre put négocier avec plus d'avantages, ayant dissout la ligue du Nord, et expulsé les Français de Malte et de l'Égypte. Mais il fallut renoncer à réagir dans l'intérieur de la France, c'est-à-dire qu'on parut abandonner de nouveau les Bourbons et leurs partisans.

« Dans ce moment *d'abandon*, mandait d'Er-
« furt M. Dandré, principal agent de Louis XVIII,
« nous sommes dans une grande immobilité. »

Déjà les traitemens des divers agens royalistes étaient supprimés. Toutes les opérations suspendues depuis quelque temps furent définitivement arrêtées : il fallut s'occuper à rendre les comptes. Dans une assemblée extraordinaire, tenue à Cobourg, les divers chefs et agens du Roi et des princes convinrent de la nécessité d'ajourner les opérations, et de se mettre en sûreté. Une dissidence éclata dans cette réunion, relativement aux finances. M. Dandré, et l'abbé de Lamarre qui était sa créature et son agent, prétendirent qu'on ne devait pas rendre de comptes à M. Wickham, ni lui remettre le reliquat des fonds, sous prétexte que ces fonds avaient été donnés pour le Roi, auquel seul on devait en compter. Le parti de M. de Précy soutint le con-

traire, et l'emporta sur l'autre, à la satisfaction de M. Wickham et de son secrétaire, M. de Varicourt.

M. Wickham était encore à Vienne, où il présidait au licenciement et à la dissolution de l'armée de Condé. Le prince de Condé et le duc d'Enghien arrivèrent le 5 juin dans cette capitale, où ils reçurent de l'Empereur et de toute la famille impériale l'accueil le plus flatteur. Le prince se rendait en Angleterre, en passant par Prague, Leipsick et Brunswick. Le duc d'Enghien retournait à Gratz, ou plutôt dans un château qu'il avait loué près de cette ville.

Grâce à l'intercession de madame la duchesse d'Angoulême et à sa confiance dans le caractère adorable de la reine de Prusse, Louis XVIII avait enfin trouvé un asile, d'abord à Kœnigsberg, puis à Varsovie. L'espérance n'était même pas bannie du cœur du Roi, comme on va le voir.

J'étais parti de Londres pour me rendre, par Hambourg et Francfort, à Neuchâtel, au sein de ma famille, où j'avais aussi à m'occuper de mes propres affaires. En passant à Bareuth je m'abouchai avec Pichegru. Il me chargea de faire connaître plus particulièrement au Roi que rien ne saurait affaiblir son attachement et son zèle pour sa cause sacrée, malgré tout ce qui survenait

d'obstacles pour son triomphe. Il me donna ses vues sur les moyens qui restaient encore pour agir dans l'intérieur, avec l'assentiment du Roi et dans ses intérêts. J'en fis l'objet d'une double communication, que j'adressai à M. de Thovenay, à Hambourg, et à M. le comte d'Avaray, à Varsovie.

Voici la réponse que me fit le comte d'Avaray au nom du Roi, en date du 8 juin 1801 :

« J'ai reçu, Monsieur, la lettre que vous m'avez « fait l'honneur de m'écrire le 28 mai, et M. de « Thovenay m'a envoyé les détails que vous l'aviez « prié de me transmettre. Le Roi, à qui j'en ai « fait part, me charge de vous dire qu'il voit avec « satisfaction que votre voyage ait eu un plein « succès, et qu'il compte sur votre zèle et votre « dévoûment pour rappeler à votre commettant « (Pichegru) combien il est important qu'il se « concerte avec lui au sujet de la nouvelle spécu- « lation qu'il a en vue. Il est évident que toutes « celles qui seraient entreprises sans sa partici- « pation et sa direction immédiate, échoueraient « comme tant d'autres. Si donc il y a des fonds à « recevoir et à employer, s'il y a des instrumens « à mettre en action, on doit s'en rapporter à sa « sagesse et à son expérience sur les mesures à « prendre, et votre commettant doit être per-

« suadé que le Roi aura le plus grand égard aux « indications qu'il lui fournira. Mais surtout il « faut se défier *de la jalousie, des intérêts parti-* « *culiers et de l'intrigue.* C'est ce qui a fait pren- « dre au Roi la ferme résolution de ne donner « désormais son attache qu'aux entreprises qui « seront combinées directement avec lui, et de « n'employer que les personnes dont il aura re- « connu la capacité, la prudence et la probité.

« Lorsque votre commettant aura quelques « communications à faire au Roi, il peut les lui « adresser directement et sous mon couvert, s'il « le veut. Il peut être persuadé que le plus pro- « fond secret enveloppera ce qu'il pourra mander.

« N'oubliez pas surtout, Monsieur, de lui réi- « térer l'assurance que le Roi désire plus que « jamais se mettre à la tête de son parti, et ne « variera jamais sur la volonté d'utiliser près de « lui le zèle, le talent et le courage de votre com- « mettant. C'est donc à lui à hâter cet instant « désiré : la situation actuelle du Roi le met en « mesure de se porter partout où sa présence « serait nécessaire.

« J'ai l'honneur d'être, Monsieur, avec le plus « sincère attachement, votre très humble et très « obéissant serviteur,

« *Signé*, LE COMTE D'AVARAY. »

Je ne reçus cette lettre qu'à mon arrivée à Neuchâtel. Je m'étais arrêté à Francfort pour faire la connaissance particulière de la famille de Leuvenigh, à laquelle s'était allié mon frère; je désirais aussi tenir de lui des détails qu'il ne m'avait communiqués que par correspondance. Je ne me doutais pas alors que j'étais encore l'objet des poursuites du gouvernement français, et qu'elles étaient provoquées par des dénonciations récentes.

Je venais de quitter mon frère, avec qui j'avais été à Crevelt, quand j'appris que, sur la demande du premier consul, on venait de l'arrêter à Crevelt, chez son propre beau-frère M. Pierre de Leuvenigh, dans une soirée, et en plein salon, en présence d'une société nombreuse. C'était une méprise: on avait arrêté mon frère croyant m'arrêter. Il ne fut rendu à la liberté que lorsque sa famille eut établi qu'il n'était point Louis Fauche-Borel, c'est-à-dire moi-même, et que son beau-frère, l'un des premiers magistrats de l'endroit, eut engagé sa responsabilité personnelle. C'était un avertissement de me mettre sur mes gardes; mais je croyais n'avoir rien à redouter comme sujet prussien.

On disait alors que la Prusse, non seulement s'était refroidie visiblement pour Buonaparte,

mais qu'on y remarquait des mouvemens et des préparatifs militaires qui pourraient au moins faire croire à la possibilité d'une rupture. J'avoue que je ne partageais pas cette opinion. J'avais de la peine à croire que le roi de Prusse voulût tirer l'épée contre Napoléon, au moment où toutes les autres puissances négociaient ou faisaient la paix; mais j'étais persuadé d'un autre côté que, si le roi de Prusse tirait l'épée un jour, il ne la remettrait pas aisément dans le fourreau.

Une nouvelle guerre sans le concours de l'Autriche me paraissait peu probable. Déjà les armées autrichiennes étaient ou entièrement dispersées, ou reléguées dans les provinces les plus éloignées; on n'en avait gardé qu'en Moravie et en Bohême des fractions considérables. On recrutait à force, il est vrai, mais pour remplir les cadres : toutes les troupes n'en étaient pas moins sur le pied de paix.

C'était encore moins l'incomplet et la dispersion des armées de l'Autriche qui rendait la guerre impossible pour le moment, que l'état des finances, que la désorganisation de plusieurs parties de l'administration, que le besoin général du repos, enfin, que le manque absolu de ministres et de généraux habiles.

Buonaparte pouvait donc, quoi qu'il en arri-

vât, compter au moins sur deux bonnes années d'inertie de la part de l'Autriche; or, je n'avais pas idée d'une coalition dans laquelle l'Autriche n'entrerait pas, sinon au début, au moins dans le cours de la première campagne; enfin, le renouvellement de la guerre était encore une mesure impossible à la cour de Vienne, parce que l'archiduc Charles ne la voulait pas, et que lui seul alors pouvait la faire ou la laisser faire.

D'ailleurs, on apercevait dans le nouvel empereur de Russie, Alexandre, des dispositions pacifiques ou du moins conciliatoires. A la vérité, M. le comte de Marckoff venait de remplacer à Paris M. de Kalischeff, et on observait que Buonaparte ne gagnait point au change. M. de Marckoff était un diplomate doué d'extrêmement de finesse, d'esprit et d'habileté : personne n'avait mieux vu que lui dans les affaires épineuses de la révolution. Tout portait à croire qu'il présenterait sous son véritable aspect, à son maître, la physionomie et le caractère du nouveau gouvernement de la France.

Cependant on s'obstinait à représenter la cour de Berlin comme peu disposée à graviter dans l'orbite du premier consul. Voici l'anecdote que l'un des personnages les plus marquans de Bareuth répandit parmi les agens du Roi : « Le

« premier consul a fait proposer dernièrement « au roi de Prusse, de céder les margraviats au « grand-duc de Toscane, contre l'électorat de « Hanovre, et il exigeait pour lui six millions « d'écus de Prusse. Le Roi a répondu qu'il défen- « drait ses margraviats avec cent cinquante mille « Prussiens et cent mille Russes; qu'il ne voulait « point du Hanovre; que si l'on attaquait cet « électorat, il le défendrait avec ses cent cin- « quante mille Prussiens et cent mille Russes; « que, quant à l'argent, il n'en donnait à per- « sonne. Sur cette réponse, l'ambassadeur de « France Beurnonville a vendu ses chevaux et ses « équipages. »

A travers toutes ces exagérations, il y avait bien là-dedans quelque fonds de vérité : aussi Buonaparte, qui avait partout des émissaires, regardait-il les margraviats, et surtout Bareuth, comme un foyer d'oppositions et d'intrigues que les agens du Roi tournaient contre sa politique et contre lui-même. Il n'eut plus aucun doute à cet égard après l'arrestation à Strasbourg et la translation à Paris de M. de Goutailler, agent principal de M. de Précy. Dès-lors le comité de Bareuth ne fut plus à ses yeux qu'un conciliabule de conspirateurs. Sûr d'un long répit de la part de l'Autriche, rassuré sur les dispositions de la

Russie, et à la veille de signer avec l'Angleterre elle-même des préliminaires de paix, il ne balança plus à faire présenter au cabinet prussien une note exigeante et hautaine, par laquelle il demandait l'extradition du général Pichegru et des agens du Roi qui avaient trouvé un asile à Bareuth. Bien que le roi de Prusse fût peu disposé à céder aux exigences de Buonaparte, il ne pouvait guère ne pas déférer à l'avis de son cabinet dans une affaire qui pouvait compromettre gravement ses relations avec la France : la majorité de ses ministres penchait pour une satisfaction absolue accordée au premier consul. Le baron de Hardenberg seul était d'avis d'y apporter quelque tempérament. Il eut l'heureuse idée de s'adresser personnellement à la reine de Prusse, et de la déterminer à intervenir à propos pour balancer l'influence des autres ministres. On sent bien que le Roi céda aisément à une intercession qui lui était si chère. Ne suivant plus dès-lors que les mouvemens de son cœur, il refusa l'extradition, mais il ordonna l'arrestation des agens du Roi, et la saisie de leurs papiers. Déjà même Pichegru, averti secrètement par M. le baron de Schückmann, aujourd'hui ministre de l'intérieur, avait eu le temps de se mettre en sûreté. M. Dandré n'étant point à Bareuth, put se

soustraire également aux recherches. Il n'y eut d'arrêté que le général de Précy, Imbert-Colomès, le comte de La Varennes, et quelques agens secondaires, que le gouvernement prussien, fidèle à ses immuables principes d'humanité, fit mettre en liberté dès que les convenances politiques le lui permirent. Les papiers de l'agence furent examinés par la régence de Bareuth, et remis en originaux à l'ambassadeur Beurnonville, qui les fit passer à M. de Talleyrand, ministre des relations extérieures.

On crut généralement et avec raison que tous les papiers n'avaient pas été livrés; et quant à Pichegru, on soupçonna que le gouvernement l'avait fait avertir sous main. Je sais qu'on avait fait dire, non seulement à Pichegru, mais à tous ceux qu'on cherchait, et dont on ne s'était point encore emparé, qu'ils eussent, pour leur sûreté personnelle, à s'éloigner au plus vite du territoire prussien.

C'était surtout la présence de Pichegru si près des frontières du Rhin qui avait inquiété le premier consul.

Peu de temps après, Pichegru écrivit à M. Vienot, pharmacien à Vezoul, et son ancien ami, une lettre remarquable sur sa position, et sur les persécutions dont il était l'objet. Je vais rappor-

ter cette lettre dont l'authenticité est hors de doute, et qui d'ailleurs ne peut qu'honorer la mémoire de Pichegru. [1]

« La lettre que vous m'avez fait l'amitié de « m'écrire, mon cher Vienot, m'est parvenue il y « a quelques jours : c'est la première que je reçois « de vous, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir « qu'elle est arrivée au moment où je suis devenu « l'objet d'une nouvelle persécution. Vous aurez « lu sans doute dans les journaux que quelques « émigrés ont été arrêtés à Bareuth, et que j'au- « rais été compris dans cette mesure, si j'avais été « encore dans cette ville. Sans connaître le motif « de ces arrestations, ni ce qu'il peut y avoir de « commun entre moi et plusieurs des personnes « arrêtées à qui je n'ai jamais parlé ni écrit, et que « je n'ai même jamais vues, j'ai cru ne pouvoir « me dispenser de rompre en cette circonstance le « silence que je me suis imposé depuis ma proscrip- « tion. J'ai en conséquence adressé à différens « journalistes la réclamation que vous trouverez « sur la feuille ci-jointe. Je doute que les journaux « français la répètent, puisque l'envoyé qui est à « Francfort n'a pas même voulu permettre qu'elle « fût insérée dans le journal français de cette

[1] Elle m'a été communiquée par M. Guillaume, juge au tribunal de Besançon.

« ville. Quel que puisse être le résultat de cette « démarche, j'aurai toujours une certaine satis- « faction de l'avoir faite, puisqu'elle entre dans « les vues de plusieurs de mes amis, et notam- « ment dans les vôtres; mais je dois vous dire « toutefois qu'elle a eu plutôt pour objet de pré- « venir et détruire les soupçons que le dire des « journaux aurait pu faire naître sur mon compte, « que de réclamer une justice à laquelle j'ai de « trop justes prétentions pour descendre jamais à « les appuyer de sollicitations.

« Proscrit, enlevé, déporté par un acte de vio- « lence contraire à toutes les lois, je dirai même « par un crime de lèse-nation, j'ai dû m'attendre « que celui qui s'est établi le successeur d'un gou- « vernement qui abusa si odieusement de son au- « torité, mettrait au nombre de ses premiers « actes de justice la réparation complète de cet « attentat : j'avais d'autant plus de raisons d'y « compter, qu'il avait à réparer sa propre in- « justice, puisqu'il est un de ceux qui provoquè- « rent et appuyèrent le plus cette mesure. Ne le « devait-il pas d'ailleurs pour la justification de sa « conduite actuelle, puisque le rétablissement du « culte et la rentrée des émigrés, qui furent dans « le temps les principaux motifs de notre proscrip- « tion, sont les bases du système présent?

« Vous me direz peut-être qu'il s'est exécuté à « cet égard en rappelant ceux qui avaient été « proscrits avec moi; mais qu'il a dû m'excepter à « cause de la correspondance sur laquelle le Di- « rectoire avait échafaudé une conspiration. Un « jugement authentique ayant apprécié ce fatras « à sa juste valeur en innocentant toutes les per- « sonnes prétendu compromises, de quel poids « cette correspondance peut-elle être maintenant « contre moi seul pour justifier l'exception ?

« Je sais que l'on me fait un crime de recevoir « des secours de l'Angleterre. Celui-ci, je ne puis le « désavouer, et je conviens franchement que c'est « par ces seuls secours que j'existe depuis mon « évasion de Cayenne. Si j'avais eu d'autres res- « sources, certainement j'aurais refusé celle-ci ; « mais vous connaissez ma fortune ; quand elle « aurait été à ma disposition, elle n'aurait pu me « substanter depuis quatre ans. Un malheureux, « chassé impitoyablement de la maison paternelle, « privé de tout moyen de subsistance, se rend-il « donc criminel en recevant un morceau de pain « de la main d'une personne en querelle avec ceux « qui l'ont chassé ?

« D'ailleurs, mes compagnons d'infortune ne « dédaignèrent pas plus que moi cette main secou- « rable, et tous lui ont plus ou moins d'obliga-

Digitized by Google

« tions. Je dois dire toutefois que ceux envers « qui nous les avons contractées, joignant la déli- « catesse à la générosité, ne se permirent jamais « seulement une question indiscrète. Ce second « grief ne peut donc pas plus que le premier mo- « tiver l'injuste exception dont j'ai à me plaindre, « et je ne puis l'attribuer qu'à une animosité per- « sonnelle qui prend sa source dans l'improbation « que je donnai dans le temps à la journée du 13 « vendémiaire. Voilà, je n'en doute pas, mon vé- « ritable crime aux yeux de Buonaparte. Il en fut « vivement piqué, et le manifesta plusieurs fois « en présence d'officiers qui m'étaient attachés. « La haute puissance à laquelle il est parvenu « n'a rien diminué de son ressentiment; mais « elle ne saurait diminuer non plus la conscience « de mes droits. Si par ses services il en a acquis « à la plus belle couronne du monde, il doit plus « que personne trouver étrange que nos récom- « penses soient dans une si énorme dispropor- « tion. Sans prétendre établir entre lui et moi la « moindre comparaison, j'ose croire que les « miens peuvent au moins justifier mes préten- « tions à un traitement différent de celui que « j'éprouve. Je les commençai dans le moment le « plus critique; pendant toute leur durée, je « n'eus en partage que des fatigues, des dangers

« et des privations ; et en les cessant, la proscrip-
« tion et l'exil furent ma seule récompense. On
« ne m'accusera pas d'orgueil, j'espère, pour re-
« fuser de prendre une posture suppliante de-
« vant ceux qui m'ont si indignement traité. Je
« suis donc bien décidé à ne faire aucune démar-
« che directe ni indirecte, et je ne puis que vous
« faire des remercîmens pour les offres obligeantes
« que vous m'avez faites à cet égard.

« Il m'en coûte sans doute beaucoup de voir
« les plus beaux jours de ma vie s'écouler loin de
« ma patrie, de mes parens et de mes amis ; mais
« plus j'apprécie le bonheur de me retrouver avec
« eux, plus je tiens à leur être rendu d'une ma-
« nière qui ne puisse altérer leurs sentimens d'es-
« time pour moi.

« Pardon, mon cher Vienot, si je vous écris si
« longuement ; je m'y suis cru autorisé par l'as-
« surance que vous me donnez de votre constante
« amitié, et je vous avoue que ce n'est qu'en la
« supposant inaltérable que j'ai pris sur moi de
« vous écrire dans un moment où bien des per-
« sonnes peut-être vont me croire coupable, par
« cela seul qu'il a été question de m'arrêter. Je
« compte davantage sur votre justice, et j'espère
« que vous me rendrez celle de croire que c'est
« une erreur, ou la suite d'imputations calom-

« nieuses dont je n'ai pas même encore con-
« naissance.

« Agréez l'assurance des sentimens d'estime et
« d'amitié que je vous ai voués.

« *Signé*, PICHEGRU.

« *P. S.* Mille choses de ma part à tous nos
« amis, à qui je vous prie de communiquer le
« contenu de cette lettre. »

J'étais depuis deux mois dans le sein de ma famille à Neuchâtel, quand l'événement de Bareuth parvint à ma connaissance. Je frémis des dangers que j'avais courus; car j'aurais pu aussi me trouver dans le margraviat, et enveloppé dans la disgrâce commune.

J'avais joui à mon arrivée dans mon pays natal des plus douces consolations, celles de me retrouver avec ma famille, dont j'étais séparé depuis près de cinq ans. Dans ce court intervalle la mort avait moissonné plusieurs de mes parens et de mes amis. Je me proposais bien de céder aux instances de ceux qui me restaient encore pour me retirer des affaires publiques, et goûter au milieu d'eux les seules et véritables jouissances de la vie; mais la Providence en ordonna autrement : on verra bientôt comment je fus encore

lancé dans le chaos des affaires et dans le tourbillon des événemens.

A l'entrée de l'automne furent signés les préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre, ainsi que le traité de paix entre le premier consul et l'empereur de Russie, Alexandre. On aurait dit véritablement qu'il n'y avait plus qu'à se soumettre au nouveau pouvoir qui semblait maîtriser la fortune. Je gémissais intérieurement de cette espèce de dégradation européenne qui partout frappait mes regards. D'un autre côté, il paraissait constant que l'artificieux consul n'avait revêtu les apparences de modération et d'humanité que pour complaire à l'opinion publique en France, pour relever l'esprit national fatigué par cette continuité de guerre, et qui s'en irritait d'autant plus qu'il se décourageait depuis que tous ces grands projets de coalition maritime, de colonisation en Égypte, et même d'invasion en Irlande ou en Angleterre, étaient envisagés comme inexécutables.

Voulant aussi jouir des bienfaits de la paix, je m'étais remis au courant de mes propres affaires, et je songeai même à acheter un terrain près de Neuchâtel, pour y bâtir une petite maison de campagne. Je savais que tel était le désir de ma femme, et la satisfaire était le besoin de

mon cœur. Mais il fallait que cette acquisition, pour être à ma convenance, fût dans le faubourg ou à la porte de Neuchâtel. Cela n'était pas facile à trouver. Un dimanche, allant me promener avec mon fils unique au Val-de-Ruz, je fis une visite à mon ancien condisciple, M. de Bosset, qui, parvenu depuis au grade de colonel au service de France, a été tué à Smolensk. Il me reçut avec amitié et franchise. Le hasard fit que dans la conversation il me parla d'un joli terrain qu'il avait aux environs de Neuchâtel, dans un endroit que je ne connaissais qu'imparfaitement. Il me dit qu'il voulait le vendre; mais qu'il ne le céderait pas à moins de cinq cents louis, et que son cousin, M. de Luze, lui en offrait quatre cent quatre-vingts. « Eh bien, lui dis-je (tant je désirais « faire une chose agréable à ma femme), je vous « donne les cinq cents louis, mais à condition que « nous en passerons l'acte de suite, sans dédit, « et sous seing privé. » Il y consentit, en m'assurant qu'il était fort aise de faire une chose qui pût me convenir. Nous signâmes sur-le-champ.

Il s'agissait ensuite de savoir si cette acquisition aurait l'assentiment de ma femme. Peut-être trouverait-elle que je m'étais trop pressé. Je remis à mon fils le contrat, en convenant avec lui, tout jeune qu'il était (il n'avait que dix ans),

qu'il ne le remettrait à sa mère qu'au moment où je lui ferais un signe convenu. Nous rentrâmes; et pendant le souper j'amenai la conversation avec ma femme sur le désir que j'avais de lui acheter une petite propriété. Je lui demandai quels étaient les terrains qui étaient à vendre et qui seraient à sa convenance; je lui indiquai d'une manière vague et indifférente le verger de M. de Bosset. Elle me répondit que, quel que fût le prix que je voulusse donner à ce terrain-là, jamais la famille de M. de Bosset ne le laisserait aller, à moins qu'on ne voulût le payer au poids de l'or. Je lui demandai alors quel prix à peu près elle l'estimait : elle le fit près du double de celui que j'avais payé, en me répétant qu'il était inutile de songer à cette acquisition. « Si cependant, « lui dis-je, je te la procurais. — Non, jamais, « me dit-elle, tu ne l'obtiendras. » Ce fut alors que je fis signe à mon fils, qui, se jetant dans les bras de sa mère, lui dit : « Tiens, voilà le marché « que papa a fait. » Elle se refusait d'abord d'y croire. Ne pouvant plus en douter, elle en fut ravie. Nous nous proposâmes d'y bâtir un très modeste pied-à-terre; mais par suite je compris qu'on pouvait l'orner d'une construction plus agréable et plus commode. Je m'occupais avec ardeur de réaliser mon projet, et déjà les ou-

vriers avaient commencé les travaux, quand je reçus par triplicata la lettre suivante de mon ami sir Charles Flint. Elle était datée de Londres, le 25 septembre 1801.

« Mon cher Louis,

« Vos affaires ici exigent votre immédiate pré-
« sence : ainsi arrangez-vous pour commencer
« votre voyage aussitôt que possible après la ré-
« ception de ma lettre. Tout à vous.

« *Signé*, Ch. Wm F...t. »

Cette lettre, dont je compris le sens, me parvint aux approches de la signature du traité de paix d'Amiens. Je n'hésitai pas; je fis mes préparatifs.

Obligé de quitter subitement Neuchâtel, j'allai voir M. le président de Marval et M. le général comte de Meuron, qui avaient de l'amitié pour moi; je leur confiai le motif de mon départ inopiné, et la peine que je ressentais de laisser ma femme avec un projet de construction sur les bras. Ils me promirent leurs soins, et ils eurent en effet l'extrême obligeance, après mon départ, de diriger ma femme dans cette opération.

Cette maison, augmentée depuis par des acquisitions environnantes et de nouveaux bâtimens,

forme aujourd'hui un bel hôtel, appelé l'*Hôtel du Faubourg*, aussi utile aux étrangers qu'au pays même, et qui manquait totalement à Neuchâtel.

Ici vient se placer un autre épisode de ma vie que j'aurais voulu pouvoir dérober aux élémens de ces Mémoires : je veux parler de l'origine de ma liaison avec M. Henri Larivière ; liaison que malheureusement il me faut comprendre, quant aux conséquences, au nombre de mes tribulations. Mais pouvais-je croire que mon extrême empressement à obliger un homme proscrit alors ou se disant tel, affectant de se proclamer l'ami de Pichegru, invoquant d'une manière obséquieuse ma sollicitude et mes services, m'entraînerait plus tard dans le dédale d'un procès d'ingratitude? La publicité de ce procès fâcheux, après avoir obscurci pour moi les jours sereins de la restauration, ne me permet plus aujourd'hui de garder le silence sur les antécédens.

M. Henri Larivière figurait parmi les députés *fructidorisés* qui avaient échappé, en 1797, aux vengeances du Directoire, et pourtant il était venu faire un séjour de neuf mois à Arbois, patrie du général Pichegru, sans avoir été inquiété. De là il s'était rendu à Neuchâtel, sous le nom de *Berthe*. Il y rechercha ma famille, qui le reçut

avec intérêt et obligeance. Sensible à cet accueil, autant que je puis le croire du moins, ce fut moi particulièrement qu'il sembla le plus remarquer, quand enfin il me fut possible de venir au milieu des miens, à Neuchâtel. Je le trouvai logé dans une des maisons de mon père, et il parut me prendre particulièrement en affection. Je ne le connaissais que sous le rapport de sa proscription commune avec celle de Pichegru, mais qui pourtant lui avait été moins fatale, puisque depuis près de deux ans il vivait paisible en Suisse, sans que le gouvernement français se montrât hostile à son égard.

N'ayant alors aucun autre renseignement sur le rôle qu'il avait joué dans la révolution, je ne pouvais concevoir aucune méfiance, ni lui marquer aucune réserve injurieuse; je me liai donc avec lui, et comme je lui donnai même quelque part dans ma confiance, je lui annonçai mon départ prochain pour Londres, en passant par Genève, Lyon et Paris. Sachant que j'étais appelé à Londres, et par le ministère anglais et par le général Pichegru, M. Henri Larivière me pria de lui être utile en lui rendant quelques services essentiels qui dépendaient de moi.

L'un consistait, à mon passage à Paris, à régler quelques unes de ses affaires domestiques, que

sa précipitation à quitter la capitale, me dit-il, ne lui avait pas permis de terminer.

Il me demanda, en second lieu, de lui avancer une somme de soixante louis sur les *Atlas* de Cassini, Chauchard et Ferrari, et sur un *Plutarque* de Vascozan, ouvrages précieux, enrichis chacun d'une couverture *fleurdelisée*, qu'il prétendait néanmoins avoir reçus du comité de salut public, et que je me chargerais de vendre pour son compte quand je serais rendu à Londres.

Enfin, le troisième service que M. Henri Larivière réclamait de moi était fondé sur la connaissance qu'il avait de mon intimité avec Pichegru, et sur l'influence que ce général exerçait à Londres comme chef du parti royaliste, influence telle qu'on n'y eût pas alors reçu un fugitif Français sans son assentiment. M. Henri Larivière en inférait qu'il me serait facile d'amener Pichegru à faire consentir le ministère anglais à recevoir lui, M. Henri Larivière, à Londres, et à lui accorder la pension de quinze louis par mois que le gouvernement britannique assignait aux *fructidorisés*.

Je lui promis d'abord qu'en passant par Paris je terminerais ses affaires personnelles.

Je lui avançai incontinent soixante louis sur les *Atlas* et le *Plutarque* fleurdelisés, et enfin

je lui donnai l'assurance que, à mon arrivée à Londres, je m'acquitterais sur-le-champ de sa commission près de Pichegru, et que je le recommanderais à son ancien collègue avec toute la chaleur de l'amitié et de l'intérêt.

M. Henri Larivière me prodigua toutes les expressions d'une gratitude anticipée, et il fit des vœux sincères pour le plein succès de mon voyage et de mes démarches.

Tel fut le premier acte de ma liaison trop peu réfléchie avec M. Henri Larivière.

Je quittai une seconde fois ma famille, et ce furent les derniers adieux que je fis à mon père, à ma mère et à deux sœurs. Je pressai, pour la dernière fois, sur mon cœur mon fils unique, que je ne devais plus revoir : séparation d'autant plus pénible que, dans le court séjour que j'avais fait à Neuchâtel, j'avais déjà perdu deux filles que j'aimais tendrement.

FIN DU TOME SECOND.

TABLE

DES MATIÈRES.

CHAPITRE XII.

PAGE 1 A 57.

CAUSES de l'expulsion de Louis XVIII du territoire vénitien. — Lettre que m'écrit le prince de Condé au sujet de l'arrivée du Roi. — Le cabinet de Vienne se déclare contre la présence du Roi à l'armée. — M. de Montgaillard présente au Roi un travail sur la négociation secrète. — Texte de ce travail. — Je me rends à Riégel. — Accueil que me fait le Roi. — Ce qu'il dit à mon sujet. — Il m'envoie près le maréchal de Wurmser, que je trouve les mains liées. — J'écris à l'archiduc Charles; réponse autographe de ce prince. — Le Roi m'envoie vers l'Archiduc. — J'ai avec l'Archiduc une conférence. — Il suit l'avis de Pichegru, et rompt la trève. — Nouvelle sommation faite au Roi par l'Autriche. — Conseil que donne au Roi M. de Montgaillard. — Ce conseil est combattu par le prince de Condé. — Ce que j'en pense. — Mission donnée à M. de Montgaillard. — Le Roi me donne celle de me rendre près de Pichegru, à Arbois. — Lettre du Roi à Pichegru. — Pleins-pouvoirs que me donne le Roi. — Note confidentielle du Roi au ministre Wickham. — Détails sur ma mission. — Réponse de M. Wickham à la note du Roi. — J'arrive à Arbois : longue conférence avec Pichegru. — Il est d'avis

que Louis XVIII donne une *constitution* à la France. — C'était l'intention du Roi. — Déclaration de Pichegru que je suis chargé de remettre au Roi. — Sa Majesté me témoigne sa satisfaction. — Après le départ de Sa Majesté je me rends à Neuchâtel, et j'y règle la correspondance secrète dans l'intérêt de la cause royale.

CHAPITRE XIII.

PAGE 58 A 110.

Suspension de la négociation secrète pendant les opérations des armées en Allemagne. — Résumé de cette campagne. — Ouvertures de paix faites par lord Malmesbury au nom de l'Angleterre. — Le quartier-général du prince de Condé revient à Mulheim. — Je vais y rendre compte de mon travail avec Pichegru, relativement à l'intérieur. — Renvoi de lord Malmesbury par le Directoire. — Cette fois l'Autriche ne suit pas les vues de Pichegru. — Il forme un nouveau plan, qui est adopté par le Roi et par l'Angleterre. — En quoi consistait ce plan. — État de la France à cette époque. — Dispositions générales qu'arrête le Roi. — Sa Majesté me fait témoigner sa satisfaction. — Infortune des agens du Roi à Paris. — Disgrâce du duc de La Vauguyon. — Lettre que je reçois du cabinet du Roi à ce sujet. — Je suis chargé d'imprimer et de répandre dans l'intérieur une déclaration de Louis XVIII. — Influence qu'elle exerce. — Les agens du Roi ne sont point condamnés à mort. — Le Directoire songe à se rendre plus puissant. — Par quelle intrigue est préparée la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). — Voyage de Montgaillard à Venise. — Il y voit clandestinement le ministre du Directoire. — Piéges

qu'il tend sans succès au comte d'Antraigues et au ministre anglais Drake. — Il essaie aussi infructucusement de m'attirer en Italie pour me compromettre auprès de Buonaparte. — Il part de Venise pour aller s'aboucher avec ce général à Milan. — Il lui est impossible de parvenir jusqu'à lui. — Son retour au quartier-général de l'archiduc Charles et du prince de Condé. — Il va près du Roi à Blanckenbourg. — Dans quelles vues. — Il menace le prince de Condé de livrer sa correspondance au Directoire. — Lettre que m'écrit le Prince à ce sujet. — Mission qu'il me donne concurremment avec son aide-de-camp le vicomte de Maccarty-Levignac. — Scène très vive avec Montgaillard, à l'*hôtel du Faucon*, à Neuchâtel. — Dénoûment de cette affaire. — J'envoie au Roi les papiers de M. de Montgaillard. — Témoignage de satisfaction que je reçois de Sa Majesté.

CHAPITRE XIV.

PAGE 111 A 180.

La guerre, en Italie et en Allemagne, tourne contre les intérêts de la cause royale. — Armistice. — On poursuit un nouveau plan dans l'intérieur. — Intrigues au sujet du renouvellement des élections. — Renversement du gouvernement de Venise. — Arrestation de M. le comte d'Antraigues. — Il est condnit devant le général Buonaparte. — Il refuse de reconnaître la *conversation avec M. le comte de Montgaillard*, tronvée dans ses papiers. — Sa captivité au château de Milan. — Particularités curieuses à ce sujet. — Résultat des élections. — Pichegru élu au Conseil des Cinq-Cents, est nommé président. — Plan de Louis XVIII relativement à l'intérieur. — Conduite des agens du Roi.

— Je prends la résolution d'aller à Paris. — Je consulte M. Wickham, qui, sur l'avis de M. de Précy, se décide à me laisser partir. — J'arrive à Paris. — Qui je vois d'abord. — Mon entrevue avec Pichegru. — Ce qu'il me dit au sujet de M. Dandré, agent du Roi. — Approches du 18 fructidor. — Avis essentiel que je donne à Pichegru. — Ma dernière entrevue avec lui : il m'interroge au sujet de Montgaillard. — Ses inquiétudes ; il prévoit sa destinée et celle des amis du Roi. — Avis sage qu'il me donne. — Journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). — Je suis signalé comme agent du Roi dans les placards que fait afficher le Directoire. — Je me réfugie d'abord chez M. Guth, et puis chez M. David Monnier. — Je confère avec son ami Botot, secrétaire du directeur Barras. — On me donne un passeport au nom de ce directeur, et je fonde, sur les assurances de ses dispositions secrètes, un nouveau plan pour relever la cause royale. — Particularités sur mon départ de Paris. — Mon arrivée à Neuchâtel. — Ma dénégation publique conforme aux intentions de mon gouvernement. — Évasion et déclaration de M. le comte d'Antraigues, sur les causes du 18 fructidor. — Mes réflexions à ce sujet.

CHAPITRE XV.

PAGE 181 A 239.

Je donne asile à M. de Vauvillers proscrit. — Accueil qu'il reçoit de Paul Ier, à qui il avait écrit d'après mon avis. — Sa mort. — Troubles en Suisse. — Le Directoire projette de l'envahir. — Ses notes contre les *fructidorisés* qui y cherchent un asile. — Richer Sérisy lui est livré par l'État de Bâle. — Lettre remarquable que m'écrit Mallet du Pan. —

Irruption des troupes françaises en Suisse. — Enlèvement du colonel Pillichody et du major Russillon. — On les transfère au Temple. — Nouvelles tentatives pour m'attirer aux frontières. — Je suis environné de dangers. — Je m'évade avec le colonel de Roveréa. — Par quel moyen je traverse les postes français. — Je vais à Augsbourg. — J'y trouve M. Wickham et les agens du Roi. — Ce que me dit M. Wickham sur le 18 fructidor. — Je vais à Berlin. — Dîner diplomatique chez le prince de Reuss. — Je fais remettre au roi et à la reine de Prusse deux Mémoires sur les événemens de la Suisse. — Lettre que m'écrit la Reine. — Ma conférence avec le duc de Brunswick. — Je vois le comte d'Haugwitz. — Ce que j'en pense. — Je vais à Hambourg. — Je fais connaissance avec le marquis de La Maisonfort. — Son portrait. — J'écris à David Monnier, agent de Barras. — Je passe à Londres, où je suis appelé par le ministère britannique. — Je vois M. Pitt. — Grande publicité donnée à mes deux Mémoires sur les événemens de la Suisse. — Je retrouve à Londres M. Wickham. — Pichegru s'évade de Cayenne. — Il vient à Londres. — Singularité de mon entrevue avec lui. — Je lui confie mes relations avec un agent de Barras. — Ce qu'il en pense. — Je passe sur le continent pour y suivre la négociation. — Pichegru doit venir me joindre. — Comment M. de La Maisonfort s'est emparé de cette affaire pendant mon absence. — Ses deux lettres au Roi sur la négociation avec Barras. — Réponse du Roi. — J'y suis honorablement traité.

CHAPITRE XVI.

PAGE 240 A 334.

J'arrive à Hambourg. — J'y trouve le duc de Fleury, l'envoyé du Roi. — Arrivée de Pichegru; je le joins à Brunswick. — La seconde coalition se forme et se déclare. — Le Directoire-Exécutif en est ébranlé. — Arrivée de David Monnier, agent secret de Barras. — Je le présente à Pichegru. — Les conférences s'ouvrent à Hambourg. — Intrigues de M. de La Maisonfort. — On ne peut s'entendre. — Rupture. — Nouvelles conférences à Berlin. — Lettre de David Monnier au Roi. — Son Mémoire, destiné à être adressé à l'empereur de Russie. — Intervention du comte Panin, ambassadeur de Russie. — M. de La Maisonfort et moi allons à Mittau. — Conférence de Mittau. — Le Roi me fait remettre les lettres patentes destinées à Barras, et envoie M. de La Maisonfort en mission à Saint-Pétersbourg. — Mémoire circonstancié mis sous les yeux de l'empereur Paul par M. de La Maisonfort. — Succès de sa mission. — L'empereur de Russie et le roi d'Angleterre accèdent à tous les plans du Roi. — Je me rends à Wesel pour y attendre David Monnier. — Sa correspondance décourageante. — Délais chagrinans. — État des partis en France, et crise dans le gouvernement directorial. — Sieyes traverse Barras. — Ce dernier m'envoie M. Eyriès, mais sans pouvoir. — Ce que je lui écris à ce sujet. — Plan de Sieyes. — Ses intrigues. — Barras m'envoie à Wesel M. Tropez de Guérin avec un caractère officiel. — Conférences de Wesel. — M. de Guérin retourne à Paris chercher l'acceptation de Barras. — Nous nous donnons rendez-vous à Francfort. — Il part pour

Francfort autorisé par le ministre des affaires étrangères. — Retour subit de Buonaparte en France. — Journée du 18 brumaire. — Démission de Barras. — Un courrier est envoyé à M. de Guérin pour le faire rétrograder. — Comment cet envoyé politique est traité par Buonaparte. — Ce qu'il lui dit au sujet des lettres patentes. — Renversement de tous les plans pour la restauration des Bourbons.

CHAPITRE XVII.

PAGE 335 A 395.

Causes morales de l'avénement de Buonaparte au pouvoir. — Il arrive quand la seconde coalition se dissout. — Je quitte Francfort pour me rendre à Augsbourg, où était Pichegru. — Aventure dans un bal masqué à Augsbourg. — Ouverture de la campagne. — L'Autriche continue seule la lutte sur le continent. — Je me rends à Londres par Cuxhaven. — Particularités sur ma traversée. — Je suis chargé de porter des dépêches à M. Wickham à Vienne. — Mon paquebot est pris par un corsaire de Boulogne. — Détails à ce sujet. — Je suis conduit à Amsterdam. — Ma conversation avec M. de Sémonville, ambassadeur à La Haye. — Je continue ma route. — Revers de l'Autriche. — Je rejoins M. Wickham. — Je vais joindre Pichegru à Wesel. — Le roi de Prusse vient y passer ses troupes en revue. — Anecdote à ce sujet. — L'agence royale se réfugie à Bareuth. — Mémoire qu'elle adresse à Louis XVIII sur la situation intérieure de la France. — Rupture de l'armistice en Italie et en Allemagne. — Je vais à Hambourg. — Détails sur l'acquisition que je fais d'une obligation souscrite par les princes français. — Plusieurs anecdotes à

ce sujet. — Je passe à Londres. — Louis XVIII, expulsé de Mittau, trouve un asile en Prusse. — Nouveau revers de l'Autriche. — Système continental. — Ligue du Nord. — Comment l'Angleterre s'en tire. — Mort de Paul Ier. — Paix de Lunéville. — Particularités curieuses sur l'arrestation des agens du Roi à Bareuth. — Lettre de Pichegru. — Préliminaires de paix entre la France et l'Angleterre. — Mon retour à Neuchâtel, au sein de ma famille. — Une dépêche de Londres me rejette dans le tourbillon des événemens.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

Digitized by Google

Digitized by Google